This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Google

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le frnaçais, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

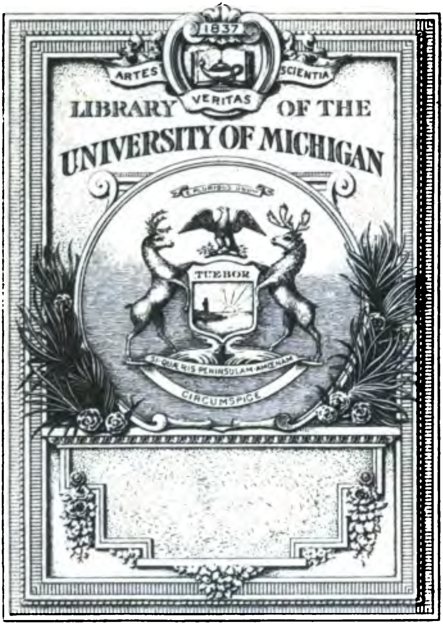
1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE

84
M
17

MENAGIANA

OU

LES BONS MOTS

ET REMARQUES CRITIQUES, Historiques, morales & d'érudition,

DE MONSIEUR MENAGE,

RECUEILLIES PAR SES AMIS.

TOME SECOND.

NOUVELLE EDITION.

A PARIS,

Chez la Veuve DELAULNE, rue Saint-Jacques, vis-à-vis la rue des Noyers, à l'Empereur.

M. DCC XXIX.

AVEC PRIVILEGE DU ROI ET APPROBATION

Ref- St.
Lowe
12-14-28
18355

MENAGIANA.

SECONDE PARTIE.

¶ L'Hyver est une saison incommode pour l'étude; on ne peut rien faire par le grand froid. C'est ce que nous dit Virgile dans ses Georgiques, l. 1. v. 299.

Hyems ignava Colono:

& l'Eté, il fait trop chaud pour pouvoir s'appliquer aux livres sans incommoder sa santé, si nous en croions Martial, 10. Epig. 62.

Æstate pueri, si valent, satis discunt.

Ainsi il ne reste que le Printemps & l'Automne pour les Lettres.

¶ M. l'Abbé de la Victoire voiant venir les Dames Quêteuses de S. Gervais, crioit à ses gens du haut de son escalier, Qu'on ne laisse entrer personne à cause de cette petite verole. Elles courent encore.

☞ Ceci a de l'air d'un conte que Verville, chap. 81. de ſon *Moyen de parvenir*, fait d'un Curé de village qui pour écarter quelques Gentilshommes affamez, après leur avoir d'abord témoigné qu'ils étoient les bien-venus, & avoir fait mine d'envoier ſes Domeſtiques, l'un au vin, l'autre au colombier, prenoit en même tems ſon ſurplis, & le Breviaire à la main ſe préparoit à ſortir. Où allez-vous, Mr le Curé? Je ſuis à vous dans un moment, leur répondoit-il, je vais, pendant que le dîné s'apprêtera, reconcilier un pauvre peſtiferé que j'ai confeſſé ce matin. Et tout en diſant cela ſortoit. A ce diſcours Mrs les eſcrocs alarmez ſe retiroient incontinent, & fuioient comme s'ils avoient eu la peſte à leurs trouſſes.

☞ Chacun, comme on ſçait, a ſa couleur favorite. L'un aime le rouge, l'autre le verd, l'autre le jaune. Chacun auſſi a ſon averſion pour quelque couleur. Une jeune Demoiſelle interrogée quelles couleurs elle haïſſoit le plus. Les pâles couleurs, répondit-elle.

☞ L'Epigramme ſuivante attribuée à Clement Marot, ne ſe trouve qu'en deux éditions de Lyon, l'une *in* 12. de François Juſt en lettre Gothique 1535. l'autre

in 16. de Pierre Rigaud 1604.

De la Sorbonne un Docteur amoureux
Disoit un jour à sa Dame rebelle,
Ainsi que font tous autres langoureux :
Je ne peux rien mériter de vous, belle.
Puis nous prêcha que la vie éternelle
Nous meritons par œuvres, & par dits.
Arguo sic : Si Magister Lourdis
De sa Catin meriter ne peut rien ;
Ergo ne peut meriter Paradis,
Car pour le moins Paradis la vaut bien.

Une très-belle fille aiant été obligée par son pere d'entrer en Religion pour y prendre l'habit, & n'osant témoigner qu'on lui faisoit violence, s'avisa étant dans le monastere de pisser chaque nuit en son lit, afin qu'on crût qu'elle ne pouvoit tenir son eau. La Supérieure en aiant été avertie, manda le pere, & lui dit : Monsieur, c'est avec bien du regret que je suis obligée de vous rendre vôtre fille. Elle paroissoit bien appellée au Couvent, mais elle a un défaut qui ne nous permet pas de la garder. Elle lui dit ensuite ce que c'étoit. La Demoiselle qui faisoit mine de se désoler de ce qu'on ne vouloit pas lui donner le voile, retourna chez son

pere où elle fut bientôt guerie de sa prétendue infirmité. L'histoire fut sçue. On en fit des railleries, & un jeune gaillard ami du pere, riant un jour avec lui de cette affaire : Vraiment, lui dit-il, si vous m'eussiez parlé dans le tems, vôtre fille seroit encore aujourd'hui en Religion. Je sais par quel endroit elle en est sortie, & je l'aurois volontiers fermé.

¶ M. de Racan étoit tout plein de bons mots, mais il avoit la voix fort basse & ne parloit pas distinctement. Un jour que la compagnie étoit nombreuse, on vint à parler de quelque sujet, qui lui donna occasion de nous faire un conte fort agréable. Après qu'il l'eut achevé, voiant que la compagnie n'en rioit point, parce qu'on ne l'avoit pas entendu, il s'adressa à moi qui étois à côté de lui, & me dit : Je vois bien que ces Messieurs ne m'ont pas entendu : traduisez-moi, s'il vous plaît, en langue vulgaire.

¶ J'ai toujours été dans l'amitié de M. le Duc de Montausier. M. de Balzac n'étoit pas bien avec lui. M. de Balzac m'avoit envoié ses ouvrages en Latin, me laissant en même tems la liberté de les dédier à qui je voudrois. J'en fis la dédicace pour M. de Montausier. M. de Balzac ne l'approuva point, & me man-

da de les dédier à M. le Cardinal de Rets. Quoique je fusse bien auprès de M. le Cardinal de Rets, je ne laissois pas d'avoir des raisons pour ne le pas faire. Le milieu qui fut approuvé de part & d'autre, fut que l'ouvrage seroit dédié à la Reine de Suede, & je lui adressai la dédicace. En reconnoissance la Reine de Suede m'envoia une chaîne d'or de quinze cens francs, que je donnai à mon homme M. Girault, qui fut depuis Chanoine du Mans. M. de Balzac, de qui étoit l'ouvrage, n'eut rien.

¶ M. d'Effiat voiant que le Docteur Mulot s'impatientoit de ce qu'on ne le ramenoit pas assez de bonne heure de Ruel, lui dit : Ah ! Monsieur *de Mulot*, aiez un peu de patience. Ah ! Monsieur *Fiat*, Monsieur *Fiat*, répliqua le Docteur ; tout homme qui saura allonger mon nom, je saurai abreger le sien.

¶ C'est une chose surprenante, que M. de Mommor, qui avoit tant d'esprit & de sagesse ; qui aimoit la Philosophie & les beaux Arts ; qui excitoit les personnes savantes à travailler, & les recevoit dans l'assemblée qu'il tenoit chez lui ; se soit tellement abandonné au chagrin & à la douleur, qu'il devint in-

visible pendant dix ou douze ans. C'étoit pour une perte de biens.

¶ M. de Charleval étant fort indigné contre une Dame qui lui avoit fait une piece, fit, pour se vanger d'elle, cette Epigramme inimitable :

Lise a beau faire la mignarde,
Chaque jour elle s'enlaidit :
Ce n'est pas que je la regarde,
Mais tout le monde me le dit.

¶ M. Peaucelier desCholets disoit de M. Morel, qu'il n'est à l'assemblée des Rits que *per modum formæ assistentis*, & non *per modum formæ informantis*.

¶ Le Pape Innocent XI. étoit fils d'un Banquier. Il fut élu le jour de S. Mathieu 21. de Septembre ; & dès le même jour Pasquin dit : *Invenerunt hominem sedentem in telonio*.

¶ Aristote a cité l'ancien Poëte Musée dans son *Histoire des Animaux*. Il en cite un Vers où Musée marque que l'aigle fait trois œufs ; que des trois elle en laisse un, & couve les deux autres ; & que des petits qu'elle fait éclôre, elle n'en nourrit qu'un. Jule Scaliger a cru que Musée auteur du petit *Poëme de Leandre & d'Héro*, étoit l'ancien Musée; mais il s'est trompé, & Scaliger son fils l'a avoué lui-même. Ce dernier Musée

étoit un Grammairien. Il a fait ce Poëme où il a réuſſi. Les connoiſſeurs ne conviendront jamais que le Muſée, Auteur du Poëme de Léandre & d'Héro y ait réuſſi. Ses vers ſentent le Grammairien plus que le Poëte. Ils ſont la plûpart copiez d'après Nonnus qui vivoit au milieu du cinquiéme ſiécle, par où l'on peut reconnoître l'énormité de la bévue de Scaliger le pere qui a confondu ce Muſée avec celui qui vivoit avant Homere. Balzac pag. 607. du 2e tome de l'édition de ſes œuvres, a rapporté tout au long l'endroit de la 247e Epitre de Joſeph Scaliger plus intelligent de beaucoup que Jule en ces matieres. Il n'eſt pas au reſte fort ſûr que l'hemiſtiche βροτοῖς ἥδιστον ἀείδειν, ni le vers ὃς τρία μὲν τίκτει, δύο δ' ἐκλέπει, ἓν δ' ἀλεγίζει, le premier cité par Ariſtote l. 8. c. 5. de ſes Politiques, le ſecond l. 6. c. 6. de ſon Hiſtoire des Animaux, & depuis par Plutarque dans la vie de Marius, ſoient l'un & l'autre du vrai Muſée. Pauſanias dans ſes Attiques, eſtime que rien de tout ce qu'on attribuoit à cet ancien Poëte, hors l'Hymne à Cerès, n'étoit ſurement de lui, mais d'Onomacrite. Ariſtote lui même citant le prétendu vers de Muſée, ne dit pas ὥσπερ ἐστὶ καὶ ἐν τοῖς Μουσαίου, mais ἐν τοῖς

λεγομένοις Μουσαῖς, à quoi Meursius n'a pas pris garde, chap. 19. du l. 2. de ses Leçons Attiques.

¶ Le Roi donna un Benefice à un homme, à condition qu'il ne plaideroit plus. On dit qu'en remerciant le Roi, il le pria de lui laisser au moins cinq ou six procès pour ses menus plaisirs. ☞ Rabelais l. 3. c. 5. & Muret sur le ch. 20. du livre de Senèque *de brevitate vitæ*.

¶ A l'Hôtel de Rambouillet il n'y avoit que de la galanterie & point d'amour. M. de Voiture donnant un jour la main à Mademoiselle de Rambouillet qui fut depuis Madame de Montausier, voulut s'émanciper à lui baiser le bras. Mais Mademoiselle de Rambouillet lui témoigna si serieusement que sa hardiesse ne lui plaisoit pas, qu'elle lui ôta l'envie de prendre une autre fois la même liberté. Je l'ai sçu d'une Demoiselle de Mademoiselle de Rambouillet, qui avoit été témoin de la chose. M. de Voiture n'aimoit point M. de Montausier.

¶ Mademoiselle de Scudéry a fait dans son *Cyrus* une jolie description de la petite cour de Rambouillet. Il y a mille choses dans les Romans de cette savante fille, qu'on ne peut trop estimer. Elle a pris dans les Anciens tout

ce qu'il y a de bon, & l'a rendu meilleur, comme ce Prince de la Fable qui changeoit tout en or. On peut lire ses ouvrages avec beaucoup de profit, pour peu qu'on ait l'esprit bien fait & qu'on cherche dans la lecture dequoi s'instruire. Ceux qui en blâment la longueur, font voir par ce jugement la petitesse de leur esprit, comme si on devoit mépriser Homere & Virgile, parce que leurs ouvrages contiennent plusieurs Livres chargez de beaucoup d'épisodes & d'incidens qui en reculent necessairement la conclusion. Il faut avoir bien peu de connoissance pour ne pas voir que le *Cyrus* & la *Clélie* sont dans le genre de Poëme Epique. Le Poëme Epique doit embrasser une certaine quantité d'évenemens pour suspendre le cours de la narration, qui ne comprenant qu'une partie de la vie du Heros qu'on a choisi, iroit trop tôt à sa fin sans cela. On n'y trouveroit point sans cet artifice, l'agrément que produit l'espece de spectacle formé à la fin par la réunion de la plûpart des épisodes au sujet principal du Roman. Mademoiselle de Scudéry a si bien manié sa matiere, & a fait venir à propos tant de belles choses, que rien dans ce genre n'est comparable à ce

qu'elle a fait : & à quelques expressions & quelques tours près, mais de peu de consequence, qui ont vieilli ; le reste durera toujours, & plus que les critiques qu'on en a faites.

Ce qu'on a donné depuis dans ce genre d'écrire, est une grande marque du mauvais goût de nôtre tems & du génie médiocre qui le produit : ce ne sont que de petites Nouvelles tout au plus, qui ne font rien concevoir à nôtre idée ni d'utile ni de majestueux. Ce qu'a fait Mademoiselle de Scudéry forme dans notre ame les grands sentimens de vertu que ces sortes de pieces doivent inspirer.

Mademoiselle de Scudéry m'a dit qu'elle avoit encore un Roman achevé ; mais que si elle le faisoit imprimer, personne ne voudroit ni l'acheter ni le lire. Elle a fait quatre-vingt Volumes qu'elle a tirez tous de sa tête, & moi j'ai tiré de côté & d'autre tout ce que j'ai composé. M. de Marolles ne vouloit pas qu'elle eût fait ni le *Cyrus* ni la *Clélie*, parce que ces ouvrages sont imprimez sous le nom de Mr de Scudéry. Mademoiselle de Scudéry, disoit-il, m'a dit qu'elle ne les a point faits, & Mr de Scudéry m'a assuré que c'étoit lui qui les avoit composez. Et moi, lui dis-je,

je vous assure que c'est Mademoiselle de Scudéry qui les a faits ; & je le sçais bien. C'est Mademoiselle de Scudéry qui a inventé l'Amour de tendresse, & la Carte de Tendre.

¶ M. des Vallées savant dans la langue Hebraïque étoit un petit homme, pauvre & qui n'avoit d'autres biens que ce qu'il retiroit de ceux à qui il montroit l'Hebreu. Ce qu'il y avoit de desagréable en lui, c'est qu'il étoit toujours vétu mal proprement & avec des habits tout déchirez. On parla de lui à Mad. la Princesse de Guimené, qui le retint pour lui montrer cette langue. Elle le faisoit donc venir chez elle tous les matins. M. le Prince de Guimené qui ne le connoissoit pas, voiant entrer dans la chambre de sa femme un homme avec un haut-de-chausse tout déchiré, demanda à Mad. de Guimené ce qu'il y venoit faire : Il me montre l'Hebreu, lui dit-elle. Madame, reprit M. de Guimené, il vous montrera bientôt le derriere. Un bon compagnon qui mangeoit tout son bien disoit : S'il me faut un jour montrer le derriere, je veux du moins le montrer gros & gras.

¶ Les premiers Vers que j'aie fait, sont ceux de *la Requête des Dictionnaires.*

Je cherchois des rimes pour l'achever. M. du Puy m'envoia *Claquedent* pour rimer à *Balesdent*. M. de Mommor disoit que pour avoir fait *la Requeste des Dictionnaires*, il falloit me condamner à être de l'Academie, de même que ceux qui abusent des filles sont condamnez à les épouser. Si l'on m'y avoit reçu dans ces derniers tems, ce n'auroit plus été qu'un mariage *in extremis*; & cela ne fait guere d'honneur. ☞ Voiez l'Anti-Baillet pag. 295. jusqu'à 300. inclusivement.

¶ Un homme prenoit grand soin de sa barbe. Elle lui coûtoit trois écus par mois. Le Cardinal Campége dit : A la fin la barbe coûtera plus que la tête ne vaut ☞ Ce qu'on dit ici de la barbe, se peut appliquer à la perruque. Quand on commença en France à tenir son chapeau sous son bras sans oser le mettre sur sa tête, même au fort de l'hyver, de peur de marquer sa perruque, on traita de fous ceux qui de gayeté de cœur s'exposoient ainsi à des caterres, & l'on disoit que leur tête leur étoit moins chere que leur perruque. Ce fut alors le sujet de ces Hendécasyllabes.

AD PONTICUM.
De Corœbo.

Nuper forte gradu puer citato
Corœbus, puer & Senator idem,
Ibat, Pontice, strata per viarum,
Et quanquam aspera bruma tunc rigebat,
Quanquam trux borea furebat aura,
Olli, pileolo gravata nullo,
Sola cæsaries caput tegebat.
Omnes respicere, obstupere quidam,
Multi quin etiam notare longis
A tergo auriculis, ciconiisque
Ineptam pueri protervitatem,
Qui tussimque, malamque pituitam
Ultro quærere pergeret, minusque
Caput lædere, quàm comam, timeret.
At vos ter potius, quaterque ineptos,
Quicumque immeritis jocis procaces
Corœbum petitis: Sapit Corœbus,
Vobis ingeniosior Corœbus,
Rerum æquissimus unus æstimator,
Caram perdere qui comam magis, quàm
Nullius pretii caput, veretur.

¶ M. le Comte d'Olonne disoit qu'un des contes du Cardinal Mazarin étoit, qu'une famille à Rome, dont il y avoit eu un Saint nouvellement béatifié, aiant donné quelque mécontentement à Ur-

bain VIII. *Questa gente*, dit le Pape, *e molto ingrata, io ho beatificato uno de loro parenti che non lo meritava.*

¶ Horace fait mention du Poëte Chérile * de qui l'on n'a que ce vers Grec,

Πέτραν κοιλαίνει ῥανὶς ὕδατος ἐνδελεχείῃ.

Gutta cavat lapidem non vi, sed sæpe cadendo.

ce que Monsieur Quinault a exprimé ainsi dans son Opera d'Atys:

L'onde se fait une route
En s'efforçant d'en chercher:
L'eau qui tombe goute à goute
Perce le plus dur rocher.

¶ La vision Italienne que voici m'a

* Il y a eu constamment deux Chériles, l'un bon, l'autre mauvais Poëte, & l'on ne peut pas dire que de plusieurs vers qui nous en restent, il n'y ait que celui-ci qui appartienne au Chérile dont Horace fait mention. M. Ménage lui-même dans ses Observations sur Diogéne Laërce, pag. 14. de la 2. édition, croit avec assez de vraisemblance qu'il y a eu quatre Chériles. Celui qu'on a fait passer pour mauvais Poëte, n'a pas laissé d'avoir ses partisans. Euphorion en étoit un des plus declarez. Saumaise le prouve sur l'Histoire Auguste page 44. de l'édition *in fol.* par cette Epigramme Grecque anecdote très-obscure, & tres-obscéne de Cratès le Grammairien.

Χοίριλος Ἀντιμάχου πολὺ λείπεται, ἀλλ' ἐπὶ πᾶσι
Χοίριλον Εὐφορίων εἶχε διὰ στόματος.
Καὶ κατάγλωττ' ἐποίει τὰ ποιήματα, καὶ τὰ φίλητρα
Ἀτρεκέως ᾔδει, καὶ γὰρ Ὁμηρικὸς ἦν.

Sous couleur de se moquer d'Euphorion sur ce qu'il trouvoit Chérile meilleur Poëte qu'Antimaque, il l'accuse de l'infamie dont Aristophane en plus d'un endroit accuse certain Ariphrade. Dire qu'Euphorion avoit toujours Chérile en bouche, marque, ce me semble, qu'il le citoit ou louoit incessamment;

toujours plu. Trivelin s'endormit un jour aiant la bride de son cheval passé dans son bras. Pendant cela, un autre vint débrider le cheval & l'emmena. Trivelin s'étant éveillé, & ne trouvant plus son cheval, se tâtoit, en disant: *O io son Trivelino, ò nò: se io son Trivelino, ho perso un cavallo: se io non son Trivelino, ho guadagnato una briglia.* ☞ Je me souviens que M. Ménage, à la premiere visite que je lui rendis, me fit ce conte. Je lui dis qu'il étoit dans le Domenichi, comme effective-

mais cette expression Χοίειλον ἄχε διὰ ςόματος cache un sens impur, à cause de χοίειλος diminutif de χοῖρος pris quelquefois pour αἰδοῖον γυναικεῖον. Le κατάγλωττ' ἐποίει τὰ ποιήματα fait aussi d'un côté allusion aux Poësies d'Euphorion qui avoient besoin de gloses pour être entendues, & d'un autre au vice honteux auquel il étoit sujet. Ces derniers mots καὶ τὰ φίλητρα

Ἀτρεκέως ᾔδει, καὶ γὰρ Ὁμηρικὸς ἦν

ne présentent pas un sens moins équivoque; ἀτρέκεως pouvant également signifier ou *vraiment*, comme au figuré, il le signifie toujours dans Homére, ou *avec intrepidité*, au propre comme venant d'α & de τρέω. Dans le premier sens, Euphorion amateur de la diction Homérique sera pris ici pour un homme qui *savoit au vrai* ἀτρεκέως ᾔδει, ce que c'est que τὰ φίλητρα les baisers. Dans le second sens on dira que son intrepidité consistoit en ce qu'il étoit, non pas ὁμηρικὸς, mais ὁ μηρικὸς, *quia nempe inter* τοὺς μηροὺς *ubi situs est* χοῖρος *sive* χοίειλος, *libenter demisso capite versabatur*. La pudeur ne me permet pas de m'expliquer plus clairement.

ment il y eſt l. 4. M. Ménage n'a pourtant pas laiſſé de continuer à le débiter pour original.

¶ M. Pelliſſon aimoit autrefois les belles Lettres, & ſe plaiſoit à faire du bien à ceux qui les poſſedoient. Il le pouvoit, étant premier Commis des Finances. Outre qu'il trouva le moien de faire exempter de tailles M. le Févre de Saumur, il lui fit auſſi une penſion de cent écus; mais parce qu'il ne vouloit pas que M. le Févre ſçût de quelle part elle lui venoit, il m'envoioit tous les ans les cent écus, que je faiſois tenir à M. le Févre, en lui mandant que ce n'étoit pas moi qui lui faiſois cette liberalité, mais une perſonne qui ne vouloit pas être connue. Cela dura quatre ans juſqu'à l'empriſonnement de M. Pelliſſon. Comme je vis que M. Pelliſſon n'étoit plus en état de continuer la penſion, je ne crus pas devoir cacher davantage à M. le Févre celui qui avoit été ſon bienfaiteur. Je lui mandai que c'étoit M. Pelliſſon, & que dans l'état où il étoit il ne devoit plus attendre les cent écus qu'il touchoit de ſa part par mon moien. Nonobſtant la diſgrace de M Pelliſſon, M. le Févre ne laiſſa pas de lui dédier ſon Lucrece. Quelques uns, entre autres

M. Chapelain, y trouverent a redire. M. le Févre néanmoins lorsque M. Pellisson fut sorti de prison, lui dédia encore un autre ouvrage.

M. le Févre étoit un bon Gaulois de l'ancienne roche, qui faisoit autant gloire de sa pauvreté que de sa profession. Quelque réputation qu'il eût, cela ne sauva point sa Bibliotheque du naufrage où les besoins de sa famille l'abymerent. Il ne trouva pas sans doute un acheteur aussi généreux que le fut M. Boileau envers M. Patru, à qui il paia ce que valoit sa Bibliotheque, & la lui laissa jusqu'à sa mort.

Il faut vivre, & la gloire a bien peu de vertu
Pour soûtenir longtems une tête affamée;
Quand l'estomac est vuide & le corps abbatu,
Qu'est-ce que les honneurs, qu'une vaine fumée?

Dans le *Prima Scaligerana* que M. le Févre nous a donné, & qui est un vrai tresor, il pleure la vente de ses livres, *ut alphita pararet.* M. le Févre étoit un homme qui n'entendoit point raillerie sur ses opinions, & il eut une aigre dispute avec M. Gallois en 1666. Je ne sais pourquoi il m'a cité dans sa seconde

Journaline. Quoique le veritable honneur des grands hommes ſoit attaché à leurs perſonnes, & ne vienne que d'eux, je ſoûtiens néanmoins que M. le Févre n'aura pas moins de gloire d'avoir été le pere & le maître de Madame Dacier, que l'auteur des ouvrages qu'il nous a laiſſez; & c'eſt dans ce ſens que les enfans ſont la couronne des peres ſelon l'Ecriture. Madame Dacier n'eſt pas de mon ſentiment ſur l'*Heautontimorumenos*. Je n'ai pu l'en convaincre encore. Je lui ai dédié les *Reflexions* que je fis imprimer autrefois *contre M. l'Abbé d'Aubignac*. Je les ai beaucoup augmentées depuis; & on les a réimprimées en Hollande. ☞ On avoit oublié d'ajouter que M. Ménage avoit auſſi dédié ſon Hiſtoire des femmes Philoſophes à cette illuſtre & ſavante Dame.

¶ Les Eſpagnols * ne ſavent point les Peres de l'Egliſe ni la Poſitive : ils ne ſavent que la Scholaſtique. Un François qui étoit à Madrid aiant beſoin d'argent, voulut ſe défaire d'un *Saint Auguſtin* qu'il avoit. Il ne put jamais trouver perſonne pour l'acheter, & fut contraint de le vendre à un mercier à

* M. Bertaud dans ſon Voiage, dit qu'en Eſpagne on ne connoît point le Docteur *Huarte*, ni ſon Livre de *l'Examen des Eſprits*.

fort bas prix, qui en fit des fusées, tirées au milieu de Madrid la veille de la S. Jean.

¶ Loret qui faisoit *la Gazette burlesque* avoit une pension de deux cens francs que Mademoiselle lui donnoit. C'étoit peu de chose ; mais il en avoit une autre de deux cens écus que M. Fouquet lui faisoit. Lorsque M. Fouquet fut arrêté, il en parla avantageusement dans sa *Gazette*, & dit que sans se mêler de ce qui regardoit l'Etat, il ne pouvoit s'empêcher de reconnoître l'obligation qu'il lui avoit. M. Colbert sçut qu'il avoit cette pension, & la lui ôta. On ne manqua pas de le faire savoir à M. Fouquet qui étoit à la Bastille. Quoique M. Fouquet fût privé de toutes choses, & qu'il eût d'ailleurs de grandes dépenses à soûtenir, néanmoins aiant été informé de la chose, il fit prier Mademoiselle de Scudéry d'envoier secretement à Loret quinze cens francs. Pour executer ce qu'il souhaitoit, Mademoiselle de Scudéry choisit une personne de confiance, à qui elle donna les quinze cens francs. Cette personne alla trouver Loret, & fit si bien après s'être entretenu avec lui un tems considerable, qu'elle sortit de chez lui après y avoir laissé cette somme dans une bourse, sans qu'il

s'en apperçût. Loret ne manqua pas de publier cette Histoire dans la premiere Gazette qu'il fit paroître ; & de remercier son bienfaiteur, quel qu'il pût être, quoiqu'il fût inconnu.

¶ M. le Comte de...... racontoit dernierement, qu'un certain Cornelio Musso Cordelier, puis Evêque de Bitonte, allant faire sa cour pour être Cardinal, le Pape Paul III. lui dit un jour, qu'on l'avoit averti qu'il étoit bâtard. Il répondit sur le champ : *V. S. a fatti Cardinali tanti asini, che ben potrebbe far Cardinale anche un mulo.*

¶ Le Marquis del Carpio, Grand d'Espagne, Viceroi de Naples & d'un fort grand mérite, entrant dans une Eglise à Madrid, donna de l'eau benite à une Dame qui lui fit voir une main fort maigre & fort laide avec un beau diamant au doigt : Il dit assez haut pour être entendu de la Dame : *Quisiera mas la sortija que la mano* : J'aimerois mieux la bague que la main. La Dame le prenant aussitôt par le Collier de l'Ordre qu'il portoit, lui répondit : *E yo el cabestro que que el asno* : Et moi j'aimerois mieux le licou que la bête.

¶ M. P... m'a dit, que M. G..... prêchant la Passion à S.... les Religieux

chanterent *O Crux ave* ſelon la coûtume à la premiere pauſe, pendant quoi il étoit à genoux; comme il ſe relevoit, deux veaux qui paſſoient dans la rue ſe mirent à beugler d'un ton ſi ſemblable au chant qui venoit de finir, que le Prédicateur croiant que c'étoit les Religieux qui commençoient la Strophe ſuivante, *Te ſumma*, ſe rejetta auſſitôt à genoux.

¶ Pour dire, *Je n'ai pas tant de mérite que vous*: une Dame Françoiſe qui ſavoit un peu l'Italien dit, parlant à une Dame Italienne; *Non ſono tanto meretrice come veſtra Signoria,*

¶ Dans une Egliſe de campagne on apporta un enfant à baptiſer. Le Curé qui venoit de boire un peu plus qu'à l'ordinaire avec quelques-uns de ſes amis, ne pouvant trouver l'endroit du Baptême dans ſon Rituel, diſoit tout en feuilletant: Cet enfant là eſt bien difficile à baptiſer.

¶ Monſieur d'Etampes envoié à Mantoue, s'entretenant avec Madame la Ducheſſe de Mantoue touchant les Dames de France, lui diſoit qu'elles alloient le viſage découvert. Madame la Ducheſſe lui aiant dit qu'il falloit qu'elles fuſſent donc bien hâlées, Non, Ma-

dame, répondit-il, *portano il maschio.* Il vouloit dire, Elles portent un masque. La Duchesse ne manqua pas de rire de l'equivoque.

¶ M. le Doyen de Sens disoit que la plûpart des tombes des Ecclesiastiques, sont des monumens éternels de leur réprobation. Par exemple à Sens, un nommé Martre qui y est nommé *Archidiacre de Tierache à Laon, Curé de S. André des Arcs à Paris, Chanoine de Sens & Bayeux, &c.*

¶ Les pauvres ouvrages que ceux de Cyrano de Bergerac ! Il avoit étudié au College de Beauvais du tems du Principal Granger *. On dit qu'il étoit encore en Rhétorique, quand il fit son *Pedant joué* sur ce Principal. Il y a quelque peu d'endroits passables en cette Piéce, mais tout le reste est bien plat. Je crois que quand il fit son *Voyage de la Lune*, il en avoit déja le premier quartier dans la tête. Il est mort fou. La premiere marque qu'il donna au public de sa folie, fut d'aller à la Messe à la Mercy à midi en haut-de chausses & bonnet de nuit, sans pourpoint. Il n'avoit pas le sou

* C'est celui dont Gui Patin a dit, lettre 34. du tom. 4. qu'après avoir été Principal de Beauvais, il épousa en 1637. pour la décharge de sa conscience, sa servante, en aiant déja eu des enfans.

quand il tomba dans une grande maladie ; & sans M. de Sainte-Marthe qui eut la charité de lui faire fournir toutes ses nécessitez, il auroit été obligé d'aller à l'Hôtel-Dieu. Il est mort à l'Hôtel d'Arpajon, où le Duc de ce nom lui avoit donné retraite. ☞ La plûpart des faits contenus dans cet article sont faux. Bergerac abandonné dans sa maladie par le Duc d'Arpajon, n'y reçut du secours que par le Grand Prevôt de Bresse nommé Regnault des Bois-clairs qui le garda quatorze mois chez lui, d'où s'étant fait porter à la campagne, il y mourut cinq jours après, l'an 1655. à l'âge de 35. ans, en la maison de son cousin de Cyrano. Il faut voir la Préface du Sr le Bret imprimée au devant de l'Etat & Empire de la Lune. Les particularitez de la vie & de la mort de Cyrano de Bergerac y sont rapportées plus exactement qu'ici. Son caractere est agréablement peint par Guéret dans sa Guerre des Auteurs. Balzac y est introduit qui lui reproche ses pointes, ses ordures, les impiétez dont son Agrippine est pleine. Séjan y traite de chimére l'immortalité de l'ame. Si Terentius lui dit,

Respecte, & crains des Dieux l'effroiable tonnerre,

Ce scélerat lui répond,

Il ne tombe jamais en hyver sur la terre:
J'ai neuf mois pour le moins à me moquer des Dieux,
Ensuite je ferai ma paix avec les Cieux.

Pensée néanmoins que nos Poëtes ont depuis trouvé moien de rectifier, & d'emploier avec succès à la louange du Roi. Ainsi à l'occasion de la conquête de la Franche-Comté au mois de Février 1668, Jacques Moisant de Brieux Poëte Latin a dit, quoique d'une maniere un peu embarrassée:

Sequanicas hyeme in media Rex fulminat arces.
Audiri latè fragor, & cerni undique flamma.
Scilicet hybernos per menses fulmina cessant!
Has leges, Natura, tuas, cui frigida bello
Dextera, torpentum servet gens cætera Regum.

Mais un Poëte François* plus habile de beaucoup, sçut en 1672. mettre bien autrement cette même pensée en œuvre dans ce bel endroit de sa grande Ode pour le Roi.

Du grand Monarque des Cieux
Le tonnerre furieux
Dans la froide saison semble épargner la terre.
Ses feux dans les frimats n'embrasent point les airs.

* M. l'Abbé Genest.

Mais

Mais LOUIS en tout tems fait ouir son
tonnerre,
Et fait lancer la foudre au plus fort des
hyvers.

Cyrano de Bergerac en qualité d'esprit fort se donnoit de grandes libertez de sentimens & de paroles. Cela le mettoit en mauvaise réputation, ensorte que des badeaux, un jour qu'on jouoit l'Agrippine, avertis qu'il y avoit des endroits dangereux, après les avoir tous ouis sans émotion; enfin lorsque Sejan résolu à faire périr Tibére, qu'il regardoit déja comme sa victime, vint à dire à la fin de la 4e Scéne du 4e Acte,

Frapons, voila l'hostie,

ne manquerent pas de s'écrier : Ah le méchant, ah l'athée! comme il parle du saint Sacrement! Quoiqu'au reste généralement on méprise fort ses ouvrages, sur tout ses lettres, leur style cependant a dans son extravagance je ne sais quoi d'original qui divertit. La Comedie du Pédant joué a des endroits merveilleux. Moliére grand & habile picoreur s'en est approprié quelques-uns. L'avanture de la galére Turque dans les Fourberies de Scapin, & le récit que Zerbinette y fait à

Géronte, en sont empruntez. Les Pierrots, les Lucas qu'il a mis ailleurs sur le théatre, sont autant de copies du Mathieu Gareau. Les Etats & Empires de la Lune & du Soleil ont aussi de l'invention & du génie. C'est ce que Despréaux, fin connoisseur, a bien senti lorsque dans son Art Poétique, chant 4. il a dit

J'aime mieux Bergerac & sa burlesque audace,
Que ces vers où Motin se morfond, & nous glace.

Sur quoi je remarquerai en passant que Motin, comme bien des gens l'ont cru, & le croient encore, ne désigne pas ici Cotin, mais est le veritable Motin ami de Régnier, ce que je tiens de M. Despréaux lui-même, qui m'a témoigné avoir voulu se vanger par là de l'ennui que la lecture de quelques vers de ce froid Poëte, inserez dans des recueils, lui avoit causé.

¶ Un Italien portoit quelque chose sous son manteau, un François lui dit ; Qu'avez-vous-là? Un poignard, dit l'Italien. Le François trouvant que c'étoit une bouteille, but tout le vin, & en lui rendant la bouteille : Tenez, lui

dit-il, je vous fais grace du foureau*.

¶ La femme de M. Saumaise étoit fille de Josias Mercier. C'étoit une autre Xantippe. Elle avoit l'humeur si fiere & si hautaine, qu'elle causoit un chagrin extrême à M. Saumaise. On ne pouvoit le voir ni lui parler, & elle gardoit la maison exprès, afin de congédier tous ceux qui venoient le demander. C'étoit M. de la Milletiere qui avoit fait ce mariage, de quoi M. Saumaise lui voulut du mal, quoique d'ailleurs ils fussent bons amis. M. Saumaise étoit le plus honnête & le plus sociable de tous les hommes, & il étoit bien à plaindre d'avoir une femme si bizarre. ☞ Ce fut Didier Hérauld qui dressa le contrat de mariage de Claude Saumaise, & d'Anne Mercier. Et comme dans la suite Saumaise & Hérault s'étant brouillez sur des matieres d'érudition, écrivirent aigrement l'un contre l'autre; la Milletiére disoit que naturellement Saumaise ne devoit pas vouloir beaucoup de bien à Hérauld qui l'avoit si mal marié. Feu M. Philibert de la Mare, Conseiller au Parlement de Dijon, rapporte ainsi ce fait l. 2. de la Vie non encore imprimée de Claude Saumaise. *Salmasium in-*

* Ce conte est traduit mot à mot de l'Italien.

ter & Merceram conventum est. Desiderio Heraldo Jurisconsulto Parisiensi, Salmasii tunc amico, dein, odii reciprocatione, hoste infensissimo connubiales tabulas componente, quod aliquando respiciens Theophilus Brachetus Milleterius, bellè & festivè, ut omnia, dicere solebat, jure meritoque infestum esse Heraldo Salmasium, à quo conjugii nodis fuisset devinctus. M. Philippe de la Mare fils de celui que je viens de citer, aiant reçu de M. Huet Evêque d'Avranches une lettre datée de Paris le 29. Avril 1697. où étoit un article curieux touchant Madame Saumaise, me permit d'en faire un extrait, qu'on ne sera pas fâché de voir ici. *Je ne vous dirois rien de l'humeur imperieuse de Madame Saumaise, si cela n'avoit été très-public, & si Milton ne l'avoit écrit. Elle appréhendoit si fort qu'on ne revoltât son mari contre elle, qu'elle ne pouvoit souffrir qu'on eût avec lui aucun entretien particulier; & il m'est arrivé que me trouvant avec lui à des rendez-vous qu'il m'avoit marquez à de certaines heures, & à de certains lieux retirez de son logis, pour causer en liberté & à loisir, sa femme ne manquoit jamais de venir rompre la conversation, en ramenant magistralement son pauvre mari dans la sale du commun, qui n'osoit dire un mot pour s'en défendre, & qui se conten-*

toit de hausser les épaules en me regardant, & de lever les yeux au ciel. Lorsqu'il alla en Suede, elle le travestit d'une maniere très-ridicule. Elle lui fit prendre un bufle avec des chausses d'écarlate, afin qu'il parût, disoit-elle, dans la Cour où il alloit, en homme de qualité, & non pas en homme de lettres, & il eut la foiblesse de le souffrir. La Reine Christine aiant été témoin pendant un an, de la fierté de la femme, & de la patience du mari, dit qu'elle l'admiroit plus pour sa douceur, que pour tout son savoir. Certaine lettre de Nicolas Heinsius écrite de Venise à Isaac Vossius le dernier de Fevrier 1653. & imprimée *in* 8° à Magdebourg l'an 1709. *Fascic.* 1. *novæ librorum variorum collectionis*, contient des particularitez bien plus plaisantes touchant Madame Saumaise, mais où la satire est trop outrée.

¶ M. le ..... & M. de Bassompierre étant un jour ensemble à la Bastille, racontoient leurs prouesses. M. le .... dit entre autres choses, que dans un combat sur mer il avoit tué trois cens hommes sur un vaisseau. Et moi, dit M. de Bassompierre, étant en Suisse, je me glissai par une cheminée pour voir une fort belle voisine que j'aimois. M. le ..... lui soutint que cela ne pouvoit pas être,

parce qu'il n'y a point de cheminée en ce payis-là. Hé ! Monsieur, reprit M. de Bassompierre, je vous ai laissé tuer dans un combat trois cens hommes sur un vaisseau, laissez-moi en Suisse, au moins une fois seulement, descendre par une cheminée pour voir une jolie femme.

¶ M. qui venoit d'entendre prêcher un Pere Missionnaire de Saint Lazare dont il étoit fort content, s'étant trouvé dans une compagnie où étoit M. Feuillet, fit récit des plus beaux endroits qu'il avoit retenu, & conclud en disant : Il faut avouer que ces bons Peres prêchent comme les Apôtres. Cela est vrai, ajouta M. Feuillet, mais c'est comme les Apôtres avant qu'ils eussent reçu le S. Esprit. ☞ Le Prédicateur, dont parle le P. Rapin dans sa 25e réfléxion sur l'Eloquence de la chaire, n'étoit pas persuadé qu'on dût compter beaucoup, dans la prédication, sur les secours du S. Esprit, puisqu'aiant été obligé un jour de prêcher un peu à la hâte devant le Cardinal de Richelieu, il lui témoigna, pour s'excuser, que n'aiant pas eu le tems de se préparer ; il s'étoit abandonndé au saint Esprit, mais qu'une autre fois il se prépareroit, & feroit mieux.

¶ M. Santeuil disoit à M. Caron Curé de Saint Pierre aux Bœufs, parlant de son Eglise qui étoit fort petite : Monsieur, il vous faudroit un plus grand Vaisseau. Il dit : Je me contenterois de la Barque de saint Pierre.

¶ Nous étions mal avec M. Chapelain, M. Pellisson & moi. M. Pellisson après sa conversion, voulant se réconcilier avec lui, vint me prendre pour l'accompagner, me disant qu'il falloit aussi que je me réconciliasse. Nous allâmes chez lui, & nous nous réconciliâmes. Je vis encore à la cheminée de M. Chapelain les mêmes tisons que j'y avois vû il y avoit douze ans.

¶ Comme on disoit devant Madame Cornuel, que M. l'Abbé de Polignac apportoit les Bulles, que l'on attendoit de Rome pour les Evêques, elle dit : Ce ne sont que des Préambules. Cela se trouva vrai; car ce n'étoit encore que de simples préliminaires d'accommodement du Pape avec le Roi.

¶ On mit ce vers pour Epitaphe à un Medecin :

Hac sub humo, per quem tot jacuere, jacet.

Cy git, par qui gisent les autres.

On me demande qui est un *Petrus*

Hœdus Sacerdos Portusnaënsis, Auteur d'un livre *de amoris generibus*, imprimé à Tré-vis en 97. feuillets *in* 4°. chez Gérard de Flandre 1498. Voici ce que j'en ai pu découvrir. Petrus Hœdus, dont le nom Italien étoit peutêtre *Pietro Capretto*, nâquit à Pordenone, en Latin *Portus Naonis*, d'où il s'est appellé *Portusnaënsis*. Pordenone est ce bourg du Frioul qui a donné le nom à un fameux Peintre dont on peut voir la vie, & l'éloge dans le Vasari, & dans Félibien. Ce Petrus Hœdus étoit Prêtre, & avancé en âge lorsqu'il composa son livre. Le titre en est double. Celui qui est à la tête, est *de amoris generibus*; l'autre qui est au revers & dans la suite, est *Anterotícorum libri tres*. Ce sont effectivement trois Dialogues contre la fole passion de l'amour, dans le dernier desquels l'Auteur, selon les principes de la Doctrine Chretienne, tâche d'inspirer à ses lecteurs l'amour de Dieu, & du prochain. Par où l'on peut reconnoître l'énorme erreur d'Agrippa, qui sans avoir lu le livre, a cru, sur le simple titre *de amoris generibus*, que l'art d'aimer y étoit enseigné à fond, & là-dessus dans sa Déclamation *de vanitate scientiarum & artium*, au chap. *de Lenonia*, n'a fait nulle difficulté de ranger cet Ecrit

vain avec Bocace, & quelques autres, *inter lenones*. Petrus Hœdus écrivoit sur la fin du quinziéme siécle, & n'écrivoit pas poliment. Deux Poëtes, ses contemporains & ses amis, sont avec lui les trois personnages de chacun de ses Dialogues. Tous deux n'entendoient pas mieux les vers, que lui la prose. L'un, est ce Quintius Æmilianus Cimbriacus, dont on voit des Hendécasyllabes au-devant de l'ouvrage, & des Elégiaques à la fin. Marc-Antoine Sabellic, dont il étoit grand admirateur, l'a de son côté loué de toute sa force en plus d'un endroit de ses Epitres, & ailleurs. Ses œuvres étoient rares, même du tems de Lilius Gyraldus, qui n'en parle, ce semble, que par oui-dire. L'autre nommé *Antonius Philermus* est, si je ne me trompe, cet *Antonio Philetemo*, ou *Filetemo Fregoso*, dont nous avons diverses Poësies Italiennes, entre autres un Poëme intitulé *Cerva bianca* peu estimé. Je ne pense pas qu'il y ait eu d'autre édition des Antérotiques de Petrus Hœdus, que celle de Trévis. Gesner & son abréviateur Simler l'ont rapportée dans leurs Catalogues, mais ils n'ont point connu le livre *Petri Hœdi de miseria humana*, imprimé *in* 4° à Venise 1558. dont on trouve le titre

pag. 379. du tome 2. de la Bibliothéque de Thou.

¶ Jule Scaliger dans sa *Poëtique*, dit que les Italiens sont étrangers dans leur Langue naturelle, qui est la Latine. *Mirum est ut Itali sint in sua Linguâ peregrini.* A ce propos M. (Adrien) de Valois m'a dit qu'un jour, M. (Henry) son frere s'étant trouvé chez M. le Président de Mesmes le Savant, avec M. le Cardinal.... pours lors Nonce du Pape, M. de Mesmes aiant eu quelque affaire, sortit pour un moment, & pria M. de Valois d'entretenir M. le Nonce. La conversation qui étoit Latine tomba insensiblement sur la beauté de l'Hôtel de Mesmes que M. le Nonce admiroit. M. de Valois prit de là occasion de lui parler en beau Latin de la magnificence de quantité d'Hôtels de cette Ville. Le Nonce en fut charmé : & voulant dire à M. de Valois qu'ils n'avoient pas chez eux un grand nombre de Palais qui fussent entierement réguliers, il disoit : *In Italià nos habemus pulcros cubiculos, pulcros cabinetos.....*

¶ Je fis un voiage de Paris à Angers. Mon pere qui vivoit encore en ce tems-là & qui m'aimoit beaucoup, m'obligea par force, après plusieurs résistances de

ma part, de prendre la démiſſion de ſa Charge d'Avocat du Roi, qu'il me donna. Je la reçus ; mais je la lui renvoiai dès que je fus de retour à Paris. Cela le mit dans une grande colere, comme je l'appris de M. l'Evêque d'Angers, qui vint à Paris quelque tems après: Mon pere a raiſon d'être en colere contre moi, lui dis-je, je lui ai rendu un méchant office. Cela étoit bon en ce tems-là : c'étoit le tems des pointes.

¶ M. le Comte de Grammont parloit au Roi de quelque choſe qui s'étoit paſſée du tems de la guerre de Paris. Le Roi demanda : Quand cela arriva-t-il? M. de Grammont lui répondit : Sire, c'eſt du tems que nous ſervions Votre Majeſté contre le Cardinal Mazarin.

☞ Un homme qui avoit des ennemis dangereux, & capables de tout entreprendre, conſulta l'Oracle pour ſavoir s'il abandonneroit le payis. Il eut pour réponſe : *Domine ſtes ſecurus* ; ſur quoi il crut pouvoir demeurer ſans danger en ſa maiſon ; à quelques jours de là cependant ſes ennemis y mirent le feu, & tout ce qu'il put faire fut de ſe ſauver. Alors ſongeant à l'Oracle qui lui avoit été rendu, il reconnut, mais trop tard, que ce n'étoit pas *Domine*, mais

Domi ne ſtes ſecurus, qu'il faloit entendre.

¶ On ſe plaît fort à donner des ſobriquets dans notre ville d'Angers. Nous avons un *M. Tracas*, ainſi nommé, parce qu'il n'eſt jamais en repos, qu'il va & vient, & ſe mêle de quantité d'affaires : Un *M. de la Périere*, parce qu'il a eu des procès pour des carrieres, que nous appellons *Périeres* : Un *M. Triopavé*, parce qu'il choiſit les pavez en marchant dans les rues, afin de ne ſe point croter. Nous avons auſſi un quartier que l'on appelle *le Damier*, où demeurent les Dames damées, c'eſt-à-dire les Dames de qualité.

A Dijon on dit, *Le quartier de Madame une telle*, pour dire, l'Aſſemblée que cette Dame tient chez elle ; & chaque endroit de cette Ville a toujours quelque Dame qui y domine.

¶ M. Gaudin eſt très-long à dire la Meſſe, & ſur tout à s'apprêter. La premiére fois qu'il dit une Meſſe baſſe à Châtres où il étoit nouveau Curé ; un Maſſon voiant qu'il étoit longtems à arranger ſon Calice & ſon Miſſel avant que de commencer, dit à un de ſes compagnons : Oh, oh ! notre Curé eſt longtems à échafauder.

¶ Alexandre VIII. qui fut élu Pape

à ſoixante & dix-neuf ans, & qui en trois ſemaines avoit élevé tous ces neveux, demanda à quelqu'un de ſes familiers ce qu'on diſoit de lui. Il lui répondit qu'on diſoit qu'il ne perdoit point de tems ſur l'avancement de ſa famille. Il dit, *Oh ! oh ! ſono vinti-tre hore e mezza* : Il eſt vingt-trois heures & demie.

Ce même Pape s'excuſant à un homme qui ſe plaignoit de lui de ce qu'il ne lui avoit pas tenu la parole qu'il lui avoit donnée, diſoit : *Vi hò dato parole ma non parola.*

¶ M. Toinard diſoit autrefois, que quand tous les Poëtes ſeroient noyez, & toutes les poëſies brûlées, ce ne ſeroit pas grand dommage. M de Segrais en étoit dans une grande colere contre lui. J'en parlois un jour à M. Petit, il ne pouvoit croire que ce fût un homme de lettres qui eût un goût ſi extraordinaire. Il ſoutenoit que c'étoit la meilleure marque que l'on eût de l'eſprit d'un homme. C'eſt de la poëſie, diſoit-il, que nos ancêtres ont tiré leurs premieres connoiſſances. Il ſemble en effet que ce ſoit le premier langage des ſciences, & l'on remarque preſque chez tous les peuples, que leurs premiers écrits ſont

en vers. Les Philosophes mêmes jusqu'à Socrate n'ont pas écrit autrement ; & ce n'est que depuis lui qu'ils ont commencé à écrire en prose. Ils ont même conservé longtems l'usage de la poësie pour beaucoup de matieres qu'ils traitoient, comme Aristote, Platon & leurs descendans.

Le sentiment de M. Toinard étoit outré. Aussi crois-je, s'il a dit cela des Poëtes, que ce n'a pas été serieusement. Savill, au rapport du Chancelier Bacon, en parloit au moins avec plus de modération quand il disoit que c'étoient les meilleurs de tous les Auteurs après ceux qui ont écrit en prose.

¶ Nous prononçons à Angers les lettres *M* & *N*, *ame* & *ane*. Un de nos Angevins étant obligé de lire une formule qui commençoit par *Ego N*, &c. & dont la lettre *N* étoit en rouge, lut : *Ego âne rouge.*

¶ M. Berruyer aiant trouvé dans l'Anagramme de M. de Bourges, à deux L L près, qu'il seroit Cardinal, mit au bas : *Reste deux L L pour le Courrier, afin qu'il aille plus vîte.*

¶ M. le Comte de Tot est venu trois fois en France en qualité d'Ambassadeur de la part de la Reine de Suede. Je lui avois fait voir aux deux premiers voiages

tout ce qu'il y avoit de plus illustre & de plus considérable à la Cour, particulierement les Dames, hors Madame de Mombazon. Il y avoit quelques années que je ne l'avois vûe à cause de quelques affaires que j'avois faites sans sa participation, & pour lesquelles je croiois qu'elle étoit en colere contre moi. A ce troisiéme voiage de M. le Gomte de Tot elle eut besoin de moi, & elle m'envoia querir. Etant allé chez elle, je la trouvai au lit. Je lui demandai ce qu'elle souhaitoit de mon service. J'ai une affaire, me dit-elle, dont je voudrois bien que M. Servien voulût être l'arbitre: croiez-vous qu'il voulût l'accepter? Je vous assure qu'il l'acceptera, Madame, lui dis-je; & je l'amenerai à vos pieds. Je fis ce qu'elle souhaitoit; mais je cherchai des longueurs afin d'avoir plus d'occasion de la voir chez elle. Il y avoit ordre qu'on me laissât entrer lorsqu'elle ne voioit personne, de sorte que m'étant présenté à son appartement un jour qu'elle étoit assez mal en ordre; Laissez-le, laissez-le entrer, dit-elle à ses Domoiselles; il ne voit goute. Pour retourner au Comte de Tot, ne voulant pas perdre l'occasion de lui faire voir Mad. de Mombazon pendant que j'étois si bien

avec elle ; j'allai trouver pour lui dire que M. le Comte de Tot aiant vû tout ce qu'il y avoit de plus beau à Paris, il croioit n'avoir rien vû s'il n'avoit l'honneur de voir la plus belle personne du monde ; & que je lui demandois la permission de l'amener chez elle. Demain, me dit-elle, j'aurai affaire : qu'il vienne après demain, & qu'il se tienne ferme ; je serai sous les armes. Je menai M. le Comte de Tot le jour qu'elle m'avoit dit : & avant que d'entrer dans son appartement, je m'adressai à Mad. sa sœur qui me parut fort triste ; je lui dis la permission que Madame de Mombazon m'avoit donnée pour M. le Comte de Tot. Helas, Monsieur, me dit-elle, ma sœur n'est pas en état de tenir sa parole ; elle est malade à mourir. En effet elle mourut deux jours après, & M. le Comte de Tot ne la vit pas.

¶ M. le Maréchal de Grammont disoit : J'ai bien entendu accorder un luth ; mais je n'en ai jamais entendu jouer.

¶ M. Servien vouloit avoir une Bibliotheque avant que de mourir. Un jour qu'il me fit appeller ; Que diroit-on de moi, me dit-il, si l'on ne trouvoit point de Bibliotheque à mettre dans mon inventaire ? Je vous prie de m'en

chercher une, & de l'acheter pour moi. M. Rigault étoit mort en ce tems-là, & la sienne n'étoit pas encore vendue. J'en fis marché avec la veuve pour six mille francs. Mais après être convenu de ce prix, comme elle sut que c'étoit pour M. Servien, elle ne voulut pas tenir le marché, & prétendit en avoir davantage. M. Servien n'en voulut pas donner plus que j'en avois offert, & mourut sans laisser de Bibliotheque.

¶ M. de M.... se fit enterrer découvert en habit de Capucin. Une femme dont il avoit fait tuer le mari, le voiant ainsi, se mit à crier au milieu du convoi : Tu as beau te déguiser, nôtre Seigneur te connoîtra bien.

¶ L'ancien Evêque d'Angers en parlant de M. Arnauld * dans le tems qu'il étoit son Coadjuteur, disoit *Expectabunt* ** *onagri in siti sua.* Cela est plus vrai qu'on ne pense, ajoûtoit-il, en ce que mon Coadjuteur est d'Auvergne.

¶ M. D..... qui vient de sortir veut faire son testament, & m'est venu consulter sur la Préface qu'il y doit mettre. Je lui ai dit celle que M. de Launoy a faite au sien. Après les paroles ordinai-

* Il s'appelloit pour lors l'Abbé de S. Nicolas.
** Les Arnaulds sont originaires d'Auvergne.

res : *Au nom du Pere , &c.* Il y a : *J'aurai bientôt fait , car je n'ai pas beaucoup de biens.*

¶ C'eſt une choſe fort étonnante , que M. de Launoy qui déterroit ſi bien les dates de l'Antiquité , oublia la date de ſon teſtament. Il mit bien l'année ; mais il ne marqua pas le jour.

¶ M. . . . . dictant ſon teſtament à des Notaires après avoir fait un nombre de legs de conſéquence au-delà de ce qu'il avoit de bien , fit une diſpoſition favorable en faveur de ces mêmes Notaires. Juſques-là ils avoient écrit fort paiſiblement , mais l'interêt qu'ils y avoient leur fit interrompre le Teſtateur , pour lui dire : Monſieur , ſurquoi , s'il vous plaît , prendra-t-on tout ceci ; car delà dépend toute la validité de votre teſtament ? Je le ſais bien , répondit le Teſtateur ; & c'eſt auſſi ce qui m'embaraſſe.

☞ Cela revient au proverbe Italien *Qui ſtà il punto , come diſſe Lippo Topi ,* dont voici l'origine , telle que la rapporte en ſon 46e Sermon de Carême le fameux Cordelier Robert de Licio dont Eraſme dans ſon livre *de ratione concionandi* fait de ſi bons contes. *Secundo , teſtamentum eſt irrationabiliter factum , ratione rei teſtatæ , cùm quis teſtamentum facit de re quam non*

habet, sicut de Lipetopo. Ipse enim cùm in extremo vitæ venißet, testamentum condidit, in quo multa millia ducatorum in pios usus dimittebat. Cùm verò circunstantes interrogarent quis esset executor tantæ pecuniæ distribuendæ, respondit testator: Hic est punctus. Unde tractum est vocabulum illud, aut vulgare proverbium: Quì stà il puncto disse Lipetopo. L'usage est pour Lippo Topi.

¶ Les testamens étoient bien plus favorables chez les Romains, qu'ils ne le sont parmi nous. Tous les jours on en casse dans nos Tribunaux. Les Empereurs avoient des Officiers pour recevoir les legs qu'on leur faisoit. Ils en avoient aussi d'autres pour recueillir la part dont ils étoient instituez heritiers. Cela se voit communément dans les Inscriptions.

¶ Madame de Pontac sœur de M. de Thou qui fut décapité, étant un jour en l'Eglise de Sorbonne, & regardant le lieu où est enterré M. le Cardinal de Richelieu, dit *: *Domine si fuißes hîc, frater meus non fuisset mortuus.*

¶ Madame de Coaquen, de qui la sœur aînée est Duchesse, voiant qu'on marioit encore sa cadette à un Duc, dit: Me voilà donc entre deux selles le cu à terre. Jamais proverbe trivial fut-il em-

* XI. Joan. 21.

employé plus à propos.

¶ M. de Sorbiere m'a raconté, qu'aiant présenté son *Album amicorum* à M. Vossius, afin qu'il y écrivît quelques sentences, M. Vossius le prit, & le feuilletant suivant la coutume qu'il avoit de feuilleter tous ceux qu'on lui présentoit, par la curiosité de voir les differentes sentences des Savans, il rencontra celle-ci de M. Grotius, qui lui plut fort:

Γράμματα μαθεῖν δεῖ, καὶ μαθόντα νοῦν ἔχειν.

Il faut apprendre les belles lettres, mais il faut que celui qui les apprend ait du jugement.

La Devise de M. Petau étoit:

Nova quærant alii; nil nisi prisca Peto.

À rechercher les nouveautez
La plûpart du monde s'applique,
Pour moi touché d'autres beautez,
Je n'ai du gout que pour l'Antique.

Celle de Monsieur Pithou, τοῖς νόμοις πείθου: *Obéissez aux Loix*; l'une & l'autre par allusion à leurs noms. Celle de Monsieur Heinsius (Daniel) est: *Quantum est quod nescimus.* Combien y a-t-il de choses que nous ignorons! La mienne est: *Rien ne me réussit* *. *Nihil agere semper infelici est optimum.* M. Colomiez

* P. Syrus.

dans ses *Mélanges Historiques* en rapporte beaucoup d'autres de grands hommes. Celle que l'on attribue à M. Bignon est d'autant plus heureuse, qu'elle est véritable [a] : *Gloria & divitiæ in domo ejus, & justitia ejus manet in sæculum sæculi.* Les *biens & les richesses sont dans sa maison avec abondance ; & sa justice demeure éternellement.* Celle de M. le Premier President de Lamoignon pour être plus simple, n'en est pas moins belle : Elle est de Josué [b] : *Ego & domus mea serviemus Domino.* Moy *& ma famille nous servirons le Seigneur, & nous n'abandonnerons jamais ses interêts.* Celle-ci de M. l'Abbé.... Chanoine [c], *Vanum est vobis ante lucem surgere*, marque bien son inclination à se lever tard : & pour ne point aller à Matines, il dit qu'il aime mieux mourir de faim que de froid.

☞ On a rapporté ci-devant une Epitaphe de Dom Augustin Nicolas. En voici une autre sur ce qu'en qualité de Poëte il faisoit des vers en quatre langues, & qu'en qualité de Juge il prenoit à toutes mains.

Nicoleos jacet hic, qui linguas, ut loqueretur,
Quattuor ; ut caperet, mille manus habuit.

a cxi. Ps. 3. *b* xxiv. Jos. 15. *c* cxxvi. Ps. 2.

Comme il étoit fort avare, & qu'il mourut peu de tems après l'établissement de la Capitation, les rieurs dirent qu'il s'étoit avisé de mourir pour s'exemter de la paier. Sur quoi un d'entre eux fit ce huitain.

Pour éviter la Capitation
Dom Augustin eut recours à la Parque.
Il crut par là trouver l'exemption.
Mais comme il fut prêt d'entrer en la barque,
Voyant Caron, qui l'arrêtant au bord
Lui demanda le tribut ordinaire:
Helas, dit-il, que le sort m'est contraire!
Par tête on paie encore après la mort.

¶ Feu M. le Duc d'Epernon avoit fait graver son portrait avec la Fortune qui l'enlevoit & le tenoit par les cheveux, & ces paroles Italiennes par allusion à son nom : *E per non ti lasciar mai.* Voici une belle devise en la même langue: Une horloge avec ce mot, pour marquer un amant qui dissimule sa passion: *Choto fuor, commoto dentro.* Et cette autre: Une tourterelle qui a perdu son pair, avec ce mot : *Piango la sua morte e la mia vita.* Je pleure sa mort & ma vie.

¶ Walher Poëte de Londres, fit en

très-beaux vers un excellent panegyrique de Cromwel, tandis qu'il étoit Protecteur. Charles II. aiant été rétabli en 1660. Walher lui fut présenter des vers qu'il avoit faits à sa louange. Le Roi les aiant lûs, lui reprocha qu'il en avoit fait de meilleurs pour Cromvvel. Walher lui dit ; *Sire, nous autres Poëtes nous réussissons mieux en fictions qu'en veritez.* Il est mort en 1687. âgé de près de quatre-vingt-ans.

¶ M. de Gomberville de l'Académie Françoise étoit fils d'un Buvetier de la Chambre des Comptes. Il a écrit dans son Livre *de la Doctrine des mœurs*, que ce qui détourna le Roi Louis XIII. de l'étude, fut qu'on lui donna à lire *l'Histoire de France par Fauchet.* Le mauvais langage de cet Auteur lui donna ce dégoût, quoique d'ailleurs il y ait de bonnes choses.

¶ Comme on disoit que tous les Princes de l'Europe étoient contre nous, Madame Cornuel dit : On devroit conseiller à M. de Bonneuil introducteur des Ambassadeurs, de se défaire de sa Charge.

¶ M. Roujault qui a été Secretaire du Roi, disoit des charbons qui sautent sur les habits *carbonibus desolatoriis* *. Je

* cxix. Ps. 4.

ne me sers point de robe de chambre pour éviter le malheur qui pourroit arriver de ces charbons.

¶ Durant l'assemblée du Clergé qui se tenoit à Saint-Germain en Laie, quelques Abbez dirent à M. de Noyon : Monseigneur, les bureaux finissent de si bonne heure, que nous pourrions souvent faire de longues promenades sur cette belle terrasse, & ensuite quelques petits soupez chez vous. Il leur dit : Dites, de courtes promenades & de longs soupez ; car j'ai encore plus d'argent que de tems à perdre.

¶ Journel qui a été mon Imprimeur, & qui demeuroit auprès de Saint-Severin, ne vouloit pas imprimer ce que j'ai écrit dans mes *Origines de la Langue Françoise* touchant le Badaudisme de Paris, à cause qu'il en étoit. A Dieu ne plaise, disoit-il, que j'imprime rien contre ma patrie. Sa naïveté m'inspira ces quatre vers.

De peur d'offenser sa patrie
Journel mon Imprimeur, digne enfant de Paris,
Ne veut rien imprimer sur la badauderie.
Journel est bien de son payis.

¶ Mon *Sablé* me paroît un livre incom-

comparable, il y a à chaque page vingt-deux éruditions, l'une portant l'autre. Il n'y a rien qu'on n'y trouve. J'en ferai une seconde édition si je vis encore quelques années. Un jour que je louois ce livre, & que M. de C.... louoit aussi un ouvrage qu'il avoit fait dont il paroissoit tout engoué, M. M.... dit: Chacun a son *Sablé*.

M. de la Roulerie, parent de M. de Bautru, avoit tout mangé jusqu'à sa terre qu'il avoit été contraint de vendre. Un Italien étant à table avec lui, dit: Monsieur, vôtre Seigneurie ne mange point. Non, Monsieur, dit-il, elle est mangée.

M. de Furetiere a fait ces vers sur un sujet semblable:

Paul vend sa maison de Saint-Cloud,
A maints créanciers engagée:
Il dit par tout qu'il en est fou;
Je le crois, car il l'a mangée.

¶ M. Sachot Curé de Saint-Gervais chantoit une Messe de *Requiem* pour un homme fort riche: lorsqu'il vit qu'on lui apportoit à l'offrande un cierge chargé d'écus d'or, il dit: Que les cérémonies de l'Eglise sont belles!

¶ J'ai lu dans un petit livre imprimé

à Bordeaux, que saint Michel frapant à la porte du Paradis, saint Pierre dit : Qui est cé ? Saint Michel répondit ; Une Carmelite. Saint Pierre dit : On ne voit ici que des Carmelites ; quand il y en aura une douzaine, on ouvrira.

¶ M. Nicolaï étoit un des plus savans Magistrats de la Robe, lui & M. Petit avoient lu tout Platon, tout Aristote & leurs Interpretes. Il étoit bon critique ; & pardessus cela bel esprit. Il répondoit quelquefois sur le champ aux Harangues qu'on lui venoit faire. Le P. du P. alla un jour lui présenter son livre sur la G... Après qu'il eut vû le titre ; Ah ! dit-il à l'Auteur, je sais ce que c'est ; M. le Duc de .... vous l'a jetté au nez ; pour moi je ne suis pas si prompt, mais aussi je n'ai pas moins d'indignation contre votre dessein ; voila tout l'usage que j'en veux faire, ajoûta-t-il, en le jettant par la fenêtre ; choisissez Monsieur, de meilleurs sujets quand vous voudrez vous mêler d'écrire, & ne vous avisez pas de renouveller des contestations qui sont assoupies ; vous n'en avez pour cela ni la capacité, ni la mission de votre Ordre qui vous en desavoue.

¶ Madelenet étoit de Champagne. Il

aimoit Lignieres à cause qu'il étoit bien fait. Il lui a adressé une Ode, où il fait une description merveilleuse d'un verre bien rincé : *Fac rore assiduo plurima lacrymet Crystallus.*

¶ Comme tout le monde pilloit la chambre d'un Archevêque de Tarantaise mort, un Cordelier qui venoit de prendre le Bréviaire, appercevant un Crucifix de grand prix, le mit dans sa manche, disant ; *Crucifixus etiam pro nobis.*

¶ M. des Barreaux & M. d'Elbene mangeant un jour ensemble, M. des Barreaux présenta un bon morceau à M. d'Elbene, qui s'excusa de le manger, disant qu'il étoit excellent s'il consultoit son goût, mais que son estomac seroit incommodé s'il le mangeoit. M. des Barreaux lui repartit: Etes-vous de ces fats qui s'amusent à digerer ? Cela me fait souvenir de ce qui leur arriva un jour qu'ils étoient encore ensemble, c'étoit en Carême. Ils voulurent manger de la viande, & ne trouverent que du lard & des œufs, dont on leur fit une omelette. Dans le tems qu'ils la mangeoient, il survint un orage & un tonnerre si terrible, qu'il sembloit qu'il allât renverser la maison où ils étoient. Monsieur

des Barreaux sans le troubler prit le plat, & le jetta par la fenêtre, disant : Voila bien du bruit pour une méchante omelette au lard.

¶ Une fille de la maison de Rohan, Huguenotte, fut mariée si jeune, que le Ministre du Moulin la voiant aprocher, dit : Cet enfant demande-t-il Baptême ?

¶ Μονοσιτεῖν, chez les Grecs, signifie *Faire un seul repas par jour* : & Μονοφαγεῖν, *Manger seul*. C'est de Casaubon sur Athénée, l. 2. c. 8.

¶ M. le Prieur des Matras étant malade d'une grosse fiévre avec quelques transports au cerveau, entendit que l'on demandoit des nouvelles de sa santé, il voulut savoir qui c'étoit, & de quelle part. On lui dit que c'étoit de la part de Mademoiselle de Vertus. Quoi, dit-il, une personne si sage, & d'un si grand mérite, la Vertu même songe à moi ! Dites lui, je vous prie, que j'ai la fiévre chaude, que je rêve, que je ne sai ce que je dis. ☞ Cela revient au conte vulgaire de la réparation d'honneur faite à une femme par un homme qui l'avoit appellée p . . . Je vous ai appellée p . . . . il est vrai. Vous êtes une femme de bien, j'ai menti, je m'en dédis.

¶ *A nave rotta ogni vento è contrario*, A navire brisé tout vent est contraire. C'est un bon mot des Italiens. Les Grecs disent au contraire, Θεοῦ θέλοντος, κἂν ἐπὶ ῥιπὸς πλέοις; *Deo volente, etiam in vimine naviges*. Si l'on est heureux, on peut naviger sur une claie jusqu'au bout du monde. ⁂ Ce vers Θεοῦ θέλοντος &c. est de Ménandre, parmi les Sentences duquel il se trouve. Il est aussi dans le *Strcmateus paræmiarum* de Jos. Scaliger. Aristophane dans son Εἰρήνη a dit que l'avarice auroit engagé Sophocle tout décrépite qu'il étoit, à courir en mer après le gain sur une claie.

ὅτι γέρων ὢν καὶ σαπρὸς
Κέρδους ἕκατι κἂν ἐπὶ τῆς ῥιπὸς πλέοι.

¶ M. l'Abbé P... étant revenu de Rome sans avoir pu voir le Pape Innocent XI. dit qu'il n'étoit plus le Chef visible de l'Eglise. ⁂ Cela me fait souvenir du Prieur Baudrand le Géographe, qui sur le refus que le Doyen de la sainte Chapelle de Dijon fit de lui montrer l'Hostie miraculeuse, que depuis l'an 1433 on garde en cette Eglise: Il faudra donc, lui dit-il, Monsieur, quand je ferai réimprimer le Dictionnaire Geographique de Ferrarius, qu'au

lieu qu'il y est dit en termes exprès au mot *Divio*, que là dans votre Eglise *Hostia sacra à Judæo cultro percussa, sanguine conspersa monstratur*, je fasse mettre *non monstratur*.

¶ Les Chanceliers de France ont de beaux privileges, comme d'avoir la confiscation des biens de ceux qui contrefont les Sceaux, & de profiter de la premiere Charge des Secretaires du Roi qui n'ont point de survivance *, qui sont bâtards & autres.

¶ Le Pere d'Harrouis me disoit : Lorsque le Pere Bourdaloue prêcha à Rouen, tous les artisans quittoient leurs boutiques pour l'aller entendre ; les Marchands, leur négoce ; les Avocats, le Palais ; les Medecins, leurs malades : pour moi lorsque j'y prêchai l'année d'après, je remis toutes choses dans l'ordre ; personne n'abandonnoit plus son emploi.

¶ M. Bignon le pere me racontoit un jour, que M... Avocat, avoit coutume en plaidant de lire ses Plaidoiers. Une fois, après avoir cessé de parler ;

* M. de Seignelai est mort Secretaire du Roi : mais parce qu'il n'avoit point de survivance, sa Charge est tombée dans les parties casuelles de M. le Chancelier.

il interrompit M. Auguste Galland qui plaidoit contre lui. Cela n'empêcha pas M. Galland de continuer son plaidoier ; mais enfin après l'avoir souffert par trois fois sans se plaindre, il lui dit à la quatriéme ; Maître M.... de grace, je vous ai laissé lire pendant deux heures sans vous interrompre, laissez-moi plaider une demie heure en repos. Comme on ne me donne rien sans que je rende, dis-je à M. Bignon, je vous dirai ce qui arriva dans nôtre Présidial d'Angers sur un sujet à peu près semblable. C'est la coûtume chez nous, qu'un Avocat qui plaide pour la premiere fois ait un souffleur derriere lui pour le redresser au cas que la mémoire lui manque. Un jeune Avocat aiant un jour plaidé suivant cette coûtume, mais de telle maniere que les Juges mêmes entendoient le souffleur, après qu'il eut cessé de parler, le Lieutenant particulier prononçant, dit : *Parties, souffleur, & Gens du Roi, ouis, &c.* C'étoit M. (René) Louet, frere de feu M. Louet, qui étoit alors Lieutenant Particulier, & qui présidoit ce jour-là. Le même M. Louet une fois prononçant *gratis* sur un procès d'un pauvre homme, qui avoit un manteau rapieceté, dit ; *Vû le manteau & les pieces y attachées*

&c. par allusion à *Vû la Requête*, *&c.*

¶ M. l'Abbé de C... prêchoit à Saint Merry, & ne contentoit pas. M. Santeuil dit : Il fit mieux l'année passée. Quelqu'un dit : Il ne prêcha pas. Et c'est en cela qu'il fit mieux, repliqua M. Santeuil.

¶ J'ai vû peu de personnes plus exactes dans la conversation que M. l'Abbé Regnier. Il fait des vers Italiens comme s'il étoit Italien, au sentiment même de ceux du payis. Sa *Traduction d'Anacreon* en vers Italiens qu'il fait imprimer, est digne de l'Academie de la *Crusca*, dont il est membre comme moi. C'est un excellent critique. Je lui avois donné deux fois des vers à examiner. Il les tourna tant qu'à la fin ce n'étoit plus rien. Sur cela je lui dis, *il tutto se n'è andato in limatura*, TOUT *s'est en allé en limure.* Cela est pris de Pline le jeune, qui dit dans une de ses Lettres, *Ferrum expoliendo, non tam splendescit quàm atteritur*, QUE *le fer s'use plus en le polissant, qu'il ne s'éclaircit.* ☞ Il faloit plûtôt dire que cela est pris du cinquiéme livre *delle Facetie del Domenichi*, en ces termes : *Un certo che faceva professione di Poëta, diede un giorno à leggere un suo sonetto à M. Giov. Battista Pizzoni Anconitano, il quale*

poiche l'hebbe letto gli dimandò cioche egli voleva che ne facesse? Che voi limiate da esso tutte quelle cose che non vi stanno bene, rispose il Poëta. A cui il Pizzoni subito replicò : per vita vostra non mi ci fate por mano, perche io vi assicuro, che agni cosa anderà in limatura. Volendo egli dinotare che in quel sonetto non fusse cosa ben detta. Pour revenir à l'Anacréon de M. l'Abbé Regnier, on peut dire que rien n'est plus Toscan. Ses amis ont dit qu'il auroit pu avec le même succès nous donner, s'il avoit voulu, les mêmes Odes en Latin, en François, & en Espagnol, comme on en juge par les essais des versions en ces trois Langues, répandus dans ses remarques. Ce qui a donné lieu à cette Epigramme :

De Francisci Seraphini Regnerii Anacreonte.

Anacreon loquitur.

Me *docuit Graios vernacula Musa lepores,*
Me docet hîc Tuscos extera Musa modos.
Hæc *Francos etiam versus, hæc dictat Iberos,*
Hæc Latios, quales Roma vetusta probet.
Sic *linguæ sunt quinque mihi, quas unicus æquè*
Calleo, ni Graiam calleo forte minus.

On n'a pas voulu le louer sur ses vers Grecs, ni sur ses vers Alemans, de peur de s'attirer une réponse pareille à celle

qu'il fit à M. Ménage, qui après l'avoir traité d'Homére, s'étoit avisé de le compter parmi les Cygnes du Rhin, dans cette Epigramme qui commence,

Qualia Mæonides Graio sermone Reneri,
Et scribit Latio qualia Virgilius.

& finit ainsi :

Jamque *suos inter numerat te Rhenus olores.*
Consona mille tibi gentibus ora sonant.
Oppida *certârunt septem de patria Homeri:*
De patria certant oppida mille tua.

M. Régnier en revanche le menaça de le métamorphoser en un beau Cygne Polonois sur les bords de la Vistule. *Rimarretevi dumque dal volere*, lui dit-il sur la fin de sa *Risposta.*

Con lodi poco vere
Cigno Tedesco farmi
O ch'io per non mostrarmi
Del tutto sconoscente
Con chi ver me si mostra si benigno,
Sulla Vistula algente
Esser farovvi un bel Polacco Cygno.

¶ Dans le tems que chaque corps de métiers faisoit remercier Dieu en diverses Eglises de Paris pour le rétablissement de la santé du Roi, Monsieur de Benserade dans ses Stances sur la guérison du Roi qu'il recitoit à l'Academie, dit : *Le Marchand quitte son negoce pour*

aller aux pieds des Autels ; l'Artisan quitte son ouvrage ; le Medecin quitte son malade, & le malade n'en est que mieux.

M. de Benserade payoit toujours son Lecteur de quelque bon endroit ; mais ce qu'il faisoit n'étoit pas fort châtié.

¶ Les Seigneurs Italiens qui me font l'honneur de me venir voir, sont étonnez de ce que je ne parle pas Italien, sachant les Ouvrages que j'ai fait imprimer dans leur Langue, & que j'en ai même donné les *Origines*.

¶ Le bel éloge pour un Sculpteur, que l'Epigramme de l'Anthologie sur la Niobé de Praxitele. *Les Dieux*, dit-elle, *de vivante m'avoient fait devenir pierre ; mais de pierre Praxitèle m'a fait redevenir vivante.*

Ἐκ ζωῆς μὲ θεοὶ θεῦσαν λίθον. Ἐκ δὲ λίθοιο
Ζωὴν Πραξιτέλης ἔμπαλιν εἰργάσατο.

☞ Cette Epigramme est la premiere du chap. 9. du 4. livre de l'Anthologie. Cælius Calcagninus l'a rendue en Latin fort heureusement.

Vivam olim in lapidem verterunt Numina : sed me
Praxiteles vivam reddidit ex lapide.

Et peutêtre que cette version Françoise ne paroîtra pas moins heureuse.

De vive que j'étois, les Dieux
M'ont changée en pierre massive.
Praxitèle a fait beaucoup mieux,
De pierre il m'a sçû rendre vive.

Le P. Vavasseur en a fait trois distiques Latins differens, tous trois bons, & qui passeroient pour

¶ M. Bernier de Blois devroit bien ſavoir parler, car il ne fait autre choſe. Je ne ſais comment il oſe ſe préſenter pour me venir voir depuis qu'il a fait imprimer la lettre qu'il m'a adreſſée, où il parle ſi mal de pluſieurs perſonnes qui viennent ici ordinairement. Je lui ai fait dire de ne pas trouver mauvais que je le priaſſe de ne plus venir, & de conſiderer que les perſonnes qu'il a maltraitées auroient ſujet de ſe plaindre de moi, ſi je ſouffrois qu'il parût en leur préſence, & que je ne pourrois pas empêcher qu'ils ne lui fiſſent de ſanglans reproches; puiſque le tort étoit de ſon côté. Il ne m'a pas épargné moi-même, & je ne ſais après cela comment il a pu avoir la penſée de revenir chez moi. Lorſqu'on ſçut qu'il avoit fait un livre contre moi, on me demanda comment je prenois cela; je répondis: M. Bernier doit ſavoir de quel bois je me chauffe. En effet, lorſqu'il venoit chez moi, il tenoit toujours tout le feu, en ſorte qu'on ne ſe pouvoit chauffer quand il y étoit. Il a écrit pendant deux ans mille

meilleurs, ſi celui de Calcagnin ne les avoit précedez. L'Auteur de l'Epigramme Grecque eſt inconnu: Scaliger le pere, dans ſa *Farrago Epigrammatum* pag. 172. a cru qu'elle étoit de Callimaque, mais ſon opinion n'étant appuiée d'aucune preuve, doit être comptée pour rien.

choses que je lui ai dites pour les insérer dans ses *Essais de Médecine*, qu'il a très-mal emploiées. C'est *vir levis armatura*.

☞ Bayle a remarqué pag. 549. col. 1. de son Diction. 2e édit. qu'au mois de Décembre 1647, Guillaume Marcel Professeur en Rhétorique au Collége de Lisieux, aiant fait afficher qu'il feroit l'Oraison funebre du Maréchal de Gassion mort au mois d'Octobre précédent, le Recteur Godefroi Hermant lui fit défense de le faire, parce que le Maréchal étoit mort Huguenot. Cette rencontre fit dire aux rieurs que Larrivey avoit deviné juste dans son Almanac de cette année-là, où entre les prédictions du mois de Decembre précisément, il avoit écrit en gros caractéres : *Latin perdu*. Voici une application aussi juste d'une prédiction contenue dans l'Almanac des deux Solitaires du Mont Valérien lez Paris, imprimé l'an 1697. à Autun chez Pierre Laymeré. Madame Cœurderoi femme de M. Cœurderoi le cadet, Maître des Comptes à Dijon, étant mort l'an 1697, le Sr Hugue de Salins son Médecin, fut, quoiqu'habile homme, accusé par deux de ses confréres, les sieurs Dupré & Guibaudet de

ne l'avoir pas traitée ſuivant les regles de l'art. Ce qui donna lieu au premier de publier contre eux un écrit fort aigre. Et comme ils répondirent plus aigrement, le S^r^ de Salins demanda en Juſtice réparation de l'injure, & leur fit un procès, pendant le cours duquel ils moururent. Surquoi pluſieurs perſonnes ſe ſouviendront que je leur fis alors voir à Dijon dans l'almanac ci-deſſus allegué, la prédiction ſuivante, parmi celles de la nouvelle Lune du mois d'Août, en ces termes: *Débat entre les Médecins pour la maladie mortelle.*

¶ Je ſuis bien fâché que M. du Périer n'ait pas fait imprimer le Recueil de ſes Poëſies. On ne les trouve que par lambeaux. C'eſt un de nos meilleurs Poëtes Latins. Il eſtime la verſification de Claudien, de Virgile & d'Horace; encore, dit-il, qu'il ne voudroit pas avoir la réputation de ce dernier, & être accuſé de l'infamie dont il ſe vante lui-même, d'avoir jetté les armes & d'avoir fui dans le combat; mais je le pardonne à M. du Périer, parce qu'il ne ſait peutêtre pas que les Grecs ont dit en faveur des fuiarts.

Ἀνὴρ ὁ φεύγων καὶ πάλιν μαχήσεται.

Que ceux qui fuient ſont en état de ſe battre une autre fois.

Quoiqu'il y ait de très-bons vers dans Ovide, M. du Périer ne les peut souffrir, il n'estime que les siens ; & il n'y a que les fous, dit-il, qui ne les estiment pas. Sur quoi M. d'Herbelot le jeune lui dit, *stultorum infinitus est numerus* *. Je lui demandois dernierement quel Poëte Latin il croioit que j'entendois le mieux. C'est Ovide, me dit-il aussitôt. Vous vous trompez, lui dis-je, j'entens mieux mes vers que ceux des autres. Ensuite je pris plaisir de lui réciter ces deux vers sans lui dire qu'ils étoient de Tibulle.

Juravi quoties rediturum ad limina nunquam,
Cùm bene juravi, pes tamen ipse redit * *.

Ah la friponne ! combien de fois ai-je juré que je ne la reverrois jamais ; cependant malgré tous mes sermens je n'ai pu m'empêcher d'y retourner. Il me dit que ces vers étoient d'Ovide, tant il est prévenu contre ce Poëte. Je voudrois bien le détromper, & lui faire voir qu'Ovide a ses beautez comme les autres Poëtes ; mais il ne vient plus me voir, depuis qu'il s'est engagé de ne se pas faire faire la barbe, qu'il n'ait répondu aux vers de M. l'Abbé Regnier sur l'avanture de la bougie mal éteinte qui lui a brûlé la poche de son juste au-

* 1. Eccles. 15. ** 2. Eleg. 7.

corps. C'est apparemment que la réponse n'est pas encore faite, & qu'il ne peut en venir à bout. Il y a longtems que j'ai dit, que sa veine poëtique étoit barrée. Cependant il est venu me voir, après plusieurs mois que je ne l'avois vû. Il avoit la barbe faite, quoiqu'il n'eût pas encore répondu à M. l'Abbé Regnier : mais je n'ai pas voulu lui parler du serment qu'il avoit fait, pour ne le pas chagriner. Il a prié autrefois ses amis d'avoir la charité de l'avertir lorsqu'il ne seroit plus en état de faire des vers avec honneur. Il est tems de le faire. ☞ Il est mort le 28. de Mars 1692, quatre mois avant M. Ménage, moins cinq jours.

¶ Voilà qu'on me vient d'apprendre que les Ambassadeurs de Siam, voiant les grands bancs d'argent massif de la galerie de Versailles que plusieurs hommes ensemble ne peuvent soulever, dirent qu'on avoit trouvé le vrai moien d'empêcher qu'ils ne fussent pris par les voleurs.

¶ J'appelle Messieurs Berault les *Philadelphes*, parce que des freres ne peuvent pas s'aimer plus qu'ils s'aiment. Ils sont mes voisins & mes bons amis.

¶ Un Prélat qui ne savoit ni bien

faire les cérémonies de l'Eglise, ni chanter, un jour après avoir celebré pontificalement, dit : C'est une chose bien difficile que de parler en public.

¶ M. le Maréhal de Clérambault sachant de son Médecin qu'il n'avoit plus guere à vivre, envoia querir son Confesseur, & lui dit : Je m'envais donner tête baissée dans l'avenir.

¶ J'étois à la premiere représentation le 18. Novembre 1659. des *Précieuses ridicules* de Moliere au Petit-Bourbon. Mademoiselle de Rambouillet y étoit, Madame de Grignan, tout l'Hôtel de Rambouillet, M. Chapelain & plusieurs autres de ma connoissance. La piece fut jouée avec un applaudissement général, & j'en fus si satisfait en mon particulier, que je vis deslors l'effet qu'elle alloit produire. Au sortir de la Comedie, prenant M. Chapelain par la main : Monsieur, lui dis-je, nous approuvions vous & moi toutes les sottises qui viennent d'être critiquées si finement, & avec tant de bons sens ; mais croiez-moi, pour me servir de ce que S. Remi dit à Clovis, il nous faudra brûler ce que nous avons adoré, & adorer ce que nous avons brûlé. Cela arriva comme je l'avois prédit, & dès cette

premiere Representation, l'on revint du galimatias, & du style forcé.

De Robert on a fait le diminutif Robertin, & de Robertin par contraction Robin, nom de berger que Marot a pris dans son Eglogue:

Un Pastoureau qui Robin s'appelloit.

Ce nom emploié souvent par nos Poëtes dans leurs Epigrammes, étant tombé dans le mépris, on a dit par maniére d'injure, *vous êtes un plaisant Robin.* M. Ménage dans ses Origines Françoises au mot *Robin* avoue qu'il ne savoit pas d'où venoit cette façon de parler, non plus que celle-ci: *Il souvient toujours à Robin de ses flutes.* L'Auteur des *illustres proverbes* l. 2. c. 2. prétend que *c'est à Robine* qu'il faut dire, & non pas *à Robin*, *qu'il souvient toujours de sa flute*, & fait là dessus un conte en l'air qu'il a emprunté de Verville au 31e chap. de son Moyen de parvenir. La véritable origine du proverbe, est qu'un bon biberon nommé Robin, accoûtumé à ces verres nommez *flutes*, qui tiennent chopine, n'osant plus à cause de la goute, à laquelle il étoit devenu sujet, boire son vin que trempé, ne buvoit jamais qu'il ne se souvint de ses flutes, & ne les re-

gretât. Ce mot de flute dans la signification d'une sorte de verre me fait souvenir de ces paroles, propres, ce me semble, à être mises en air.

La flute dont le Dieu Mercure
Se servit autrefois pour endormir Argus,
Fut, par le conseil de Bacchus,
Un verre de bonne mesure.
Argus, heureux berger, ah que ton sort fut doux,
Si profitant de l'avanture,
Pour fermer tous tes yeux tu bus jusqu'à cent coups!

¶ Je ne travaille pas toujours à un même ouvrage. Quand j'en laisse un, j'en prens un autre: & je trouve en cela que l'avis de ce vers * Grec est véritable:

Πόνου μεταβολὴ εἶδος ἐστι ἀναπαύσεως.

Le changement de travail est une espece de repos.

¶ *Dautant* n'est pas un mot dont il faille se servir trop souvent dans nôtre Langue. Je me souviens que M. Pellisson m'écrivant pour me prier de recevoir les épreuves du *Discours de la Tragédie* de M. Sarrasin, qui avoit été imprimé autrefois au devant de l'*Amour Tirannique*, me prioit aussi de prendre garde à ce mot dont M. Sarrasin se servoit

* Il est de M. Menage.

trop souvent, & de le corriger.

¶ Ciceron dans ses *Lettres à Atticus*, en faisant le portrait de Metellus, a fait sans y penser celui de M. Colbert, *Metellus non homo, sed littus atque aër & solitudo mera* *.

¶ M. l'Abbé Nicaise est savant. Il sçait l'Antiquité, il a la connoissance des Medailles anciennes, & il posséde avec cela les belles Lettres. Nous lui avons de grandes obligations, nous autres gens de Lettres. C'est lui qui prend le soin & la peine de faire tenir nos lettres aux Savans d'Allemagne & de Hollande; de recevoir & de nous rendre celles qu'ils nous écrivent. C'est aussi par son moien que nous apprenons ce qu'il y a de nouveau dans la République des Lettres, non seulement dans ce payis-là; mais encore à Rome, à Florence, & en d'autres endroits d'Italie, par les correspondances qu'il y entretient.

☞ Νικασίδης λόγιος, καὶ Ἀββᾶς ὧδε καλεῖται·
Ὥσπερ δ᾽ ἦν Ἀββᾶς, ἦν ἔτι καὶ λόγιος.

Il mourut le 20. d'Octobre à Dijon l'an 1701. âgé de 78 ans. Un de ses amis lui fit cette Epitaphe.

Ci gît M. l'Abbé Nicaise,
Qui la plume en main, dans sa chaise,

* ad Attic. 18.

Mettoit lui seul en mouvement
Toscan, François, Belge, Alemand,
Non par discordes mutuelles,
Mais par lettres continuelles,
La plûpart d'érudition,
A gens de réputation.
De tous côtez à son adresse
Avis, journaux venoient sans cesse,
Gazettes, livres frais éclos,
Soit en paquets, soit en balots.
Lui toujours en nouvelles riche
De sa part n'en étoit pas chiche.
Faloit-il écrire au bureau
Sur un phénoméne nouveau?
Annoncer l'heureuse trouvaille
D'un manuscrit, d'une médaille?
S'eriger en solliciteur
De louanges pour un Auteur?
D'Arnauld mort avertir la Trape?
Féliciter un nouveau Pape?
L'habile & fidele Ecrivain
N'avoit pas la crampe à la main.
C'étoit le facteur du Parnasse.
Or gît-il, & cette disgrace
Fait perdre aux Huets, aux Noris,
Aux Toinards, Cupers, & Leibnis,
A Bânage le journaliste,

A Bayle le vocabuliste,
Aux Commentateurs Grævius,
Kuhnius, Perizonius,
Mainte curieuse risposte :
Mais nul n'y perd tant que la poste.

¶ Voici ce qu'un écumeur de Mercuriales me raconta hier au soir : M. le Maréchal de Belfont a une aune de menton, M. de la G... n'en a point du tout. Il arriva qu'à une chasse eux seuls aiant apperçu un cerf, coururent de ce côté-là. Le Roi dit : Où vont-ils si vîte? M. de Clerambaut dit : Sire, c'est que le Maréchal de Belfont emporte le menton de la G...., & la G... court après pour le ravoir.

¶ Parceque le Pere Bourdaloue qui prêche si bien, a prêché devant le Roi & devant le Roi d'Angleterre ; un Provincial dit croiant bien raffiner, qu'il étoit le Prédicateur des Rois, & le Roi des Prédicateurs. ☞ Voiez le Pere Bouhours pag. 110. de ses Doutes à Messieurs de l'Academie Françoise.

¶ M. de Harlai Archev. de Rouen premier du nom, prêchant dans une Paroisse de Rouen, pendant une Mission, s'avisa de diviser son Sermon en vingt-deux points. Un Artisan n'eut

pas plûtôt entendu cette division, qu'il sortit brusquement. Quelqu'un lui dit ; Où allez-vous si vîte ? Il répondit : Je vais querir mon bonnet de nuit, car je vois bien que nous coucherons ici.

¶ Un jour qu'il y avoit plusieurs Partisans dans la chambre de M. le Contrôleur Général, Madame Cornuel qui avoit à lui parler, se tenoit dans l'antichambre où étoient les laquais. M. le Contrôleur Général lui dit en l'abordant : Madame, je ne vous souffrirai point avec des laquais, entrez dans ma Chambre. En verité, dit-elle, Monsieur, ils me font moins peur quand ils ont leur casaque, que quand ils l'ont retournée comme ces autres (en lui montrant les Partisans qui étoient dans sa chambre.) Madame, dit-il, vous ne serez ni avec les uns ni avec les autres. Il la fit entrer dans son cabinet.

¶ Je fais souvent ce conte. Henry IV. entrant chez Madame Gabrielle, le Duc de Bellegarde qui en étoit amoureux, se cacha sous le lit : cependant on servit la collation, & le Roi qui avoit remarqué le lieu où ce Seigneur étoit caché, y jetta une boëte de confiture en disant : Il faut que tout le monde vive.

☞ Ce conte est tiré de Moisant de

Brieux pag. 120. de son petit livre *d'Origines de quelques coutumes anciennes, & de plusieurs façons de parler ridicules*, imprimé *in* 12. à Caen, chez Jean Cavelier 1672.

¶ M. Arnauld aiant fait venir quantité d'attestations des Evêques d'Orient, sur la Realité, & sur la Transsubstantiation ; M. Gaudin mon voisin dit qu'il avoit desorienté M. Claude.

¶ M. Coquelin aiant quitté la perruque, étoit presque méconnoissable. En ce tems-là il fit l'ouverture d'une des Conferences Archiepiscopales, fort bien à son ordinaire. M. de Vert lui dit : Monsieur, je ne vous ai reconnu qu'à votre éloquence.

¶ M. Cospean dédia un livre Latin à M. le Cardinal de Richelieu, & le lui envoia. M. le Cardinal de Richelieu pour répondre à sa civilité en Ministre qui n'avoit pas le tems d'écrire de longues lettres, ne lui écrivit que ces trois mots *Accepi, legi, probavi.* Rien n'est plus vif, & ces trois mots valent mieux à mon sens qu'un long éloge. Rien n'est si commode pour se dispenser d'entrer dans un long détail des raisons qui font approuver un Ouvrage. Ces manieres se présentent assez naturellement.

L'ἔγνων

L'*ἔγνων*, *ἀνέγνων*, *κατέγνων* de Julien eſt plus heureux de beaucoup, & peut même avoir donné lieu par le contrepié à l'*accepi*, *legi*, *probavi*. Lipſe a dit, lettre 13. de la 1. Centurie, au ſujet des notes de Joſeph Scaliger ſur Catulle, Tibulle, & Properce: *Vidi*, *legi*, *probavi*.

¶ M. de la Riviére étoit allé à Rome pour tâcher d'être Cardinal, & en étoit revenu ſans rien faire. Comme il avoit un fort grand rhume, M. de Bautru dit: C'eſt qu'il eſt revenu ſans chapeau.

¶ On m'apporta les livres du P. Mallebranche dans le tems qu'ils faiſoient beaucoup de bruit. Je n'ai jamais pu goûter ſon livre de la *Recherche de la verité*. Madame de la Fayette à qui je le fis voir, me dit qu'elle n'y avoit pu rien comprendre. La premiere fois que M. Petit vit ce livre, il vint ici auſſitôt, & diſoit dans les rues à chaque pas qu'il faiſoit: Quelle forfanterie! Jamais je ne l'ai vû plus en colere. Il vouloit que je lui fiſſe raiſon de ce qu'on imprimoit des livres de ce genre: & quoiqu'il fût peu favorable à Deſcartes, il trouvoit que ce dernier ſe faiſoit du moins des principes apparens ſur leſquels il bâtiſſoit fort juſte ſon ſyſtême, mais que le P. Mallebranche bâtiſſoit en l'air.

¶ M. Diodati Ministre à Géneve, interrogeant les Prêtres & les Moines qui venoient apostasier, leur demandoit: *Quare huc venisti?* Ils répondoient, *Religionis causâ. Religio cujus generis? Feminini. Ergo venisti propter genus femininum.*

¶ On faisoit lever la main à un Teinturier qui les avoit toutes noires. Le Juge lui dit: Ostez votre gand. Le Teinturier dit: Monsieur, mettez vos lunettes.

¶ M. B.... avoit une maison près de Paris où il y avoit une terrasse. Il s'y promenoit tous les matins, & dès qu'il voioit quelqu'un qui venoit dîner chez lui, il se sauvoit par la porte de derriere. M. de M.... lui manda qu'il iroit dîner chez lui un tel jour. Il lui fit réponse: Je vous remercie de votre avis, je n'y serai pas.

¶ M. le Comte de Soissons qui fut tué à Sedan avoit la barbe rousse. Etant à sa maison de campagne, où Henry IV. étoit venu pour une partie de chasse, il demanda en présence du Roi à son Jardinier qu'il savoit être eunuque, pourquoi il n'avoit point de barbe. Le Jardinier lui répondit que le bon Dieu faisant la distribution des barbes, il étoit

venu lorſqu'il n'en reſtoit plus que de rouſſes à donner, & qu'il aima mieux n'en point avoir du tout, que d'en porter une de cette couleur.

¶ M. Bauïn le Prédicateur s'étant trouvé à l'un des appartemens que le Roi tenoit à Verſailles, Mademoiſelle lui dit : Que venez-vous faire ici, Monſieur ? Il lui dit : Mademoiſelle, c'eſt que j'ai une deſcription du Paradis à faire ; & je ſuis venu ici prendre des mémoires.

¶ Un pauvre homme en Brie, portoit cinq ſous à ſon Curé pour lui faire dire une Meſſe. Il ne trouva que la ſervante à qui il voulut laiſſer ſon argent. Elle lui dit, en le refuſant : Nous ne diſons point de Meſſe à cinq ſous.

¶ M. le Maréchal de Clérambault ne s'énonçoit pas facilement. Lorſqu'il rompit avec Madame Cornuel, elle dit : Je commençois à l'entendre.

¶ Henry IV. étant à Rouen, un Préſident qui ſe préſenta pour lui faire une harangue, demeura court. Un Courtiſan qui étoit près du Roi, dit : Sire, il ne faut pas s'étonner de cela, c'eſt un Normand qui manque de parole.

¶ J'ai connu M. Saumaiſe fort particulierement, il me venoit voir aſſez ſouvent. C'étoit l'homme du monde le

Archer du Prevôt de l'Hôtel qui s'appelloit Alexandre le Hardy Seigneur de la Trousse ; & c'est dans ce tems-là que pour se moquer de lui, on l'alla prier de servir de second dans un duel. Il quitta la casaque d'Archer, & l'épée qu'il ne porta jamais depuis cet appel. Il a été Précepteur d'Adrien le Hardy fils du grand Prevôt de l'Hôtel. ☞ Dans une ancienne copie manuscrite du Chapelain décoifé, très-différente du texte qu'on a donné dans le précédent volume, La Serre parle ainsi à Chapelain.

Tu débutas d'abord par Guzman d'Alfarache,
Oeuvre, dont aujourd'hui la memoire te fâche.
Tu n'étois pas alors un grand clerc en Latin,
Et tu ne l'entens guére encor quand il est fin.
Ton Guzman fut vendu vingt écus au Libraire.
Depuis, tu te formas, & tu sus la Grammaire.
Enfin pour épargner les discours superflus,
D'Archer tu te rendis un rimeur, & rien plus.

CHAPELAIN.

Tout beau, j'étois Archer, la chose n'est pas feinte,

Mais j'ètois un Archer à la casaque peinte.
Mon juste-au-corps de pourpre, & mon bonnet fourré
Sont encore les atours dont je me suis paré,
Hoqueton diapré de mon Maître La Trousse,
Je le suivois à pied quand il marchoit en housse.

LA SERRE.

Recors impitoiable, & Recors éternel,
Tu traînois au cachot le pâle criminel.

CHAPELAIN.

Vous voiez cependant que dans cette occurrence
Le mérite entre nous met, &c.

L'Auteur de la Parodie a depuis, comme on l'a pu voir, rechangé tout ceci.

¶ Mad. Loiseau bourgeoise étoit à Versailles. Le Roi voiant qu'elle s'avançoit fort près du Cercle, dit à Madame la Duchesse de .... Questionnez-la un peu, Madame. Madame la Duchesse d.... l'ayant fait approcher, lui dit: Madame, quel oiseau est le plus sujet à être cocu? Elle lui répondit: c'est un Duc, Madame.

¶ M. Cam..... avoit une jambe de bois & voioit une Demoiselle, qu'une autre personne voioit aussi en même tems. La Demoiselle étant devenue

grosse, il y eut dispute entre-eux, à qui appartiendroit l'enfant. M. Cam... dit à l'autre : Si l'enfant vient au monde avec une jambe de bois, il sera à moi ; s'il naît avec ses deux jambes, il sera à vous.

¶ Une Courtisanne à Madrid tua son Galant pour une infidelité qu'il lui avoit faite. Elle fut prise & emmenée devant le Roi, à qui elle ne cacha rien de l'affaire. Le Roi en la renvoiant, lui dit : Va, tu avois trop d'amour pour avoir de la raison.

¶ M. le Cardinal de Richelieu étoit malade, M. de Bautru se trouva dans son antichambre pendant qu'un grand parleur * y étoit & faisoit grand bruit. M. de Bautru pria qu'on fist silence, parce que cela incommodoit M. le Cardinal. Pourquoi voulez-vous que je ne parle pas, dit le grand parleur ? Il est vrai que je parle beaucoup, mais je parle bien. Je suis de votre avis pour la moitié, repartit M. de Bautru.

¶ Un Prince avoit gagé contre Octavien de Saint-Gelais Evêque d'Angoulême & Poëte célebre, que toutes les fois qu'il l'interrogeroit en vers, il ne pourroit lui répondre de même sans coq-

* M. le Commandeur de Jars de la maison de la Rochechouart.

à l'âne. Comme il revenoit de dire la Messe, le Prince lui dit :

En m'en revenant de l'école,
J'ai rencontré Dame Nicole,
Laquelle étoit de verd vêtue.

Saint-Gelais répondit sur le champ :

Otez-moi du col cette étole ;
Et si bientôt je ne l'accole,
J'aurai la gajeure perdue.

☞ Ce conte étoit rapporté en ces termes pag. 301. de la 1e édition. *François premier avoit gagé contre Octavien de Saint-Gelais, &c.* Je donnai avis que cette plaisanterie étoit tirée d'Henry Etienne chapitre 39 de son Traité préparatif à l'apologie d'Herodote, mais qu'il n'y étoit point dit que ce fût contre François I. que S. Gelais eut gagé. Qu'aussi cela ne se pouvoit-il, Octavien de Saint-Gelais étant mort en 1502. & François Duc d'Angoulême, qu'on appella depuis François I. n'aiant alors que huit ans. L'avis fut trouvé juste, & l'on crut, pour le mettre à profit, qu'au lieu de *François I.* il n'y avoit qu'à dire *un Prince.* Mais comme le reste du fait n'est pas déduit nettement, il me paroît que l'article devoit être ainsi conçu.

Octavien de Saint-Gelais Evêque d'Angoulême, & l'un des plus célebres Poëtes de son tems, fit une fois, dit-on, gajure, qu'en quelque tems, & en quelque lieu qu'on lui parleroit en rime, il y répondroit juste en pareille rime sur le champ. Un jour qu'il venoit d'achever sa Messe, celui qui avoit gagé contre lui, vint l'attaquer par ces trois vers :

L'autre jour venant de l'école,
Je trouvai la dame Nicole,
Laquelle étoit de verd vêtue.

A quoi dans le moment Octavien répondit :

Otez-moi du col cette étole,
Et si bientôt je ne l'accole,
J'aurai la gajure perdue.

Cet impromptu m'a bien la mine d'avoir été médité à loisir par Henri Etienne, Huguenot malin & outré, qui dit de plus qu'Octavien avoit traduit en vers François l'art d'aimer d'Ovide, ce qui est aussi peu vrai que le conte de la gajure.

¶ Quand un homme est marié à une méchante femme & qu'il est assez heureux pour la perdre, le peuple dit qu'il

a été délivré d'un grand mal de côté. Il parle plus sagement qu'il ne croit, car Yves de Chartres appelle une femme † *lateralis* : & ce mot se prend principalement pour celles qui sont d'une condition inferieure au mari.

¶ Guillaume Colletet a épousé trois servantes. Il étoit *Ancillariolus* : c'est un mot qui se trouve dans Martial * sur un certain Alauda :

Ancillariolum tua te vocat uxor, & ipsa
Lecticariola est : estis, Alauda, pares.

Ce mari dans Martial aimoit les servantes, & la femme aimoit les porteurs de chaise. La servante que Colletet épousa en dernier lieu s'appelloit Claudine, sous le nom de laquelle il faisoit des vers. Il mourut avant elle : mais peu de tems avant sa mort, afin de couvrir la chose, il fit sept vers sous le nom de la même Claudine, qui sont très-beaux, par lesquels elle protestoit qu'après la mort de son Epoux elle renonçoit à la Poësie. Le P. Vavasseur a traduit ces sept vers François en huit

† *Lateralis* dans Yves de Chartres ne se prend que pour une femme illegitime, proprement concubine ; c'est par ce nom *Epist.* 144. qu'il désigne Bertrade Comtesse d'Anjou, que Philippe avoit enlevée à son Mari.

* XII. Epig. 58.

Latins qui ne ſont guéres moins beaux.

☞ Voici les François.

Le cœur gros de ſoupirs, les yeux noyez de larmes.
Plus triſte que la mort dont je ſens les alarmes,
Juſques dans le tombeau je vous ſuis, cher Epoux.
Comme je vous aimai d'une amour ſans ſeconde,
Comme je vous louai d'un langage aſſez doux :
Pour ne plus rien aimer, ni rien louer au monde,
J'enſevelis mon cœur, & ma plume avec vous.

Voici les Latins.

Alto corde gemens, & fletibus humida largis,
Triſtior horribili pallidiorque nece,
Ad miſerum bone te conjux ſequor uſque ſepulcrum,
Et placet hîc noſtram te quoque noſſe fidem.
Tu mihi præcipuo ſemper dilectus amore,
Tu mihi ſat culto carmine dictus eras.
Quo neque amem quemquam poſthac, nec laudibus ornem,*
Condo ſub his tumulo, cor, calamumque tuo.

*. J'aurois mieux aimé. *Nunc, quemquam ut poſthac nec amem, nec laudibus, &c.*

La belle Claudine aiant tenu parole trop exactement, son silence fit douter que les vers qu'on avoit crus d'elle, en fussent véritablement. Bien des gens qui l'avoient admirée se désabuserent. La Fontaine fut du nombre, & s'en expliqua ainsi.

Les Oracles ont cessé;
Colletet est trépassé.

Dès qu'il eut la bouche close,
Sa femme ne dit plus rien.
Elle enterra vers & prose
Avec le pauvre Chrétien.

En cela je plains son zele,
Et ne sais au par dessus,
Si les Graces sont chez elle,
Mais les Muses n'y sont plus.

Sans gloser sur le mystere
Des Madrigaux qu'elle a faits,
Ne lui parlons desormais
Qu'en la langue de sa mere.

Les Oracles ont cessé;
Colletet est trépassé.

¶ Justinien avant que d'épouser Théodore, permit aux Princes & aux gens

de famille, par une loi expresse, d'épouser des Comédiennes, & par conséquent des servantes qui ne sont pas au rang des infames comme les autres.

☞ Il paroît par l'Histoire secrette de Procope, ch. 9. que ce fut Justin qui fit cette loi à l'instigation de Justinien, & N. Alémanni dans ses notes a fort bien prouvé que la loi 23. au Code *de Nupt.* est de Justin, & non pas de Justinien, comme on l'a cru, en interprétant mal ces quatre lettres initiales JUST.

¶ J'avois entrepris de faire une Ode sur ce que Guillaume Colletet aimoit des servantes, à l'imitation d'Horace qui en a fait une sur ce qu'un de ses amis avoit la même passion; mais je ne l'ai pas fait. En examinant celle d'Horace, j'ai trouvé qu'il n'avoit rien fait qui vaille. Il loue son ami de ce qu'il imitoit les Anciens qui avoient aussi aimé & épousé des servantes. Il cite, par exemple, Achille, qui avoit épousé Briséis; mais Briséis n'étoit pas servante, c'étoit une Reine qui avoit été enlevée, & qui par le droit des armes devint esclave.

¶ Monsieur Gautier Avocat célebre & que l'on appelloit l'Empereur du Pa-

lais, devint le valet de sa servante en l'épousant. Cette femme pour parvenir à ce mariage, gagna le Curé de .... en lui avouant faussement un commerce avec son Maître : ce qui fit qu'on l'obligea de l'épouser. Si quelqu'un faisoit le catalogue de toutes les servantes qui ont épousé leurs Maîtres, comme j'en ai fait de toutes les Courtisanes anciennes, il faudroit les joindre ensemble. De tous les peuples, il n'y a gueres que les Romains dont les mœurs n'aient pu compatir avec cette liberté d'épouser une servante ou une courtisane. ☞ Le catalogue que M. Ménage promettoit des Courtisanes anciennes auroit été tout Grec. Il en reste quelques morceaux que j'ai vûs, & qui ne consistent qu'en divers passages d'Athénée cousus les uns avec les autres, sans aucun raisonnement du compilateur.

¶ Une Dame de condition déja vieille & fort seche, étant venue avec un habit verd à un bal que donnoit Henry IV. il dit qu'il lui étoit bien obligé de ce qu'elle avoit emploié le vert & le sec pour faire honneur à la compagnie. ☞ Richelet au mot *verd*, rapporte ce conte un peu autrement, & en assez mauvais termes.

¶ Alexandre VII. au commencement de son élévation paroissoit opposé au Népotisme ; cependant au bout de quelque tems il fit venir un de ses parens, qui étoit le Chevalier Bichi. Les Romains le voiant avec sa Croix de Malte, dirent : *Ecco la Croce, verra tosto la Processione* : Voici la Croix, nous verrons bientôt la Procession. A propos de *Procêssion*, je l'écris long avec un circonflexe, pour le distinguer de *la Procession* du S. Esprit, qui est bref.

¶ Raymond Pellisson bisayeul de M. Pellisson, étant Premier Président au Parlement de Chambéri [1], fut condamné à faire amende honorable, & la fit. Ce fut à la poursuite d'un nommé Tabouet du Mans, Procureur Général, qui l'avoit accusé d'avoir jugé un procès sans conclusions. Ce procès fut jugé par le Parlement de Dijon, & l'Arrêt se trouve dans les *Arrêts de Papon.* Raymond Pellisson obtint des Lettres de revision pardevant le Parlement de Paris. Le Parlement de Dijon s'y opposa, disant que la puissance & l'autorité des deux Parlemens étant égale, le Parlement de Paris ne pouvoit pas prononcer sur un procès qui avoit été jugé par le Parlement de

1 Chambéri étoit alors à la France.

Dijon. L'affaire fut renvoiée au Grand Conſeil[1], qui jugea en faveur de Raymond Pelliſſon, & condamna Tabouet à faire amende honorable à ſon tour; & Tabouet la fit. Le pere & le grandpere de M. Pelliſſon ont été Conſeillers. Lorſqu'il fut fait Maître des Requêtes, bien des gens diſoient que c'étoit un inconnu[2]. Cela me fit dire, qu'il y avoit bien des Conſeillers qui n'etoient pas ſi nobles que lui. Par le moien de M. Salmon mon ami, je fus cauſe que l'on inſera dans ſes proviſions les noms de ſon pere, de ſon grandpere, & de ſon biſayeul, avec leurs qualitez. M. Pelliſſon qui s'étoit vû n'avoir rien, ne laiſſoit pas d'avoir alors vingt-cinq mille livres de rente. ☞ Il eſt mort cependant fort en dette.

¶ A Madrid dans une Tragédie jouée aux .... devant le Roi, un jeune Ecolier qui faiſoit le perſonnage d'une Furie, appercevant ſon Régent qui ſervoit de ſoufleur dans un coin, alla avec ſon flambeau lui brûler la barbe & les cheveux; à quoi le Roi prit tant de plaiſir, qu'il vouloit faire recommencer la piece.

1 Le 12. d'Octobre 1556.

2 Borel pag. 232. 233. 234. & 377. de ſon Dictionnaire Gaulois.

☞ Tiré du Francion de Sorel l. 4.

¶ Ciceron sur *Meridies* pour *Medidies*, dit : *Impetratum est à consuetudine ut suavitatis causâ peccare liceret.* ☞ *In Oratore ad Brutum.*

¶ Un Capitaine aiant été accusé d'avoir fui dans un combat, M. de Peiresc écrivit au grand Bignon, & lui demanda si on pouvoit être condamné à mort pour avoir manqué de courage. M. Bignon lui fit réponse, qu'il n'y avoit point de loi sur laquelle on se pût fonder pour le faire. Les loix tout au plus ne condamnent à mort que le premier qui fuit pour servir d'exemple, parce qu'il entraine les autres.

Je voudrois avoir lû la lettre de M. Bignon à M. de Peiresc. M Bignon étoit si plein d'érudition, qu'elle se répandoit sur tout ce qu'il disoit & sur tout ce qu'il écrivoit. M. l'Abbé Gaudon a un *Bignoniana* * : que cela seroit excellent, s'il vouloit le publier !

¶ Dans le tems que j'étois à Caën, j'entendis prêcher le Ministre du Bosc. Je n'ai jamais entendu prêcher de Ministre que cette fois-là. Il prêcha fort bien ; mais il me sembla étrange de voir

* M. Islaii en avoit un aussi.

un Prédicateur en chaire avec un chapeau sur la tête. Montagne a écrit qu'il n'y a point de vêtement plus ridicule que le bonnet carré de nos Prêtres. Nous y sommes accoutumez.

¶ M. de L . . . . disoit : J'ai reçû tous mes Sacremens excepté le mariage que je n'ai pas reçû en original, mais dont j'ai tiré bien des copies.

¶ De même que Quintilien 1 a écrit que c'est avoir beaucoup profité, que de se plaire à lire les ouvrages de Ciceron ; mon pere disoit aussi, comme je l'ai remarqué dans sa vie 2, que c'est avoir beaucoup avancé dans notre Religion, que de se plaire à la lecture des Epîtres de saint Paul.

¶ M. de Racan allant voir Malherbe un Samedi lendemain de la Chandeleur à huit heures du matin, le trouva qui mangeoit du jambon. Ah ! Monsieur, dit-il, la Vierge n'est plus en couche, elle est relevée. Oh ! dit Malherbe, les Dames ne se levent pas si matin.

¶ On dit communément que tout le monde veut être parent de ceux qui sont en faveur. Euripide 3 a dit la même chose dans ce bel ïambe :

1 l. 10. c. 1. 2. pag. 250. dans les preuves.
3 C'est Ménandre.

Τῶν εὐτυχούντων εἰσὶ πάντες συγγενεῖς. *Fortunatorum omnes sunt cognati.* Scalìgèr a dit dans une de ses Lettres, que tout le monde estime les vers iambes Grecs, mais qu'il n'y a personne qui en connoisse la beauté. ☞ Scaliger lettre 247. ne dit autre chose, sinon qu'à peine a t-il connu quelqu'un de son tems, *qui bonum iambum Græcum faceret, aut quod minus longè est, qui quid sit bonus iambus sciret.*

¶ Les Portugais aiant perdu une bataille, on trouva quatorze mille guitares sur la place.

¶ C'est à mon gré un esprit juste, que celui qui a dit *, *On aime à louer Voiture; on est forcé de louer Balzac.*

¶ Pendant les mouvemens de Paris de 1649, ceux qui parurent revoltez furent appellez *Frondeurs*, & leur parti *La Fronde.* Pendant les seconds mouvemens en 1652, les mêmes qui avoient été Frondeurs prirent de *la paille* à leurs chapeaux, pour se distinguer des autres,

* M. Costar pag. 67. de la suite de la *défense de Voiture*, nous apprend que c'est une Dame d'excellent esprit qui lui dit une fois : On est forcé de louer Balzac; mais on est bien aise de louer Voiture. Longueil avoit dit à peu près la même chose de Budé & d'Erasme : *Hunc* (Erasmum) *amare possis, illum admirari, huic favere, parere illi, profecto ille me violenter cogit, hic suaviter allicit.* Voiez *Sorberiana* au mot *Voiture.*

qui prirent *du papier*. M. de Mesgrigny Chanoine de Notre-Dame, prêchant en ce tems-là aux Bernardins, appliqua ces paroles de Job à ce Parti de la paille: *In stipulam versi sunt lapides fundæ* *. Cela fut trouvé fort heureux.

Un savant fit ces jours passez imprimer un long discours de sa façon sur une pierre ancienne gravée, dont il expliquoit les figures de cinq ou six maniéres différentes, toutes aussi peu sensées l'une que l'autre. De l'érudition Grecque & Latine tant & plus; de la justesse point du tout: ce qui donna lieu de dire, Qu'il n'y avoit rien au monde, qu'il n'eût trouvé dans cette pierre, excepté la verité.

Πάντ᾽ ἀναγνὺς τις ἀνὴρ, καὶ πάντα μαθὼν, ἐνὶ τῷδε
Εὗρεν πάντα λίθῳ, χωρὶς ἐτη τυμίης.

En écrivant autrefois aux Dames, on finissoit par *je vous baise les mains, & suis, &c.* On ne souffriroit pas cela présentement. Malherbe au lieu de *Je vous baise les mains*, finissoit par *Je vous baise les pieds*, en écrivant à sa Maîtresse. Et parce qu'elle s'appelloit Caliste, M. de Balzac en a fait une raillerie, disant que Malherbe lui baisoit les pieds, parce qu'elle portoit le nom d'un Pape.

* XLI. 19.

¶ Dans les Comédies que l'on représentoit autrefois à Athénes, on avoit la liberté de nommer les personnes par leurs noms. Socrate s'est entendu nommer, & s'est vû jouer lui-même plusieurs fois. Mais parce que cela étoit d'un grand scandale, les Atheniens firent une loi, qui portoit, *μὴ ὀνομαστὶ λέγειν*, *de ne pas nommer par le nom.* Les Comédiens retenus par cette nouvelle loi ne nommérent plus personne ; mais ils inventérent des masques si ressemblans aux personnes qu'ils jouoient, qu'on les reconnoissoit fort bien sans les nommer. Cet usage n'étant pas moins scandaleux que le premier, fut aboli par une autre loi que les Athéniens firent, qui ordonnoit *μὴ αὐτοπροσώπως λέγειν*, *de ne plus jouer la Comédie en représentant les visages.* Cela fut cause que l'on introduisit les Comédies réguliéres & modestes, dont Ménandre fut l'auteur. ☞ Il faut voir Samuel Petit *ad leges Atticas* depuis la page 79. jusqu'à la 81.

¶ Callistrate dit d'un Juge * : *In adeundo facilem se reddat, non tamen contemni se patiatur* : Il faut qu'un Juge soit de facile accès, mais il ne doit pas souffrir qu'on le méprise.

* *Observandum D. de Offic. Præsid.*

¶ Les noms propres parmi les Grecs ſont preſque tous composez.

M. de la Roque en me donnant ſon *Traité des Noms*, me diſoit : *Nous vous avons cité ; oui, Monſieur.* C'étoit ſa maniere de parler. Il ſe plaignoit que le Pere Ménétrier lui avoit voulu dérober tous ſes deſſeins ſur le blazon & ſes dépendances. Je n'ai gueres plus de plaiſir à dire un bon mot, qu'il en avoit à rapporter un fait ſatirique. Je lui ai quelquefois oui dire des choſes fort plaiſantes ſur tous ceux de connoiſſance, & il étoit admirable quand il contoit les voiages d'un certain Abbé de Saint-Martin, original de ſon payis. Je ne ſais pourquoi les Normans aiment ſi peu leurs compatriotes *. Nous autres Angevins nous aimons autant les nôtres, que les Pariſiens aiment les Etrangers.

Quand cet Abbé de Saint-Martin vint au monde, il avoit ſi peu la figure d'un homme, qu'il reſſembloit plûtôt à un monſtre. On fut quelque-tems à déliberer ſi on le batiſeroit. Cependant il fut batiſé, & on le déclara homme par proviſion. Il étoit ſi diſgracié de la nature, qu'on l'a appellé toute ſa vie

* On dit communément au contraire que les Normans s'entraiment fort.

l'*Abbé Malotru*. Il étoit de Caën.

☞ On voit parmi les vers Latins du Comte Baltazar de Chatillon une Elegie fort passionnée, qu'Hippolyte Torella son Epouse est supposée lui avoir écrite pendant qu'il étoit à Rome, pour lui marquer l'impatience où elle étoit de son retour. Cælius Secundus Curio faisant imprimer à Bâle en 1562. les œuvres d'Olympe Fulvia Morata docte Ferraroise, s'avisa de lui donner pour compagne cette Hippolyte, dont il fit mettre l'Elegie qu'il croioit d'elle, à la fin de l'édition, y ajoûtant de plus cette Epitaphe qu'il crut ne devoir pas omettre, sur ce qu'apparemment il s'imagina que la pauvre femme étoite morte de douleur de la trop longue absence de son mari. *Hippolytæ Taurellæ uxori dulcissimæ, quæ in ambiguo reliquit utrum pulchrior, an castior fuerit, primos juventæ annos vix ingressæ, Baldassar Castilionius incredibiliter mœrens P. M. D. X X V.* Paul Colomiés, longtems après, donna dans le même panneau, & prenant l'Elégie & l'Epitaphe pour deux piéces rares, en composa le 36e chap. de ses *κειμήλια litteraria*, imprimez à Paris en 1668. L'Elégie est constamment de Balthasar de Chatillon. Ce titre que j'ai vû

au

au dessus, dans une édition de 1534. à Venise *in* 8°., *Bald. Castilioni Elegia, qua fingit Hippolyten suam ad seipsum scribentem*, ne permet pas d'en douter. L'Epitaphe est de la façon du Bembe qui l'envoia par sa lettre Italienne du 26. Décembre 1530. à Louis Strozza neveu du Comte Baltasar.

L'ouvrage intitulé *Bibliotheca Janiniana S. Benigni Divionensis ope & industria P. D. Divione* 1621. *in* 4. est rapporté dans la Bibliotheque choisie de Paul Colomiés, qui dit que c'est *un Catalogue de la Bibliotheque du Président Jannin par Paul Dumay Conseiller au Parlement de Dijon, comme il le découvre lui-même dans ses Notes sur une Epitre d'Innocent. III.* En quoi il y a presque autant de fautes que de mots. Pour expliquer nettement ce fait, il faut savoir que la Bibliotheque des moines de S. Benigne de Dijon, fameuse autrefois par ses manuscrits, étoit dès le commencement du seiziéme siécle bien déchue. Les Lettres commençant alors à renaître, & les Religieux de l'Abbayie, qui depuis longtems étoient tombez dans le déreglement, n'aiant nul goût pour l'étude, leurs livres furent en proie aux Savans qui avoient entrée dans

cette maison. La Bibliotheque fut pillée, en sorte que les meilleurs manuscrits aiant été enlevez, ceux qui restoient en 1621, au nombre d'un peu moins de 300, n'avoient rien de considérable ni pour la matiere, ni pour l'ancienneté. C'est néanmoins uniquement de ce rebut qu'est composé le Catalogue dont il s'agit. Il a été, nonobstant ces mots pompeux, *Ope & industria P. D.* négligemment dressé par Paul Dumay Conseiller au Parlement de Dijon, qui lui a donné le titre de *Bibliotheca Janiniania*, uniquement parce que Nicolas Jannin, frere du Président Pierre Jannin, étoit alors Abbé de Saint-Benigne. Le P. Jacob pag. 627. de son Traité des Bibliotheques, & après lui Pierre Palliot pag. 280. de son Parlement de Bourgogne, ont fait mention de ce Catalogue avant Colomiés, qui en a parlé le moins exactement de tous. Voici l'endroit de Paul Dumay sur la 9e Epitre d'Innocent III. pag. 207. *A Julio Cæsare Vesontio, posteriori seculo Chrysopolis. Jerlandus Chrysopolitanus Sancti Pauli Scholarum Præceptor in C. MS. Bibliothecæ Janninianæ S. Benigni Divionensis.* Ces lettres singulieres *C. MS.* signifient *Catalogo manuscriptorum*, & ce *Jerlandus* dont le nom est quelquefois

écrit *Garlandus*, mais ordinairement *Gerlandus*, a été un Chanoine Ecolatre de S. Paul de Besançon, au commencement du 12e siécle. Son livre intitulé, *Candela*, *est ainsi raporté dans le Catalogue cité par Paul Dumay*, *Gerlandi Canonici Chrysopolitani Candela*, qui pourroit bien être la même chose que *Candela Evangelica* imprimée 400. ans après à Cologne *in 8° apud Eucharium Cervicornum* 1527. En voici le titre tout au long, tel qu'il est dans du Verdier pag. 14. de son Supplement de la Bibliotheque de Gesner. *Candela Evangelica, à viro quodam venerabili, atque apprimè erudito conscripta, qui apud homines optans magis nesciri, quàm prædicari, nomen suum subticuit. Liber is excusus est Coloniæ, &c.* Les noms des Auteurs, par la négligence des Copistes, ayant été souvent oubliez, il y a lieu de croire que le manuscrit, sur lequel l'impression de Cologne a été faite, n'avoit pas en tête le nom de *Gerlandus* : ce qui a obligé l'Editeur à mettre en échange un long verbiage. Cependant comme je n'ai vû le livre ni manuscrit, ni imprimé, je ne propose ceci que comme une simple conjecture. J'ajouterai seulement que vers l'an 1130. la regle de S. Augustin aiant commencé à s'établir dans

l'Eglise de S. Paul à Besançon, les Chanoines y furent partagez en Seculiers, & en Réguliers; que le Chef des Séculiers continua d'avoir le nom de Doyen, & que le Chef des Réguliers aiant pris le nom de Prieur, Gerland, qui avoit embrassé la réforme, fut le premier honoré de cette dignité. Voiez Jean Jacques Chifflet pag. 201. & 202 de la seconde partie de son *Vesontio*.

☞ Paul Dumay connu par les lettres de Scaliger, de Casaubon & de Grotius, nâquit à Toulouse l'an 1585. au mois d'Août, & mourut au mois de Décembre 1645. en la 61e année de son âge, à Dijon, où il avoit été reçu Conseiller au Parlement le 4. Mai 1611. Nous n'avons de lui que le Catalogue dont j'ai parlé dans l'Article précédent, & ses Notes imprimées *in* 8° à Paris 1625. sur quelques Epitres d'Innocent III. Il recherchoit fort les occasions d'écrire aux Savans, & de s'attirer quelques-unes de leurs lettres. Il y en a une à lui de Scaliger, deux de Casaubon, & trois de Grotius, savoir la 389e, la 457. & la 599e de l'édition *in fol.* car la 740e mal datée de 1637. doit être tenue pour nulle, étant absolument la même que la 349. bien datée de 1635. Grotius fit aussi ces huit

vers Scazons à sa louange.

Situ sepultas Innocentii chartas,
Vetustiorum temporum notatrices,
Queis ille fulgens dignitate suprema
Tam juris auctor, quàm peritus interpres;
Regum, Ducumque terminaverat causas
Donare luci primus occupat DUMAY,
Et judicare lectus, optimum donat
Sibique, & aliis, quod sequantur, exemplum.

Je produis ici ces vers d'autant plus volontiers, qu'ils ne sont pas dans le corps des poësies de Grotius, & que celui-ci d'ailleurs

Donare luci primus occupat DUMAY;

mérite bien, ce me semble, d'avoir un peu plus de cours qu'il n'en a eu jusqu'ici, n'étant pas moins plaisant que celui que M. Ménage dit qu'il fut adressé à M. Grouillard premier Président du Parlement de Rouen:

in publica commoda peccem,
Si longo sermone morer tua tempora GROUILLARD.

Le plus grand honneur de Paul Dumay est d'avoir été pere de Pierre Du-

may Conſeiller au même Parlement, grand Humaniſte, & ſans difficulté l'un des meilleurs Poëtes Latins de notre ſiécle. Il n'y a pourtant, que je ſache, rien d'imprimé de lui, qu'un premier livre *Enguienneidos*, qu'il compoſa dans la ſeiziéme année de ſon âge, étant écolier de Rhétorique, une Elegie ſur la mort de Gabriel Naudé, & un beau remerciment aux Ricovrati de Padoue qui en 1684. le reçurent dans leur Corps, & lui envoierent des lettres d'Académicien. Comme il m'a d'une maniere diſtinguée honoré de ſon amitié, & que ſa mémoire me ſera toujours chere, il me prend envie d'inſérer ici ſans aucun retranchement la lettre que j'écrivis ſur ſa mort le 14. Février 1711. à un Gentilhomme ſon ami particulier, & le mien.

Quelle nouvelle m'apprenez-vous, Monſieur ? La mort de M. le Conſeiller Dumay eſt un coup de foudre qui m'accable. Ce n'étoit pas à mes yeux un vieillard décrépite. Je lui trouvois encore ce même bon ſens, cette meme vivacité, ces mêmes lumieres, dont j'éprouvai le ſecours, lorſque je lui communiquai mes premiers eſſais de poëſie. Je l'ai toujours depuis utilement conſulté. Bourguignon, François, Eſpagnol, Italien,

Latin, Grec, c'étoit pour moi un Oracle universel. Je perds en lui un maître intelligent, un ami sans fard, également sincére & discret, dans le sein duquel pendant quarante ans j'ai déposé surement tous mes secrets, & qui réciproquement me confioit tous les siens. Quoique vous me le marquiez mort à l'âge de quatre-vingt six ans, je le pleure comme s'il n'en avoit eu que vingt-quatre. Hélas! sur sa santé apparente, sur sa gaieté, je me flatois qu'il accompliroit les cent, & je m'étois solennellement engagé, lorsqu'il y seroit parvenu, à lui en aller en personne témoigner ma joie, si j'étois alors en vie. C'est ce que je lui confirmois d'un air enjoué sur la fin de l'année derniere, en lui envoiant ma traduction en vers Grecs de la siziéme Satire de Despréaux. Sa lenteur à me faire réponse ne me présageoit rien de bon. Il n'étoit rien moins que paresseux à écrire. J'augurai que son silence étoit l'effet de quelque maladie, & cela ne s'est trouvé que trop vrai. Il se pourra faire qu'on vendra ses livres. Nos écumeurs de Bibliotheques (je parle comme si j'étois à Dijon) ne manqueront pas d'être alertes là dessus. Je vous remercie de vos offres obligeantes. Paris,

ſur cet article me met en état de me paſſer de la Province. Je ſerois plus curieux de ſavoir ce que deviendront les ouvrages du défunt. L'amas en doit être gros, parcequ'il a, comme je le tiens de lui même, tout conſervé juſqu'à la moindre bagatelle. Il en a eu autrefois un double recueil, mais l'une de ces deux copies, laiſſée per mégarde ſur une table, lui fut dérobée il y a douze ou quinze ans. Il en ſoupçonnoit deux hommes qu'il m'a nommez. Ce ſont deux originaux, qu'il vous ſeroit trop aiſé de deviner ſi je les déſignois par la premiere lettre de leurs noms. Il n'étoit pas bien ſûr lequel des deux étoit le larron, mais il ne doutoit nullement que ce ne fût l'un ou l'autre. Une prompte impreſſion de ſes œuvres empêcheroit le mauvais uſage qu'on peut faire de ce larcin. A la verité un autre inconvénient s'en enſuivroit. C'eſt que toutes les piéces, qui compoſent ce vaſte recueil, n'étant pas d'un mérite égal, il ſeroit à craindre que le grand nombre des médiocres ne fît tort à la gloire de l'Auteur. Un choix fait par un habile connoiſſeur, & en un beſoin, reviſeur, ſeroit ſans doute mieux reçu. M. Dumay avoit cela, qu'il conſeilloit toujours bien, mais qu'il n'exécutoit pas

toujours de même. Toutes ses compositions Françoises ne sont bonnes qu'à supprimer. Son fort, depuis l'âge de trente ans sur tout, c'étoit la Poësie Latine. C'est en ce genre qu'il primoit, soit pour la pensée, soit pour le tour, soit pour l'expression, à quelques endroits près, où la chaleur l'emportant, il devenoit un peu obscur. J'ai vû de lui des Lyriques, des Elégiaques, des Héroïques dignes des Anciens. Je finis son éloge par cette Epitaphe.

De l'illustre DUMAY dont tu vois le tombeau,
Passant révère ici la cendre.
Dijon, quoique Toulouse eut le droit d'y prétendre,
En fut le glorieux berceau.
L'Ouche sur sa rive tranquile
En a longtems ouï les vers charmans & doux.
La Garonne en conçut un envieux courroux;
Et du tems même de Virgile,
Le Tibre en eut été jaloux.

Ἑλληνιστί.

Γρῶν τὴν δὲ σέβου Μαίου κόνιν, ὦ παροδῖτα,
Ὅστις εὐφθόγγου μνῆμα γέροντος ὁρᾷς.

Τέξεσθαι μάψ κεῖνον ἐέλπετο δῖα Τολῶσα.
Φίλτερον ἄστυ θεοῖς νιν Διβίων ἔτεκεν.
Αὐτοῦ μελπομένοιο θονοσχέθεν Ὄσκαρος ὕδωρ,
Μειλιχίοις ἐπέεσσ' ὕπατα θελγόμενος.
Φήμη δ' εὖ κελάδοντες ἀνιηθεὶς ὁ Γαρυνᾶς,
Ὃν κύκνον ποθέων, ζηλοτύπως γένετο.
Καὶ μεγάλοιό ποτε ζώοντες Βεργιλίοιο
Οὐχ ἧσσον ζῆλος θύμβειν ἂν αὐτὸν ἔχε.

Latinè.

Quisquis es, ad Maii tumulum subsiste Viator,
Et magni cineres hîc reverere senis.
Quas puero cunas patrio dare jure Tolosa
Sperabat, felix Divio sola dedit.
Sæpe illum viridis modulantem in margine ripæ
Audiit attentis Oscara lentus aquis.
Dicitur iratus procul invidisse Garumna
Non semel erepto questus olore super.
Nec Latia Tibris minus invidisset ab ora;
Fors etiam præsens cùm foret ipse Maro.

☞ L'application de l'endroit d'Horace *in publica commoda peccem, &c.* prétenduë faite au Premier Président de Rouen, Claude *Groulart* (c'est ainsi que ce nom doit être écrit, & non pas

Groüillard) eſt une pure ſuppoſition. M. Ménage qui én avoit fait le conte, dès la 1e édition du 1. vol. de ſes Obſervations ſur la langue Françoiſe, a été relevé là deſſus dans une lettre du 3. Novembre 1671. que lui en écrivit ſon bon ami M. Bigot. Après lui avoir dit que ſes Obſervations ſeroient eſtimées & recherchées, *Je n'y ai trouvé*, ajoûte-il *qu'une ſeule choſe à redire, qui eſt que vous avez eſtropié, ou, ſi vous voulez, défiguré le nom de mon grand-pere, vous l'appellez Grouillard, au lieu de Groulart, il n'y faut point d'i, comme vous en avez mis un. La plaiſanterie que vous en avez rapportée eſt une gaillardiſe de M. Bautru, qui n'a jamais été imprimée. Le bon homme Tourneroche, autrement TURNORUPÆUS, avoit fini ſa lettre dédicatoire à M. Groulart par ces mots*

in publica commoda peccem,

Si longo ſermone morer tua tempora.

comme pluſieurs autres ont rapporté ces paroles, & les ont appliquées à des perſonnes conſtituées en de grandes charges ; M. Bautru trouva qu'il falloit ajouter Groulart, au lieu de Caſar & vous en a fait le conte. Quoi qu'il en ſoit, au lieu de Grouillard, corrigez en votre errata, *Groulart*. Ce ſont les propres termes de la lettre manuſcrite.

Dans le recueil des Lettres Françoises écrites à Joseph Scaliger il y en a trois de ce Premier Président de Rouen, signées *Groulart*, & M. Ménage lui même dans l'Epitre dédicatoire de son Diogéne Laërce à M. Bigot a écrit *Grulartius*.

¶ J'ai fait l'*Histoire* de la Maison de *Sablé*; & j'en parlois un jour à M. Gaudin; il me dit qu'Adam avoit eu moins de plaisir qu'un autre, de n'avoir su ni Histoire, ni Conciles, ni Généalogies, ni Blazon.

¶ M. Scaron dit que la plus ancienne de toutes les plaintes, c'est celle des Poëtes sur le malheur du tems & sur l'ingratitude de leur siecle.

¶ Comme on a dit d'Origene, *ubi bene, nemo melius*; on a dit aussi de l'Aretin, *ubi male, nemo pejus*. En effet son stile n'est supportable que dans tout ce qu'il a fait de libre; mais en matiere de dévotion on ne le peut souffrir, & c'est la chose du monde la plus pitoiable que *Les Vies de J. C. de la Vierge, de S. Thomas d'Aquin, la Génese & la Paraphrase sur les Pseaumes*, soit pour les pensées, soit pour l'expression. Voici une Epigramme que l'on a faite sur sa Paraphrase.

Si ce Livre unit le destin
De David & de l'Aretin
Dans leur merveilleuse science,
Lecteur, n'en sois pas empêché;
Qui paraphrase le péché
Paraphrase la pénitence.

J'ai lu toutes les Lettres de Pierre Arétin, sans y trouver rien que j'aie jamais pu faire entrer dans aucun de mes Livres [1]. L'Arétin n'avoit que de l'esprit & point de science. Montagne en a bien jugé *liv. 1. ch. 51.*

¶ La Lettre [2] de Ciceron à son frere Quintus qui étoit Intendant de Province, est une des plus belles qu'il ait écrites. Elle contient la maniere dont se doivent comporter tous les Intendans de Province. Ils devroient la lire souvent, & pratiquer toutes les belles maximes qui y sont renfermées. Ciceron dans cette Lettre dit à son frere : Ce n'est pas assez à un Intendant d'ouvrir [3] la porte de sa maison, il faut que l'accès en soit facile, c'est-à-dire qu'il ait un visage ouvert & un accueil favorable pour re-

1 Il faut voir Scipion Ammirato dans son portrait de l'Arétin, & le Mutio dans ses *battaglie* p. 68.
2 C'est la 1. du l. 1.
3 *Ostium apertum, vultum clausum.*

cevoir tout le monde.... On aime assez vôtre gouvernement, continue Ciceron, on applaudit à tout ce que vous faites ; mais on se plaint que vous marquez trop de colere & de chagrin dans de certaines rencontres.... Souvenez-vous qu'il n'y a rien [1] de si desagréable que de joindre une humeur fâcheuse à la Puissance souveraine dont vous êtes revêtu, & que je ne serai jamais [2] content que lorsque je pourrai vous donner des louanges sans exception.

¶ Un Gascon qui prêchoit assez bien, étant conseillé par ses amis de demander une pension, dit : Moi, solliciter une pension ? ce n'est qu'une bagatelle ; je vais à la gloire.

¶ M. de Furetiere a dit [3] que le premier inventeur des Dédicaces, fut un Mendiant.

¶ J'ai eu autrefois une grande familiarité avec M. le Cardinal d'Estrées, *Cùm privatus esset*, [4] *amici vocabamur*. Je remarquai un bon mot qu'il dit dans le tems qu'il n'étoit qu'Abbé. Il demeuroit dans le College de Laon, & avoit

1 *Nihil tam deforme quam ad summum imperium ingenii acerbitatem adjicere.*

2 *Vellem te laudare sine exceptione.*

3 Roman bourgeois pag. 610.

4 Tacit. Hist. 5. n. 20.

auprès de lui deux perſonnes ſavantes, M. Salé & l'illuſtre M. de Launoy. Un jour qu'on parloit de ſon revenu, il dit qu'il n'avoit qu'environ huit mille livres de rente. M. le Cardinal de Rets lui dit : Vous avez auſſi l'Abbayie de Longpont. Il eſt vrai, répondit-il, mais elle eſt frontiére de Cœuvres, voulant dire que Monſieur ſon pere tiroit une bonne partie de ſon revenu, & qu'elle étoit dans un voiſinage auſſi dangereux, que ſi elle eût été ſur les frontieres d'Allemagne.

¶ J'ai vû M. Bourdelot qui nous a donné *Lucien*, *Heliodore & Pétrone* avec de belles * notes. Je pouvois avoir vingt-cinq ans dans ce tems-là. Il a fait M. l'Abbé Bourdelot ſon heritier, à condition qu'il porteroit ſon nom, car il s'appelloit Michon. M. l'Abbé Bourdelot a fait de même ſon heritier ſous la même condition ſon neveu M. Bonnet.

Si M. Bonnet-Bourdelot continue, comme il fait, il aura de belles choſes en livres & en bijoux ſavans. Je crois qu'il faut nommer ainſi ce qu'un curieux amaſſe de propre aux Lettres, afin de le diſtinguer de mille autres colifichets. Si l'on avoit fait une notice de tout ce

* Il faloit dire : *avec des notes peu conſiderables*.

qui se trouve en France de ces Bijoux savans, cela seroit très-utile, & donneroit matiere à bien des gens de travailler, & de faire des découvertes dans toutes les Sciences. Je ne sais qui travaille sur cet instrument de musique ancien du cabinet de l'illustre M. Bégon. M. Bégon est l'Atticus de notre tems. Vous savez qu'il ramasse tous les portraits des grands Hommes, comme fit autrefois l'ami de Ciceron. Il sera quelques jours un nouveau Peiresc, & il ne lui manque plus, pour devenir le Mécénas des Savans, qu'un pouvoir conforme à son mérite & à ses inclinations.

¶ Peu de monde ressemble à Protogéne, qui comme Pline l. 35. c. 10. *pingebat sub gladio.* C'est-à-dire dans une ville assiegée, ou à l'Eumolpe de Pétrone, qui travailloit dans la tempête. M. Saumaise étoit à peu près de cette humeur. Parmi tout le bruit que lui faisoient sa femme, ses enfans & ses domestiques, il ne laissoit pas de composer dans un coin de sa chambre aussi tranquilement que s'il eut été seul dans son cabinet.

Pline a dit de Protogéne, faisant le plus beau tableau du monde dans une Ville où tout étoit en alarme par l'attaque de l'ennemi : *Pinxit sub gladio.*

¶ Suivant la définition du Docteur Faber *, qui vivoit il y a environ trois cens ans, un Procureur du Roi est *Diabolus Regis*: par la comparaison de ce que Dieu se sert des Demons pour tourmenter les hommes.

☞ Deux habiles joueurs de dez jouérent une fois cent écus à deux dez au premier coup, étant convenus que celui qui auroit le moins de points gagneroit. Le premier aiant fait deux as vouloit se jetter sur l'argent, mais le second l'arrêta; & aiant jetté les deux dez, de sorte que l'un étant monté sur l'autre ne découvroit qu'un seul as, prétendit que les cent écus lui appartenoient, dequoi il fallut que l'autre, en dépit qu'il en eut, demeurât d'accord.

☞ J'ai promis de donner les mots des énigmes proposées pag. 353. du premier tome de ce Recueil. La 1. est le *Dictionnaire*. La 2. la Goute. La 3. le Cocuage. La 4. le Billet de visite. La 5. le Purgatoire. La 6. le Rire. J'en ajouterai ici une septiéme, qu'on peut avoir vûe ailleurs il n'y a pas longtems, & que je ne rapporterai que parce qu'elle est de l'Auteur des six précédentes.

* Joan. Faber.

Qui ne me cherche pas, me rencontre ſouvent.
Qui me veut éviter me cherche avec adreſſe ;
Et je ne ſais comment je paſſe pour traitreſſe,
Faiſant profeſſion de fraper par devant.
Je tends, pour mieux ſurprendre, un apât decevant.
On me découvriroit ſans un peu de pareſſe.
Mes coups ſont dangereux, & jamais je ne bleſſe,
Qu'une cruelle mort n'arrive auparavant.
Je puis bien me vanter de trouver ma naiſſance
Dans le propre ſejour qu'a choiſi le ſilence.
Depuis en autre lieu j'éprouve un ſort divers.
Quand le malheur m'y pouſſe, on grimace, on tempête.
Lecteur, ſi vous trouvez que ceci vous arête,
Je vous ai dit mon nom ; cherchez le dans ces vers.

Arête, qui vient d'*ariſta*, eſt effectivement le mot de l'énigme.

☞ M. Saumaiſe écrivoit fort vîte, ce qui faiſoit que ſon écriture n'étoit pas aiſée à déchifrer. Les Imprimeurs avoient peine à lire ſes écrits. Auſſi en Hollande c'étoit ordinairement Jean de Laët qui prenoit ſoin de les mettre au net. C'eſt ce Jean de Laët dont nous avons l'Hiſtoire du nouveau monde, l'Hiſtoire naturelle du Breſil, & d'autres ouvrages. Il mou-

fut en 1649. M. Saumaise le regretta extrémement. Un jour que peu de tems après cette mort il passoit devant la boutique des Elzéviers, Louis Elzévier qui étoit sur le pas de la porte mit la main au chapeau, sans que M. Saumaise y prît garde. Surquoi Louis l'abordant : Qu'avez-vous donc, lui dit-il, que vous ne rendez pas le salut à vos meilleurs amis ? Ha ! lui répondit M. Saumaise, suis-je aujourd'hui en état d'ôter le chapeau à personne ? Ne sçavez-vous pas qu'en perdant Laët, j'ai perdu ma main ?

☞ Un Capitaine causant avec son hôtesse qu'il trouvoit à son gré, s'avisa, pour lui faire connoître son dessein, de se mettre un quadruple sur l'un des yeux, & de le regarder de l'autre, à peu près comme font ceux qui ferment un œil pour voir plus distinctement. La donzelle comprenant ce langage : Monsieur, lui dit-elle, l'Amour n'est pas borgne, il est aveugle. C'étoit à bon entendeur salut.

☞ Un Prêtre que son Evêque interdisoit de toutes fonctions sacerdotales, lui demanda si le bréviaire y étoit compris.

¶ Les Arbitres doivent être toûjours en nombre impair, *Propter*, dit le Digeste, *naturalem hominum ad dissentiendum facilitatem*.

¶ J'ai entendu dire à M. l'Evêque de Noyon d'aujourd'hui, fait depuis peu Conseiller d'Etat, qu'il avoit été fait Evêque comme un Moine, à force de prêcher. Il vouloit dire qu'il pouvoit l'être encore par sa qualité.

¶ Apulée appelle ces mouchoirs si déliez, qui laissent voir la gorge des femmes, *ventum textilem* a.

¶ On disoit de Marie Stuart, dans le tems qu'elle étoit femme de François II.

Jure Scotos, Gallos thalamo, spe possidet Anglos.

¶ Il manque une chose aux plaidoyers de M. Patru, c'est que l'Arrêt devroit être à la fin de chaque plaidoyer. Il est vrai qu'il y en a quelques-uns dont les causes ont été appointées. Ses plaidoyers sont secs en comparaison de ceux de M. le Maître, qui sont fleuris. Néanmoins les plaidoyers de M. le Maître seroient plus beau, s'il les avoit laissez comme il les avoit prononcez, & que depuis il ne les eût pas remplis de tant de passages de Peres. M. Patru étoit beau & bien fait, mais il n'avoit pas la prononciation belle. Il étoit opiniâtre dans ses sentimens. Il a parodié un vers

a Cette expression est de Publius Syrus dans Pétrone, mais il ne s'agit pas là de mouchoirs.

d'Ovide dans les Lettres, où il y a *Jane face aeternos, &c.* par *Christe fac aeternos, &c.* Je l'avertis (mais trop tard, parce que les exemplaires étoient déja distribuez,) que *fac* étoit long, & qu'il faloit mettre *face*, comme Ovide l'avoit mis. Il voulut me soutenir le contraire; mais je lui fis voir que cela ne souffriroit point de dispute. ✂ Je suis très-persuadé que le vers d'Ovide qui est le 287e du 1. livre des Fastes, doit être lu, comme M. Patru le lisoit. *Fac* est bref en d'autres endroits du même Poëte. Dans l'Epitre à Protesilaüs, *Et dicet referas arma fac ista Jovi.* Dans celle à Démophoon, *Phylli, fac expectes Demophoonta tuum.* Et dans les Remédes d'amour, v. 337. *Durior incedit, fac ut ambulet.* De croire qu'en ces trois passages il faille substituer *face* à *fac*, comme l'ont prétendu divers critiques, il n'y a pas d'apparence. Ovide, dont le stile est très-uniforme, s'en tenoit aux expressions de son tems, & ne donnoit rien moins que dans les antiques, telles que ce *face*. Aimant d'ailleurs, autant qu'il faisoit, la douceur de la versification: auroit-il pû se pardonner une fin de pentamètre aussi dure qu'auroit été celle d'*arma face ista Jovi*? Martial seroit-il reconnoissable dans cette

Epigramme *in Charinum* du 5e livre, s'il s'étoit avisé de dire *signa rarius, aut semel face illud*, au lieu de *signa rarius, aut semel fac illud?* Je pourrois à ces exemples ajoûter ces trois de Lucrece; l'un du livre 2. v. 484. *Non possunt, fac enim minimis è partibus esse*: l'autre du l. 3. v. 422. *Tu fac utrumque uno subjungas nomen eorum*: & ce troisiéme du 6. l. v. 535. *Percipe, & imprimis terram fac ut esse rearis.* C'est ainsi que ces vers sur l'autorité des manuscrits doivent être lus. J'en dis autant de celui-ci de l'Epigramme d'Ausone *ad Dionen. Aut transire jube vel fac utrimque parem.* Les correcteurs en pareille occasion n'ont jamais manqué de changer *fac* en *face*, s'imaginant, parce que *dic* & *duc* sont longs, qu'il en doit être de même de *fac*, & ne prenant pas garde que si *dic* & *duc* sont longs, c'est parce que conformément à la premiére de *dico* & de *duco*, la premiére de *dice* & de *duce* qu'on disoit anciennement pour *dic* & *duc*, est toujours longue. Gifanius les a ajustement blâmez de leur prévention, & auroit encore mieux fait, si au lieu de tenir *fac* douteux, il l'avoit déclaré toujours bref. Ce vers de l'Amphitryon sc. 3. du 3. acte,

Nunc tu divine fac huc assis Sosia.

ne devoit pas l'arrêter, la mesure des vers comiques étant altérée en une infinité d'endroits par la faute des copistes, qui apparemment auront omis ici *ut* après *fac*. J'en dis autant de cet autre vers qu'on a coûtume d'opposer, qui est le 225e du 1. l. *de arte amandi* d'Ovide : *Hos fac Armenios*. Les manuscrits en effet varient. Quelques-uns ont *Hos facis*, d'autres *Hos facit*. De ces deux leçons, la premiére pouvoit fort bien, & devoit même être retenue ; la seconde conduisoit à *facito*, qui est celle que Nicolas Heinsius a préferée jusqu'à l'insérer dans le texte.

¶ Lorsque je présentai l'Académie Françoise à la Reine de Suéde dans la Bibliotheque du Roi, elle me dit, qu'il étoit surprenant qu'aiant fait la *Requête des Dictionnaires*, je fusse l'introducteur de ces Messieurs. Je les lui nommois tous à mesure qu'ils l'abordoient. Quand elle vit M. Balesdens : Qui est ce grand homme, me dit-elle ? Je lui dis qui il étoit. Quand M. de Saint-Amant se présenta, je lui dis que je ne le lui nommerois pas, parce qu'elle devoit le connoître. C'est M. de Saint-Amant, dit-elle aussitôt. M. de Saint-Amant avoit été en Suéde. Comme elle venoit d'Italie, M. Chapelain, en l'abordant, lui dit ce

vers de Pétrarque pour lui marquer qu'elle feroit le bonheur de tous ceux qui auroient le bonheur de la voir :

Beati gli occhi che la vedder viva a.

Mais, soit qu'elle ne s'y attendît point, ou qu'elle n'y prît pas garde, elle ne lui dit rien là-dessus ; au lieu qu'elle avoit répondu obligeamment à tous les autres.

¶ Sur ce qu'Ovide en parlant du Déluge avoit écrit,

Omnia pontus erat, deerant quoque litora ponto.

Sénéque le Philosophe dit b : *Non est res satis sobria lascivire devorato Orbe terrarum.* ☞ Pâquier dans une Epigramme à l'honneur de Pontus de Tyard, qui savoit un peu de tout, lui a fait l'application d'*omnia Pontus erat*. La meilleure leçon pourtant de cet hémistiche d'Ovide est *Omnia pontus erant*.

¶ M. de Bautru comparoit les Capucins à de vieux jetons dont on a rogné les lettres. On ne voit plus qu'une tête avec la barbe, le reste est effacé.

¶ Il y avoit une délicatesse parmi les Latins pour éviter les manieres obscenes, qui alloit jusqu'à l'excès. Ils ne vouloient pas, par exemple, que l'on dit, *quamvis sit monitus* à cause de *vis* & de *sit* qui font *vissit*. *Arrige aures* ne

a C'est le dernier vers du 269. Sonnet de Petrarque.
b 3. Nat. quæst. 27.

leur

leur plaisoit pas aussi dans Terence; cependant dès que l'on joint *aureî* avec *arrigere*, il n'y a plus rien à dire. Ils rejettoient aussi ces mots dans Virgile, *Incipiunt agitata tumescere* ..... c'est-à-dire *æquora*.

☞ Cette délicatesse des Latins n'étoit point mal fondée. On doit en tout ouvrage, où l'on n'a aucun dessein de dire des ordures, non seulement éviter les effectives, mais aussi les apparentes, & generalement tout ce qui est tant soit peu capable de salir l'imagination, en quelque langue qu'on écrive. Chevreau depuis la pag. 487 de ses œuvres mêlées jusqu'à la 501e, a tres-curieusement ramassé les exemples de ces sortes d'obscenitez, ausquels celui-ci mérite d'être ajouté. Il est tiré du Pere Maimbourg page 221. du tome 1. de son Histoire du Luthéranisme *in* 12. à Paris 1688. où il décrit les abominations commises à Rome par les Luthériens, lorsqu'ils pillerent cette ville en 1527. Rien, dit-il, ne put échaper à la lubricité, à l'avarice, & à l'impiété de ces furieux soldats, que ni la crainte de Dieu, ni celle de leur Commandant qu'ils méprisoient, ne pouvoient retenir, & qui comme autant de furies déchainées, se jettoient aveuglément sur tout ce qui tomboit sous

leurs mains, sans distinction de qualité, de dignité, d'âge, de sexe, de condition, de nation, d'amis & d'ennemis, de saint & de profane, enlevoient tout, violoient tout, jusque dans les lieux saints, & au pied des autels, où les chastes matrones & les vierges consacrées à Dieu s'étoient refugiées comme dans un asyle, pour y conserver leur pudicité; & néanmoins il ne servoit alors qu'à rendre plus abominable le crime de ces sacrileges. *Sur tout c'étoit une déplorable chose de voir avec combien d'impiété tous ces Luthériens de l'armée Impériale déchargeoient dans les Eglises, & principalement dans le Palais du Vatican, & dans la Basilique de S. Pierre, la haine qu'ils avoient conçûe contre le Pape & contre l'Eglise Romaine.* Voiez aussi touchant les mots *Vissit*, *arrige*, &c. Ménage dans ses Origines au mot *vessir*, & page 380 de ses Observations sur les Poësies de Malherbe, seconde édition.

¶ M. Desmarests avoit fait un Livre des *Délices de l'esprit.* On mit dans l'errata *délices*, lisez *délires.* On mit de même dans l'errata d'un autre Livre, *le docte Morel*, lisez *le Docteur Morel.*

¶ M. d'Amiens * a fait trois Oraisons

* Faure, auparavant Cordelier, Confesseur de la Reine Mere du Roy.

funebres, entre lesquelles est celle de la Reine Mere sa bienfaictrice, pour laquelle il devoit faire tous ses efforts, mais où il ne réussit pas mieux qu'aux deux autres qu'il avoit prononcées à la Cour, & dont on n'avoit point été content. On dit au Roy qu'il en vouloit faire une quatriéme. M. de la Feuillade dit: Sire, c'est qu'il demande le tout du tout.

¶ Ovide a dit 1. Trist. 6.

Donec eris felix, multos numerabis amicos:
Tempora si fuerint nubila, solus eris.

Et moi je puis dire:

Tempora si fuerint lucida, solus ero.

On vient me voir quand il fait vilain: mais quand il fait beau, chacun va à la promenade, sans se soucier de ma cuisse démise qui ne me permet pas d'en faire autant.

¶ M. le Feron ayant été attaqué des voleurs dès les cinq heures du soir, dit: Messieurs, vous ouvrez de bonne heure aujourd'hui.

¶ Feu M. d'Amiens donnant la bénédiction, un payïsan n'ôta pas son chapeau. Comme on le reprit: Si elle est bonne, dit-il, elle passera le *capel*.

¶ *Huyau* signifie cocu en Picard. M. Vaillant qui sçait quantité de bons mots de Picardie, nous en citoit l'autre jour

un exemple dans cette Epitaphe;

Ici gît Nicolas Tuyau,
Qui de trois femmes fut huyau;
Il étoit né sous cette plateme,
Qu'il l'eût été del quatriéme.

Les Picards disent *plateme* pour planete. On auroit de la peine à trouver l'étymologie [a] d'*huyau*.

¶ M. d'Aubigny (Louis Stuard) étant Chanoine de Notre-Dame de Paris, alloit toujours à Matines. M. G..... qui n'y alloit point, lui disoit: Prince, n'allez point à Matines, cela vous fera mal; & cela me fait honte.

¶ M. Larroque a bien profité dans ses voyages d'Angleterre, de Hollande, & d'Allemagne. Il y est connu des Savans, qui ont souvent commerce de lettres avec lui; M. Leibniz de la Cour d'Hanover en est un. On lui attribuoit une petite *Histoire* [b] *d'Yoland*, qui a paru depuis peu. Mais il assure qu'elle n'est pas de lui.

a *Coux* en vieux Gaulois signifie *cocu*; de *coux* on a pu aisément dire *couyau*, *cuyau*, *huyau*. Voiez Fauchet liv. 2. des anciens Poëtes François chapitre 115. & Swertius pag. 256. de ses *Epitaphia joco-seria*.

b On croit que c'est l'Histoire d'Eleonore de Guienne femme de Louis VII. Roi de France, laquelle aiant été répudiée épousa Henry II. Roi d'Angleterre. C'est M. de Larray Gentilhomme du Payis de Caux, & Refugié, qui en est l'Auteur.

¶ Quoique l'hyperbole soit toujours incroiable, elle ne laisse pas de trouver sa place dans un discours, pourvû qu'elle ne passe pas de certaines bornes au-delà desquelles elle ne fait plus le même effet.

Licet omnis hyperbole sit ultra fidem[a], *non tamen debet esse ultra modum.*

¶ M. Petitpied Chanoine de Notre-Dame de Paris m'a donné de bonnes remarques sur mon *Histoire de Sablé*, & quelque chose aussi de considérable touchant la vie de Mathieu Menage ; ce qui m'oblige de la faire réimprimer.

¶ Un Fermier mandoit un jour à son Prieur, que le clocher de son Eglise étoit allé rendre visite aux fondemens, voulant dire qu'il étoit tombé, & qu'il falloit le refaire.

¶ Les *Lettres de Guy Patin* sont remplies de faussetèz. Nous en remarquames un grand nombre M. Bigot & moi. M. Patin ne prenoit pas de précaution dans ce qu'il écrivoit, & la préoccupation lui faisoit croire mille choses qui n'étoient pas. Je n'ai pas vû ses autres lettres, qui ont été imprimées depuis peu, à ce que l'on dit.

☞ Je me souviens à propos des faussetez qu'on dit être dans les Lettres de Guy

a Quintilien l. 8 c. 6.

Patin, que quand je fis ces quatre vers pour feu M. Petit, *Petrus Petitus.*

Par tribus unus eram, Medicus, Vatesque, Sophusque,
Unus & ætatem dignus obire trium.
Par tribus at quamvis fuerim, mihi, vix tamen, eheu!
Unius ætatem fata dedêre viri.

Je fondois cette pensée sur ce que M. Petit n'avoit que 58 ans quand il mourut. Ce que je prouvois ainsi: Patin dans une Lettre au Medecin Charles Spon, pere de Jacob, du 21 Octobre 1653. parlant de M. Petit, ne lui donne que 24 ans. M. Petit est mort en 1687. Donc M. Petit n'est mort âgé que de 58 ans. Qui auroit cru que sur un fait de cette nature un homme qui parloit *de visu*, & d'un de ses confreres, eût pu ne donner que 24 ans, imprimez tout au long, à un homme qui en avoit 37, puisqu'il est sûr qu'il en avoit près de 71, quand il est mort en 1687? On n'a pourtant pas laissé de fourrer l'Epitaphe ci-dessus dans le Dictionnaire de Moreri de l'édition de Roterdam 1698.

¶ J'écris toujours *Payis* de deux syllabes, *Payisan* de trois, & *Abbayie* de

quatre ; ce n'eſt pas ſçavoir parler François, que de retrancher une ſyllabe de chacun de ces mots. ⁂ En effet ſi l'on écrit pays ou païs, on prononcera *pays* ou *païs* à la Normande, comme le François *paix*, & comme le Latin *pes*, en diſant avec Sarraſin

Le pays de Caux eſt le pays de Cocagne.

Si on écrit *pays* ou *païs*, on ne ſçaura ſi l'on doit prononcer ce mot comme *payer*, ou comme *Payen*. L'ortographe de M. Menage ſauve, ce me ſemble, ces inconvéniens. Moliere au reſte ſemble avoir cru qu'on étoit libre de dire en deux ſyllabes *payſan*, ou en trois *payïſan*, ayant dit dans ſon Ecole des Femmes, ſcene 1. de l'Acte 1.

Je ſçais un payïſan qu'on appelloit gros Pierre.

quoiqu'un peu plus haut dans la même ſcêne il eût dit :

Et la bonne payſanne apprenant mon deſir.

¶ On ne ſçavoit pas bien qui étoit auteur de la traduction du nouveau Teſtament de Mons, où une des choſes qui avoient parues nouvelles, étoit que toutes les ſecondes perſonnes du ſingulier y étoient par *vous*. M. G.... ſe laſſant d'être tutayé par M. du M.... qui étoit des

amis de Messieurs de Port Royal, dit : Monsieur, je vois bien que ce n'est pas vous qui avez fait le nouveau Testament de Mons.

¶ Je suis faché de ce que mon ami M. Grævius à qui M. le Duc de Montausier a fait donner une grosse pension de la Cour, a fait un Panégyrique du Prince d'Orange. On dit que ses Maîtres l'y ont obligé : mais il devoit s'en exempter. Cela lui fait tort.

¶ Un Docteur envoyoit signer un cas à M. Boileau qu'il avoit dressé lui-même : M. Boileau au lieu de signer, lui manda d'aller faire une neuvaine au Tombeau de M. de Sainte-Beuve.

¶ Sadolet étoit de Modene, mais Evêque de Carpentras. Il n'écrivoit pas moins bien en Latin que le Bembo, qu'il surpassoit dans la régularité de ses mœurs. ☞ Sadolet avoit dans sa premiere jeunesse goûté les délices de Rome, ville sous Alexandre VI. Jule II. & Leon X. très-voluptueuse. Quoiqu'il eût l'extérieur naturellement grave, il ne laissoit pas de divertir quelquefois en ce tems-là par ses bons mots Jule de Médicis, qui depuis fut Clement VII. C'est ce que Philippe Béroalde le jeune, non pas fils, comme bien des gens l'ont écrit faussement, mais ne-

veu de Philippe Béroalde l'ancien, nous apprend livre I. *Carminum*, dans son Ode à ce Jule de Medicis, en ces termes:

Minimum sapit mihi, qui
Contendit sapere anxiè.
Face lucem hanc hilaremque, & genialem,
Lepidosque combibones
Acciri jubeas tibi
Sadoletum, Marianum, Imperiamque.

Sadolet est mis là en bonne compagnie. Frà Mariano étoit un Moine boufon & goinfre, originairement barbier de Laurent de Medicis pere de Leon X. Imperia la plus fameuse & la plus belle Courtisane qui fut alors à Rome. Il paroit que Sadolet, nonobstant son air grave, se radoucissoit pour elle, & lui faisoit des présens. Elle s'en vante au moins dans une autre Ode, façon de Dialogue entre elle & le même Beroalde, où celui-ci lui aiant dit qu'il ne croioit pas que d'autres l'eussent mieux étrenée que lui, elle lui répond:

Velluta hæ manicæ ergo unde? & hic annulus?
Hæc donat Sadoleti gravitas tui.

Sadolet à la vérité réforma bien ses mœurs dans la suite. Sa vie fut édifiante, & tous les Ecrivains sinceres, même du parti Protestant, demeurent d'acord que ce fut un Prélat d'une vertu exemplaire.

¶ M. Sarrazin dit que Lucrece se tua après coup. ☞ Sarrazin raporte ce mot dans son Dialogue, mais comme de Charleval.

¶ La Reine Mere vouloit faire mettre Ninon aux Filles Repenties. M. de Bautru dit: Madame, elle n'est ni fille ni repentie.

¶ Feu M. de la H.... avoit été saigné, & avoit ensuite pris quelque vomitif. Comme son mal ne diminuoit point, M. de P.... lui dit qu'il feroit bien de se confesser. Il lui répondit: Mon frere, ce seroit bien des évacuations pour un jour.

¶ Madame de Sevigny allant un jour à la campagne me vint dire adieu. A son retour elle me fit de grandes plaintes de ce que je ne lui avois point écrit. Je vous ai écrit, lui dis-je; mais après avoir relu ma lettre, je la trouvai trop passionnée; & je ne jugeai pas à propos de vous l'envoyer.

¶ M. Marin étant aux Feuillans de la rue Saint-Honoré, regardoit le Portail

de l'Eglise. Un Religieux vint le saluer, & lui dit entre autres choses que ce Portail étoit d'Ordre Corinthien. Eh ! mon Pere, lui dit-il, je croiois qu'il fût d'Ordre de S. Bernard.

¶ Je devrois être immortel, car les Charlatans & les Médecins n'ont pu venir à bout de me faire mourir. J'ai eu jusqu'à treize Médecins de la Faculté tout à la fois. Ils m'avoient condamné à ne point étudier, & à ne jamais écrire, disant si j'y contrevenois, que je ne la ferois pas longue. Depuis que je n'ai plus eu besoin d'eux, j'ai plus étudié & plus fait imprimer qu'auparavant.

¶ Aristote a dit que la femme n'est pas ἀμφιδέξιος, *ambidexter*. Mais un Médecin a prétendu que cela ne doit pas s'entendre que la femme ne se serve de la main gauche comme de la main droite, *sed quod non concipiatur æquè in utraque uteri parte*, comme il arrive aux hommes, mais seulement d'un coté. ☞ Ce n'est pas Aristote, c'est Hippocrate qui a dit, Aphorisme 43. sect. 7. γυνὴ ἀμφιδέξιος οὐ γίνεται. L'article étoit donc fort mal conçu, & ἀμφιδέξιος fort mal rendu par *ambidexter* au lieu d'*ambidextra*, puisqu'il s'agit d'une femme.

¶ Madame de.... me disoit un jour qu'elle connoissoit un mari qui avoit pour

sa femme tous les égards qu'elle pouvoit souhaiter, hormis qu'il ne couchoit pas avec elle. La Dame toute contente qu'elle étoit d'ailleurs ne l'étant pas de ce côté-là, en fit des plaintes à ses parens. Les parens virent le mari; & comme ils ne lui firent que des plaintes en general, il dit qu'il s'étonnoit du mécontentement de sa femme, & qu'il ne se souvenoit pas de lui avoir jamais rien refusé. Les parens s'expliquerent & lui dirent, qu'à la vérité leur parente étoit tres-satisfaite du bon traitement qu'il lui faisoit en toutes choses, mais qu'elle se plaignoit de ce qu'il ne couchoit pas avec elle; le mari repartit qu'elle avoit tort, & qu'elle ne le lui avoit jamais demandé; & sur ce que les parens repliquerent que celà ne se demandoit pas, il ajouta: La chose vaut bien peu, si elle ne vaut la peine d'être demandée.

¶ *Pererius est animal credulum.* Cependant suivant Aristote, Ἀρχὴ τῆς σοφίας ἀπιστία, *l'incrédulité est le commencement de la sagesse.* Et un Ancien a dit aussi, *nervos sapientiæ esse non temerè credere.* Néanmoins il est arrivé il n'y a pas longtems à M. du Périer, de croire un peu legerement. J'avois fait une Ode Latine à sa louange. Je l'envoyai à M. Huet ancien Evéque d'Avranches, en le priant de la copier de

sa main, & de la faire tenir à M. du Périer, comme si elle eût été de lui. Monsieur Huet l'envoya à M. du Périer qui la fit voir par tout comme une très-belle Ode. Il me la fit voir aussi, & je la louai comme les autres. Il me dit que pour répondre à l'obligation qu'il avoit à M. Huet de l'avoir loué si magnifiquement, il alloit travailler à faire une Ode dans la même langue, qui seroit à la louange de M. Huet, & une autre pour me remercier de l'approbation que je lui avois donnée ; mais il n'acheva ni l'une ni l'autre, parce qu'il apprit de quelques amis à qui j'en avois fait part, la malice que je lui avois faite. Alors il ne trouva plus cette Ode si belle, d'autant plus que quelques-uns lui firent remarquer qu'elle n'étoit pas si fort à sa louange, qu'il se l'étoit persuadé. M. Huet me manda qu'il étoit fâché que M. du Périer eût été desabusé avant que l'Ode qu'il avoit commencée fût achevée.

¶ Sengebere mon Maître en Droit a écrit contre le livre *de Mutuo* de M. Saumaise à qui l'on envoyoit les feuilles de l'Ouvrage à mesure qu'on l'imprimoit ; & M. Saumaise m'écrivit sur ce sujet, que Sengebere ne lui disoit pas d'injures, mais que ses railleries n'étoient

pas moins piquantes que des injures. Il me manda en même tems qu'il répondroit. Mais Sengebere avoit mieux dévelopé la matiere que lui, & il ne répondit pas.

¶ J'ai fait une petite Epigramme Grecque sur les quatre saisons de l'année, que j'envoyai à M. Charpentier de l'Académie. Il me la renvoya traduite avec ce billet :

J'ai eu toute la nuit votre petite Epigramme Grecque dans la tête. Elle est vraiment digne de l'antiquité. Voyez si ce François rend votre Grec. Du moins est-il en aussi peu de syllabes.

Le Printemps est chargé de fleurs;
D'épics l'Eté, de fruits l'Autonne,
L'Hyver de glaçons foisonne,
Et l'Amour abonde en pleurs.

Ce François rend le Grec, mais ne le rend pas avec l'agrément de l'original.

Ἄνθεσιν ἦρ, σταχύεσσι θέρος, μήλοισιν ὀπώρα,
Χεῖμα πάχναις, δακρύοις εὔπορος ἐστιν ἔρως.

Le distique seroit pourtant bien aussi rond en Latin de cette maniere :

Eſt ſpicis æſtas, violis ver, bruma pruinis,
Autumnus pomis, fletibus uber Amor.

Feu M. Dumay l'a rendu en hexametres fort élégamment dans la traduction qu'il a faite de l'Idyle Grecque de M. Menage où ſe trouve ce Diſtique : Traduction ſi belle, que l'ayant manuſcrite pardevers moi, je crois ne pouvoir mieux faire que de la raporter ici toute entiere, pour juſtifier l'éloge que j'ai donné un peu plus haut à cet illuſtre, d'avoir été l'un des meilleurs Poëtes Latins de notre ſiecle.

AD PETRUM FRANCIUM.

è Græco Ægidii Menagii.

AD Ligeris ripas Corydon & Thyrsis amores
Quisque suos Musa vacuus resonabat agresti,
Ambo pastores Andini, æqualibus ambo
Conjuncti studiis, invicti cantibus ambo.
Alter suetus oves, alter deducere capras.
Et lis grata quidem pastoribus; attamen istam
Hactenus haud voluit pastorum ex agmine quisquam,
Aut lectus voluit judex incidere litem;
Sed mussant omnes, dubioque examine pendet.
Franci Pieridum magnum decus, inclyte Vates.
Lux, Franci, Batavûm & Batavi nova gloria ruris,
Omnis pastorum assurgit cui turba canenti,
Præmia sylvestres cui tot peperêre Camœnæ,
Huc ades, & rixas facilis compone volentum.
Jam dudum hoc Corydon, hoc toto pectore Thyrsis
Poscit, utrumque tuis juvat & subscribere dictis.

ΑΙΓΙΔΙΟΥ ΜΕΝΑΓΙΟΥ ΠΡΟΣ ΠΕΤΡΟΝ ΦΡΑΓΚΙΟΝ

ΕΙΔΥΛΛΙΟΝ.

Ἀνδῖνοι νομέες, Λίγηρος ποταμοῖο παρ' ὄχθας,
Θύρσις καὶ Κορύδων, (ὁ μὲν αἰπόλος ἦν, ὁ δὲ ποιμήν)
Ἄμφω καλοὶ ἀοιδοὶ, ἀλλήλων φίλοι ἄμφω.
Τὸ σφετέρων νυμφῶν κάλλος, κῦδός τε λέγοντες,
Ἤεισαν ἀλλήλοις. ἀγαθὴ δ' ἔρις ἦδε νομεῦσι.
Οὖν ἄλοντο κριτὴν, κεῖνος οὐκ ἤθελε κρῖναι.
Καὶ μελικὴ ἔρις ἦδε πέλει μέχρι νῦν ἀδίκαστος.

ΦΡΑΓΚΙΕ, Πιερίδων φίλτος, μέγα κῦδος ἀοιδῶν,
ΦΡΑΓΚΙΕ φῶς Βατάβων, Βατάβοις ἐπὶ ποιμένα ὁρῶντες,
Ποιμενικῆς σὺ μέγας βασιλεὺς καὶ κοίρανος ᾠδῆς,
Ὃς τόσσα, σὺν Μούσαις ᾄδων, ἐνείκας ἄεθλα,
Τὴν δ' ἔριν ἔνδοξον, ὕπατος ὁ κριτὴς, διαλῦσον,
Τῶν δὲ καὶ τοῦδε σευ Κορύδων μετὰ Θύρσιδος αἰτεῖ,
Κεῖνοι σὸν εὐμενέως αἰνησέμεν αἰὲν ἑτοῖμοι.

IDYLIUM.

THYRSIS, CORYDON, LYCIDAS.

THYRSIS.

Hic Serpyllum, hîc mollis amaracus, aptaque sedes
Graminibus teneris, hîc densæ frondibus umbra,
Et nunc ad dulces invitant omniá cantus;
En volucres tacuêre, & oves pascuntur, & hædi.
Quin age, & ipse meos, tu grata Phyllidis ignes
Alternis cantemus; adest ambobus amicum
Pectus, & Aonidum Lycidas amor: hunc sibi Nympha,
Hunc Deus Arcadiæ velit, & formosus Apollo.
Hic longè ante omnes pastorum carmina novit.
Hujus judicio victor sibi præmia tollat.

CORYDON.

Non tibi, non cantu certem, non carmine Thyrsi.
Omnibus at forma si certet Phyllis, & omnes
Vincet; ob id pugnem: Lycidas & præmia servet.

ΕΙΔΥΛΛΙΟΝ.

Θύρσις. Κορύδων. Λυκίδας.

Θύρσις.

Ἠνὶ καὶ ἕρπυλλος, καὶ ἀμάρακος ὧδε πεφύκει.
Καὶ μαλακὸς ὁ τόπος, καὶ ἁ σκιὰ ὧδε δασεῖα.
Πάντοσε πάντα γελᾷ, ποταμὸς, Χθὼν, ὠρανὸς, ἀήρ.
Πάντα δοκεῖ νομέας προκαλεῖν ποτὶ βουκολιασμώς.
Ὄρνεα σιγῶσιν, σιγῶσι καὶ ἀκρίδες αὐταί.
Ἆγε Κορύδων, ἐν τῷδ' αἶγας, καὶ μᾶλα νομεύειν.
Ἆγε φίλ' ἀμοιβαίοις νύμφας μελέεσσι λέγωμες
Ἁμετέρας; Λυκίδας κοινὸς φίλος, ὧδε παρεστὼς,
Πανί τε καὶ Νύμφαις, Φοίβῳ, Μώσαις τ' ἀγαπητὸς ὁ
Ὃς μάλα ποιμενικὰς πάσας ἠπίσατο μόλπας,
Ἄμμι κρίνει, ὁ δὲ νικάσας, γέρας ἄρκιον ἕξει.

Κορύδων.

Οὐκ ὀπὶ, οὐκ μέλεσιν τιν, φίλτατε Θύρσι, ἐρίσδω;
Κάλλεϊ καὶ χάρισιν πάσαις νύμφαισιν ἐρίσδει,
Πάσας καὶ χάρισιν νικᾷ, καὶ κάλλεϊ Φυλλίς.
Ἐμμὶ δ' ἑτοιμότατός τις ἐγὼ περὶ τῶνδε μάχεσθαι,
Καὶ παρὰ τῷ Λυκίδᾳ, ἃ τὺ χρῄσδῃς, θεῖναι ἄεθλα.

LYCIDAS.

Arbiter haud fuerim : vestrûm mihi carus uterque est.
Præmia nec pueri deponite; lætior ambos
Audiero, prior aggressus, prior incipe Thyrsi.

THYRSIS.

Ut Nymphas inter graditur succincta Diana,
Sic inter medias Amaryllis læta puellas.

CORYDON.

Vincit ut alma Deas vultu Cytherea decoro;
Sic comites Phyllis longè supereminet omnes.

THYRSIS.

Circumfusa cohors Amaryllida cingit Amorum,
Et Venerem credunt, & clamant nomine matrem.

CORYDON.

Phyllis habet ternas, Venerem liquere, sorores,
Phyllidis illa malas incusat fletibus artes.

THYRSIS.

Pulchrior an quisquam est Amaryllide? candida vultu,
Et nigra cæsaries, nigra lumina, membra cupressi
In morem, gracili quæ surgit in aëra trunco,
Vox blanda, & blandi risus, & blanda tuentum,
Et spirat blandum, & blandos inspirat amores.

CORYDON.

Quid numeras? Amaryllis habet quas candida dotes

Λυκίδας.

Οὐκ ἐθέλω φίλος ὢν ἀμφοῖν ἑτέρῳ κατακρίνειν
Οὐδὲ χρεὼν νίκας παρ' ἐμὶν καταθῆναι ἄεθλα.
Ὑμετέρας δὲ ἑκὼν γλυκερὰς τὰς μόλπας ἀκούσω.
Πρᾶτος ἐρειστάμενος, φίλε Θύρσι, κατάρχεο πρᾶτος.

Θύρσις.

Ἐν Νύμφαις οἵα κατὰ ὕλας Ἄρτεμις ἐστὶ,
Ὣς ἐν παρθενικαῖσι μεταπρέπει δῖ' Ἀμαρυλλίς.

Κορύδων.

Οἵα δ' ἐν χαρίτεσσι ἀπαστίλβει Ἀφροδίτα,
Ἐν κώραις τοία καὶ Φυλλὶς ὑπείροχος ἄλλων.

Θύρσις.

Τὰν Ἀμαρυλλίδ' ἐμὰν ἀμφιστάχυσιν Ἔρωτες
Τὰν σφετέραν ἦμεν ματέρα οἰόμενοι.

Κορύδων.

Μέμψατο Φυλλίδ' ἐμὰ μέμψιν Κυθέρεια δικαίαν,
Τᾶδε γὰρ ἑσπόμεναι, νῦν λίπον αἱ χάριτες.

Θύρσις.

Ναὶ, κωρᾶν πρώτα' στὶν ἐμὰ καλὰ Ἀμαρυλλίς.
Εὐπλόκαμος πέλεται, κυανόφρυς, καλλιπάρηος,
Εὐμάκης, ῥαδινὰ, κυπαρισσίνα ἔρνεα ἴσα.
Ἀδὺ βλέποισα, καὶ ἁδὺ γελῶσα, καὶ ἁδὺ λαλεῦσα,
Εὔχαρις, εὐτερπὴς, πᾶσι γλυκὺν ἵμερον ὦρσε.

Κορύδων.

Ἃς Ἀμαρυλλὶς ἔχει χάριτας τὰ ἰοῖδ' ἀριθμῶν.

Phyllis habet, quas nec numero comprendere
possis.

THYRSIS.

Qui nostræ numerat dotes Amaryllidis, idem
Et sylvis numeret frondes, & gramina pratis,
Et pelago fluctus, & densas littore arenas.

CORYDON.

Ardua quantum humiles vincunt pineta myricas,
Tantum alias vincit Phyllis formosa puellas.
Hei mihi, duritie cunctas quod ferrea vincit!

THYRSIS.

Me miserum! quem sic Amaryllis vitat amantem,
Ut matrem quærens strepitu fugit hinnulus aura.
Ast ovis ante lupos, lupus acer amaverit agnos,
Ante suam quam linquat amans Amaryllida Thyrsis.

CORYDON.

Phyllidi grata anemona, & purpurei hyacinthi,
Nunc anemona rosas, nunc & vincent hyacinthi.

THYRSIS.

Currucas Amarillis amat, si semper amabit,
Curruca semper Philomelam carmine vincent.

CORYDON.

Phyllidi grata mea sunt munera; munera misi.
Missa mihi tenero cum passere bina columba est.

Ἔν τ' ἀναρίθμητοι χάριτες τᾶς Φυλλίδος ἀμᾶς.

Θύρσις.

Ἇς Ἀμαρυλλίς ἔχει χάριτας, δυνατὸς καταριθμεῖν,
Λειμώνων βοτάνας, νεμέων φύλλ', ἄνθεα κήπων,
Αἰγιαλῶν ψάμμους, καταριθμεῖ κύματα πόντου.

Κορύδων.

Ὅσσον τῷ μεγέθει πτελέαι νικῶσι μυρίκας,
Τόσσον Φυλλὶς ἐμὰ νικᾷ τῷ κάλλεϊ κώρας.
Μὴ φθονέειν τήνας νικᾷ καὶ νηλέϊ θυμῷ.

Θύρσις.

Οἴμοι ἐγών. Ἀμαρυλλὶς ἐμὰ φεύγει με φιλεῦντα,
Ὡς νέος ἀγρευτὰν φεύγει νεβρὸς ἐμμεμαῶτα.
Ἀλλὰ λύκω ἐράσσει ἀμνὸς, λύκος ἄρνα φιλάσει,
Πρὸ σφετέραν παύσῃ φιλέων Ἀμαρυλλίδα Θύρσις.

Κορύδων.

Φύλλις ἐμὰ φιλέει ἀνεμώνας καὶ ὑακίνθους.
Νῦν ῥόδα νικῶσαι ἀνεμῶναι καὶ ὑακίνθοι.

Θύρσις.

Ποικιλίδας φιλέει Ἀμαρυλλὶς, μέσφα φιλάσει,
Ἄσμασι ποικιλίδες νικάσουσιν φιλομήλας.

Κορύδων.

Χθὲς τᾷ ἐμᾷ γλυκερᾷ τᾷ Φυλλίδι δῶρον ἔδωκα.
Δῶκα δὲ στρουθίον ἓν, κόρυδον ἕνα καὶ δύο φάσσας.

THYRSIS.

Ast ego quæ ferrem demens Amaryllidi dona?
Illa meas & opes, & Thyrsin possidet ipsum.

CORYDON.

Natalem cras Phyllis ages, cras candida mittam
Lilia, cras plenis violasque rosasque canistris,
Et laurum & suaves myrtos, florémque amaranti,
Mixtaque luteolis addam vaccinia calthis.

THYRSIS.

Floribus at moneo, Corydon, ne parce legendis;
Nascuntur passim qua se fert cumque Amaryllis.

CORYDON.

Quid vaga cantantem si Phyllida sylva secuta est?

THYRSIS.

Quid cantu si sistit aquas Amaryllis euntes?

CORYDON.

Rore tener flos crescit, alunt nova gramina rivi,
Sol reficit vites; at me, tua lumina, Phylli.

THYRSIS.

Exitio est nemori Boreas, & floribus Auster,
Frigus iners uvis, nobis Amaryllidis ira.

CORYDON.

Pomorum Autumnus, vario Ver munere florum,

Thyrsis.

Θύρσις.

Μηδὲν ἐγὼ τᾷ ἐμᾷ δύναμαι Ἀμαρυλλίδι δῶναι.
Ὅσσα γὰρ αὐτὸς ἔχω, Ἀμαρυλλίδος ἐστὶν ἅπαντα.

Κορύδων.

Αὔριον ἁ καλὰ τελέει τὰ γενέθλια Φυλλίς.
Τήνᾳ δ' ἐν ταλάροις καλὰ ἄνθεα ποικίλα πέμψω.
Πέμψω πορφύρεον ῥόδον, ὠχρὸν ἴον, κρίνα λευκά.
Μίξω ἡμεροκαλλίδα, ἀθανάτως ἀμαράντως.
Μίξω ναρκείσσως, ἀνεμώνας, καὶ ὑακίνθως.

Θύρσις.

Φυλλίδα στεψόμενος, ἀνθέων μὴ φείδεο, ποιμάν.
Τοῖς ποσὶ μυριάδας ἀνατέλλει δῖ' Ἀμαρυλλίς.

Κορύδων.

Ἄλσεα μελποίσαις ἁ φωνὰ Φυλλίδος ἕλκει.

Θύρσις.

Ὠκέας ἵστησιν ποταμὼς Ἀμαρυλλίδος ᾆσμα.

Κορύδων.

Οἱ ῥύακες ζωὰ λειμῶσι, δρόσους λαχάνοισι.
Ἅλιος ἡμερίοισιν. ἐμοί δὲ τὸ Φυλλίδος ὄμμα.

Θύρσις.

Δενδρέοισιν ἐστ' ὄλεθρος βορέας· τοῖς ἄνθεσιν αὐχμός.
Τοῖς βοτρύεσσι κρύος. ἀμῖν Ἀμαρυλλίδος ὀργά.

Κορύδων.

Ἄνθεσιν ἦρ, σταχύεσσι θέρος, μάλοισιν ὀπώρα,

Tristis hyems nivibus, formosis messibus æstas,
Gaudet amor lacrymis, sed queis vel gaudia cedant;
Impendisse tibi juvat has pulcherrima Phylli;
Usque fluant: vel non lacrymantem vita relinquat.

THYRSIS.

Per juga, per virides saltus Amaryllis amantem
Me fugit. O sistas cupido Cytherea vagantem,
Mox cadet ille gregis tibi dux caper. At mihi duram
Concilia genitirix; & grex tibi cesserit ipse.

LYCIDAS.

Surgite, nec turpe est pueri, si cedimus umbris.
Jam redeunt tauri. Nox & fera bella diremit.
Fortunata Amarylli, & tu pulcherrima Phylli
Sortitæ vestras æquent quæ carmina laudes!
Nec mihi tam gratis cecinit Philomela querelis,
Tale fuit, cecinit quondam quod Daphnis ad undas,
Tityrus in sylvis, non ulli imitabile carmen
Vobis, quandoquidem tanta est audisse voluptas,
Dona fero magni divinum opus Euremydontis.
Sume meos, Corydon, quæ fistula dixit amores.
Et tu, Thyrsi, pedum, pretium mihi carminis olim.
Jamque valete mei memores; micat æthere vesper,
Et nunc trans montes sol conditur aureus altos,

FINIS.

Χᾶμαι πάχναις, δακρύοις εὔπορός ἐστιν ἔρως.
Εὔπορός ἐστιν ἔρως δακρύοις· τὰ δὲ δάκρυ' ἔρωτος
Ἦ ὁ γάλως ἄλλων ἐντὶ ποθανώτερα.
Ἀλλά μοι, ὦ χαρίεσσα κόρα, τὶν δάκρυα λαβεῖν.
Τεθναίην, ὅτε τὶν δάκρυα μὴ χέομαι.

Θύρσις.

Τᾶς γλυκερᾶς ἔραμαι Ἀμαρυλλίδος ἃ δέ με φεύγει,
Καὶ διὰ τῶν νεμέων, καὶ διὰ τῶν ὀρέων.
Ἢν ἀγάγῃς μοι, Κύπρι φίλα, φεύγοισαν ἐρῶντα,
Ἀρχὸν τόν δε τράγον τὶν λαβὲ τᾶς ἀγέλας.
Ἢν δὲ χολᾶς παύσῃς, ὡς τὸν φιλέοντα φιλασεῖν,
Πᾶσαν ἔχειν δώσω, τὶν Κύπρι, τὰν ἀγέλαν.

Λυκίδας.

Παύσατέ μοι φίλα τέκνα, στρέπει δὲ τε νυκτὶ πιθέσθαι.
Ἀγγέλλει τὰν νύκτα λυθεὶς ὅδε ταῦρος ἀρότρου.
Τὰς μεγάλας ἄωθε μάχας καὶ νὺξ διαλῦσαι.

Εὐδαίμων Φύλλις, καὶ εὐδαίμων Ἀμαρυλλίς.
Ὄλβιαι, αἳ τοίους σφῶν κάλλεος εὗρον ἀοιδούς.
Ἀδίονες ὕμμι, ναὶ Πᾶνα τὸν Ἀρκάδα, Μῶσαι,
Ἅδιον, ὦ νομέες, ὑμῶν μέλος, ἢ τὸ πρὸς ἀκταῖς
Ἀλκυόνων γλυκερῶν γλύκιον μέλος αἰολοφώνων.
Οὕτως, βουκολικᾶς μώσας ἐλθόντες ἐπ' ἄκρον,
Τίτυρος ἐν ὕλαις, ποταμοῖς παρὰ Δάφνις, ἄειδον.
Ἀντὶ δὲ τερπωλᾶς αἳ ὑμῶν μοι δῶσαν ᾠδαί,
Τὶν, Κορύδων, καὶ Θύρσι, θέλω τὶν δῶρον ὀπάσδειν.
Ἔργον Πραξαγόρου, δῶρον φίλον Εὐρυμέδοντος,
Τὶν Κορύδων, τὶν τάν δε καλὰν σύριγγα δίδωμι.
Τὸν δε καλὸν, χαρίεντα καλαύροπα, ὃν ποχ' ἐν ἀγροῖς
Πανὸς νικάσας ἔλαβον, τὶν λάσδεο Θύρσι.

Ἕσπερος αντέλλει. τᾶς ἅλιος ἤδη δεδύκει.
Χαίρετέ μοι, φίλα τέκνα, καλοὶ ἔρρωσθε ἀοιδοί.
Χαίρετε· χ' ὑμέτερον Λυκίδαν φιλέοντα φιλᾶτε.

ΤΕΛΟΣ.

¶ Les Prédicateurs, de qui la vie n'est pas conforme à ce qu'ils prêchent, ne font pas grande impression sur l'esprit de leurs Auditeurs avec leur éloquence & leur morale. C'est que comme on ne fait pas grande estime de leur personne, on fait aussi fort peu d'attention à ce qu'ils disent. Ce mot de Ménandre est fondé sur cette vérité :

Μισῶ σοφιστὴν ὅστις οὐκ αὐτῷ σοφός,

Je hais le sage qui n'est pas sage pour lui-même.

¶ J'étois en Philosophie dans le tems que M. de Launay y étoit aussi, quoique je fusse plus jeune que lui d'un an. Il me fit souvenir dernierement que j'allois expliquer des Enigmes dans sa classe le manteau rouge sur le bras, comme c'étoit la mode de le porter en ce tems-là.

¶ M. de V . . . . . qui sentoit sa propre foiblesse, étoit envieux de la gloire d'autrui. Il parloit avec une legereté inconcevable ; & quelque sottise qu'il dit, il n'en vouloit point démordre. Il en est de même de ses écrits. Ne dites pas, s'il vous plaît, Monsieur, qu'ils ne tiennent point de rang dans le monde, ils occupe-

toient un fort grand espace, s'ils étoient tous ramassez. Lui & le P. Labbe c'étoit à qui écriroit le plus, & qui affecteroit davantage de traiter de differentes matieres. On avoit mis à sa porte des affiches de ses ouvrages; quelque malin alla mettre dans le blanc de l'affiche, *Annales Volusii cacata charta.* Et comme il étoit grand, il trouva cela à sa portée en rentrant chez lui.

¶ Un Official du tems de M. de Gondi, de qui le nom ne me vient pas à la mémoire, m'a dit que pendant quarante ans qu'il avoit exercé sa Charge, il n'avoit ordonné le congrès qu'une seule fois. C'étoit à un Menuisier. Comme il faisoit fort bien son devoir dans la preuve, sa femme lui dit: Pourquoi ne faisois-tu pas de même quand nous étions chez nous, nous n'aurions pas eu la peine de venir ici?

¶ Dans le tems de M. de Crequy à Rome, les Buratins *, c'est-à dire les Marionnettes, disoient: *Gli Francesi ven-*

* Il y a eu en Italie un célebre Bâteleur nommé Burattini, parce qu'il paroissoit sur le théatre toujours vêtu d'une grosse étoffe qu'on appelle du burat. Comme ce Bâteleur divertissoit fort par ses postures & par ses grimaces, les Italiens ont par cette raison donné son nom aux Marionnettes; ces petites bamboches bouffonnes copiant, ce semble, les manieres de Burattini.

gono; che faremo, che faremo? D'autres Marionnettes répondoient : *Congregationi, Congregationi.*

¶ Ariſtote, ou celui qui eſt l'auteur des Problêmes a, y dit une choſe ridicule, que la raiſon pourquoi on éternue ordinairement deux fois de ſuite, c'eſt que nous avons deux narines. Cela me paroît pis que de prendre des cometes pour des exhalaiſons b.

¶ Lorſque les Jeſuites de Rome firent leurs Jeux ſéculaires, on dit d'eux : *Annis nonaginta novem floruerunt, centeſimo fraterunt.*

¶ Au lieu de

Imberbis juvenis tandem cuſtode remoto

dans Horace c, il faut dire *imberbus* pour éviter la répétition de l'*is*. C'eſt ainſi qu'a lu M. Guyet dans ſes notes que j'ai de ſa main ſur mon *Nonius* au mot *imberbis*. ☞ La répétition de cet *is* eſt une moindre faute que n'auroit été l'emploi d'un mot ſuranné, tel qu'*imberbus*.

¶ M. D. n'ouvroit jamais la bouche que pour mentir. Un jour qu'il diſoit quelque menſonge, M. de Buſſy lui dit : Monſieur, vous parlez ! On dit du même qu'une perſonne étant allée pour lui par-

a Lect. 33. qu. 3. b 1. Meteorol. 7.
c Art. poet. v. 161.

ler, un de ses domestiques dit: Monsieur est empêché, il bat Madame.

¶ Démocrite avoit des mots particuliers, dont le Poëte Callimaque a fait un Dictionnaire. Diogene en a raporté quelques-uns, & j'en ai cité quatre entre autres dans mes *Observations*, sur le neuviéme livre n. 40. & 47. J'en ai trouvé aujourd'hui un cinquiéme dans mon *Hesychius*, que j'envoierai au premier jour en Hollande, afin qu'on l'ajoûte à mes *Additions*. Apparemment qu'Hesichius a pris ce mot là du *Dictionnaire Grec.*

¶ M. Boyleau Doyen de Sens disoit tantôt à un de mes amis, que s'il faloit rompre avec tous les réprouvez, on seroit souvent au hazard de se trouver seul.

¶ La plûpart des M ...., suivent plus scrupuleusement les maximes de leur Fondateur, que celles de Jesus-Christ. Il y en a quelques-uns qui ont une regle étroite, & une conscience large. Dans leurs Couvents la Paix & la Croix sont écrits sur la porte en dehors, pendant que la guerre & le démon regnent le plus souvent en dedans.

¶ M. Bignon parlant de l'incommodité de la Charge d'Avocat Général, disoit: On n'a pas plûtôt tiré, qu'il faut recharger.

Le Duc d'Albe que les Historiens font passer pour l'un des plus grands Capitaines de son siecle, n'avoit pas cette réputation du tems de Charles-Quint. Au contraire, on le croioit peu entendu au métier de la guerre, & même timide. Aussi l'Empereur qui le connoissoit, ne lui laissa jamais d'armée à commander, quoiqu'il lui eût donné la qualité de Général. Et lorsque le Duc fut fait Gouverneur du Milanès, un *bel humore* lui adressa une lettre avec ce dessus: *All' Illustrissimo Signore il S. Duca d'Alba Capitano Generale in Milano nel tempo di pace, & Maggiordomo maggiore di S. M. in tempo di guerra.* Tiré d'une Relation manuscrite de Federico Badoaro, Ambassadeur de Venise à Charles-Quint.

¶ M. Bigot mon bon ami ne sçavoit pas lire les abbréviations des Livres & des Titres de Droit, il vouloit qu'on les citât sans abbbréviation. Je suis de son sentiment, & je voudrois que l'on quittât tout à-fait cet abus né sous le regne des abbréviations & du Gothique, quoique M. B. prétende que cela vient de plus loin, & que c'est un reste de ces anciennes abbréviations que Ciceron appelle *Litteras Forenses, Lettres du Barreau*, qui étoient dans un si grand usage de

ſon tems, & quelques ſiecles après, comme on le voit dans Martial *liv.* 14. *Epigramme* 208. qui a pour titre *Notarius.*

Currant verba licet, manus eſt velocior illis:
Nondum lingua ſuum, dextra peregit opus.

☞ Cette expreſſion *Litteræ Forenſes* ne ſe trouve que dans cet unique endroit de Ciceron au commencement du ſecond livre *de Officiis. Cùm autem Reſpublica in qua omnis mea cura, cogitatio, opera poni ſolebat, nulla eſſet omnino, illæ ſcilicet Litteræ conticuerunt, Forenſes & Senatoriæ.* Où il eſt viſible que *Litteræ Forenſes* ne ſignifient là nullement des abbréviations de mots, mais l'exercice de plaider & de haranguer qui occupoit Ciceron pendant que la République Romaine ſubſiſtoit: ce qu'immédiatement auparavant il déclare le plus intelligiblement du monde.

¶ Je n'ai rien mieux écrit en Latin, que la Vie de mon pere. J'ai lû pour cela la Vie d'Atticus écrite par Cornelius Nepos: mais je ne fais que des themes. Caſaubon écrivoit de ſource; & Monſieur Huet en a toujours fait de même.

On peut dire la même choſe de Monſieur Petit & dans ſes vers & dans ſa

prose, si l'on en croit M. Baudelot. Il dit en avoir été témoin plus d'une fois, & il ajoute qu'il étoit moins sûr dans sa langue naturelle. ☞ Il est dit de Casaubon dans le *Perroniana*. *Quand il parle François, il semble que ce soit un payisan; & quand il parle Latin, il semble qu'il parle sa langue.*

¶ Pour savoir comment se dit un mot, il ne faut pas le demander, il faut l'entendre dire. ☞ Il y a là dessus dans les remarques de Vaugelas un Chapitre exprès, que je ne puis bien specifier, parceque dans aucune des éditions qu'on a faites de ce livre, on n'a pas pris soin d'y numeroter les Chapitres; négligence qui à la premiere occasion devroit être réparée.

¶ J'ai fait des vers seulement, *ut non essem tantæ suavitatis expers*. Atticus en a fait pour la même raison; *ne ejus expers esset suavitatis*, dit l'Auteur de sa Vie. Il y a peu de personnes savantes qui ne fassent des vers, ou n'ayent envie d'en faire. Les Espagnols ont un proverbe qui dit, Que qui ne sait pas faire un vers est un sot, & que qui en fait deux, en fait trop. ☞ *Quin Poëticen solum attigi*, a dit Monsieur Ménage dans l'Epitre dédicatoire de ses Poësies, *ne, ut de Pom-*

ponio Attico scripsit Cornelius Nepos, expers essem illius suavitatis. Où il est remarqué qu'il n'a eu garde de dire *ut non*, comme on le lui fait dire dans cet article, au lieu de *ne*.

¶ Mon pere me disoit que les Maîtres à danser n'étoient pas ceux qui avoient meilleure grace, que les Maîtres en fait d'armes n'étoient pas ceux qui avoient plus de cœur; & que dès qu'un homme disoit qu'il alloit parler sans vanité, il ne manquoit jamais de dire une vanité, & par consequent une sottise, parcequ'il n'y a point de vanité sans sottise.

☞ M. Menage dans la Vie de son pere le fait parler ainsi : *Dialecticos qui disserendi artem docent, disserendi imperitos, saltandi magistros qui incessus elegantiam tradunt, gesticulatores, armorum doctores qui nos ad pugnam instituunt, ignavos ut plurimum esse observabat.* Il n'y a rien de plus vrai.

¶ On dit *Fliger* pour *Figer* dans notre Anjou, & il y en a qui croient que l'on dit de même, *la Fleche*, au lieu de *Feche*, de *Fixa*. ☞ Menage dans ses Orig. Franc. au mot Fleche.

¶ Montagne a inseré les pensées des Anciens & particuliérement de Seneque & de Plutarque, dans son Livre des *Essais*,

ſans nommer les Auteurs, afin, diſoit-il, que ſes critiques vinſſent à s'échauder en donnant des nazardes à Seneque & à Plutarque ſur ſon nez. ☞ C'eſt au 10e chapitre du ſecond liv. de ſes Eſſais.

¶ M. Roſe eſt d'une honnête famille de Provins. Il a été Sécrétaire de M. le Cardinal Mazarin. Il écrivoit des Lettres en ſon nom admirablement belles. C'eſt un homme d'un grand mérite, & extrémement poli.

¶ La Philoſophie peut bien ſe cacher, mais il n'en eſt pas de même de l'Eloquence: il faut qu'elle éclate & ſe faſſe paroître par la parole a, *Philoſophia ſimulari poteſt, Eloquentia non poteſt*. C'eſt le cœur & la vivacité de l'eſprit qui rend les hommes éloquens b: *Pectus eſt quod facit diſertos, & vis mentis*. Alors les paroles ne manquent pas, elles viennent & ſe préſentent en foule: *Cùm res occupavêre, verba ambiunt.* ou comme a dit Horace 1. *Art. poet. v.* 311.

Verbaque proviſam rem non invita ſequentur.

Sur quoi je diſois à M. de Balzac: Monſieur, quand vous compoſez, les paroles briguent.

¶ M Auſonne a témoigné du regret

a Quintil. l. 11. c. 3. b Id. l. 10. c. 7.

d'avoir fait son *Centon de Virgile*. Il paroît qu'il ne l'avoit fait que par ordre de l'Empereur Valentinien. Il y a de belles choses dans les Centons de Capilupus.

☞ Les Centons de Lælius Capilupus, parmi lesquels on admire son Gallus & sa Vie des Moines, furent rassemblez par Antoine Possevin depuis Jesuite, qui étant alors à Rome fort jeune en donna sous le Pontificat de Jule III. une fort belle édition *in* 4°, dont par politique autant que par bienséance, il ne marqua le tems ni le lieu.

¶ Je n'ai point lu d'Echos dans les Anciens, comme on a affecté d'en faire dans ces derniers tems. C'est une badinerie que les Echos. ☜ J'ai mis autrefois dans mon exemplaire, en marge de cet article, une remarque sur les Echos, imprimée depuis dans le Furetiere de Trévoux, laquelle je crois pouvoir raporter, tant parce qu'originairement elle devoit être ici placée, qu'à cause de quelques additions que j'y ai faites. La voici.

Quoique M. Menage n'ait point lu d'anciens Echos, il ne s'ensuit pas que les anciens Poëtes Grecs & Latins n'en aient point fait. Martial liv. 2. Epig. 86. donne assez à entendre le contraire, lorsque se moquant de ces sortes de jeux, il

dit qu'on ne trouvera rien de tel dans ses Poésies : *Nusquam Gracula quod recantat Echo.* Par où d'un côté il témoigne qu'il y avoit des Poëtes Latins de son tems, qui faisoient des Echos, & de l'autre que cette invention venoit des Grecs. Aristophane dans sa Comédie intitulée Θεσμοφοριάζουσαι, introduit Euripide sous le personnage d'Echo, d'une maniere véritablement froide. Callimaque dans l'Epigramme Ἐχθαίρω τὸ ποίημα τὸ κυκλικὸν, semble avoir eu envie de faire une espece d'Echo. Planudès l. 4. c. 10. de l'Anthologie raporte un Echo de Gauradas, Poëte peu connu, mais ancien, comme le croit Politien dans ses Mélanges, qui pour le dire en passant, n'a pas vû que dans le quatriéme vers, Τὸ τοίνυν αὐτᾷ λέξον ὡς ἐρῶ, ἐρῶ. Le second ἐρῶ ne doit pas être rendu *amo*, mais *dicam*. Le mot équivoque *coëamus*, auquel Ovide liv. 3. des Métamorphoses fait répondre Echo si volontiers à Narcisse, a été plaisamment & malicieusement imité par le Poëte burlesque Richer dans son Ovide Boufon. Voiez aussi l'Epigramme de Leonidas liv. 3. de l'Anthologie chap. 6. & le P. Sirmond sur l'Epitre XI. du livre 8. de Sidonius Apollinaris.

¶ L'Epigramme suivante attribuée

par quelques-uns à Racine, & par d'autres à la Fontaine, fut faite à l'occasion de la dispute qu'il y avoit entre Leclerc & Coras sur le sujet d'*Iphigenie*, Tragédie dont ils se disoient auteurs tous deux, & qu'ils desavouerent ensuite, dès qu'ils virent que le public lui refusoit son approbation. La voici.

Entre Leclerc & son ami Coras,
Tous deux Auteurs rimans de compagnie,
N'a pas longtems sourdirent grands débats
Sur le propos de leur *Iphigènie*.
Coras lui dit: La piece est de mon crud.
Leclerc répond: Elle est mienne & non vôtre.
Mais aussitôt que l'ouvrage parut,
Plus n'ont voulu l'avoir fait l'un ni l'autre.

Voilà le cas où les Epigrammes sans pointe sont excellentes, lorsque le sens en est beau, que le fait y est naïvement exposé, & qu'une simplicité apparente en fait la finesse.

LE SUPPOSITOIRE.

Un vieux pitaud se sentant à son aise,
De plus ouvrer n'avoit cure, ou bien peu.
Au frais l'été, l'hyver au coin du feu,
Le quart du jour il ronfloit dans sa chaise.
Constipé fut. Pour prompt soulagement

Quelqu'un lui dit qu'au lieu de lavement.
Il valoit mieux prendre un ſuppoſitoire.
Tel mot pour lui fut du haut Allemand.
Sa femme crut qu'on parloit d'écritoire.
Ça, lui dit-elle, apprêtez vous Grégoire.
Lors en état ſe met le bon vieillard.
Elle bien fort pouſſe le calemar.
Lui de douleur crie au meurtre, fait rage:
Paix, dit la vieille, encore un tantinet,
Ja pour ſi peu ne faut perdre courage,
Plus ne me reſte en main que le cornet.

☞ *EXPEDIENT D'UN NOTAIRE.*

En certain bourg au bon homme Lucas
Meſſire Artus paſſoit un bail à ferme,
Et prétendoit au bout de chaque terme;
Outre le prix avoir un cochon gras.
Pour un cochon, je n'y repugne pas,
Dit le Fermier; mais gras, c'eſt autre choſe:
Que ſais-je moi ce qu'il arrivera?
Le grain peutêtre, ou le gland manquera:
Point ne me veux ſoumettre à telle clauſe.
Artus repond que point n'en demordra.
Meſſieurs, leur dit le Notaire équitable,
Vous pouvez prendre un milieu: l'on mettra,
Qu'au ſieur bailleur le preneur donnera,
Bon an, mal an, un cochon raiſonnable.

¶ Que j'aime cette penſée de M. Paſcal: *Ceux qui ſont capables d'inventer ſont*

rares ; ceux qui n'inventent point sont en plus grand nombre, & par consequent les plus forts ; & voilà pourquoi lorsque les inventeurs cherchent la gloire qu'ils méritent, tout ce qu'ils gagnent, c'est qu'on les traite de visionaires. J'aime encore celle-ci : *Il n'est pas mauvais qu'il y ait une erreur commune qui fixe l'esprit des hommes ; par exemple, la Lune à qui on attribue les changemens des tems, le progrès des maladies &c. car quoiqu'il soit faux que la Lune fasse rien à tout cela, cela ne laisse pas de guérir l'homme de la curiosité inquiete des choses qu'il ne peut savoir, qui est une des maladies de l'esprit humain.*

¶ Les Imprimeurs donnent bien de la peine aux Auteurs en plusieurs manieres, & particuliérement par leur longueur. A ce propos, M. Sarrau qui avoit sçu que je devois faire imprimer quelque ouvrage, ne sçachant si c'étoit l'*Amynthe* ou le *Recueil* pour la Reine de Suede, m'écrivit : Je souhaiterois que l'un & l'autre se pussent imprimer en un moment comme une taille douce.

¶ Si vous voulez qu'il n'y ait point de fautes dans les Ouvrages que vous ferez imprimer, ne donnez jamais de copies bien écrites ; car alors on les donne à des apprentis qui font mille fautes : au-lieu que si elles sont difficiles à lire, ce

ſont les Maîtres qui y travaillent eux-mémes.

¶ M. Corneille reprochoit un jour à M. de Boiſrobert, qu'il avoit mal parlé d'une de ſes pieces étant ſur le théatre. Comment pourrois-je avoir mal parlé de vos vers ſur le théatre, lui dit M. de Boiſrobert, les ayant trouvez admirables dans le tems que vous les barbouilliez en ma préſence? Il vouloit dire par là que M. Corneille liſoit mal ſes vers, qui étoient d'ailleurs très-beaux lorſqu'on les entendoit dans la bouche des meilleurs Acteurs du monde.

¶ M. le Cardinal de Rets diſoit avoir vû un homme qui embraſſant une aîle de moulin faiſoit un tour ſuſpendu en l'air.

¶ Etant en penſion à Angers dans ma jeuneſſe, la maîtreſſe gronda la ſervante de ce qu'elle avoit laiſſé manger une livre de beurre au chat. Elle s'excuſa le mieux qu'elle put. On peſa le chat, il ne peſoit que trois quarterons. ☞ Tiré du Moyen de parvenir, chap. 86.

¶ On vient de me donner une traduction nouvelle d'une Epigramme de Martial qui a été déja traduite par Marot & par Malherbe : c'eſt la quarantiéme du ſixiéme livre.

Liſe, dans la fleur de ton âge
Tu n'eus point d'égale en beauté;
Aujourd'hui le même avantage
A Cloris n'eſt point conteſté.
Les ans flétriront, je l'avoue,
Ses attraits que par tout on loue.
Les tiens ſont pour jamais flétris;
Tu n'auras plus ni lis, ni roſes,
Le tems change ainſi toutes choſes:
J'aimois Liſe, & j'aime Cloris.

☞ Cette traduction n'eſt pas la ſeule que M. Ménage ait vûe de moi. J'avois deſlors mis en vers François diverſes Epigrammes choiſies tant de Martial que de pluſieurs autres Poëtes anciens & modernes, non pas d'une maniere ſervile en m'attachant à la lettre, mais d'un air original, ne prenant de la plûpart d'entre elles purement que l'eſprit. Je me ſouviens qu'il applaudit fort à celle-ci.

Martial. VI. 19.

Non de vi, neque cæde, nec veneno,
Sed lis eſt mihi de tribus capellis.
Vicini queror has abeſſe furto,
Hoc Judex ſibi poſtulat probari.
Tu Cannas, Mithridaticumque bellum

Et perjuria Punici furoris,
Et Syllas, Mariosque, Mutiosque
Magna voce sonas, manuque tota.
Dic nunc, Postume, de tribus capellis.

Pour trois moutons qu'on m'avoit pris
J'avois procès au Baillage.
Gui le phénix des beaux esprits,
Plaidoit ma cause, & faisoit rage.
Quand il eut dit un mot du fait,
Pour exagerer le forfait,
Il cita la fable & l'histoire,
Les Aristotes, les Platons.
Gui, laissez là tout ce grimoire,
Et retournez à vos moutons.

Il me défia même une fois de donner, s'il étoit possible, un tour honnête à la 79e du 3e livre *Rem peragit nullam*, & à la 31e de Catulle *Aureli pater esuritionum*, sans rien ôter de leur force à l'une & à l'autre.

Voici comme je m'en tirai.

Martial. *Rem peragit nullam, &c.*

Lubin, d'ailleurs bonne personne,
Commence, & puis laisse tout là.
Je ne sçais, Dieu me le pardonne,
S'il fait tout, quand il fait cela.

Catull. *Aureli pater esuritionum, &c.*

Coquin, passant tous les coquins passez,
Présens, futurs, aurois-tu l'insolence
De m'excroquer le blondin que tu sais ?
Je te le vois courir en ma présence,
Derriere lui te glisser. Ah tout beau !
Je saurai moi te châtier en face.
Si de grands biens t'inspiroient cette audace,
Je me tairois. Mais quoi ! le jouvenceau
Seroit chez toi réduit à la besace ;
La faim, la soif le mettroient au tombeau.
Or avec lui treve de badinage,
Sinon ton bec courra même hazard.
Pour ton honneur hâte toi d'être sage,
Tu pourrois bien le devenir trop tard.

¶ Ce que l'on obtient facilement & sans peine, ne paroit ni si bon, ni si doux que ce que l'on obtient avec difficulté, Petrone dit à ce sujet :

Nolo quod cupio statim tenere,
Nec victoria mi placet parata.

☞ Le Poëte Philodeme, dont M. Dacier sur la seconde Sat. d'Horace a produit une Epigramme Grecque anecdote, étoit

de même goût. Je la raporterai ici après lui, pour y faire une correction qui me paroit néceſſaire.

Δημὼ με κτείνει, ϰαὶ Θέρμιον, ἡ μὲν ἑταίρη
  Δημὼ, ἡ δ' οὔπω Κύπρειν ἐπιςαμένη.
Καὶ τῆς μὲν ψαύω, τῆς δ' οὐ θέμις. οὐ μά σε, Κύπρει,
  Οὐκ οἶδ' ἣν εἰπεῖν δεῖ με ποθανοτέρην;
Δημάειον, λέξω τὴν παρθένον, οὐ γὰρ ἕτοιμα
  Βούλομαι; ἀλλὰ ποθῶ πᾶν τὸ φυλασσόμενον.

Il ſemble que dans le cinquiéme vers au lieu de Δημάειον au vocatif, il faille dire Θερμάριον à l'accuſatif. Cependant Δημάριον, au cas où il eſt faiſant un bon ſens, peut fort bien ſubſiſter. Je trouve un peu plus de difficulté à concilier οὐ γαρ ἕτοιμα βούλομαι avec Δημῶ με κτείνει. Si cette Demo en effet, toute facile, toute commode qu'elle eſt, ne laiſſe pas de faire mourir d'amour le Poëte, comment peut-il dire qu'il n'aime pas les plaiſirs aiſez? Pour moi j'incline fortement à croire que c'eſt ἢ γὰρ ἕτοιμα qu'on doit lire. Philodeme partagé entre ſes deux maîtreſſes, & ne ſachant pas laquelle il doit préférer, la courtiſane facile, ou la pucelle revèche, ſe détermine enfin pour la derniere, en diſant qu'à la vérité une poſſeſſion aiſée lui plaît, mais qu'une difficile à obtenir le touche plus violemment; qu'il veut bien de l'une

βούλεται, mais qu'il désire passionnément l'autre, ποθεῖ. Voici une imitation Latine de ce Grec.

Urit Leda meas, urit Galatea medullas.
Leda viri patiens, at Galatea rudis.
Hæc negat amplexum : quoties libet osculor illam.
Vix tamen expediam gratior utra mihi ?
Gratior ah certè virgo est, namque obvia quamvis
Gaudia non spernam, malo negata diu.

¶ Quand les Pythagoriciens quittoient leur secte, ils étoient réputez morts, & on leur faisoit une Epitaphe.

¶ M. de Vion d'Alibray a décrit dans ces vers ce qui lui étoit arrivé avec un Confesseur à l'occasion de quelques vers qu'il avoit faits contre le Professeur * Montmaur, qu'il appelle Gomor.

D'Alib. Révérend Pere Confesseur,
J'ai fait des vers de médisance.
Le Conf. Contre qui ? *D'Alib.* Contre un Professeur.
Le Conf. La personne est de conséquence.

* Pierre de Montmaur Professeur du Roi en Langue Grecque, fameux Parasite, aux dépens duquel les beaux esprits de son tems se sont tant exercez.

Contre qui? *D'Alib.* C'eſt contre Gomor.
Le Conf. Hé bien, bien, achevez votre *Confiteor.*

Le même Montmaur étant un jour à table avec grande compagnie de ſes amis qui parloient, chantoient & rioient tout enſemble. Eh! Meſſieurs, dit-il, un peu de ſilence, on ne ſçait ce qu'on mange. Cela donna lieu à M. d'Alibrai de faire cette Epigramme *.

Gomor étant à table avec certains pédans,
Qui crioient & prêchoient trop haut ſur la vendange.
Lui qui ne ſonge alors qu'à ce que font ſes dents.
Paix là, paix là, dit-il, on ne ſçait ce qu'on mange.

Malleville a fait auſſi ces vers contre Montmaur §:

Montmaur plus goulu qu'un pourceau,
L'autre jour mordit un rouſſeau,
Et le vouloit manger en ſomme;
Et ce qu'il en faiſoit, dit-on,
Etoit à cauſe que cet homme
Sentoit l'épaule de mouton.

* C'eſt une des 73 Epigrammes qu'il a faites contre ce Paraſite. Le recueil en eſt intitulé Anti-Gomor, & c'eſt un des *Anti* dont M. Baillet ne s'eſt pas ſouvenu.

§ Ils ſont de Triſtan.

¶ Il eſt arrivé, à ce que l'on dit, quelque petit deſordre à un de mes amis a, avec qui je me ſuis reconcilié depuis quatre ans. Je l'aurois cru en ce tems-là, mais puiſque nous nous ſommes reconciliez, je ſuis obligé de dire en conſcience que je n'en crois rien. ☞ L'Abbé de Villiers tome 2. de ſes Réflexions ſur les égaremens d'autrui.

¶ *Ararque dubitans quò ſuos curſus agat.* Que cela eſt bien dit pour marquer la lenteur de la Saone oppoſée à la rapidité du Rhône, qu'elle rencontre à la ſortie de Lyon! ☞ Senec. *in Apocolocyntoſi.*

¶ Je n'ai jamais fait de collections b en liſant les Auteurs, quoique j'en aie cité un bon nombre dans mes ouvrages. Je n'ai été ſecouru que de ma mémoire: & cela m'a épargné beaucoup de tems,

a Au P. B. en 1691.

b Il eſt ſi vrai que M. Ménage ne faiſoit pas de collections, que M. Dubos a remarqué que lui citant quelquefois des vers qu'il vouloit retenir, il ſe les faiſoit dicter & les écrivoit lui-même: & après les avoir lus, il chifonnoit le papier & le jetoit au feu; diſant, qu'il les avoit écrits pour les apprendre plus facilement; & que les ſachant une fois, il n'avoit plus que faire du papier. De plus, c'eſt une choſe prodigieuſe, combien il faiſoit de longs récits des Ouvrages de differens Auteurs, tant en proſe qu'en vers, qu'il y avoit très-longtems qu'il n'avoit lus.

que j'aurois perdu inutilement. Il me ſemble que ç'auroit été un embarras de feuilleter mes collections. On ne peut pas retenir tout un Auteur dans ſa mémoire ; mais il eſt bien difficile d'oublier ce qu'on y a une fois remarqué de ſingulier. C'eſt ce qui m'arrive ; je ne ſais ſi la même choſe arrive aux autres. Chacun ne fait pas les mêmes obſervations en liſant le même Auteur : l'un s'attache à une choſe , l'autre à une autre. Cependant il faudroit remarquer tout ce qui s'y trouve de remarquable , & particulierement les choſes qui ne ſe trouvent pas ailleurs.

☞ Dans le tems qu'on travailloit en Hollande à l'édition *in fol.* de toutes les œuvres du P. Vavaſſeur , j'envoiai à l'Imprimeur une Epigramme fort piquante attribuée à ce Pere contre l'Abbé Bourdelot , avec la Réponſe que j'y avois faite autrefois ſous le nom & à la priere de l'Abbé.

VAVASSOR
Burdeloto Ardelioni.

Fama eſt ignaro quondam Jove , nomina multa,
Et ſumſiſſe ſibi munera multa Deos.
Se trino inprimis jactabat ſtemmate Phœbus ,

Nam Medicus, Vates, & Citharœdus erat.

Ah! nimium est, inquit Superûm Pater: eligat unum

De tribus, una uni sufficit ara Deo.

Obtrectare nefas; sed quid retineret Apollo?

Dudum animi pendens hæsit, & hæret adhuc.

Burdelote, eadem sors est tua, non labor idem,

Nempe, trium superest optio nulla tibi.

Negligeris Medicus, vates contemneris; ergo

Vel nullus posthac, vel citharœdus eris.

BURDELOTUS

Vavassori energumeno.

Non Medici, non me Vatis jam nomine jacto;

Sum Fidicen; laus hæc sufficit una mihi.

Hanccine, quam coluit David, ego deprecer artem?

Hic furias cithara flectere doctus erat.

Æmulus huic, mala te quoties vexabit Erinnys,

Admotam propiùs sollicitabo chelyn.

Sanarunt ægrum Davidica plectra Saülem,

Forte mea fies tu quoque sanus ope.

J'ai depuis appris que l'Epigramme, qui a donné lieu à cette Réponse, n'étoit pas du P. Vavasseur, mais d'un autre Jésuite.

¶ Le passage du Rhin étant une des belles actions de notre tems, a donné lieu à quantité de piéces tant en prose qu'en vers. En voici de beaux de Mademoiselle de la Vigne sur ce sujet.

Le Roy parle. A sa parole,
Plus vîte qu'un trait ne vole,
On voit nager nos Guerriers:
Et leur ardeur est si vive,
Que déja sur l'autre rive
Ils ont cueilli des lauriers.

☞ Stance 7. de son Ode à Monseigneur le Dauphin, dans le recueil des vers choisis.

¶ Tout le monde sait que M. de Chamilly étoit Gouverneur de Grave, & qu'il rendit la place par ordre du Roi au Prince d'Orange qui l'assiégeoit depuis longtems. Peu de tems après, le Roi le fit Gouverneur d'Oudenarde; il dit au Roi, en le remerciant: Sire, j'accepte le gouvernement de cette Place, *mais à condition*. Le Roi fut étonné de cette maniere de parler, *à condition*,

continua M. de Chamilly, *que Votre Majesté ne me condamnera pas de la rendre.*

¶ M. Bégon Intendant de la Marine à Rochefort & du payis d'Aunis, travaille à faire graver les portraits de tous les Savans & des Personnes Illustres de ce siecle, pour les donner au public avec leur éloge à chacun. Il fait pour cela la dépense des tableaux, & même de faire peindre ceux qui ne se sont faits ni peindre ni graver, jusque-là qu'il a fait peindre M. Varillas à son insçu, parce qu'il n'a jamais voulu souffrir qu'on fî son portrait. M. Pinsson qui lui en cherche, me presse fort de faire faire le mien, parce que celui qui a été gravé autrefois ne me ressemble plus. Je m'y suis enfin résolu, de crainte qu'il ne m'arrive la même chose qu'à M. de Varillas. Ce sera M. de Pile, de qui j'ai ici le portrait de sa propre main, qui le fera. Il avoit fait un dessein pour mettre Laërce au commencement de mon Diogéne; mais comme il fut achevé trop tard, & que les lettres de Hollande me pressoient, j'envoiai celui de M. Pérault qui se trouva plûtôt en état d'être envoié.

Torquato Tasso, Stance 40. du 16. chant de sa *Gierusalemme liberata*, fait

ainsi crier Armide après son amant fugitif.

O tù, che porte
Parte teco di me, parte ne lassi;
O prendi l'una, ò rendi l'altra, ò morte
Dà insieme ad ambe.

Elle auroit, ce me semble, parlé plus juste si elle avoit dit : *O prendi questa*, savoir *la parte lasciata*. Sarrasin dans le fragment de son Rollon conquerant, poëme postume, a heureusement exprimé cette pensée du Tasse, & l'a surpassé en l'imitant.

Cruel, qui sans pitié de ma douleur extrême
Emportes avec toi la moitié de moi-même,
Ou prens celle qui reste, ou d'un dernier effort
Donne à toutes les deux une soudaine mort.

Le tour de la langue Latine étant plus concis, j'ai dit en deux vers :

O qui dimidium nostri rapis improbe tecum,
Vel rape quod superest, vel utramque interfice partem.

¶ Cette Inscription,

Tous ces morts ont vécu ; toi qui vis, tu mourras.

L'instant fatal est proche, & tu n'y penses pas.

qui se lit au cimetiére de Saint Severin, a été faite par Mrs de Port-Royal, du tems que Vitré étoit Marguillier de cette Eglise.

¶ M. Thevenot de l'Académie des sciences, est savant dans les langues; il a quantité de Manuscrits Orientaux qui sont très-curieux & très-rares. Il tenoit autrefois chez lui assemblée de gens savans, où chacun rapportoit les découvertes qu'il avoit faites dans les sciences. Ce qui donna occasion de faire l'Académie des sciences qui s'assemble à présent à la Bibliotheque du Roi. Il y a longtems que nous nous connoissons, & je me souviens encore de la danse au chant des vers d'Anacréon que nous dansames au Jardin Royal des Plantes. J'avois alors de la santé & de la jeunesse. Ce n'est rien présentement de la gayeté qu'on dit que j'ai dans mes maux; c'est en ce tems-là qu'il faloit me voir.

¶ Séneque [a] parlant du grand embrasement de la ville de Lyon, a heureusement rencontré lorsqu'il a dit; *Inter magnam urbem & nullam, nox una interfuit*; Il

a Epig. 91.

n'y a eu qu'une nuit entre une grande Ville, & une Ville qui n'étoit plus. Que cette penſée eſt belle!

¶ *L'Univerſale non s'inganna.* Que ce mot là me plaît! Il y a plus de cinquante ans que je ne m'en étois ſouvenu. Séneque a dit à ce ſujet; *Nemo omnes, neminem omnes fefellerunt.*

¶ J'avois dit avant l'Auteur de la Critique de l'Hiſtoire du Calviniſme, que la haine d'érudition eſt implacable. Je l'appelle *Odium Theologicum.* Les Italiens diſent que celui qui offenſe ne pardonne jamais; *Chi offende non pardona mai.* Tacite en rapporte la raiſon; C'eſt, dit-il, que les cauſes de la haine ſont d'autant plus violentes, qu'elles ſont injuſtes [a]: *Odii cauſæ acriores; quia iniquæ.* Ailleurs, il en attribue encore la cauſe au penchant de l'homme à haïr celui qu'il a offenſé [b]: *Proprium humani ingenii eſt odiſſe quem læſeris.* Et cela arrive ordinairement à ceux qui ſont dans une haute fortune; *Hoc habent animi magnâ fortunâ inſolentes, quos læſerunt & oderunt.*

¶ J'ai rendu quelques penſées d'Ariſtenet en vers Grecs. Par exemple, celle, où en parlant d'une beauté, il dit

a Annal. 1. n. 33. b, Agric. vit. n 42. Seneca 2. de ira. 33.

qu'elle étoit belle étant vêtue, mais qu'elle étoit la beauté même étant nue; & cette autre, où il dit en parlant de deux belles personnes, qu'*elles ne cedoient aux Graces qu'en nombre*. Mercier beau-pere de M. Saumaise a merveilleusement bien exprimé la premiere par ces mots: *Induitur, formosa est; exuitur, ipsa forma est.* ☞ Aristenet lettre 1. du livre 1. ἐνδεδυμένη μὲν εὐπροσωποτάτη, ἐκδῦσα δὲ ὅλη πρόσωπον φαίνεται. Mercier: *Vestem induitur, formosa; exuitur, tota forma est.* Ménage:

> Ἐσθῆτ' ἐνδύεται. καλλίστη Χαρμὶς ἐστιν.
> Ἐκδύεται. κάλλος Χαρμίδις ἐστὶν ὅλη.

Aristenet lettre 2. du l. 1. καὶ μόνῳ γε τῷ ἀριθ-μῷ λειπόμεναι τῶν χαρίτων. Mercier: *& solo numero cedentes Gratiis.* Ménage:

> Παρθενικῶν πρῶται Ῥοδόπη, καὶ Δωρὶς ἀδελφή,
> καὶ μόνῳ ἀριθμῷ λειπόμεναι Χαρίτων.

¶ Un Ancien a dit d'un Orateur qui ne se lassoit point de parler en public, quoiqu'il fût d'une grande vieillesse: *Orator ille deficere malebat, quàm desinere.* Cela se peut fort bien dire de ces Prédicateurs qui ne sauroient finir.

¶ Une legere atteinte d'apoplexie s'appelle un brevet de retenue de mort. M. le Duc de Mortemar qui en avoit eu quelques attaques, disoit: On dit

qu'on ne ſait de quel genre de mort on doit mourir ; Je ſuis bien ſûr que je mourrai d'apoplexie. Il ne s'eſt pas trompé.

¶ Dans une Audience où l'on faiſoit beaucoup de bruit, le Juge dit : Huiſſiers, qu'on faſſe ſilence : cela eſt étrange qu'on ne puiſſe point faire ceſſer le bruit que l'on fait : Nous avons jugé, ajoûta-t-il, je ne ſais combien de cauſes, ſans les entendre.

¶ On dit : Il enrage comme un Poëte qui entend mal réciter ſes vers. Effectivement c'eſt un grand dépit pour un Poëte quand cela arrive. Témoin Martial 1. Epig. 39.

Quem recitas meus eſt, ô Fidentine, libellus.
Sed male cùm recitas, incipit eſſe tuus.

Mes vers paroiſſent ſi mauvais,
Paul, de l'air dont tu les débites,
Qu'il ſemble, quand tu les récites,
Que ce ſoit toi qui les as faits.

☞ Les premiéres lettres Italiennes qui aient été miſes ſous la preſſe, ſont celles de Pierre Arétin. Il en fit imprimer *in fol.* pour la premiere fois le premier volume en 1537. à Veniſe chez François Marcolini ſon compere. *Le prime lettere*,

dit-il lui-même dans une lettre à Nicolas Martelli, feuillet 19. tourné du 3. vol. édition de Paris, *che in lingua nostra siano state impresse, nascon da me.*

Une belle jeune Demoiselle, dans une mascarade, s'étant habillée en Jesuite, on fit là-dessus cette Epigramme.

On s'étonne ici que Caliste
Ait pris l'habit de Moliniste.
Puisque cette jeune beauté
Ote à chacun sa liberté,
N'est-ce pas une Janseniste?

¶ A la cérémonie d'un enterrement, comme on alloit à l'offrande, un Sécretaire du Roi arrêtant par la robe un Avocat qui se mettoit en état de passer devant lui, lui dit: Monsieur, vous n'êtes pas Secretaire du Roi; en voila qui marchent devant vous, permettez que je les suive. L'Avocat sans se troubler lui céda le rang; & se tournant du côté de la compagnie, dit assez haut pour être entendu: Messieurs, y a-t-il encore quelque Secretaire du Roi à passer?

¶ Un Jardinier qui avoit besoin d'eau en demanda au Ciel. Ses prieres furent exaucées, mais il en eut beaucoup plus qu'il n'en demandoit, car au lieu d'une

petite pluie, il tomba un si gros orage qu'il dit ce mot, qui a depuis passé en proverbe : *s'intende acqua, non tempestà*. On veut bien de l'eau, mais non pas un orage.

¶ On dit que M. Colomiez dans ses *Mélanges historiques* me reproche d'avoir pris cette Epigramme a

Ce portrait ressemble à la Belle,
Il est insensible comme elle :

de celle-ci de M. de l'Etoile :

Pour Cloris on fit ce portrait,
Mais on n'y peut voir aucun trait
De ceux qui la rendent si belle;
Il lui ressemble seulement
Pour être insensible comme elle
Aux passions de son Amant.

A quoi je répons, que si j'ai pensé au sizain en faisant mon distique, ç'a été dans la vûe de faire un distique qui valût mieux que le sizain.

¶ C'est M. des Bois Lieutenant Général de la Fleche, qui a fait l'épitaphe en

a Cette pensée peut naturellement se présenter à plus d'une personne, non seulement l'Etoile & M. Ménage l'ont eue, la Giraudiere & Malleville l'ont eue aussi, & les Epigrammes de l'Anthologie, non plus que celles d'Ausonne sur la Statue du Rheteur muet, n'ont pas une idée differente.

prose du Cardinal de Richelieu, que l'on attribue à M. Grotius. M. Grotius m'a dit lui même qu'il ne l'avoit point faite. La voici.

P. M.

Adsta viator. Quò properas? Quod usquam videbis & audies.

Hîc tegitur

Joannes Armandus du Plessis de Richelieu, Clarus origine, Magnus ingenio, fortuna Eminentissimus. Quodque mirere, Sacerdos in Castris, Theologus in Aula, Episcopus sine Plebe, Cardinalis sine Titulo, Rex sine Nomine,

Unus tamen omnia.

Naturam habuit in numerato, Felicitatem in consilio, Ærarium in peculio, Securitatem in bello, Victoriam sub signis, Socios in procinctu, Amicos in obsequio, Inimicos in carcere, Cives in servitute. Hoc uno miser, Quod omnia fecit misera.

Tam Seculi sui Tormentum quàm Ornamentum. Galliam subegit, Italiam terruit, Germaniam quassavit, afflixit Hispaniam, coronavit Lusitaniam, cepit Lotharingiam, accepit Cataloniam, fovit Sueciam, truncavit Flandriam, turbavit Angliam,

Lusit Europam.

Poëta purpuratus, cui Scena Mundus, gloria siparium, regia Gaza Choragium fecit.

Tragicus maximè qua fabulam malè solvit. Post regnum testamento suis distributum: Paupertatem Populo imperatam, dissipatos Principes, Nobilitatem exilio ac suppliciis exhaustam, Senatum auctoritate spoliatum, Exteras gentes bello & incendiis vastatas, Pacem terra marique profligatam. Cum fatiscenti corpore animum grandioribus consiliis ægrè vegetaret, & nullius non interesset aut vivere ipsum, aut mori, jamque bona sui parte mortuus, aliorum tantùm morti viveret, derepentè spirare desiit & timeri.

O fluxa mortalitas! Quàm tenue momentum inter Omnia & nihil: Mortui corpus rheda extulit, secuti pedites, equitesque magno numero, faces prætulerunt Ephebi, Crucem nemo,

Quia Currus vehebat publicam.

Denique sic Tumulum implet non totum, quem Europa non implevit.

Inter Theologos situs, Ingens disputandi argumentum.

Fidem Regi servavit, Spem vivis reliquit, Charitatem ab heredibus abstulit.

Quo migravit Sacramentum est.

Hoc te volui, Viator, hîc te metire, & abi.

☞ Le P. Bouhours dans le premier Dialogue de la *Maniére de bien penser dans les ouvrages d'esprit*, avoue que cette Epi-

taphe est ingenieuse, & qu'elle marque parfaitement le caractére du grand Ministre pour qui elle a été faite, mais qu'on ne peut pas nier aussi qu'il n'y ait du faux en plus d'un endroit.

¶ Ce M. des Bois faisoit d'excellens vers Latins, & c'est lui qui a fait ceux qui servent d'inscription au Palais que Henry IV. fit bâtir à la Flèche, & qu'il donna ensuite aux Jesuites qui en ont fait leur Eglise. Les voici :

Quæ quondam fuerant mortalis numinis ædes,
Nunc immortalis Numinis aula patet.
Fœdere felici mutarunt Numina sedes;
Rex habitat Cœlum, regia tecta Deus.

Ils sont rapportez pag. 165. de l'Hist. de Sablé de M. Ménage.

☞ L'Homme résolu.

Jean recherchoit pour l'Hyménée
Paquette l'émerillonnée.
Chacun disoit à Jean : Paquette a mauvais bruit.
Son honneur est un grand peutêtre.
Ha, dit Jean, la premiere nuit
Je saurai bien le connoître.

☞ Voici deux vers Latins sur un

fameux Accoucheur qui s'est enrichi dans ce métier,

Quas bona pars hominum muliebri condit in antro,
Ex illo Clemens eruit unus opes.

¶ Nous avons à Angers un Proverbe qui dit : *Un bouillon de choux fait perdre cinq sous au Medecin.* Il est du tems que l'on ne donnoit que cinq sous au Médecin par visite.

¶ On dit des allusions, des équivoques & des turlupinades, qu'elles ne valent rien quand on les donne pour bonnes ; mais qu'elles sont bonnes, quand on les donne pour ne valoir rien.

¶ M. de la Mothe le Vayer m'a fait faire un très-méchant personnage dans un de ses Dialogues de *l'Hexaméron* sous le nom de Ménalque, en me faisant parler contre M. Balzac, qui ètoit si fort mon ami, & qui a dit tant de bien de moi dans ses Ouvrages. Un des bons mots qu'ait dit M. de Balzac, est celui-ci, en parlant de M. de la Mothe le Vayer car on ne sait s'il le traite bien ou mal : *Il fait*, disoit-il, *le degast dans les bons Livres.* ☞ Si Balzac a dit cela de la Mothe le Vayer, il ne l'a pas écrit. Il s'est contenté seulement d'en parler en ces termes dans une lettre à Chapelain

du 4. Janvier 1639. *Je me réjouis de la nouvelle acquisition que l'Academie a faite du Philosophe Pyrrhonien, qui en effet est un galant homme, & ne laisse pas d'avoir de l'esprit, quoiqu'il se serve de la plûpart du tems de celui d'autrui.* Tout grand picoreur au reste qu'a été la Mothe le Vayer, il n'a pas laissé d'avoir été bien picoré lui-même, principalement par Costar.

¶ M. de Chevreuil Principal du College de .... s'étoit si fort accoûtumé à ne parler que Latin, qu'il disoit à son cheval: *Non ibis mala bestia, etiam admotis calcaribus?* Et cette maniére de parler moitié François, moitié Latin, lui étoit si ordinaire, qu'un jour étant allé rendre visite à une Dame, elle lui offrit son carosse pour le mener chez lui: *Non opus est*, Madame, lui dit-il, *j'irai bien à pied.* En entrant dans son College il vit dans la cour tout étendu au soleil le chien qui tournoit la broche, appellé *Gueule noire*: il lui dit, croiant parler sans doute à quelqu'un de ses Ecoliers: *Non studes*, Gueule noire, *totâ die otiosus es, & ostendis potiùs testiculos ad solem.*

¶ On disoit a M. de Bautru qu'au raport de Pline les béliers cherchoient plûtôt les vieilles brebis que les jeunes: C'est, dit M. de Bautru, que les béliers

ſont des béliers. ☞ Voiez Bayle dans ſon Dictionnaire au mot *Barbe*, remarque C.

¶ C'eſt une charge extrémement difficile à exercer à la Cour, que celle de Fille d'Honneur, diſoit Madame de . . .

¶ Lorſque la verſion de Lucien de M. d'Ablancourt parut, bien des gens ſe plaignirent de ce qu'elle n'étoit pas fidelle. Pour moi je l'appellai *la belle infidelle*, qui étoit le nom que j'avois donné étant jeune à une de mes maîtreſſes. Ce mot plaiſoit ſi fort à M. le premier Préſident de Lamoignon, qu'il ne me voioit jamais qu'il ne me parlât de *la belle infidelle*.

M. d'Ablancourt étoit de Vitri-le-François en Champagne, & il étudioit l'hyver au deſſus d'un four chez un Pâtiſſier. Il étoit environ dans ſa ſoixante & troiſiéme année, lorſqu'il ſe ſentit preſſé de la pierre, maladie dont ſon pere étoit mort. Il voulut venir à Paris dans le deſſein de ſe faire tailler : mais comme c'étoit au mois de Novembre qui n'eſt pas commode pour ces ſortes d'opérations, voiant bien qu'il ſeroit obligé d'attendre au printemps, & que la dépenſe ſeroit grande, il prit la réſolution étrange de s'abſtenir de manger,

pour voir plûtôt finir ses maux. Il avoit commencé à l'exécuter, lorsque ses amis l'aiant pressé de manger il se laissa persuader : mais il étoit trop tard, & il mourut. Il étoit savant, & possedoit les Langues. Il disoit de si bonnes choses & si agréables dans la conversation, que M. Pellisson disoit qu'il auroit été à souhaiter qu'il eût toujours eu un Greffier à ses côtez pour écrire tout ce qu'il disoit. Un jour que nous parlions des choses qu'un jeune Prince doit savoir; Je souhaiterois, nous dit-il, & même il seroit bon, que les Princes apprissent le Latin, parce qu'ils apprendroient par là des Anciens bien des choses qu'on ne peut leur dire; & qu'ils pourroient voir les honnêtes gens de l'Antiquité faire le procès aux Princes qui ne font pas leur devoir. ☞ Il y a quelques endroits à retoucher dans cet article. Nicolas Perrot d'Ablancourt né à Châlons le 5. Avril 1606. mourut à Vitri-le François le 17. Novembre 1664. âgé de 58. ans, sept mois & douze jours. Sa vie écrite par son intime ami Olivier Patru, merite d'être lue. Il y est dit que d'Ablancourt étant à Léyde y fit amitié avec Claude Saumaise, mais il n'y est point dit que ce fut celui-ci qui lui conseilla de quitter l'eau

& de boire son vin un peu fort pour avoir le ventre libre. L'avis de faire apprendre le Latin aux Princes pour les mettre en état de s'instruire de leur devoir par la lecture des bons livres anciens, est regardé comme frivole par Bayle qui le réfute pag. 2386. de son Diction. 2. édit.

¶ Au commencement que je vins à Paris, il n'y avoit qu'une douzaine de personnes qui écrivissent raisonnablement en François, présentement tout le monde écrit bien. M. de Balzac étoit trop pompeux; M. de Voiture avoit un style trop enjoué; celui de M. Costar étoit trop affecté; il n'y avoit que le style de M. d'Ablancourt qui fût d'usage.

¶ Bien des gens se formalisent des obscénitez qui se rencontrent dans les Epigrammes des Anciens; ils ont raison: mais après tout, l'obscénité leur tient lieu de pointe. ☞ C'est Isaac Vossius qui dans son commentaire sur Catulle a le premier fait cette observation. *Nam ut sæpe alias*, dit-il pag. 40. de l'édition de Londres, *ita quoque hîc sola obscœnitas facit Epigramma.*

¶ Lorsque M. le premier Président de Lamoignon installa à Bâville M. de Fourcroy qu'il avoit fait Bailli de ce lieu, il y avoit invité beaucoup de gens

de mérite, tant de la Cour que de la Ville. Le premier jour que ce Bailli y tint le siege, M. le premier Président, quelques Conseillers d'Etat, des Maîtres des Requêtes & des Conseillers de la Grand'Chambre étoient derriere les barreaux, qui causoient. M. de Fourcroy les ayant apperçus, dit tout haut : Est-ce qu'il n'y a point là d'Huissier pour faire faire silence ; qu'on me fasse sortir ces causeurs. Cela fut dit avec gravité, & si à propos, que M. le premier Président & les autres ne purent se tenir d'éclater en s'en allant, & de relever l'exactitude de ce Juge. Il en fut bien ri au repas que M. le premier Président fit ensuite pour cette installation.

¶ M. Q.... qui avoit peu étudié, s'étant autrefois mis en tête de se faire appeller l'Archidiacre Royal, parce que Saint-Germain & Versailles sont dans le Josas ; M. Z.... dit : Comme le Louvre n'y est pas, il suffira de l'appeller l'Archidiacre Palatin ; faisant allusion à *pas-latin*.

¶ Il n'y a point de Poëte Latin où il y ait plus de choses qui puissent tomber dans la conversation, que dans Martial, on y trouve tout. Là-dessus une personne me demanda un jour si j'y trouverois

le manteau de M. de Varillas de qui on venoit de parler, je répondis sur le champ & sans hésiter,

Dimidiasque nates Gallica palla tegit a.

¶ M. D.... me conta avanthier qu'un petit Bourgeois de son quartier nommé Blunet avoit fait à sa femme vingt & un enfans en sept fois de suite : Que ces enfans trigemeaux avoient non seulement été baptisez, mais qu'ils avoient vécu, les uns plusieurs jours, les autres plusieurs mois, & qu'il en étoit resté douze des plus forts, qui étoient tous grands présentement & en bonne santé. Il nous ajouta, que comme on auroit pu douter lequel des deux, de sa femme ou de lui, contribuoit le plus à cette espece de prodige, il abusa d'une servante qu'il avoit. Au bout de neuf mois elle accoucha de trois enfans mâles, qui malgré la foiblesse & le jeune âge de leur mere, ne laissérent pas de vivre quinze jours ou trois semaines. Il n'y a peutêtre pas dans toute l'Antiquité un exemple d'une fécondité si prodigieuse.

¶ Un nommé P.... Avocat, fort laid, & qui n'avoit presque point de nez, ne pouvant venir à bout de lire une piece qu'on lui ordonnoit de lire à l'Au-

a I. Epig. 93.

dience ; un Conseiller qui avoit le nez de bonne taille, dit : Quelqu'un n'a-t-il point de lunettes pour donner à cet Avocat ? L'Avocat se sentant piqué, répondit : Il faut aussi, Monsieur, que vous me prêtiez votre nez pour pouvoir m'en servir.

¶ M. de Bautru avoit l'inspection sur les *Gazettes* & sur les *Extraordinaires* de France : lisant un jour dans une Gazette la prise de quelque Ville en Franche-Comté par M.... il dit brusquement à celui qui avoit fait la Gazette : Vous êtes un ignorant d'avoir mis cela dans la Gazette, il falloit le mettre dans l'Extraordinaire.

¶ Je lis & prononce le Grec de la maniere que toute la Grece le lit & le prononce aujourd'hui. Il seroit bon que ceux qui lisent & qui prononcent autrement, fussent fondez en autorité, particulierement pour la prononciation de l'ἦτα : mais je ne vois pas pourquoi ils prononcent les diphtongues avec un double son. Les François prononcent-ils de même dans notre langue ? Je leur demande s'ils veulent s'opposer à un usage reçu par toute une Nation, qui s'entend mieux elle-même avec l'irrégularité qu'ils lui reprochent, qu'ils ne s'enten-

dent entre eux avec leur réforme. Ils ont de la peine à entendre ma prononciation, je parle à ma maniere, & moi j'entens fort bien la leur. De plus, ne se moqueroit-on pas d'eux, s'ils prononçoient le François comme on le prononçoit il y a seulement soixante ans ? Cependant ils veulent prononcer le Grec comme ils prétendent qu'on le prononçoit il y a deux mille ans. Il y a bien de la prévention & de l'entêtement.

¶ Lorsque M. Santeuil, qui déclame toujours contre les Poëtes Latins, & qui ne peut souffrir leurs Ouvrages, vit les belles *Poësies de M. Petit*; il demanda pourquoi l'Auteur ne lui en avoit pas fait present ? Qu'il ait envié cet honneur, ce n'est pas peu pour M. Petit, ni pour le mérite des vers. Les Hendécasyllabes que M. de la Monnoye nous a adressez à M. Petit & à moi, sont excellens. Il les fit sur l'avis que M. l'Abbé Nicaise lui donna, que nous devions lui envoier en même tems nos Poësies. Les voici :

Quod Menagius *ille*, *Varro noster*;
Quod secli decus alterum Petitus
Suorum mihi, *quos requirit orbis*,
Certent mittere carminum libellos,

Non

Non parum videor mihi beatus.
Videntur mihi sed beatores,
Et Menagius *ille , Varro noster;*
Et secli decus alterum Petitus :
Per quos sic videor mihi beatus.

Catulle n'en a pas des plus beaux, & qui renferment davantage cet agrément qui forme la belle simplicité, selon cette expression d'Hermogene *l. 2. c. 23.* ἡ γλυκύτης οἷον καλλός τι τῆς ἀφελείας ἐστί. *La douceur est proprement ce qui resulte de la simplicité parfaite.* ☞ L'Auteur de ces Hendécasyllabes avant l'an 1671. avoit bien plus cultivé la Poësie Latine que la Françoise. Quelques Vaudevilles, quelques Madrigaux l'amusoient dans l'occasion. Un Sonnet étoit son *non plus ultra.* Il n'osoit travailler en grand. Son coup d'essai en ce genre fut le *Duel aboli*; Poëme, qui par le jugement de l'Académie Françoise remporta le prix qu'elle proposa pour la premiére fois en 1671. Sur quoi il est à propos de rapporter ce que bien de gens se souviennent avoir oui dire à feu M. Despréaux : Que la veille de la distribution des prix, M. Perrault l'Académicien aiant recité dans une compagnie quelques vers du *Duel aboli*, dont

alors on ne connoissoit pas l'Auteur, vanta fort cette piéce, & ne dissimula point qu'il lui avoit donné son suffrage. Comme on savoit que M. Despréaux & lui n'étoient pas amis, un des assistans prenant la parole : *Vous seriez*, lui dit-il, *bien attrapé, si la piéce, comme on le croit, étoit de Despréaux. Fût-elle du Diable*, répondit brusquement M. Perrault, *elle mérite le prix & l'aura.*

☞ Rabelais l. 3. c. 42. suivant les plus anciennes éditions, & 40. suivant les nouvelles, pour montrer qu'il est bon de dormir sur sa colére, fait le conte d'un soldat Gascon, qui aiant perdu son argent au jeu, vouloit se batre contre le premier de ses compagnons qui se présenteroit. Personne ne lui aiant répondu, il se coucha dans le camp près d'une tente, & s'endormit. Quelques deux ou trois heures après, il arriva qu'un autre soldat qui venoit de jouer & de perdre, passant devant la tente auprès de laquelle ronfloit le Gascon, le réveilla en criant, Debout camarade, j'ai perdu mon argent aussi bien que toi, vîte morbleu, l'épée à la main, allons nous battre. Nous vatre, répondit le Gascon, se frotant les yeux ; cadedis, je t'esquinerois : mais crois moi, bas te repauser un pauc com-

me je biens de faire, & puis nous nous vatrons tant que tu boudras. Rabelais qui, comme je l'ai déja tant remarqué, n'est original que dans sa maniere de narrer, a emprunté ce conte de l'Aretin, qui le premier l'a très-plaisamment rapporté, feuillet 67. de son *Dialogo del giuoco*, en ces termes : *Havendo un soldato perduto non pur la paga, ed il credito, ma la cappa, e la spada, rodendosi tutto di rabbia con viso di fuoco, e con voce di fulmine; saltato là con un coltello in pugno disse, Qualunche becco poltrone si vuole ammazzar con meco, venga contra questo, con quante arme gli pare. Per che ne à chi sfuria per il vino, ne à chi rinega per il martello si dee por mente, non fù veruno chez gli rispondesse, onde messosi à dormir per istracco, digesti lira nel sonno. A punto nel suo destarsi, anzi poco dopo l'essersi levato, ecco che à lui un che la sbragiava, con il proferir di combatter ignudo, dando in vantaggio à quel che accettasse, l'archibuso; ed il corsaletto; e quanto più pensava à la perdita de i suoi danari, tanto più sollecitava la proferta. Poiche l'uscito del letto l'hebbe soppertato un pezzo, mettendogli la mano in su la spalla disse : Fratello dormici su come ch'io, e poi favellami.* Il ne faut pas croire que ce soit l'Aretin qui ait copié

Rabelais. L'Arétin ne savoit nulle autre langue que sa maternelle. L'Epitre dédicatoire de son Dialogue du jeu, imprimé à Venise *in* 8°. l'an 1545. est du 25. de Mars 1543. près de 3. ans avant la premiére édition du 3e livre de Rabelais, imprimé pour la premiére fois *in* 16. à Paris & à Toulouse l'an 1546. Aussi Melin de Saint-Gelais, dans ses vers intitulez, Réponse au Cartel des ennemis d'Amour, ne reconnoît pour auteur de ce conte que l'Arétin quand il dit:

Car vos propos nous faisoient souvenir
D'un qui vouloit Gendarme devenir,
Non point pourtant qu'il fût hardi, mais pour ce
Que le pauvre homme avoit perdu sa bourse,
Et n'eût pas mieux voulu qu'une bataille
Pour y mourir, n'aiant pas une maille.
Nous connoissons à la même écriture
Le vrai jargon, le style, & la nature
De Maître Pierre &c.

Qui ne voit que ce Maître Pierre n'est autre que Maître Pierre Arétin tres-célebre alors en France par les traductions de ses Ouvrages, par les lettres qu'il écrivoit à François I. & par les libéra-

litez de ce Prince. L'Elegie du même Saint-Gelais adressée à une mal contente d'avoir été sobrement louée, est une imitation de ces vers d'Arétin. *Per tutto l'or del mondo &c.* qui se lisent dans la 2e journée de la 2. part. des *Ragionamenti*. Je sais bien que cette Elégie fait la 27e & derniére de celles de Marot dans quelques éditions, mais c'est un *qui pro quo*. Elle est très-certainement de Saint-Gelais. Un manuscrit de ses poësies ancien, & de bonne main, où elle est raportée, ne permet pas d'en douter. Clement Marot n'a rien imité ni traduit d'Arétin, s'estimant fort au dessus de lui, comme il paroît dans cet endroit du second coc-à-l'âne qu'il écrivoit en 1535. à Lyon Jamet.

Si Dieu ne l'avoit défendu,
Et je fusse en mon avertin,
Je donnerois quinze à l'Arétin,
Et si gagnerois la partie.

¶ On disoit d'un certain bâtard : Il fera comme monsieur son pere, il ne se mariera point.

Moliere a emploié cette pensée dans le Mariage forcé; j'en avois fait auparavant une Epigramme qui finit par ces quatre vers :

A l'exemple de son pere,
A l'exemple de sa mere,
Ce redoutable guerrier
Ne veut point se marier.

Et Malleville avoit dit avant moi:

Pour mettre ton esprit en paix,
Résous-toi d'imiter ton pere,
Tu ne te mariras jamais.

¶ Quelqu'un dit un jour à Ovide qu'il y avoit trois de ses vers qu'il faloit qu'il ôtât. Il en tomba d'accord, mais à condition qu'on lui en passeroit trois, savoir:

Semibovemque virum, semivirumque bovem,
Egelidum Borean, Egelidumque Notum.

On ne sait quel étoit le troisiéme. Ces trois vers étoient justement ceux que l'on souhaitoit qu'il supprimât. Et c'est de là que Séneque le Rhéteur a dit de lui: *Propria vitia non ignoravit, sed amavit* [a].

¶ Etre Auteur, c'est souvent avoir toute la terre pour partie, sans pouvoir trouver d'Avocat.

¶ Ce que dit M. Baudelot des Egyptiens est véritable [b]. Ceux de Pélouse adoroient le Pet. Il en rapporte de bons témoignages dans les Additions de son

a Controvers, 10. b Voi Scaligerana au mot *Béelzebur*.

premier volume. J'aurois eu peine à croire que l'on dût interpréter à la lettre les passages de Minucius Felix & de saint Jérôme, s'il ne m'eût fait voir la figure qu'il a de la Divinité qu'ils decrivent. C'est une très-heureuse découverte en matiere d'Antiquité. On dit que les Journaux d'Hollande en parlent, & témoignent s'attendre à une dissertation de sa part sur ce sujet. J'en ai vû les matériaux, où il y a des choses curieuses: mais il ne donnera rien si on ne le presse, & il se récrie comme moi contre le malheur du tems & la distraction des affaires. Les lettres veulent souvent qu'on quitte tout, comme ont fait les Démocrites & les Anaxagores. Le Monachisme * n'est point une nouveauté de notre Religion. Chez les Payens la plûpart de ceux qui vouloient devenir savans quittoient l'embarras des affaires, la parure & la maniere de vivre délicieuse. Plusieurs n'ont vécu que de lupins, pour conserver autant la santé & la vigueur de leur tempérament, que la liberté de leur esprit.

¶ Un jour de la Toussaint au soir,

* Temoins les Esséens Hermites de la Palestine, dont Pline l. 5. c. 17. a dit : *Gens aeterna in qua nemo nascitur.*

comme on parloit de la longueur des cérémonies de tout ce jour, M. G..... dit : Qu'elles sont heureuses d'être instituées en ce tems-ci ! on les institueroit bien plus courtes.

¶ On dit qu'on voit une piece de théatre de M. de Benserade sous le titre de *Cléopatre*, imprimée en 1630 [a]. On la jouoit dans le tems que je vins à Paris. Si cela est, il étoit Auteur plus que jubilé. Il est mort en 1691. âgé de 80 ans [b]: ainsi il y a soixante & un ans qu'il a fait cette piece ; & je suppose qu'il avoit au moins vingt ans quand il la fit. De plus, il est à remarquer qu'en ce tems-là on n'imprimoit guere une piece de théatre qu'un an après qu'elle avoit été jouée pour la premiere fois.

¶ M. de Bautru a fait une Satyre contre l'Ambigu. L'Ambigu étoit frere de M. le Card. du Perron. On ne pouvoit pas, disoit-il, décider s'il étoit jour ou nuit lorsqu'il vint au monde. Il étoit Hermaphrodite ; & la sagefemme, lorsqu'il fut né, dit à la mere : Madame, votre fils est une fille, & votre fille est un garçon. On le nomma *Lysique*, afin qu'on ne pût distinguer si c'étoit le nom d'un

a *La premiere édition est de 1636. in 4.*
b *On dit qu'il n'en avoit que 78.*

homme ou d'une femme. Il mit un Ouvrage en lumiere ; mais on ne pouvoit pas dire pour cela qu'il fût Auteur, parce que c'étoit une traduction.

¶ M. de Segrais disoit souvent que le siécle étoit venu prosaïque, & cela est vrai. Les Poëtes n'ont point de crédit: les Grands n'ont point d'égard pour eux aujourd'hui ; & le langage des Dieux n'est presque plus que le langage du peuple. Cette expression selon M. Baudelot a trois origines, quoique la plûpart n'en connoissent qu'une. Ce n'est pas seulement parce que les Anciens attribuoient l'inspiration des vers à Apollon & aux Muses, mais parce que les vœux & les prieres qu'on faisoit aux Dieux dans le Paganisme des premiers tems, étoient en vers ; c'étoit le langage qu'on adressoit aux Dieux ; & la plûpart du tems les Oracles en emploioient la mesure & le style pour s'exprimer & pour répondre aux hommes. C'est dans ce sens que j'ai dit que le langage des Dieux n'est plus que le langage du peuple ; il n'y a plus que le peuple qui l'écoute : aussi ne fait-on plus que des Balades & des Vaudevillees Tout se faisoit en vers autrefois, & les Poëtes ont été les premiers Theologiens, & les premiers Législateurs. Ho-

race le dit dans son Art poëtique, & il n'y a point de faute dans le passage de Strabon *liv.* 3. où il dit que les Turditains ou les Peuples de l'Algarve excelloient par dessus tous les autres en sagesse & en politique; qu'ils ont l'usage des belles lettres; qu'ils conservent des livres d'une merveilleuse antiquité; & qu'ils ont des poëmes & des loix aussi écrites en vers depuis plus de six mille ans.

¶ Un certain Bénéficier disoit un jour que lorsqu'il vouloit dire son bréviaire l'Eté, il prenoit la partie d'Hyver pour se rafraichir, & l'Hyver celle d'Eté pour se réchaufer. ☞ Ce mot là en tout tems étoit bien froid. Ce qu'on disoit d'un M. du Baffin de Dijon est meilleur. On l'appelloit un bon Chrétien d'Eté, parce qu'il n'alloit à Vêpres qu'en Eté à l'Eglise de S. Benigne qui est fort fraiche.

¶ M. de Sainte-Marthe qui est mort depuis peu, me manda une fois par un billet, qu'il achevoit ses Remarques sur le livre du P. Jourdan & sur *l'Origine de la Maison de France* de M. d'Espernon. Il me pria en même tems de ne le pas nommer à cause de certaines gens. *Ils ont été de tout tems*, ce sont ses paroles,

ennemis de nôtre Maison, & ils sont froids amis & dangereux ennemis.

¶ Arlequin appelle les rogneurs des pistoles & autres pieces d'or, les * amateurs des belles Lettres.

¶ M. Bochart dit que le mot François *Nuque* vient de l'Arabe. Il se peut faire que le mot Arabe ait quelque rapport avec le mot François ; mais ce n'est pas une consequence qu'il en tire son origine. *Misura* en Hébreu signifie la même chose que *Misura* en Italien ; cependant ce dernier vient du Latin *Mensura*, & non pas de l'Hébreu. Voiez les origines de la langue Françoise au mot *Nuque*.

¶ Que j'ai d'obligation aux Parisiens ! Il n'y a gueres de gens plus aimables & qui aient pour les autres plus de bonté

* M. Ménage faisoit ce conte plus au long ainsi : Scaramouche rencontrant Arlequin qu'il n'avoit vû depuis longtems, lui demandoit : Eh ! d'où vien-tu Arlequin ? O siecle ingrat ! disoit Arlequin, on m'a voulu pendre. Et pourquoi pendre un homme comme Arlequin, continuoit Scaramouche ? *Per l'amore delle belle lettere*, disoit Arlequin. Cela est-il possible ? reprenoit Scaramouche, c'est par là qu'on faisoit fortune autrefois. Pendre un homme pour l'amour des belles lettres ! Oui, ajoutoit Arlequin, quand j'avois de beaux Louis d'or, j'en rognois les lettres. Tu sais qu'elles sont admirablement belles, & la Justice m'a fait querelle là-dessus mal à propos, & il a fallu me sauver. *Esser impeccato per l'amor delle belle lettere !*

& plus de bienveillance. Je ne connois point de lieu où la vertu se cultive de meilleure foi qu'à Paris. Il n'y a que le mélange des autres peuples qui en empêche le progrès. On peut dire des Parisiens en particulier ce que Strabon * dit de tous les Gaulois en general. *Toute belliqueuse*, dit-il, *qu'est cette Nation, elle ne laisse pas d'avoir une humeur douce, & un esprit sans malignité.* Il n'y a point de peuple où l'on soit moins envieux les uns des autres, & chez qui on ait tant de penchant à louer plus volontiers les actions d'autrui. C'est le Tempé des Etrangers, le Pérou de ceux qui aiment à négocier leurs talens, & le Sanctuaire des honnêtes gens & des gens de lettres. De là vient que ce Provincial qui venoit tous les ans à Paris, disoit : Je viens interrompre la prescription de la barbarie.

¶ Selon les Lacédémoniens, c'est une passion très dangereuse que celle de bâtir. Ils la souhaitoient à ceux à qui ils vouloient du mal, aussi bien que la passion d'avoir de beaux habits & des chevaux. Ils souhaitoient aussi que leurs

* L. 4. τὸ δὲ σύμπαν φῦλον, ὃ νῦν Γαλλικόν τε καὶ Γαλατικὸν καλοῦσιν, ἀρειμάνιόν τε καὶ θυμικόν ἐστι, καὶ ταχὺ πρὸς μάχην· ἄλλως δὲ ἁπλοῦν, καὶ οὐ κακόηθες.

femmes eussent des galans. Cette sorte d'imprécation passoit en proverbe chez eux, & c'est M. de Valois (Adrien) qui m'a fait remarquer que la forme de cette imprécation se trouve en trois endroits dans le Dictionnaire de Suidas, aux mots Ἀμβολὰς, Δακνόμενος & Οἰκοδομῶν. Ce Proverbe étoit conçu en ces termes : Οἰκοδομία σε λάβοι καὶ ἀμβολὰ, ἢ ὅτι ἵπποι, Ἄ τε γυνά τὸ μοιχὸν ἔχει. *Que l'envie de bâtir te prenne, & la curiosité des habits & des chevaux, & que ta femme ait des galans.* Car je croi que ἀμβολὰ est mis pour ἀναβολὰ, & signifie des habits.

¶ Madame de Lamet a écrit des lettres admirables.

¶ Un jour au diner de Roi, l'Angely dit à M. le Comte de Nogent : Couvrons-nous, cela est de conséquence pour nous. M. le Comte de Nogent en eut un tel chagrin, que cela ne contribua pas peu à le faire mourir. Il étoit cadet de M. de Bautru & Capitaine des Archers de la Porte.

¶ M. d'E.... disoit une nouvelle : M. de B... lui dit. Elle ne peut pas être, car j'ai une lettre du 31. qui dit le contraire. Il dit, La mienne est du 32.

¶ C'est moi qui suis cause que David Blondel a fait imprimer son traité *de la*

Papesse Jeanne. Il n'avoit fait d'abord qu'un petit discours en François qu'il me prêta, & que je gardai quelque tems. Je le prétai ensuite à M. Nublé qui le garda près d'un an. David Blondel vint ensuite me les demander, & je ne voulois pas le donner d'abord, parce que je craignois qu'il ne voulût le supprimer. Je lui dis que c'étoit un ouvrage qui méritoit d'être imprimé, & qu'apparemment il vouloit en frustrer le public : mais il m'assura si fort qu'il vouloit y travailler & le faire imprimer, que je le lui rendis. En effet il le fit imprimer, mais tout autre qu'il n'étoit auparavant.

¶ M. Sarrasin s'appelloit Jean-François. Il étoit de Caen. Il a servi M. le Prince de Conty en qualité de Sécretaire de ses Commandemens, & il est mort en 1655. dans la disgrace de ce Prince. Il avoit été en Allemaghe où il s'étoit acquis l'estime de la Princesse Sophie fille du Roi de Boheme, & bonne amie de M. Descartes. Il m'écrivoit de là pour me marquer qu'il m'aimoit très-particuliérement, que *j'étois dans son cœur & sur son ongle, que cela m'étoit bien glorieux, puisque plus il alloit en avant, moins il mettoit de gens.* Et dans une autre let-

tre, pour me marquer qu'il étoit toujours le même : *J'ai*, me disoit-il, *la même constance pour mes amis, & la même gayeté pour me faire la comedia à me stesso, al dispetto della Fortuna.* M. Sarrasin n'a jamais rien fait imprimer. C'est moi qui ai pris soin de l'édition de ses Ouvrages avec M. Pellisson qui a fait le discours excellent qu'on y voit au commencement, & je les dédiai à Madem. de Scudéry. ☞ M. Huet chap. 24. de ses Origines de Caen n. 50. touche succintement, mais exactement à son ordinaire, quelques particularitez de la Vie de Jean François Sarrasin.

¶ Commençons la Mercuriale par le conte qu'on m'est venu faire ce matin. Un Evêque étoit venu en poste à son Evêché pour y recevoir le Roi qui y devoit passer. Comme il sortoit de sa Cathédrale pour aller audevant de Sa Majesté, il se trouva pressé par la femme du Lieutenant Général de cette ville à qui il donna un souflet sans la connoître. Cette Dame s'en plaignit à son Mari qui alla sur le champ audevant du Roi & lui conta la chose. En arrivant, le Roi dit à l'Evêque : Quoi ! en si peu de tems qu'il y a que vous êtes ici, vous avez déja confirmé.

¶ M. Charpentier diſoit de M. l'Abbé Tallemant le jeune, qu'il ne devoit pas ſe faire Diacre avec tant d'empreſſement pour prêcher, lui qui ne faiſoit des ſermons qu'à ſimple tonſure. ☞ Tiré du ſecond Factum de Furetiere.

¶ C'étoit une belle choſe à voir, que de voir jouer M. Bochart au volant avec la Reine de Suede. La Reine l'aiant preſſé un jour d'y jouer avec elle, il mit manteau bas, & joua. Ses amis lui en firent la guerre, & lui dirent qu'abſolument il devoit refuſer de le faire.

Il devoit lire quelque choſe de ſon *Phaleg* dans une aſſemblée; & la Reine avoit dit qu'elle vouloit y être. Le jour fut pris pour l'aſſemblée. Mais M. l'Abbé Bourdelot qui diſpoſoit de l'eſprit de cette Princeſſe & qui vouloit l'empêcher de faire cet honneur à M. Bochart, lui tâtant le poux le matin du jour de cette aſſemblée, lui dit qu'elle avoit de l'émotion, & qu'il faloit qu'elle prît un remede. La Reine aiant ſuivi l'ordonnance de ſon Médecin demeura au lit, & n'alla point à l'aſſemblée. Elle s'informa ſeulement le lendemain comment elle s'étoit paſſée; mais cela ne fut pas capable de conſoler M. Bochart de la piece que M. l'Abbé Bourdelot lui avoit jouée.

☞ Theodore Janſon d'Almelovéen pag. 33. de ſes *Amœnitates Theologico-philologica*, rapporte une Epigramme Latine de Samuel Bochart, laquelle eſt très-digne d'être lue, & qui eſt peutêtre l'unique qu'on voit de lui. George de Mey Théologien ſon diſciple l'avoit conſervée. C'eſt une comparaiſon de Chriſtine Reine de Suéde avec la Reine de Saba.

Reginæ celebres longo memorantur in ævo
Vix duæ, & in mundi partibus oppoſitis
Una noti Regina, ſacris pridem inclita libris:
Altera in Arctoï cardine nata poli.
Quas ſi contuleris, quàm ſit præſtantior orbem
Quæ regit Arctoüm, carmine diſce brevi.
Illa docenda ſuis Salomonem inviſit ab oris.
Undique ad hanc docti, quo doceantur, eunt.

S'il en a fait d'autres de la même juſteſſe, & de la même netteté, c'eſt grand dommage qu'elles ſoient perdues.

Le docte Saumaiſe, ce qu'on n'auroit pas cru, ne réuſſiſſoit pas moins en ce genre, ſoit en Grec, ſoit en Latin.

¶ M. L. . . . grand uſurier étant malade à l'extrémité, étoit toujours dans un aſſoupiſſement qui faiſoit appréhender

pour lui. Ses parens faisoient tout leur possible par des remedes ou autrement, pour l'en tirer. Son Confesseur voiant qu'il revenoit un peu, ne voulut pas perdre cette occasion favorable de le faire songer à la mort. Pour cet effet il prit sur la table du malade un Crucifix d'argent qu'il lui présenta en l'exhortant. Le malade regarda fixement le Crucifix, & dit à son Confesseur : Monsieur, je ne puis pas prêter grande chose là-dessus.

¶ La division qu'il y avoit entre le Cardinal Mazarin & les Parisiens étant entierement appaisée, le Prevôt des Marchands & les Echevins lui donnerent à dîner dans l'Hôtel de Ville. M. Conrart m'écrivit là-dessus à Angers, que *cela faisoit voir que les Parisiens avoient pris l'amnistie de bonne foi ; & même, si cela se pouvoit dire, qu'ils la donnoient de la même sorte.*

¶ M. l'Abbé Chastelain, dont on connoît ici le mérite, est un déterreur de Saints, comme M. de Launoy en étoit un dénicheur. Il vient de me faire lire une lettre qu'il écrit à Anvers au P. Papébrock Jésuite : je n'ai jamais vû tant d'éruditions en si peu d'espace. Je dis souvent ; *Castellanum seculum suum non intellexit.*

¶ Yves de Chartres dans une Epitre à Hildebert Evêque du Mans, parlant des épreuves (appellées *Ordalies*) qui se faisoient par l'eau ou par le feu, ou en champ clos, dit que de cette maniere *Innocentiam defendere, est innocentiam perdere.*

¶ M. Vossius conduisoit M. Bochart en Suede pour le présenter à la Reine, M. Bochart avoit mené M. Huet avec lui. La Reine de Suede aiant su qu'ils étoient en chemin, manda à M. Vossius qu'elle ne vouloit pas le voir, parce qu'il avoit écrit contre M. Saumaise. Cela fut glorieux à M. Saumaise. M. Saumaise & M. Vossius avoient été grands amis : mais leur amitié fut rompue, parce que M. Vossius aiant prêté de l'argent au fils de M. Saumaise, M. Saumaise ne voulut pas le lui rendre, disant qu'il lui avoit mandé de ne lui en pas prêter ; en effet il ne le lui rendit pas. M. Vossius ne voulut pas écrire ouvertement contre lui ; car quoiqu'il soit vrai que personne n'a plus enseigné de choses que M. Saumaise, il a néanmoins fait bien des fautes, parce qu'il travailloit avec trop de précipitation. M. Vossius ne voulut pas l'entreprendre

sur son *Exercitationes Pliniana in Solinum*; mais il fit imprimer Pomponius Méla avec des Notes, où il l'attaque & le reprend en beaucoup d'endroits. Au lieu de dire que la Reine de Suede ne voulut pas voir Isaac Vossius, parce qu'il avoit écrit contre Saumaise, il faloit dire que ce fut parce qu'elle avoit appris qu'il vouloit écrire contre Saumaise. En effet, Vossius en 1652. tems auquel il mena Bochart en Suéde, n'avoit pas encore fait ses notes sur Pomponius Mela, lesquelles il semble n'avoir entreprises que pour reprendre Saumaise, qu'on fait néanmoins être mort le 3. de Septembre 1653. cinq ans avant qu'elles aient paru, n'aiant été imprimées qu'en 1658.

Je suis surpris de trouver assez souvent dans Muret Ecrivain entre les Latins modernes si exact, le verbe *depradicare*, qui n'est dans aucun bon Auteur ancien, & dont Erasme est, je pense, le premier qui en ait usé.

Il est difficile de croire ce que M. Ménage dans l'Epitre dédicatoire de ses Aménitez de Droit rapporte d'un Avocat qu'il dit avoir vû & connu, qui étoit, ajoûte-t il, l'homme de sa profession le plus occupé, & qui néanmoins entendoit si peu le Latin du Digeste, qu'il prenoit

oratio Divi Marci pour une oraiſon à Saint Marc.

¶ M. Charpentier vint me voir un matin que j'étois occupé & que j'avois commandé qu'on ne fît entrer perſonne. Un de mes gens lui dit que j'étois empêché, & vint me dire que c'eſtoit lui. Je fis courir après ; & en entrant je lui dis : Monſieur, un homme de lettres n'interromt jamais un homme de lettres.

¶ Quand M. Juſtel * prit l'Univerſité d'Oxford pour la marraine d'un de ſes enfans, il ne fit en cela que ſuivre l'uſage des gens du Nord. Ils y prennent pour parrains de leurs ouvrages des Corps de Villes ou des Communautez. Toute leur dédicace ne conſiſte ſouvent qu'en de longues inſcriptions de noms. L'Auteur du traité *de Advocato* ſemble avoir adopté cette coûtume par les premieres puiſſances du Paradis qu'il a choiſies pour patrons des quatre livres de ſon Ouvrage. Mrs Cujas & du Moulin dans le dernier ſiécle, & tout nouvellement Mrs Huſſon & Lemée ont pris quelques-uns de leurs Confreres. Les Jéſuites de

* Ancillon dans ſes mémoires pour la vie d'Henri Juſtel.

Rouen, le P. Lucas ou le Pere de la Baune, M. de Santeuil & quelques autres, en ont fait autant. Les Peres l'ont fait quelquefois. Alexandre Aphrodisée dédia son traité *de Fato* à Sévere & à Caracalle. Il y a des lieux où l'on prend cinq ou six parrains & marraines.

On dit que François I. voulut prendre la Répub. des Suisses pour marraine d'un des Princes ses enfans; mais il en perdit la pensée lorsqu'il sut qu'ils le vouloient nommer, *Sidrac*, *Misac & Abdenago*. Le Grand Connêtable de Montmorency avoit fait tenir un de ses enfans à la ville de Paris, dont il appelloit les habitans ses comperes. ☞ L'une des quatre filles de Benjamin Auberi Sieur du Maurier Ambassadeur de Louis XIII. en Hollande, étant née à la Haie en 1614. eut pour marraine Louise de Colligni Princesse Douairiére d'Orange, & pour parrain, en la personne de Barneveld, les Etats Généraux qui lui donnerent cinq cens livres de pension, dont elle a joui pendant soixante ans qu'elle a vécu. ☜ Tiré des Mémoires d'Ancillon pour la vie de Benjamin Auberi.

¶ Le Traité préparatif à l'Apologie d'Hérodote, que pour abréger on appelle communément l'Apologie d'Hérodote

d'Henry Etienne, est un livre bien caustique, & d'un Huguenot outré. Je voudrois cependant avoir le Latin d'une Epigramme Françoise de sa traduction touchant la Papesse Jeanne. Peutêtre qu'elle pourroit se trouver dans quelque recueil de Poësies latines, imprimées en Allemagne. L'Epigramme Latine que M. Ménage souhaitoit voir, est de dix vers. Elle se trouve dans l'un des deux volumes de Pasquins imprimez à Bâle *in* 8°, & dans le livre de même taille, intitulé *Speculum Pontificum Romanorum per Stephanum Szegedinum Pannonium*, que Cujas en 1583 avoit tant envie de voir, comme il paroît par quelques lettres qu'écrivit pour cela de Bourges à Geneves Jérôme de l'Isle Groslot, imprimées dans le recueil de Goldast, Janus Pannonius Evêque de Cinq-Eglises, mort sur la fin du quinziéme siécle, est auteur de cette Epigramme. Elle commence par

Femina, Petre, tua quondam ausa sedere Cathedra,
Orbi Romano &c.

Henry Etienne n'en a traduit que les quatre derniers vers, lesquels, non plus que les six qui les précédent, quoique

constamment attribuez à Pannonius, ne sont pourtant dans aucune des éditions de ses Poësies, pas même dans celle de Vienne en Autriche *in* 4° procurée par Sambacus 1569. dans laquelle d'ailleurs, plus ample de moitié que les autres, on lit des Epigrammes très-libres contre Rome, contre le Jubilé de 1450. contre le Pape Paul II. &c.

¶ Ulpien dit sur les présens, *Proverbium* * *est* : οὔτε πάντα, οὔτε πάντοτε, οὔτε παρὰ πάντων; *neque omnia, neque omni tempore neque ab omnibus; nam valde inhumanum est à nemine accipere; sed passim, vilissimum est & omnia avarissimum.*

☞ Il m'est tombé entre les mains une imitation en vers François de l'Ode XI. du 1. livre d'Horace, plus courte de quatre vers que celle qu'on publia en 1693. de M. de Valincourt. J'ignore laquelle des deux est l'ainée, mais j'ose dire qu'elles sont l'une & l'autre si belles, qu'on ne saura peutêtre à laquelle donner le prix. Celle de M. de Valincourt aiant déja paru, il est à propos de commencer ici par elle.

De la fin de nos jours ne soions point en peine,
C'est un secret, Philis, qui n'est que pour les Dieux.

* L. 6. Parag. 3. de off. Proconf.

Méprisez

Meprisez ces devins, dont la science-vaine
Se vante folement de lire dans les cieux.

Attendons en repos l'ordre des destinées,
Prests à leur obéir à toute heure, en tout
tems,
Soit qu'il nous reste encore un grand nombre d'années,
Ou qu'enfin nous touchions à nos derniers
momens.
Ne songez qu'aux plaisirs que donne la jeunesse,
Nos jours durent trop peu pour de plus
grands desseins.
Ce tems, cet heureux tems, se derobe sans
cesse,
Et fuit bien loin de moi pendant que je m'en
plains.

Profitez en ce jour des douceurs de la vie,
Songez bien qu'il s'en va pour ne plus revenir;
Et qu'après tout, Phylis, c'est faire une folie,
De perdre le présent à chercher l'avenir.

Voici l'autre qu'on m'a dit être de M.r le P. B. que je me contente de désigner ici par la premiére lettre de sa dignité & de son nom.

Ne cherchez point, Iris, à percer les ténebres
Dont les Dieux sagement ont voilé l'avenir

Et ne consultez plus tant de devins célebres
Pour savoir le moment qui doit nous desunir.

Que le Ciel vous prépare un grand nombre d'années,
Ou que la mort bientôt doive en trancher le cours,
Attendez en repos ce que les destinées
Bien ou mal ont réglé sur le fil de vos jours.

Livrez-vous aux plaisirs, tout le reste est frivole :
Et songez que trop court pour de plus grands projets,
Tandis que nous parlons, le tems jaloux s'envole,
Et que ce tems, hélas ! est perdu pour jamais.

Je mettrai ici le Latin pour ne pas donner la peine aux Lecteurs de l'aller chercher dans Horace, & j'y ajoûterai une traduction en vers Grecs, presque literale, que je soumets au jugement des Hellénistes.

Tu ne quæsieris scire, nefas, quem mihi, quem tibi
Finem Dii dederint, Leuconoë, nec Babylonios
Tentaris numeros. Ut melius, quicquid erit, pati
(Seu plures hyemes, seu tribuit Jupiter ultimam,

Quæ nunc oppositis debilitat pumicibus mare
Thyrrenum) sapias, vina liques, & spatio brevi
Spem longam reseces. Dum loquimur, fugerit invida
Ætas. Carpe diem, quam minimum credula postero.

Cette Ode, dont la construction paroît d'abord très-embarrassée, devient à la faveur de l'interpretation & de la ponctuation de Bond que j'ai suivies, fort intelligible. L'interprétation consiste à expliquer *sapias* par *scias*. Ennius dans Cicéron 1. *de Divin. in fin.* Plaute dans son *Pseudolus*, act. 1. sc. 5. v. 81. & Pline l. 8. de son Hist. nat. chap. 51. ont emploié *sapio* dans ce sens. La ponctuation sert à faire construire ainsi les mots suivans, *ut sapias melius pati quidquid erit*; & à renfermer dans une parenthése ceux-ci, *seu pleures hyemes* jusqu'à *Tyrrhenum* inclusivement. Ce tour m'a paru si clair & si net, que je n'ai pas cru en devoir prendre un autre dans mon Grec.

Μὴ ζάτει νοέειν, ὐδὲ θέμις, μοι τὸ πεπρωμένον
Καὶ σοι τέρμα βίω, Λευκονόη, μὴ Βαβυλωνίων
Πειράζειν ἀβάκων Εἰ δὲ φέρειν πᾶν ἐλαφρῶς θέλεις,
(Ἤ σοι πολλὰ νέμων χείματα Ζεὺς, ἢ τόδε μῶνον ᾗ
Τυρσηνὸν σπιλάδεσσ' ἀντιβίοις κύματα νῦν δαμᾷ);

Ἤθαν τι μάθυ δῶ, καὶ δολιχὰς ἐλπίδας ἰσχύειν·
Ἡμῖν καρπαλίμως φῶς ὀλίγον φθεγγομένοισιν ἂν
Ἐσβέσθη. λαβὲ δὴ σήμερον οὖν, καὶ μέθυε ἀνερία.

¶ Dans une Paroiſſe d'une petite Ville de Bretagne où la Dédicace ſe célebroit tous les ans le Vendrédi d'après les Cendres, qui eſt le jour de l'Evangile de l'Amour des Ennemis ; il y avoit dix ans que le Curé plaidoit contre les Marguilliers. Un Angevin qui paſſoit par là dans le tems qu'on y prêchoit la Dédicace, dit : Je ne m'étonne plus que le Curé & les Marguilliers ſoient ici toujours mal enſemble, puiſqu'on n'y prêche jamais l'Amour des ennemis.

¶ Je n'ai jamais ſollicité pour être de l'Académie. Dans le tems qu'un grand nombre d'Académiciens venoient m'offrir leurs ſuffrages & ceux de l'Académie, pourvû que je fiſſe quelque démarche : d'autres faiſoient les mêmes offres à M. du Cange qui méritoit bien d'en être. M. du Cange les remercia de l'honneur qu'ils vouloient lui faire. Pour moi je les remerciai auſſi, ſachant bien que des Miniſtres ſollicitoient pour un autre. Je leur dis ſeulement que, ſi l'Académie me choiſiſſoit, je m'en ferois beaucoup d'honneur, & que je tâcherois de rem-

plir ma vocation d'Academicien. Je ne fus point trompé dans mes conjectures ; les desirs de la Cour l'emporterent sur l'attente de la Ville. Feu M. Petit le Médecin, Philosophe-Poëte, rempli d'érudition, apprenant que je n'étois pas nommé, m'envoia le lendemain une Epigramme qui est un récit de la chose comme elle s'est passée. La voici :

Obtulerat vacuam facunda Academia sedem
Menagio, tanti nomine mota Viri.
Ille ultrò oblatum non dedignatus honorem,
Ut certo in primis munere, latus erat.
Jam meritas Turba grates de more parabat
Dicere, Bergeretus cùm subitò è latebris,
Prô pudor! erumpens, Atheta occurrere tanto
Non dubitat, vacuum poscit & ipse locum.
Obstupuere omnes, facilem tamen impiger Aulam
Dum prensat, virtus victa favore fuit.
Tunc totà Aonidum multùm indignante Caterva,
Quidquid & Heroum doctior Orbis habet,
Desinite irarum, bona numina, dixit Apollo,
Delphinum talem non patina ista capit.

La pointe de cette Epigramme est prise

de Plutarque dans la Vie de Luculle ; où il est parlé d'un certain Rhéteur nommé Amphicrate qui s'étoit retiré à Séleucie sur le Tigre. Les habitans le prierent d'y professer. Mais sa vanité fit qu'il méprisa leur priere, les paiant de ce Proverbe, οὐδὲ λεκάνη δελφῖνα χωρεῖ. *Le plat ne peut pas tenir le Dauphin* ; voulant dire, qu'il ne trouvoit pas que Séleucie fût un Théatre assez illustre pour un si grand Acteur. On pouvoit se contenter de dire pour l'intelligence de ce vers,

Delphinum talem non patina ista capit.

que la pointe en est tirée de Plutarque dans la vie de Luculle où ce mot d'Amphicrate est rapporté. M. Ménage pag. 305. de son Anti-Baillet, a bien senti qu'il n'en faloit pas dire davantage, parce que ce n'auroit pas été lui faire honneur que de lui appliquer la maniére hautaine avec laquelle Amphicrate avoit refusé l'offre des habitans de Séleucie : outre que l'application n'auroit été nullement juste ; puisqu'à l'égard de Seleucie, Amphicrate étoit le refusant, au lieu qu'à l'égard de l'Academie Ménage étoit le refusé. Dans le fond l'Epigramme de M. Petit, laquelle d'ailleurs est peu de chose, commettoit M. Ménage. Aussi ne demeurat-t-elle pas sans réponse. On y fit dès le jour même

celle-ci qui me paroît très-piquante.

Parva quidem solea est, minor & delphine: palatum
Hic tamen ad doctum non sapit, illa sapit.

¶ Madame Cornuel disoit hier: Le P. Bourdalouë surfait dans la Chaire; mais dans le Confessionnal il donne à bon marché.

¶ Le Pere Noris, qui est présentement aux prises avec le Pere Hardouin, a aussi affaire avec le Pere Garnier, contre qui il a fait imprimer un petit livre adressé à M. Magliabechi touchant Marius Mercator.

¶ On dit que ce misérable qu'on fit mourir il y a quelque tems, avoit dans sa poche un extrait du Livre *des trois Imposteurs*. C'étoit un petit papier où il y avoit des injures contre J. C. & contre la sainte Vierge. M. Baudelot qui a vû ce papier, prétend que ce n'étoit pas un extrait du Livre *des trois Imposteurs*; il dit que ce n'étoit qu'un recueil de ce qu'il y a de plus calomnieux contre notre Religion dans certaines méchantes pieces composées par des Juifs, & imprimées en Allemagne sous le titre de *Tela ignea Satanea* [a] avec des réfutations. Ce miserable qui avoit cet extrait, épousa malheureu-

[a] En 2. vol. in 4. 1681.

ſement pour lui plus d'une femme en même-tems. Il périt par là ; ce qui ne lui étoit pas arrivé pour avoir épousé pluſieurs religions ; le danger fut plus grand pour lui du côté des femmes ; une des ſiennes le trahit. D'autres diſent pourtant qu'il périt accuſé de fauſſe monnoie.

Il faut demander à M. l'Abbé Drouyn s'il n'a rien découvert touchant le livre *des trois Impoſteurs*, de plus que ce qu'en dit M. Colomiez dans ſes *Mélanges Hiſtoriques*. Pierre des Vignes dit ſeulement qu'on accuſoit Fréderic II. d'avoir oſé dire que le monde avoit été ſéduit par trois impoſteurs, Je ne connois perſonne qui ait fait en ſi peu de tems tant de progrès dans la connoiſſance des livres que M. Drouyn. J'ai recours à lui ſur mille choſes, & je puis en revanche lui être utile pour ſes deſſeins de Bibliotheques. Je voudrois les voir achevez, & joindre mes éloges à ceux qu'il recevra du public.

☞ Voiez pag. . .ⁱ. . de ce vol. la queſtion de l'exiſtence du livre *de tribus impoſtoribus* traité à fond.

¶ Le jour de la Fête de Mademoiſelle de Scudéry, une Demoiſelle de ſes amies lui envoia un bouquet avec quelques vers, dans leſquels en parlant des fleurs dont il étoit composé, elle avoit écrit, *Mes fleurs.*

Mademoiselle de Scudéry me les fit voir: je lui dis que cette expression n'étoit pas bien-séante à une Demoiselle, & qu'il falloit écrire *ces fleurs*, puisque cela ne changeoit pas le sens des vers.

¶ La Reine de Suede n'auroit pas été du parti de ceux qui préférent aujourd'hui les Modernes aux Anciens. Elle étoit pour les Anciens. M. Chevreau m'écrivit de Stokolm en parlant d'elle: *Elle a des louanges pour les Homéres & pour les Virgiles; mais elle en réserve pour les Chapelains & pour les Ménages.* Il y a de bons morceaux dans nos Modernes; mais il faut revenir aux Anciens. M. Chevreau faisoit bien de l'honneur dans la même lettre à M. Chapelain & à moi. Il ajoutoit: *Elle vous croit tous deux capables de réparer dans la République des lettres, la perte qui nous y a été causée par les Goths & par les Vandales.* Cela étoit vrai de M. Chapelain, qui d'ailleurs avoit l'esprit si agréable, qu'il ne fournissoit pas seulement à la conversation, mais qu'il la remplissoit seul. ☞ Voici une assez plaisante décision touchant le rang des Auteurs Anciens & Modernes.

AD CRISPUM.

Scriptores quanti faciam, vis nosse, recentes

Quorum, Crispe, libros, nocte dieque teris?
Non alios equidem meliores, scilicet unos
Excipias veteres si modo, Crispe, reor.

¶ Messieurs de Sainte-Marthe m'ont dit que le *Picrochole* [a] de Rabelais étoit leur grand oncle Jacques de Sainte-Marthe, qui étoit Médecin à Frontevaux.

¶ Quand les pensées d'autrui sont singulieres, je ne fais point de difficulté de m'en servir. J'ai eu sur ce sujet quelque dispute avec un frere de M. Despreaux. Les deux vers Grecs que j'ai faits sur la fontaine de Goussainville, sont pris de l'agréable fiction de M. Petit touchant cette eau qui fait le pain de Gonesse, comme on le voit dans le recueil de ses Poësies, sous le titre de *Fons Gossinvillæ*. M. Baudelot disoit il y a quelque tems que

☞ Il n'y a nulle apparence, si Rabelais a eu dessein de représenter quelqu'un sous le personnage de Picrochole, que ç'ait été un Médecin, & un Médecin encore tel que celui là, homme pacifique & sans ambition. *Jacobus autem*, dit Scévole son neveu, *licet Romani sermonis facultate perfectissimus, tamen, quod homo esset inanis gloriæ nunquam appetens, totum istud scribendi studium facile neglexit.* On l'appelloit M. de Sainte Marthe de la Guéritiére. Il mourut le 21. Septembre 1587. comme il paroît par la 52. Epitre de Nicolas de Nancel, Médecin après lui des Dames de Frontevaux. S'il étoit vrai au reste que Rabelais eût eu en vûe dans son Picrochole un Sainte-Marthe, Medecin, ce seroit plûtôt son contemporain Gaucher de Sainte Marthe, appelé par Beze, pag. 63. du tom. 1. de son Ecclesiastique, premier Medecin de François I. Ce Gaucher étoit pere de Jacques.

le jeune M. de Lamoignon avoit remarqué cela en lisant mes Poësies Grecques. Que cet enfant a de talens admirables pour les bonnes choses ! Voiez ces mêmes remarques, & quelques autres semblables dans Baillet pag. 271. de la 5e part. de ses Poësies. L'ingenieuse fiction de M. Petit touchant la fontaine de Goussainville n'a pas été seulement imitée en petit dans le distique Grec de M. Ménage, elle l'a été en grand dans la belle traduction qu'en a donnée en vers François M. Moreau de Mautour. C'est le sujet de l'Epigramme qui suit.

A Cérès.

La fontaine, Cérès, qui te servit de bain,
N'aide pas seulement à faire de bon pain,
Elle possede encore une vertu plus fine.
Moreau, Petit, Ménage, ont, sur des tons divers,
Eprouvé que cette eau divine
Fait aussi faire de bons vers.

¶ Il y a bien des Auteurs dans lesquels on trouve des choses singuliéres qui ne se rencontrent pas ailleurs. Cela me fait dire qu'on pourroit faire un livre fort curieux, qui contiendroit τὰ ἅπαξ εἰρημένα, les choses qui n'ont été dites qu'une fois.

¶ Un Grammairien parlant des choses

qui n'arrivent qu'une fois, a dit qu'en cette occasion le *Semel* est fort voisin du *Nunquam*.

¶ J'ai oui dire à M. de Péréfixe, que lorsque l'on disoit à Madame la Duchesse de ... qu'elle avoit perdu les honneurs du Louvre & le tabouret, en épousant M. le Marquis de... Elle disoit qu'elle avoit mieux aimé être couchée qu'assise.

¶ On disoit du P. Bourdaloue qu'il faisoit excellemment des portraits. Madame de Termes dit : Il est inimitable, & les Prédicateurs qui l'ont voulu copier sur cela, n'ont fait que des marmouzets.

¶ Dans le discours que fit M. d'Ombreval pour la réception de feu M. le Chancelier le Tellier, on trouva tant de choses à redire, que ses amis ne purent s'empêcher de lui en dire leur sentiment. Lorsque M. le Président Bordier le vit, il lui dit : Où as-tu été prendre toutes les pauvretez de ta harangue? Il y a de si bons faiseurs, que ne t'en sers-tu comme les autres, qu'on admire tous les jours?

M. d'Ombreval pouvoit imiter cet Ancien qui aiant une harangue à faire, la fit composer par un Rhéteur ; & comme on le lui reprochoit : J'ai, dit-il, fait faire ce discours par un Rhéteur, comme je fais faire mon dîner par un cuisinier.

¶ Caïus Cesar & Bibulus furent Consuls ensemble : mais ce Bibulus avoit fait si peu de chose, que quand on citoit ce Consulat a, comme il en falloit nommer deux, on disoit, *Julio & Cæsare Consulibus*: *sous le Consulat de Jule & de César.* Ciceron disoit d'un Caninius qui ne fut Consul qu'un jour, qu'il avoit si bien fait sa charge & avec tant de vigilance, qu'il n'avoit pas dormi une seule nuit pendant son Consulat, ce qu'il exprima en ces deux vers :

Vigilantem habemus Consulem Caninium b,
In Consulatu somnum non vidit suo.

¶ Monsieur de Furetiere se seroit pu dispenser de dire beaucoup de choses contre M. Quinaut. Depuis que Plaute a été le valet d'un Boulanger, comme on le sçait, ce n'est plus un grand deshonneur ni une tache essentielle à un Poëte d'en être descendu. Les Poëtes ne tirent leur extraction que de la beauté de leurs ouvrages, & c'est là qu'il faut aller chercher leur noblesse. C'est là l'endroit le plus sensible à un Poëte qui se croit allié aux plus nobles familles du Parnasse par le titre seul de ses ouvrages. Il n'y a que ses descendans qui ont la sottise de négliger cette derniere origine, & de ne se piquer

a Sueton. in Jul. Cæs. n. 20. b Macrob. 2. Sat. 3

que de l'autre, en quoi leurs peres n'ont jamais établi leur honneur. En un mot, il en est des Poëtes comme des femmes. J'en ai connu une qui auroit mieux aimé être appellée galante que laide. Et elle me le dit à moi-même, lorsque je lui demandois ce que les femmes aimoient davantage, de leur beauté ou de leur réputation? Ainsi du Poëte ; il passera pour tout ce que vous voudrez, pourvû que ce ne soit point pour méchant Poëte. M. Quinaut n'a rien publié depuis l'Alceste, qu'il n'ait consulté Messieurs B... & Perrault qui avoient soin de revoir ses Ouvrages par ordre de M. Colbert. C'est, je crois, ce qui a fait dire, que si le faiseur d'Opera [a] a acquis quelque gloire, elle lui est commune avec d'autres gens. Dans le tems que M. Quinaut se loua pour fournir à Lulli un Opera tous les ans, on fit ces vers [b], dont je me souviens encore :

[a] Cependant on a si bien reconnu dans la suite le mérite de M. Quinaut, que M. Francine en 1691. aiant entrepris d'embellir la Salle de l'Opera, il fit placer au dessus de l'Orchestre deux Médaillons, dont l'un représentoit la tête de M. Lulli, avec cette inscription, J. B. Lulli ; & l'autre, la tête de M. Quinaut, avec cette inscription Phil. Quinaut. Madame Quinaut a depuis fait ôter le nom de ce dernier, & le médaillon est resté.

[b] Ils sont de M. l'Abbé Regnier.

Qu'un honnête homme une fois en sa vie
Fasse un Sonnet, une Ode, une Elégie,
Je le crois bien:
Mais que l'on ait la tête bien rassise
Quand on en fait métier & marchandise,
Je n'en crois rien.
Que force gens passent pour bien écrire,
Et qu'en public ils brillent de bien dire,
Je le crois bien:
Mais qu'au travail d'autrui bien souvent ils ne doivent
Toute la gloire qu'ils reçoivent,
Je n'en crois rien.

¶ Quoiqu'on ait de l'esprit, on ne l'a pourtant pas toujours à commandement. M. Costar m'écrivit une fois qu'il avoit eu la fiévre toute la nuit, & qu'il ne se trouvoit point d'esprit ce matin là.

¶ Dans le *Moyen de parvenir*, qui est un assez méchant livre, fait par un Chanoine de Tours, j'y ai trouvé ce mot qui est assez plaisant. Il dit que pour se marier il faut avoir une Charge, & que cette Charge est *un chausse-pied pour le mariage*. M. Car... qui est de Tours sait le nom de ce Chanoine. ☞ On trouvera pag.... de ce volume la correction de cet article dans une Dissertation particuliére touchant le Moyen de parvenir.

¶ M. l'Evêque de Noyon qui n'estime que les gens de qualité, revenant d'entendre prêcher M. l'Abbé Testu, dit à M. de F... En verité, Monsieur, je viens d'entendre un Gentilhomme qui prêche bien. M. de F... lui dit; Etoit-il en surtout ou en justeaucorps?

Le même Prélat s'étant engagé de faire le Panégyrique de S. Jean-de-Dieu, envoia dégager sa parole, parce qu'il trouva dans la Vie de ce Saint qu'il avoit été laquais.

¶ M. de Gomberville écrivit un jour à M. Bachot mon Médecin, une lettre où il reprochoit son silence. Il la commençoit ainsi:

Bachot qui sans comparaison
Vaut mieux que la nef enchantée,
Où ce grand coquin de Jason,
Quand il eut volé la Toison,
Enleva la fille d'Ætée.

Et dans le corps de la lettre il dit ceci à une maîtresse que M. Bachot avoit alors, sous le nom d'Uranie:

Punis donc cet ingrat, Reine de l'harmonie:
Il ne te faut qu'un mot, qu'un clin d'œil, un souris,
Pour faire de ce grand génie,
Le plus grand badaut de Paris.

☞ Le pere de Médée s'appelloit Αἰήτης, & non pas Αἰτάας ou Αἰτιδής. Ainsi son nom devoit étre écrit & rendu en François Eétès ou Eéte. Ætée est irrégulier de toute maniére. Paul Boyer dans sa Bibliotheque universelle écrit indifféremment Ætés, Æta, Ætée, tous trois fort mal. Méziriac, & après lui Nicolas Heinsius sur l'Epit. d'Hypsipile à Jason dans Ovide ont très-bien prouvé qu'on ne dit ni *Ætés* ni *Æta*, mais ou *Aëtes* ou *Aëta* en Latin; d'où il s'ensuit qu'en François il faut écrire *Æéte*, ou plus conformément à l'usage Eéte, la diphthongue *Æ* aiant été banie de l'orthographe Françoise. A l'égard d'Ætée, il n'y a qu'une ignorance entiére du Grec & du Latin qui peut l'avoir introduit.

¶ Je crois que M. du Ryer étoit de Paris. Il etoit comme Xylandre, *fami non famæ scribere existimatus* [a]. Il faisoit des traductions pour gagner de l'argent, & il est mort avant que d'avoir achevé la traduction de *l'Histoire de M. de Thou.* Pour éviter la dépense, il demeuroit hors de Paris, encore plus loin que les Picpusses, où il logeoit avec sa femme & ses enfans. J'allai le voir une fois en campagne. Il nous régala de cerises cueillies dans un petit jardin qu'il avoit. Il a fait une tra-

a Thuan. l. 62.

gedie sous le titre d'*Alcyonée*. C'est une piéce admirable & qui ne céde en rien à celles de M. Corneille. Il y a des vers merveilleux, & elle est très-bien entendue. Mondory y faisoit bien son personnage. ☞ Voiez touchant la pauvreté de du Ryer une lettre de Furetiere dans le recueil de celles qu'on a imprimées sous son nom.

¶ M. de L... cherchoit un Précepteur pour ses enfans. Il s'adressa à M. Herman Docteur de Sorbonne pour le prier de lui en trouver un. Il vouloit qu'il sçût les Humanitez en perfection, la Philosophie, la Jurisprudence, pour les enseigner à ses enfans; l'Histoire sacrée & prophane, pour entretenir quelquefois Madame de L...; les langues, & par dessus tout cela les Mathématiques, afin, disoit-il, de s'entretenir quelquefois avec lui de toutes ces sciences. M. Herman après l'avoir écouté, lui dit que ce qu'il demandoit n'étoit pas aisé à trouver, cependant qu'il feroit toutes ses diligences pour le contenter. Beaucoup de tems se passa sans rien trouver, parce que ce Précepteur que l'on cherchoit étoit presque aussi rare que le Phénix. Toutes les fois que M. de L... voioit M. Hermant, il lui demandoit: Hé bien,

Monsieur, avez-vous trouvé cet homme que je vous demande? M. Herman lui donnoit toujours quelque défaite. A la fin se voiant pressé, il lui dit: Monsieur, je ne sçai que M. B. qui ait toutes les qualitez que vous demandez. Accommodez-vous avec lui du prix.

¶ Un jeune homme de Padouë recherchoit en mariage une fille de la même Ville à qui il vouloit faire présent de quelques habits & d'une chaîne d'or. Pour cet effet il alla à Venise, d'où il écrivit au pere de sa maîtresse pour savoir comment elle vouloit que fût cette chaîne. Cet homme lui fit réponse: *Della foggia la zitella non sene cura, ma la collana, quanto più pesarà, tanto più grata sara.*

¶ Quelle bizarrerie de la saison! être obligé d'avoir du feu au mois de Juillet. Je veux vous dire sur cela des vers curieux.

Il gele sous la canicule:
Laquais qu'on allume un fagot:
La saison est plus ridicule,
Que l'esprit du Marquis de Got.

Ce Marquis de Got étoit M. de Rouillac pere du Duc d'Epernon dernier mort, contre qui Mademoiselle de Rohan, fille du grand Rohan, fit les vers

que je viens de vous dire.

¶ Voici une Epigramme de Théophile qui est belle:

Un jeune Abbé me crut un sot
Pour n'avoir pas dit un seul mot;
Ce fut une injustice extrême
Dont tout autre auroit appellé:
Je le crus un grand sot lui-même,
Mais ce fut quand il eut parlé.

Dans celle qui suit, c'est un Auteur qui se plaint de ce qu'un jeune homme avoit eu la hardiesse de blâmer ses vers. Ecoutez:

Un gros garçon qui creve de santé,
Mais qui de sens a bien moins qu'une buse,
De m'attaquer a la témerité
En médisant de ma gentille Muse.
De ce pourtant ne me chaut & l'excuse:
Car demandant à gens de grand renom
S'il peut mon los m'ôter par telle ruse,
Ils m'ont tous dit, Assurément que non.

☞ Ce huitain est de Marot ou de Rousseau.

¶ M. l'Abbé de Bois-robert qui aimoit la bonne chere, passant par la rue Saint-Anastase près d'un homme blessé à mort entouré de plusieurs personnes,

entendit qu'on l'appelloit pour le confesser. Il s'approcha, & lui dit : Mon camarade, pensez à Dieu, dites votre *Benedicite*.

On dit de même qu'un Evêque à Fontainebleau disoit à un soldat qui venoit de recevoir deux ou trois coups d'épée : Allons, mon ami, dites votre *Domine salvum fac Regem*. ☞ Rousseau en a fait un dizain.

¶ On dit que le Grand Prêtre n'entroit qu'une fois l'an dans le Sanctuaire. C'étoit pour demander à Dieu qu'il n'exauçât point les priéres des voyageurs, parce que ne consultant que leur intérêt, ils ne demandent que du beau tems, sans se mettre en peine des biens de la terre. ☞ Costar, qui pag. 107. de ses Entretiens dit avoir lû cela dans le *Targum de Fagius*, devoit ajoûter : *cité par la Mothe le Vayer, qui rapporte la même chose chap.* 17. *de sa Physique du Prince.*

¶ M. Guyet excelloit à faire des vers Latins. En voici deux beaux qu'il fit pour une médaille de la Reine de Suede, où elle étoit représentée en Pallas d'un côté avec un Soleil au revers :

Hac paces, hac bella gerit, velut altera Pallas :
Hac radiis gelidam, Solis vice, temperat Arctum.

M. Sarrau fit là-dessus jusqu'à six distiques differens, qu'on voit à la suite d'une de ses lettres du 26. Mars 1650. à Isaac Vossius, lesquels méritent d'être lus. Les quatre vers de M. Huet, alors fort jeune, sur le même sujet, sont aussi fort beaux. Rien n'est plus net ni plus juste que les deux de l'Abbé Guyet, ausquels je voudrois bien que cette copie ressemblât.

Εἰρήνην ἐν πτολέμοισι φέρει ὥσπερ Ἀθήνη,
Καὶ πυρὶ τῷ θάλπει χρυσείην ὡς ἥλιος ἄρκτον.

¶ M. de Gombauld présenta un jour à M. le Cardinal de Richelieu des vers qu'il avoit faits. M. le Cardinal de Richelieu en les lisant dit: Voila des choses que je n'entens pas. M. de Gombauld dit aussitôt: Ce n'est pas ma faute. Quoique cela fût fort hardi, M le Cardinal voulut bien n'y pas prendre garde. Depuis, cette maniére de parler passa long-tems en proverbe dans l'Académie. Il y a bien souvent des choses obscures dans des ouvrages qui viennent du côté du Lecteur.

¶ La premiere fois que je plaidai à Paris, ce fut devant M. le premier Président le Jay qui aimoit à rire. Je l'allai saluer chez lui. Il m'exhorta à bien travailler; & comme je prenois congé de lui, il me dit serieusement: J'ai un avis

à vous donner, qui eſt que vous ne vous mettiez pas ſi-tôt à la conſultation.

¶ M. de Bautru parlant d'une perſonne dont il n'étoit pas encore ſorti un bon mot, diſoit : Il eſt toujours plein de bons mots. Le même préſentant un Poëte à M. d'Hemery, dit : Monſieur, voilà une perſonne qui vous donnera l'immortalité ; mais auſſi il faut que vous lui donniez dequoi vivre.

☞ Le premier de ces bons mots eſt proprement un quolibet qui revient à cet endroit du *Menteur*, où Cliton ſc. 3. du 4. act. dit à Dorante,

Vous avez tout le corps bien plein de veritez,
Il n'en ſort jamais une,

¶ Je diſois un jour à M. Bautru : Il y a quarante ans que notre amitié dure, cependant nous ne nous ſommes jamais brouillez. Il me dit : Pourquoi nous ſerions-nous brouillez ? nous n'avons point eu de ſucceſſion à partager.

¶ La Cour étant à la Fére, M. le Cardinal Mazarin chargea M. de Benſerade de me faire tenir une lettre qu'il me faiſoit l'honneur de m'écrire. M. de Benſerade me manda : Non ſeulement je me ſuis chargé de vous faire tenir cette lettre, mais encore j'ai pris moi même l'intendance de vos affaires auprès de ſon

Eminence, & vous n'avez qu'à m'envoier vos ordres touchant vos interêts : en revanche, je vous prie de me rendre auprès de M. le premier Président, ce que je vous prête auprès de Monsieur le Cardinal.

¶ La question n'est pas un moien fort sûr pour tirer la verité de la bouche des criminels. Ceux qui la peuvent supporter, & ceux qui n'ont pas assez de force pour la souffrir, mentent également : *Mentietur in tormentis qui ferre poterit; mentietur qui ferre non poterit.* Cependant le coupable se sauve, & l'innocent est condamné à la mort. Cela est d'autant plus terrible, que l'innocent passe pour coupable dans le monde ; parce que c'est une maxime dans le cours de la Justice, que ce qui est jugé passe pour une verité : *Res judicata pro veritate habetur.*

¶ M. Chimentelli étoit un Professeur d'Humanitez de l'Academie de Pise, avec qui j'ai eu commerce pour des Origines de la langue Italienne qu'il m'avoit promises. Après sa mort le grand Duc donna sa chaire au jeune Gronovius.

¶ Il faut continuer d'obliger les gens quand on a une fois commencé, parce que les bienfaits s'oublient facilement. Plaute est un des premiers qui l'a dit : *Benefi-*

cia

cia beneficiis tegenda sunt ne perpluant a. Pline a dit depuis la même chose b : *Est ita naturâ comparatum, ut antiquiora beneficia subvertas, nisi illa posterioribus cumules. Nam quamlibet sæpè obligati, si quid unum neges, hoc solum meminerunt quod negatum est.* Et dans un autre endroit : *Hæc beneficia mea tueri nullo modo meliùs, quàm ut augeam, possum.*

¶ Ce que l'on appelle *Echevin* à Paris, *Jurat* à Bordeaux, se nomme à Toulouse *Capitoul.* Cette Charge donne la Noblesse, de sorte que ceux qui le sont se peuvent dire Gentilshommes à juste titre, d'où vient que l'on dit communément :

Cil de noblesse a grand titoul,
Qui de Toulouse est Capitoul.

¶ L'Epitahe qui a été faite pour le cœur d'Henry III. qui est en dépôt à Saint-Cloud, est belle dans sa noble simplicité. Elle est de Passerat, la voici :

Adsta, Viator, & dole Regum vicem.
Cor Regis isto conditum est sub marmore.
Qui jura Gallis, jura Sarmatis dedit.
Tectus cucullo hunc sustulit Sicarius.
Abi, Viator, & dole Regum vicem.

¶ M. Dubos la lecture de Séneque

a Trinum. act. Sc. 2. v. 41. b 3. Epist. 4.

& de Lucain est fort dangereuse à vôtre âge, parce que ces Auteurs infectent aisément l'imagination bouillante des jeunes gens par quantité d'idées fausses & outrées, dont on ne se défait dans la suite qu'avec bien de la peine. Je riois pour la moindre chose à votre âge. Il faut profiter d'un tems si agréable. Depuis trente ans on ne rit presque plus que du bout des lévres.

¶ Casaubon fut prié d'assister à une these qui devoit être soûtenue en Latin & en Grec. Il y assista; mais le répondant fit fort mal dans l'une & dans l'autre langue. On lui demanda au sortir de la dispute s'il étoit content, & si le répondant avoit bien fait à son goût, il dit: *Malè*, ἢ κακῶς. Ce mot de Casaubon n'étoit qu'une application de celui de Cassius Severus contre Sabinus Clodius qui declamoit en Grec & en Latin. Voiez Séneque 4. Controvers. 26. & 9. Except. 3. C'est aussi de là qu'est tirée cette Epigramme.

A L'AUTEUR

D'un discours François & Latin.

Peutêtre croiez-vous, beau Sire,
En François, en Latin vous être signalé,
Mais permettez-moi de le dire:
Vous avez fait mal, *& male.*

¶ Après la bataille de Nieuport a, que le Prince Maurice gagna contre l'Archiduc Albert, le cheval de l'Archiduc tomba entre les mains des ennemis. M. Grotius a dit admirablement de ce cheval.

Pars ego Flandriaci non contemnenda triumphi,
Præda fui, fierem ne fugientis equus.

La pensée est belle & digne de son Auteur.

¶ M. de Rouvroi, Chevauleger de la garde du Roi, dans sa premiere campagne fut atteint au cou d'une bale de mousquet qui lui inclina le tête sur l'épaule droite. Là campagne suivante, une seconde bale lui mit la tête sur l'épaule gauche. Enfin, à la troisiéme une bale plus favorable que les autres la lui remit dans son état naturel. Je tiens ce conte de M. de P. H. qui dit avoir vû M. de Rouvroi, & avoir apris de lui-même cette histoire qui lui a été confirmée dans la suite par M. de Chevreuse. *Credat Judæus Apella, non ego.*

¶ M. de Boudeville, vous qui devez un jour paroître au Barreau & parler en public, il ne faut pas que vous vous effraïiez de la présence des Juges, ni du

a Le 2. Juillet 1600.

grand monde qui vous écoutera. Au contraire, il faut que cela vous donne du courage & de l'ardeur, & souvenez-vous pour cela de ce vers a:

Gaude quod spectant oculi te mille loquentem.

Faites-vous aussi un devoir de vous trouver aux Audiences, & d'entendre plaider les Avocats les plus célebres. C'est par là qu'il faut commencer, & c'est aussi le conseil des Anciens : *Fiat certaminis cui destinatur frequens spectator.*

¶ *Dignus qui cum in tenebris mices.* Ciceron pour exprimer un homme de bien, dit qu'on pourroit jouer avec lui *à la Mourre* la nuit b. Il est si éloigné de tromper, qu'il vous tient un compte fidele des doigts qu'il a baissez & levez. Ce jeu s'appelle en latin *Micare*, parce qu'en y jouant on leve les doigts & on les fait paroître. De *Micare* on a fait *Micatura*, & de *Micatura*, *la Mourre*.

¶ Les Anciens n'étoient gueres respectueux envers leurs dieux. Séneque c ne pouvant souffrir que Sylla qui avoit si maltraité la République, eût cependant été si heureux, a dit : *Deorum crimen, Sylla tam felix.* Un Poëte comique a dit aussi chez les Grecs que c'étoit une

a Horat. 1. Epist. 6. b 3. Offic & 2. de finib.
c De consolat. ad Marciam. C. 12.

honte aux dieux, de souffrir que les méchans fussent heureux.

Θεῶ δ' ὄνειδος τοὺς κακοὺς εὐδαιμονεῖν a.

Et Ciceron a dit d'un fameux Corsaire nommé Harpalus : *Harpalum qui temporibus illis prædo felix habebatur contra deos testimonium dicere, quod in illa fortuna tam diù viveret.* ☞ Ce n'est pas de Ciceron, c'est Diogéne le Cynique qui dit cela dans Ciceron 3. *de Nat. Deor.* Harpalus n'étoit pas d'ailleurs un Corsaire. Il étoit Gouverneur de Babylone pour Alexandre le Grand, en l'absence duquel il pilla sans crainte les tresors qui lui avoient été confiez, & s'abandonna impunément à toutes sortes de voluptez. Voila pourquoi il est dit que *Prædo felix habebatur*. Mais peutêtre au lieu *d'Harpalus*, faut-il lire *Scirpalus*, qui étoit effectivement un Corsaire dont parle Diogéne Laërce dans la vie de Diogéne le Cynique. Suidas au mot Διογένης ἱκεσίου υἱὸς, l'appelle *Scirtalus*.

¶ On dit d'un homme qui a du savoir, mais qui ne le peut pas faire paroître, qu'il a l'esprit en dedans.

¶ M. de Voiture fut mené un jour par feu M. le Prince à une these qui se soutenoit au College de Navarre. M.

a Ménandre.

de Voiture y fut entrepris sur son air bas & bourgeois par deux Supposts du College qui le démontérent si fort, qu'il ne put jamais leur répondre un mot, lui qui passoit pour un railleur des mieux ferrez.

¶ Marc-Antoine haranguant le peuple Romain après la mort de César qui venoit d'être assassiné dans le Sénat, exposa aux yeux du peuple la robe de ce grand homme tout ensanglantée & percée de vingt-deux coups. Cela fit une si grande impression sur les esprits, qu'il parut, non pas que César eût été assassiné, mais que les conjurez l'assassinoient actuellement; *ut non occisus esse Cæsar, sed tunc cùm maximè occidi videretur.* M. de Scudéry a dit à ce sujet:

C'est le sang de César, Romains, qui parle à vous.

☞ Daillé dans sa République au P. Adam Jesuite, & à Cottibi Ministre de Poitiers, qui en 1660. se fit Catholique, dit que celui-ci plein de la lecture de la Tragédie de Scudéry intitulée *la Mort de César*, affecta de parodier ce vers dans un de ses Sermons, & de répeter souvent d'une maniére pathétique à son auditoire,

C'est le sang de Jesus, Chrétiens, qui parle à vous.

¶ Un Curé de la Campagne dit un jour à ses Paroissiens, dont tout le terroir étoit en vignobles : Vous savez, mes chers amis, combien les Saints vendangeurs ont fait de tort par le passé à vos vignes ; je vous donne avis que notre bon Prélat les a tous transferez entre Noël & les Rois, auquel tems ils pourront grêler & geler tant qu'ils voudront.

☞ Pris de Rabelais, qui ch. 33. du l. 3. attribue cette plaisante imagination à Tinteville Evêque d'Auxerre. L'Auteur des Bigarrures dans l'Epitre dédicatoire de son Almanach imprimé *in* 8° à Paris 1588. sous le nom *de Jean Vostet Breton*, anagramme d'*Etienne Tabourot*, s'est contenté, par respect pour la dignité Episcopale, de dire que c'étoit un Curé de l'Auxerrois qui pria son Evêque de faire cette translation. L'un est aussi vrai que l'autre. C'est une imitation du conte que Bébelius fait de ce fou, qui pestoit contre le Soleil de ce qu'au lieu d'être si ardent au mois de Juillet, il ne gardoit pas cette chaleur pour l'hyver qui en avoit tant de besoin. Il y a eu deux Evêques d'Auxerre, du nom de Tinteville, ou suivant l'usage le plus commun, de Dinteville, l'Oncle & le Neveu, tous deux appellez Fran-

çois ; le premier, mort l'an 1530. au mois d'Avril, en son Diocese, & non pas à Rome, comme quelques-uns l'ont écrit : le second, nommé immédiatement son successeur par François I. dont il fut peu de tems après Ambassadeur auprès de Clément VII.

¶ M. de Bautru disoit de M. le Comte de N... qu'il étoit le Plutarque des faquins, parce qu'il n'entretenoit les gens que de contes bas, & ausquels le petit peuple s'amuse. Je l'honore, disoit-il, d'un grand mépris, & je voudrois lui avoir paié une pension aux Indes. Il en disoit autant de tous ceux qu'il n'aimoit point & qu'il ne pouvoit souffrir.

¶ Le Roi aiant donné une pension de six mille livres à M. l'Avocat Général Talon, M. de Lamoignon qui étoit aussi Avocat Général, pria S. M. de vouloir lui en accorder autant. Le Roi dit qu'il y songeroit. Six mois se passerent, pendant lesquels M. de Lamoignon vit souvent le Roi sans lui parler de rien. Un jour le Roi lui dit : M. de Lamoignon, vous ne me parlez plus de votre pension. Sire, lui répondit M. de Lamoignon, j'attendois que je l'eusse méritée. Si vous le prenez par là, reprit le Roi, je vous dois des arrerages.

Et le Roi lui accorda la pension de six mille livres, à commencer du jour qu'il la lui avoit demandée.

¶ On dit des Geoliers qui ont amassé beaucoup de bien à garder des prisonniers : *In custodiendis illis retributio multa* a. Cette pensée peut encore s'appliquer fort bien à ceux qui gardent les trésors publics.

¶ Je ne connois M Santeuil que d'une visite qu'il m'a rendue autrefois. Je fus fort surpris de voir qu'un homme que je n'avois jamais vû, me parlât par *toi*, & me tiraillât. Il me lut quelques vers Latins qui n'étoient pas méchans. Je les eusse trouvé meilleurs s'il n'eût pas témoigné tant d'impatience pour les lire. M. Santeuil dit que M. du Périer dit de lui : *Pœnitet me fecisse hominem* b. ☞ Je dis toujours *Santeuil* sans *de*, conformément à la remarque de M. Ménage touchant certains noms qui ne doivent point être précedez de cette préposition, quelque illustres qu'ils soient d'ailleurs, tels que Phelipeaux, Brulart, Pinon, Ruzé, Bignon, Potier, Hennequin &c. Cela posé, puisque l'occasion s'offre ici de parler de feu Jean-Baptiste Santeuil Chanoine Régulier de Saint-Victor, si célebre

a 18. Psalm. 12.

par ses beaux vers Latins, je proposerai de courtes observations sur celles de ses Poësies qui lui ont fait le plus d'honneur. On conviendra, je pense, aisément que ce sont ses Hymnes. Il y en a trois, dans le recueil imprimé à Paris *in* 12. chez Denys Thierry 1698. qui ne sont pas de lui, du nombre desquelles est la premiére. L'Anonyme, qui en est l'auteur, lui a donné pour titre, *Sacris pignoribus* vulgo *sanctis reliquiis*, croiant que *sacra pignora* étoit plus Latin que *sancta reliquiæ*. C'est tout le contraire. Les Reliques peuvent bien dans la suite du discours être appellées *sacra pignora*, *pignora cœlitum*, & même simplement *pignora*, parce que ce qui précéde fait suffisamment comprendre dequoi il s'agit : mais commencer par dire *sacra pignora*, pour signifier *reliques*, c'est une Latinité de Grégoire de Tours ; & si le Poëte n'avoit mis simplement que *sanctis reliquiis*, il se seroit expliqué plus intelligiblement tout ensemble, & plus correctement.

L'Hymne de saint Josse pag. 22. est de B. S. J. c'est-à-dire *Baptista Santolius junior.* Je n'y trouve qu'un mot à reprendre. C'est en ce vers pag. 24.

Cum virgam quatiens imperat aridæ,

où *arida* pour *terra* est d'une Latinité

purement Ecclesiastique: il y a, je l'avoue, des termes de cette Latinité, tels que *Trinitas*, *Fides*, *Martyr &c.* qu'on admet dans les Hymnes ; mais c'est parce qu'il n'est pas aisé de trouver des Synonymes de ces mots, comme d'*Arida*.

L'Hymne du Lazare pag. 173. est de Santeuil l'aîné, nommé Claude, dans laquelle ce vers

Quam pio plangas, Pater, impiorum
corde ruinam.

donne prise à la critique, en ce que *plangere impiorum ruinam* pour dire *lamentari impiorum ruinam*, n'est pas Latin ; le verbe *plangere* n'aiant jamais de regime quand il signifie *lamentari* ; & ne signifiant que *ferire*, *verberare*, quand il en a un. Toutes les autres Hymnes sont du Chanoine de Saint-Victor. Quoiqu'elles aient la plûpart de grandes beautez, elles ne laissent pas d'avoir aussi quelques taches qu'il est bon de remarquer.

[Pag. 5. *Tormenta quæ non horruit ?*] Ce point d'interrogation fait ici un contre-sens horrible ; à peu près comme si je disois ; O l'admirable courage de sainte Barbe ! quelle horreur n'a-t-elle pas eue des tourmens ? Il falloit un point d'admiration après *ô forte pectus Virginis !* & un point simple après *horruit*, en rapportant

quæ à *Virginis*, & non pas à *tormenta.*

Ibid. *Sponso frui.*] Ici & par tout ailleurs, il prend dans ses Hymnes *sponsus* & *sponsa* pour *mari* & *femme*, quoiqu'en bon Latin ce ne soit que *fiancé* & *fiancée*.

Ibid. *Si prole non terras replent.*] Il faut, *si prole terras non replent*, comme à la pag. 22.

Pag. 6. *Vinclis ligant se mutuis,*
His conjuges liberrimi.]

Cet *his*, dans la signification de *per hæc*, fait un fort beau sens à l'égard de la Sainte, parce que le vœu de Virginité qui l'engageoit à J. C. ne la rendoit que plus libre, l'affranchissant des liens du siécle, & de la servitude des passions. Mais à l'égard de J. C. de quels liens peut-on dire qu'il s'affranchissoit, en devenant l'époux de sainte Barbe? Il y a encore un autre inconvenient. C'est que comme *liber metu* signifie en bon Latin libre de crainte, *his vinclis liberrimi*, peut fort bien signifier de même *libres de ces liens*: sens qui seroit ici très-faux, puisqu'on ne doit pas supposer que J. C. & ses épouses s'engageant d'un lien réciproque, soient en même tems libres de ces liens.

Ibid. *Corpus peribit, & suo*
Jam tum fruetur Conjuge.]

Fruetur naturellement se rapporte ici à *Corpus*, qui bien surement néanmoins, au moment qu'il sera mort, ne jouira pas de J. C. On dira que le *fruetur* se rapporte à *virgo*, mais il faudra pour cela user d'un bien long circuit.

Ibid. *Ad dulce nomen Barbara*
Vanos tremores ponimus.] Si lorsque nous entendons tonner, le souvenir de nos péchez nous fait craindre la foudre, est-il à propos de dire, dans une Hymne sur tout, que cette crainte est vaine, & que l'invocation de sainte Barbe nous rassure? Il y a là une espece de contradiction, parce que si cette crainte est vaine, nous n'avons par conséquent nul besoin d'invoquer sainte Barbe. L'opposition de *Barbara* & de *dulce* a aussi quelque chose de puéril; & devient froide quand on fait réflexion que le nom François de cette Sainte ne conserve pas la signification du Latin.

Pag. 10. *Substrahens certis tibi lac diebus.*] Quoiqu'on dise soustraire en François, on ne dit en Latin que *Subtrahere*. Scioppius a remarqué dans M. de Thou la même faute, qui est très-grossiere, & qui se trouve encore plus bas pag. 259.

P. 11. *Æstimas auri pretiosa damna.*]

On dit *magni vel parvi aliquem æstimare*; mais on ne dit pas *bonum hunc esse virum æstimo*. Il faut en cet endroit *existimo*; & de même *auri damna existimas pretiosa*. Les exemples d'*æstimo* dans la signification d'*existimo*, tirez de Phédre, d'Hygin, de Macrobe &c. sont suspects. Le plus sûr est de s'en tenir à la regle de Laurent Valle. 5. Eleg. 20.

Ibid. *Sicque dotatus pudor immolandos servat honores.*]

Sicque pour *&* *sic* ne se trouve nulle part dans les Auteurs Classiques: *immolandos honores* est une phrase qui ne leur est pas moins inconnue.

Ibid. *Sic nos tenebras amare.*] Equivoque.

Ibid. *Sole qui primo reserata templa*
Primus intrabit, properate sacra
Cingite mitra.

On diroit bien *mitra cingere alicujus crines, caput, frontem, tempora*: mais non pas *aliquem mitra cingere*. La mitre n'entoure pas la personne, elle n'entoure que la tête. *Cingere* simplement, ne signifie pas *couronner*.

P. 16. *Per te, divus amor, frigida pectora*
Puris ignibus ardeat.]

Divus Amor ne peut être ici excusé. De la maniére en effet dont la phrase est conçue, il faut ou *dive Amor* ou *divum*

Amorem; si ce *divus* étoit précédé d'un impératif tel que *da* ou *fac*, ce seroit autre chose ; on pourroit alors le sauver par la machine de l'Ellipse, quoique dans les petites piéces faites comme celles-ci pour être chantées, on ne doive rien mettre que de juste & de correct.

Même faute pag. 232.

P. 20. *Virgo Dei puerpera.*]
Puerpera se doit dire absolument, & sans régime. Vida dans son Hymne *Divis cœlitibus*, a dit :

Tu diva Virgo, Virginum
Princeps, Dei puerpera.

Mais Vida, que d'ailleurs j'estime fort, n'a pas assez d'autorité pour rendre Latine une expression qui ne l'est pas.

Ibid. *Patri coævum filium.*

Item pag. 195. & 228.
Ce n'est que vers le milieu du quatriéme siécle qu'on a commencé à dire *coævus*. L'endroit qu'on a cité de Ciceron contre *Vatinius*, en faveur de ce mot, est corrompu, & il y a longtems qu'au lieu d'*inter coævos*, on a reconnu sur la foi des manuscrits qu'il falloit lire *inter coquos*. *Scioppius* pag. 135. *de stylo histor.*

P. 25. *Urgent ecce Rhemos gens fera Wandali.* & pag. 188. à la fin d'un vers de même mesure, *Præficitur Rhemis*]

La premiére de *Rhemi* eſt longue. Lucain l. 1. *Optimus excuſſo Leucus, Rhemuſque lacerto.* Auſſi Strabon écrit-il Ῥῆμοι, & Ptolomée Ῥῆμοι. A l'égard de *Wandali* l'W étant un caractére barbare, ſa figure ne doit non plus être reçue dans des vers polis, que ſa prononciation; & puiſqu'on prononce la premiére ſyllabe de *Vandali*, comme celle de *Vangiones*, l'orthographe en doit être ſemblable.

Ibid. *Intrat templa Nicaſius.*] La premiére de *Nicaſius* eſt longue, & la ſeconde bréve.

P. 27. *Primuſque teſtis æmulo*
Deum fateris funere.]

Cet *æmulo* eſt bien hardi, d'autant plus qu'il n'eſt pas fondé ſur la reſſemblance du ſupplice.

Pag. 30. *Ut cœlo trahat exules.*] *Cœlo* eſt-il ici au datif pour *ad cœlum?* Cette façon de parler ſeroit bien extraordinaire, car quoiqu'on trouve *educere cœlo* dans la ſignification d'*élever au ciel*, je doute fort qu'on pût de même dire *trahere cœlo* dans la ſignification d'*entraîner au-ciel.* Peutêtre que *cœlo* dans ce vers eſt un ablatif regi par *exules*, & dont la conſtruction eſt *ut trahat poſt ſe*, ou *ad ſe nos qui ſumus exules cœlo.* Mais cela eſt bien

tiré, & ce seroit bien pis encore si l'on expliquoit *ut cœlo trahat*, par *ut trahat ex cœlo*.

P. 31. *Dic, cùm blanda quies lumina clauserit,*
Quæ cœlestia videris.]

Il faut *clauserat* ou *clauderet*.

P. 32. *Natus jure pari dicere.*]

Dicere pour *diceris*, quoique Latin, suivant la Grammaire, ne l'est point selon l'usage.

Ibid. *In fervens olei conjicitur mare.*]

Mare dans la signification d'un grand bassin est inconnu aux Auteurs Classiques, & je pense qu'on ne doit l'emploier qu'en parlant de ce lavoir de bronze que fit faire Salomon. liv. 3. des Rois c. 27. v. 23.

P. 33. *Sacræ participes & socii necis*
Discamusque mori.]

Mauvaise transposition, il faloit, ou *Sacræque necis participes & socii discamus mori*, ou *discamusque mori sacræ necis participes & socii.*

P. 34. *Et jugo Christi tibi pœna major*
Subdere gentes.]

On pourroit d'abord croire que *jugo* est un ablatif régi par *major*; mais la raison veut que ce soit un datif par *subdere*. Le mot *pœna* pour travail, *pene* est un

barbarisme, comme quand les petits Ecoliers disent dans Maturin Cordier : *Ego bene vendam tibi pœnam meam.* Le mot *pœna* en bon Latin ne signifie que supplice, punition ; ce qui seroit ici un fort mauvais sens.

Même faute *pag.* 63. 99. 106.

Ibid. *Quos tu creasti.*]
Ce vers où l'on ne trouve pas de sens, est ici entiérement hors d'œuvre. Ce n'est pas même un vers, du moins saphique ; la mesure en effet n'y est pas. Elle y seroit en lisant : *Quos creasti tu memor usque servas*, mais la cadence n'en seroit pas bonne, outre le dèfaut essentiel que j'ai marqué dans ce vers.

Ibid. *Quem fides veri studiosa trinum*
Credit & unum.]
Cette fin d'Hymne, qui revient encore *pag.* 125. est de Sannazar.

P. 36. *Flexi poplite supplices.*]
Il étoit plus naturel de mettre *Flexo.*

Ibid. *Fuso tinctaque sanguine.*]
Au lieu de *Fusoque tincta sanguine.* Mauvaise transposition.

P. 42. *Eremum*] *Eremus* n'est pas de la bonne Latinité.

P. 45. *Nota Sulpiti pietas.*] La seconde syllabe de *Sulpitius* est breve, je ferai plus bas une note sur la quantité qu'on

doit réguliérement obſerver dans les noms propres.

Ibid. *Deerant tyranni.*] *deerant* en poëſie ne doit jamais être que de deux ſyllabes. Ou ne trouve l'exemple du contraire dans aucun Ancien. *Deeſt* qui ſe lit de deux ſyllabes en trois endroits de la Thébaïde de Stace, eſt une faute que *Barthius* corrige ſur les manuſcrits qui ont *deerat* : outre qu'en ces trois endroits de Stace la premiére ſyllabe de *deeſt* eſt toujours longue, d'où il s'en ſuivroit que celle de *deerant* le ſeroit auſſi, & que par conſéquent notre Auteur, qui en fait un anapeſte, ſe ſeroit trompé.

P. 49.... *prope jam ruenti*
Numinis ira.]

Il faut *ruente*, l'ablatif étant ici abſolu.

Ibid. *Qui nunc templa tenes, maxime Pontifex*
Cœlo non hominum quæ poſuit manus.]
Au lieu de *quæ hominum manus non poſuit*, tranſpoſition vitieuſe.

Ibid. *Hoc quot paſta hominum millia brachio.*]
Ne diroit-on pas que pluſieurs milliers d'hommes ſe ſont repus de ce bras?

P 51. *aſtra dum victor redit.*
On dit bien *patriam*, *rus*, *domum*, *villam redire* ſans prépoſition; mais on ne

dit pas de même *redire astra* pour *ad astra*. M. Ménage qui dans son Epigramme à la Duchesse Mazarin avoit mis dans les premiéres éditions : *Armandi tecta redire velis*, a depuis jugé à propos de mettre nonobstant la dureté, *Armandi ad tecta redire velis*.

P. 55. *Saule tendis quos in hostes ?*] *Quos in hostes Saule tendis ?* auroit été beaucoup meilleur.

Ibid. *Insecutor ante Christi.*] Prudence l'a dit ; mais est-ce un bon modele ?

P. 56. . . . . . *addunt*

Seque triumpho.] Pour *seque addunt triumpho*.

P. 57. *Gliscit in mentem.*] *Gliscere* signifie croître & non pas *glisser*. La ressemblance du mot Latin au François a causé cette méprise qui se trouve encore *pag.* 258.

Ibid. *O Genevenses*] Ces adjectifs de lieu terminez en *ensis*, sur tout dans les mots un peu longs, tels que celui-ci, ne sont pas de la belle Poësie.

Ibid. *Tamdiu noctis gemitis sub umbra*] *Gemitis* ne fait pas ici un sens juste.

Les Genevois ne gémissent pas de leur aveuglement, puisqu'ils ne le connoissent pas, il faloit un mot qui revint à *dormitis*.

P. 59. *nihil atque ſpiret*] on ne trouvera point d'exemple d'*atque* placé de cette ſorte.

P. 65. *Chriſtum anhelantis*] On lit ainſi dans toutes les éditions, mais apparemment il faut lire *Chriſtumque anhelantis*.

P. 66. *Sit fas beato ſub ſene nos mori.*] Bien des gens aimeront mieux *cum ſene*.

Attrebatenſi,] le *t* ne doit pas être redoublé dans l'orthographe de ce mot.

P. 68...... *cupiunt doceri*
Te-que magiſtro.] Pour *te-que magiſtro doceri cupiunt*.

P. 69. *Damon ut cedat jubet*] La derniére de *Damon* qu'on fait ici breve, eſt très-longue.

P. 70. *Fac Chriſti mœſtis plangere*
Tuos dolores cantibus.]
Plangere dolores, comme je l'ai ci-deſſus remarqué dans ma note ſur l'Hymne du Lazare, n'eſt pas Latin.

P. 71. *Qui mucro lactantes necat*,] il faut *lactentes* comme dans l'édition de 1689.

Ibid. *Intras Pharos verax Deus*] *Pharos* eſt du féminin, & non pas du neutre. il faloit *intras Pharon*. Juvenal 6. ſat. 83. *Ad Pharon, & Nilum*.

Ibid. *Qui nos foves, laus, Spiritus.*] il faloit ici un *tibi*.

P. 73. *Durusque pro throno lapis*, ce

durus lapis par opposition à thrône, n'a point de fondement dans l'Ecriture. *Thronus* de plus est un mot tout Grec qui n'est pas d'usage dans la Poësie Latine.

P. 74. *Ne qua vacaret*] il faut *ne qua.*

P. 75. *Vel cujus attactu.*] Le tour de cette strophe seroit incomparablement meilleur de cette sorte :

Ad militis ludibrium
Hæc vestis in sortem datur.
Cujus vel attactu fugit
Nil ausa morborum cohors.

Il ne faut pas manquer sur tout de changer *vel cujus* en *cujus vel.*

P. 77. *Inferos præco minitatus ignes.*] *Præco* seul ne signifie pas Prédicateur.

P. 80. *Nos infenso pede ducat astris.*] *Ducere astris* pour *ad astra* est une élégance un peu bien hazardeuse.

P. 81. *quantis & quibus suspiriis*] ce *quantis & quibus* est bien prosaïque & bien froid.

P. 83. *Prole debetur tibi pro rebelli subdita proles.*] *Subdita proles* pour *obsequens* n'est pas Latin, & signifie proprement *un enfant supposé.* A la page suivante *subdita voci corda* n'est guéres meilleur.

P. 88. *Pulsus supernis sedibus.*] La suite fait voir que *Pulsus* est une faute d'impression, & qu'il faut lire *Pulsum.*

P. 95. *Non deest templis tribunal.*] *Deest* de deux syllabes ou est inconnu en Poësie, ou c'est un spondée, s'il faut véritablement lire *deest* dans Stace au 8. l. de sa Thébaide v. 136. au 10. l. v. 236. & au suivant, v. 26. voiez plus haut la note sur *deerant tyranni* pag. 45. des Hymnes.

P. 96. *Indiges non hic ministris.*] Mauvaise transposition pour *non hic indiges.*

P. 98. *Quodque fugisti fugiant caduci*
Culmen honoris.] Ceci merite d'être remarqué. Le Poëte prie le Fondateur des Célestins de leur obtenir d'en haut la force de fuir à son exemple l'honneur passager de la Papauté.

Majus accessus decus] Faute d'impression pour *accessit.*

P. 99. *Estque deserto sua vox silenti*] *Desertum* au singulier n'est pas de la bonne Latinité; elle ne connoît que *deserta.* Même faute pag. 202.

P. 100. *Lux redit terris sacra Landerico.*
Lux Parisina sacra semper urbi.]
Lux sacra par rapport à *Landerico* n'étant pas la même chose que par rapport à *Parisina urbi*, ne peut manquer de faire une équivoque.

P. 101. *Num suis dives satis est Olympi. Incolis?*] Au lieu de *Num* il faloit *Non*.

P. 109. *Assides conviva nobis*

Ipse tu convivium.] Je ne vois pas en quel sens J. C. lorsque nous nous présentons à la sainte Table, peut être appellé *conviva*.

P. 110. *Nos vides quam dissitos.*] Il y a ici deux fautes : La transposition de *nos vides quam*, pour *quam vides nos*, & d'avoir pris *dissitos* pour *disjunctos*, *remotos*, quoique nul bon Auteur ne l'ait emploié en cette signification, comme *Scioppius* dans ses Paradoxes litéraires, Epitre 5. l'a fort bien prouvé.

Ibid. *Pone factus*] il faut lire *fastus*.

P. 113. *Volphangus*] Il faut écrire *Volfgangus*, nom Aleman qui signifie *pas de loup*.

P. 114. *Septimus mensis, neque claudet annus*

Septimus ævum.] Il faloit nécessairement deux *neque*, sans quoi le Poëte ne s'explique pas nettement ; il auroit pu mettre : *Mors tibi parcet, neque vel dies, vel septimus mensis, neque claudet annus septimus ævum.*

P. 117. *Perfidum quam nos meliore ludo Fallimus hostem.*] Il entend que nous trompons notre ennemi d'une meilleure

tromperie

tromperie qu'il ne nous trompe. Mais il faut deviner ce qu'il entend, & son *quam nos* n'en dit pas assez : il faloit *quam quo nos ille*, & il auroit été alors aisé de suppléer *fallit*. Son expression de la maniére dont elle est conçue, ne signifie autre chose sinon que *nous trompons notre perfide ennemi d'une meilleure tromperie que nous*. Ce qui n'a point de sens.

P. 118. *Et procul quamvis oculis sit absens*] *Qui procul* &c. seroit mieux.

P. 122. *Nec quicquam*] *Nequicquam*.

P. 124. *Securis*] Il vient de dire : *pia colla victor subjicit ensi*.

Or une épée n'est pas une hache. *Ensis & securis* ne sont pas synonymes.

P. 125. *Victor exemplis animosiores*
Fac tuis nostras sociare palmas.] On ne sauroit bien démêler cette construction.

P. 126. *rutilantem in auro.*] Au lieu de *rutilantem auro*.

P. 127. *Quippe sentiret graviora ferro*
Vulnera Martyr.) *Graviora ferro*, pour *graviora quàm quæ ferrum intulit*, est une étrange Latinité. Le fer est-il une blessure ?

P. 134. *Ut nos reducat*] Pour sauver la mesure il faloit, *ut reducat nos*.

P. 135. *quod fit*] Rien n'est plus prosaïque, ni plus bas.

Ibid. *Victricem Dei.*] Equivoque.

Ibid. *Qui Christiano gloriantur nomine, Aliena frustra vincla captivos tenent.*] Le second vers devoit être mis avant le premier. L'Auteur s'est très-mal à propos imaginé je ne sais quelle élégance dans ces sortes de transpositions dont ses Hymnes sont toutes pleines.

P. 151. *obstupendis*] Il ne s'ensuit pas qu'on dise *obstupendus*, parce qu'on dit *stupendus* ; de même que parce qu'on dit *tremendus*, il ne s'ensuit pas qu'on dise *intremendus* ; ni *pertimendus*, parce qu'on dit *timendus*. On ne doit jamais dans les langues mortes entreprendre de faire de nouveaux mots.

P. 153. *ingenito Patri.*] *ingenitus* signifie qui est engendré avec nous, mais non pas qui n'est point engendré. Le Jésuite Bencius, qui l'a dit dans ce derniers sens, s'est trompé, & a trompé d'autres Ecrivains qui l'ont suivi.

P. 159. *Nil damnas temere, nil leviter probas.*] La derniére de *temere*, que tous nos modernes allongent, est bréve. L'Auteur de l'Octavie (*Scæva memor*, suivant Scaliger le fils] *act. 2. sc. 2. Nihil in propinquos temere constitui decet.* Autorité préferable à celle du faux Tertullien, qui dans le Poëme *de judicio Domini* a dit ;

immemor ille Dei temere committere tale &c.

P. 160. *Suprema laus.*] Lisez *Laus suprema.*

P. 168. *remeabat altas*
Quas beat urbes] On disoit bien *remeare patriam urbem*, *patrias urbes*, *patrias sedes*, pour *ad* ou *in patriam urbem*, *ad* ou *in patrias urbes*, ou *sedes*, mais on ne dira pas de même *remeare altas urbes* pour *ad* ou *in altas urbes*. Ces sortes de phrases sont précises, & ne doivent pas être étendues audelà des exemples qu'on en trouve dans les Anciens.

P. 171. *Ire recessus*] pour *ad recessus* est encore une phrase hazardée. Même *ire ad recessus* pour *recessus petere*, n'est pas trop bon.

P. 172. *Subigisque menti.*] On ne dit pas *subigere aliquid alicui*, pour *subjicere*, *submittere*. Plus bas pag. 204. *Tu Christi subigi jugo*, parce que *jugo* est-là supposé à l'ablatif.

P. 175. *Te patris nunquam diadema cinxit.*] *Te* pour *tuam frontem.* Voiez la note sur *cingite mitra* de l'Hymne de S. Nicolas.

P. 176. *Regibus qui dat repetitque regna.*] *Repetit* ne peut pas régir le même cas que *dat*. On dit *dare alicui*, *repetere ab aliquo.*

P. 177. *Monte sub celso Sequanas ad oras.*]

Auſone eſt le premier qui ait fait brève la premiere de *Sequanus*, ce qui n'a dû être non plus permis, que de faire brève la premiere de *Romani*. Les Grecs écrivent Σηκυανοί.

P. 179. *Invaſor*] Ce mot n'eſt pas de la belle Latinité. Aurelius Victor, Symmaque, & les Gloſes ſont les ſources les plus pures où on le trouve.

Ibid. *Ibat qui toties, dum furor impetit Ferro Chriſtiadas, erudiit mori.*] Je penſe que voici la conſtruction : *Dum furor qui toties ibat, impetit ferro Chriſtiadas, eos Cyprianus erudiit mori.* Mais y eut-il jamais expreſſion plus confuſe? Eſt-ce parler, que de dire, *furor qui toties ibat*, pour marquer le retour fréquent des perſecutions? Et conçoit-on naturellement qu'*erudiit* ſuppoſe le ſubſtantif *Cyprianus*? C'eſt pourtant *Cyprianus* qu'il faut neceſſairement ſuppoſer, car ſi c'étoit à *furor* qu'*erudiit* ſe rapportât, il faudroit que le *prodigus* du vers ſuivant s'y rapportât de même, ce qui de toutes les abſurditez ſeroit la plus grande.

P. 183. *Lance pendis non ſevera*
Luoe functi crimina] C'eſt-à-dire que S. Michel en reconnoiſſance des prieres qui lui ſeront adreſſées, aura de l'indulgence pour le pécheur, & ne tien-

dra pas la balance droite.

P. 184. . . . . . *amica Nuncia portans.*] Isaac Vossius sur ce vers de l'Atys de Catulle *geminas Deorum ad aures nova nuncia referens*, tâche inutilement de faire voir par ce passage, & par d'autres tirez de Lucrèce & de Varron, que *nuncium* au neutre est Latin. Si par *Latin* il entend d'*usage*, il se trompe. Ni Ciceron, ni Virgile, ni Horace n'ont voulu se servir de ce mot qui avoit alors vieilli, & c'est ce qu'a entendu le Grammairien Nonius quand il a dit que *nuncium* à la verité se trouvoit dans les écrits de quelques doctes, mais dont l'autorité n'étoit pas reçue. Muret sur Catulle dans l'endroit cité, Cellarius dans son traité *de barbarismis & idiotismis*, & d'autres font difficulté de recevoir le neutre *nuncium*, dont par conséquent il auroit été plus sûr de ne pas user.

P. 188. *Nedum vir, impubes sed annos Judicii gravitate vincit.*] *Nedum* ici pour *necdum* ou *nondum*, est une grosse impropriété. Mais peutêtre faut-il ponctuer *Nedum vir, impubes : sed &c.* En ce cas néanmoins la régularité vouloit que *nedum* fût postposé. *Impubes, nedum vir.*

P. 190. *Servire spurcis Dæmoniis pudet.*) *Dæmonibus* auroit été moins mal.

P. 196. *Sic renascenti cruciata pœna Corpora subdunt.*) Il faloit *renascente*. Le verbe *subdunt* dans le sens qu'on lui donne ici de *domant*, *subigunt*, est impropre. Le Poëte, pour parler juste, devoit dire :

Sic renascenti cruciata subdunt
Corpora pœna.

en donnant à *subdunt*, construit avec ce datif, la signification de *subjiciunt*.

P. 197. *Nesciens solis*) Quoique *sciens* regisse le génitif, il ne s'ensuit pas qu'il en soit ainsi de *nesciens*, j'en voudrois au moins un exemple, & je dirois plûtôt *nesciens solem*.

P. 198. *Sacris barbara gens, jam docilis regi,*
Christum fontibus induit.) Le Poëte ne dit pas bien ce qu'il veut dire. Il n'y a ni justesse, ni netteté dans son expression. Qu'est-ce à dire en effet *Christum fontibus induere* ? Ce nom & ce verbe ne sont pas faits l'un pour l'autre.

Ibid. *Tres cœlo simul advolant*) pour dire *ad cœlum evolant*, n'est pas Latin. *Advolare cœlo*, c'est plûtôt descendre du ciel en volant, que voler au ciel.

P. 200. *Clatraque ferrea*) Quoique ce mot vienne du Grec κλῆθρον, les Latins ne disent que *clathri* au masculin.

P. 203. *Si non vincla gravant manus*) il faut ici *gravent*.

P. 204. *Compita per*) A l'exemple de Virgile qui n'a pas dit ſimplement *Tranſtra per*, mais *Tranſtra per & remos*, il ſemble auſſi qu'il auroit mieux valu dire *compita per & vicos* ou quelque choſe de ſemblable, que ſimplement *compita per.* Quoique l'uſage de ces inverſions ſoit frequent, il n'eſt pas à diſcretion. Les prépoſitions *juxta, contra, circum*, & quelques autres de deux ſyllabes, ſe poſtpoſent ſouvent dans les Poëtes, mais ils ſont plus reſervez ſur les monoſyllabes, & ne diront pas *Deum ad*, *Deo pro*, ni même *ignibus ex* avec Lucrece, qui en cela n'eſt pas à imiter.

Ibid. *Lentis dilacerat viminibus cutem.*

Coſtas effera gens verbere detegit.) Je demande quel eſt le nominatif de *dilacerat?* Ce ne peut pas être *gens*, qui pour être en droit de ſe rapporter à ce premier vers, auroit dû être placé ou après *cutem* ou après *detegit.*

Ibid. . . . . *Viſcera Martyris*

Quando nuda patent, illius intimam

Rimeris penitus fidem.) C'eſt penſer à peu près comme Momus, qui ſouhaitoit, dit-on, une fenêtre au cœur de l'homme pour en reconnoître les mouvemens interieurs, bons ou mauvais. Penſée fauſſe & froide.

P. 207. Les cinq ſtrophes contenues en cette page n'offrent que des idées confuſes. L'Auteur y apoſtrophe tantôt les compagnons du martyre de S. Quentin, tantôt la Ville de S. Quentin, tantôt S. Quentin lui-même. On ne ſait où il va.

P. 209. *Accenſæ rutilant undique lampades*
Te præſente micant minus.) Autre penſée fauſſe & froide.

P. 211. *Quæ ſubduntur & imperant*] *ſubdere*, s'il n'eſt conſtruit avec un datif, ne ſignifie point *aſſujettir*, *ſoumettre*.

De Cathedra docent
Pleni Numine Martyres.) Penſée burleſque burleſquement exprimée.

P. 214. *Qui flevere, ſerenus*
Abſtergit lacrymas Pater.) Il n'y a point d'éllipſe qui puiſſe ſuppléer ici le pronom *his* ou *eis*.

P. 218. *Hoc luce functi Spiritus*
Tam triſte munus exigunt.) Ces mots *luce functi* étant la même choſe que *mortui*, peuvent-ils être appliquez à *Spiritus*?

P. 223. *mediaque Chriſtus*
Obtulit ſe ſe tunica micantem.) *Media tunica* pour *dimidia*, eſt une grande impropriété.

P. 224. *Turo*] la premiere de *Turo*, ici longue, eſt bréve dans ce vers de Lucain . . . . *nec ultra*

Instabiles Turonas circumsita castra coërcent.

Ibid. *Ora deformi dabat una virtus*

Unde niteret.] *Ora deformi* fait ici un mauvais effet, parce qu'on ne s'apperçoit pas d'abord de l'Hellénisme, & qu'il semble que cet *ora* soit un accusatif régi par *dabat.*

P. 225. *Nec truci quamvis caput immolandum,*

Pro Dei causa posuit sub ense,

Martyris palmam retulit, vel isto

Dignus honore.) Le sens naturel de cette cónstruction, est que S. Martin, quoiqu'il ait eu la tête tranchée pour J. C. n'a pas eu la gloire d'être Martyr, de laquelle cependant il étoit digne. Ce sens est tout opposé à celui que le Poëte a eu en vûe, il faloit donc s'exprimer autrement, & dire par exemple :

Hic, truci quamvis gladio metendum

Pro Deo Martyr caput haud tetendit,

Martyris palmam &c.

La vie en effet de ce Saint aiant été une pratique continuelle d'austeritez, on peut dire que sans répandre son sang pour J. C. il a eu tout le mérite & tout l'honneur du martyre, *Implevit*, dit Sulpice Sévére, *sine cruore martyrium.*

P. 229. *Valeriano se se addidit*) il faut lire *Valeriano se addidit*, autrement il y

aura trop d'une syllabe pour le chant. Il est vrai qu'il restera encore deux inconvéniens, la rudesse de l'élision *Valeriano se addidit* dans un vers qui se chante, & la seconde syllabe de *Valeriano* allongée, quoique breve de sa nature. C'est une erreur de croire qu'on puisse changer à discretion la quantité des noms propres. Si cela étoit, Horace, Ovide & Martial n'auroient pas été embarrassez, comme ils ont témoigné l'être sur ces sortes de mots qui ne pouvoient entrer dans leurs vers. Je pose en fait que ce n'est pas une moindre faute d'allonger la seconde syllabe dans *Valeriano*, que la seconde ou la troisiéme dans *Cæcilia* ou *Virgilius*. Il étoit donc à propos de chercher un autre tour, & de dire par exemple:

Fratrem citus gaudet sequi
Frater comes Tiburtius.

Le vers en auroit été plus régulier pour la quantité, & moins rebelle au chant.

P. 231. *Flammis aheno fervido Pudica virgo mergitur.*) On doit être extrémement religieux à ne rien mêler dans les Cantiques de l'Eglise, qui ne soit conforme à la verité. Celle du martyre de sainte Cécile est néanmoins alterée. On croiroit sur la description du Poëte

que la Sainte auroit été plongée dans une chaudiére d'eau bouillante. Cependant il est reconnu que son supplice fut d'être enfermée dans un poële pour y être étouffée de la vapeur seule. *Erat hic ille locus in balneis, ubi erat aër calidus, nullaque in eo aqua, sed æstus ad sudandum, sub cujus loci pavimento ignis succendebatur, quo pavimentum ferventius redderetur.* Ce sont les termes du Cardinal Baronius pour expliquer ce passage des Actes de sainte Cécile, où il est dit *in aëre balnei sui inclusa &c.* Sur quoi il me vient en pensée que l'Auteur de l'Hymne aiant peut-être lu *in are*, au lieu de *in aëre*, aura imaginé là dessus son *aheno fervido.* Il auroit pu mettre

Flammante subtus balneo
Pudica virgo clauditur,
Sed læta certat ignibus
Fruens benigno frigore.
Emergit inde sanior.

P. 232. *Divis invidiam facis.*) il a voulu dire que ce Saint rendroit les autres envieux. Expression qui, supposé qu'elle fût Latine, ne seroit nullement orthodoxe. Les Saints contens de leur état, ne sont occupez qu'à benir Dieu, sans être capables de jalousie sur le degré de leur béatitude. Mais *invidiam facere ali-*

aura trop d'i... *signifie pas le rendre* jaloux, c'est
Il est vra... *joüer à la haine* publique, le rendre
convén...
riano s... *abus.*
te, &... *P. 240. Aperta non euntibus*
lon *Addent moras pericula.*] On ne com-
ur *prend pas* comment le Poëte après avoir
ç *dit que la* descente du S. Esprit rendra
les Apôtres intrépides, ajoute que la
vûë des dangers les arrêtera; car *Aperta*
pericula addent moras non euntibus, ne peut
signifier que cela. L'Auteur qui a bien
senti que cette explication se présenteroit
d'abord, a cru pour la prévenir, qu'il
n'y avoit qu'à ponctuer de cette sorte :

Aperta non, euntibus
Addent moras pericula.

Ponctuation qui ne sert qu'à déranger la situation naturelle des paroles, lesquelles il étoit si aisé de ranger ainsi.

Aperta non addent moras
Euntibus pericula.

P. 241. *Divina quæ gessit homo.*) Il pouvoit sauver la mesure du vers, & conserver en même tems la grace de l'expression, en disant :

Humana quæ tulit Deus
Divina tot gerens homo.

P. 244. *Quot plagis laniatus,*
Cœlo quot radiis nites.) Il faloit
Quot plagis laniatus,
Cœlo tot radiis nites.

Ibid. *Confundisque tyrannum*

Dum quos deprimit, elevas.) *Confundere* en bon Latin, c'est *simul miscere*. Les autres significations sont d'une Latinité suspecte. *Elevare* pris ici pour *élever*, *rehausser*, est surannè, il n'y a que Plaute où il se trouve en ce sens une seule fois. Dans Ciceron, Tite-Live, Quintilien &c. il signifie toujours rabaisser, affoiblir, diminuer.

P. 256. *A quo magnanima prælia sustinent*,

Spreto funere, Virgines.) Cet *à quo* pour *cujus ope*, ou *per quem*, est-il Latin ?

Je n'ai pas remarqué *thiaram* pour *tiaram*, *thorus* pour *torus*, *autor* pour *auctor*, *cytharis* pour *citharis*, *numquam* pour *nunquam*, *tyro* pour *tiro*, *syndone* pour *sindone*, parce que la plûpart de ces fautes sont apparemment de l'Imprimeur.

¶ Les Poëtes disent ordinairement que les rivieres portent leur tribut à la mer. C'est une marque de soumission. Mais le Tasse a dit du Pô à cause de sa rapidité, qu'*il porte la guerre à la Mer* :

. . . . . e pare,

Che porti guerra, e non tributo al Mare.

☞ 9. *Della Gierusal. liberata.* 46. Ce que Maynard dans ses Stances *de la Nuit au Roi* a beaucoup mieux imité que n'a fait le P. le Moine dans son S. Louis.

cui ne signifie pas le re… fait de meil-
l'exposer à la haine … Corneille, sans être
odieux. … Poëte que lui. Ce

P. 240. *A* … juste de prétendre que
Addent … d'être venu après M. Cor-
prend pas … comparer à l'avantage d'a-
dit que … devant les yeux un modele aussi
les A… & aussi fécond que M. Corneille.
vûe … Je ne veux pas juger de leurs Tragédies
par le plaisir qu'elles m'ont fait. J'étois trop jeune quand j'ai vû celle de M. Corneille, & trop âgé lorsque j'ai vû celles de Monsieur Racine. ☞ Il faut voir le beau Paralléle de ces deux grands hommes par M. Longepierre dans le dernier volume des Poëtes de M. de Baillet pag. 383.

¶ Un jour M. Gombauld & moi nous étions chez M. de l'Etoile, & il s'y trouva un Provincial qui louoit extrémement les vers d'un Poëte de sa Province. Si on avoit voulu le croire, c'étoit le meilleur Poëte de France. M. de l'Etoile qui ne connoissoit pas ce Poëte, nous demanda si nous le connoissions ; nous lui dîmes que non. Alors il prononça cet Arrêt : Malheur à tout homme qui fait des vers, & qui n'est pas connu de M. Gombauld, de M. Ménage & de moi.

¶ Le Cardinal de Médicis m'a fait

l'honneur de m'écrire souvent, & il m'envoioit tous les livres nouveaux qui s'imprimoient à Florence.

¶ Pontus de Tyard Evêque de Châlon sur Saone, dont je vous ai déja parlé, a plus d'obligation à Bacchus qu'à Apollon de ce qui se trouve de bon dans ses vers. Sans compter ce qu'il buvoit de vin pendant le jour, il ne s'endormoit jamais le soir sans en avoir bu un pot. ☞ Il faloit se contenter de dire après M de Thoul. 134. que Pontus en se mettant au lit avoit coutume de boire un grand verre de vin pur. *Cumque dormitum ibat, quod mirum est, largo se meraci haustu sine valetudinis dispendio proluebat.* Ce Latin, mal expliqué par Baillet & par ceux qui l'ont suivi, ne signifie pas que Pontus bût tous les soirs un pot de vin en se couchant. En François boire un pot de vin, c'est tout au moins boire une pinte.

¶ J'ai fait autrefois quelques remarques sur saint Clement Alexandrin; mais mes maladies & d'autres occupations m'ont empêché de continuer.

¶ M. Billaud Avocat & Chanoine de Nôtre-Dame, qui a été Evêque de Boulogne, aiant écrit contre M. de Launoy, celui-ci mit ces paroles à la tête de la réponse qu'il lui fit : *Jacobus Bilialdus*

non disponit sermones suos in judicio.

¶ Un Jacobin qui étoit allé prêcher un Carême à Beauvais, s'informant du nom des principaux de la Ville, on lui en nomma plusieurs; & comme il vit que la plûpart s'appelloient *Foy* en leur surnom, il dit: *Non inveni tantam Fidem in Israël.*

¶ M. de Bautru m'a dit que c'étoit lui qui avoit donné à M. Desmarests le dessein de la Comédie des *Visionnaires* à laquelle il a si bien réussi, que l'on peut dire que c'est une piece inimitable.

¶ De tous les Rondeaux celui-ci me plaît le plus, & je l'appelle le Roi des Rondeaux. Il est d'un Evêque de Rieux en Languedoc.

Bien à propos s'en vint Ogier en France,
Pour le payïs de mécreans monder:
Ja n'est besoin de conter sa vaillance,
Puisqu'ennemis n'osoient le regarder.
Or quand il eut tout mis en assurance,
De voyager il voulut s'enharder:
En Paradis trouva l'eau de jouvence,
Dont il se sut de vieillesse engarder
Bien à propos:
Puis, par cette eau, son corps tout dé-
crépite,

Transmué fut par maniere subite,
En jeune gars frais, gracieux & droit.
Grand dommage est que ceci soit fornettes,
Filles connois qui ne sont pas jeunettes,
A qui cette eau de jouvence viendroit
Bien à propos.

La Bruyére paroît avoir fort estimé ce Rondeau, sur lequel il n'y a pas, ce me semble, de quoi tant se récrier. Il n'est nullement dans les régles; & quand il y seroit, il suffiroit de l'appeller joli. Une preuve indubitable qu'il est moderne, c'est que dans tous les anciens Rondeaux, le vers qui précéde la chute a toujours un sens fini qui ne laisse pas de se joindre agréablement à celui de la chute, sans qu'il en dépende nécessairement; & c'est ce que l'Auteur n'a point observé dans ce vers,

A qui cette eau de jouvence viendroit.

où l'on voit que le sens est suspendu, & se trouve nécessairement engagé avec celui de la chute. La plûpart des modernes, ou n'ont point su, ou ont négligé cette finesse, qui rend le Rondeau véritablement plus difficile, mais aussi plus beau quand elle est bien observée. Les Anciens appelloient cela, clorre & ouvrir. Voiez dans la 2e par-

tie du tome 2. le Rondeau de Richard ſans peur. Il eſt de la même main que celui-ci.

¶ Mécontent d'avoir tant d'amis qui ne faiſoient rien pour moi, & de me voir d'ailleurs attaqué par quantité de gens à qui je n'avois jamais donné lieu d'être de mes ennemis, je me retirai à la campagne pour y vivre avec moins de chagrin. Je fus bien trompé ; car, huit jours après, un pigeon que l'on me tua par mégarde, me fit plus de peine que je n'en avois eu dans toutes les injuſtices que j'avois eſſuiées. Je revins à Paris en diſant : Puiſque l'homme ne peut s'empêcher d'avoir du chagrin, il faut au moins que je me mette en état d'en avoir des occaſions raiſonnables.

¶ Un Vénitien qui n'étoit jamais ſorti de Veniſe, & qui par cette raiſon ne devoit pas être bon cavalier, étant monté pour la premiere fois ſur un cheval rétif qui ne vouloit pas même avancer, quoiqu'il lui fiſt ſentir l'éperon, tira ſon mouchoir de ſa poche, & l'aiant expoſé au vent, il dit, Je ne m'étonne plus ſi ce cheval n'avance pas, *il vento e contrario*, le vent eſt contraire.

¶ Il faut avoir l'eſprit libre pour faire des vers. Je me ſouviens d'avoir vû

une lettre de M. Heinſius (Nicolas) qui s'excuſoit de n'avoir pas fait des vers ſur la mort de M. du Puy (Pierre) qui mourut en 1651. dans le tems qu'Heinſius étoit à Rome, parce, diſoit-il, qu'il avoit l'eſprit entierement occupé aux extraits qu'il faiſoit alors dans la bibliotheque du Vatican, & qu'il craignoit même d'en devenir malade. Il travailloit ſur Ovide dans ce tems-là, & mandoit qu'il avoit trouvé un manuſcrit très-ancien des Métamorphoſes, dont néanmoins on ne pouvoit tirer que peu de ſecours pour des corrections; ce qui marquoit que les fautes qui ſe trouvent dans les Métamorphoſes étoient encore plus antiennes. Il ajoutoit qu'il avoit découvert une armoire remplie de livres Grecs & Latins imprimez, qui avoient tous été conferez ſur des Mſſ. par Fulvius Urſinus; & qu'il en feroit bien ſon profit. Langerman qui travailloit ſur Théocrite, étoit avec lui.

¶ M. le Prince étant allé ſaluer le Roi après la bataille de Senef, Sa Majeſté étoit ſur le haut de l'eſcalier, lorſque Monſieur le Prince, qui avoit de la peine à monter à cauſe de ſes goutes, s'écria du milieu de l'eſcalier: Sire, je demande pardon à V. M. ſi je la fais attendre.

Le Roi lui dit : Mon cousin, ne vous pressez pas, quand on est chargé de lauriers comme vous êtes, on ne sauroit marcher si vîte.

¶ A proprement parler, ce que nous appellons retraite en parlant des armées, est une [a] fuite, mais c'est une fuite faite à dessein par l'adresse d'un bon Géneral d'armée, qui ne fait pas ce mouvement par crainte, mais pour faire voir ce qu'il sait faire: *Bellicosus*, dit saint Pierre Chrysologue, *dum in bello fugit, artis est, non timoris*.

¶ Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on a mauvaises accoutumances. C'en étoit une au Président Charreton de dire continuellement *stiça*, c'est-à-dire *je dis cela*. Il n'est pas le premier. Diogéne Laërce remarque qu'Arcésilaüs disoit éternellement φημ' ἐγώ, qui signifie aussi, *je dis cela*. Rien ne prouve davantage qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

¶ M. l'Abbé G.... qui a l'esprit fort délicat, dit qu'il ne faut pas s'abandonner aux plaisirs, mais qu'il faut seulement les côtoier.

a On ne peut pas donner ce nom à la retraite des dix mille Grecs conduits par Xénephon, qui firent cinq cens lieues de chemin sans être dispersez ; ni à celle du Duc de Mercœur en Hongrie, qui devant les Juges les plus séveres ne passeront jamais pour des fuites.

¶ J'étois une fois en Champagne avec Madame de la Fayette qui étoit allée aux eaux. Comme nous n'étions pas éloignez de Vitri le François où étoit M. d'Ablancourt, je lui écrivis pour le prier de venir voir Mad. de la Fayette. Il me manda que M. de Machaut lui avoit fait promettre de l'attendre ; & s'excusoit avec modestie sur le peu de satisfaction qu'auroit Mad. de la Fayette, disant *que le four de son patissier* (car sa chambre étoit au dessus du four d'un patissier) *ne fournissoit pas de si belles choses que les autres du Parnasse.* Ensuite quittant ce haut style, il ajoûtoit, *que comme on ne se pare pas pour recevoir les personnes de connoissance, & que je recevois souvent mes amis en bonnet de nuit aussi bien que lui, il faloit aussi leur écrire de même ce qu'on pensoit, sans affectation & sans préambule.*

¶ *Vulcan* & *Vulcain*, on dit l'un & l'autre, mais plûtôt *Vulcain* que *Vulcan*. La question, de savoir lequel des deux est le meilleur, a été autrefois agitée dans l'Académie* sans y avoir été décidée. M. Chapelain disoit qu'il faloit dire *Vulcan* en vers & *Vulcain* en prose. M. de Racan dit plaisamment que suivant cette distinc-

* M. Ménage pag. 348. de la 1. part. de ses Observat. sur la langue Fr.

tion il faudroit l'appeller *Racan* en vers, & *Racain* en prose. Quelqu'un le reprenant un jour de ce qu'il disoit *pleonisme* pour *pleonasme* : On dit bien *solécisme*, répondit-il. M. de Racan étoit fort ignorant, cependant c'étoit un fort bon Académicien. Il lui est quelquefois arrivé de faire des vers admirables, tels par exemple que ceux-ci, qui représentent le bonheur d'un Héros dans le ciel.

Il voit comme fourmis marcher nos legions
Sur ce petit amas de poussiere & de boue;
Dont nôtre vanité fait tant de régions.

¶ Alexandre de Paris a été le premier qui ait fait des vers François de douze syllabes : ce fut ainsi qu'il fit un Poëme de l'histoire d'Alexandre le Grand : & c'est de là qu'est venu le nom de Vers Alexandrins. ☞ Cet Alexandre de Paris vivoit vers la fin du XII. siécle.

¶ M. de Saintot pere de celui d'aujourd'hui étant un jour avec M. Molé premier Président, & s'entretenant avec lui de quelque fait dont ils ne convenoient ni l'un ni l'autre, il échapa à M. de Saintot de dire à M. Molé : Monsieur, voulez-vous parier ? Aussitôt M. le premier Président quitta la familiarité de

la conversation, & prenant la gravité de Magistrat, lui dit : Saintot, la Cour ne parie point.

¶ Nanteuil a fait le portrait de Mademoiselle de Scudéry en pastel, & Mademoiselle de Scudéry a fait ces vers sur ce portrait.

Nanteuil en faisant mon image
A de son art divin signalé le pouvoir ;
Je hais mes yeux dans mon miroir,
Je les aime dans son ouvrage.

¶ Depuis mon accident je suis condanné à la prison pour le reste de ma vie. Comme on sait que je ne sors plus, il vient ici du monde à toute heure ; & ma Mercuriale est devenue *cathémerine*, c'est à-dire quotidienne.

¶ Ciceron voulant dire qu'il profitoit de ce qu'il y avoit de bon dans les Auteurs, dit agréablement : *Soleo sæpe in aliena castra transire ; non tanquam transfuga, sed tanquam explorator.* ☞ Ce n'est pas Cicéron qui dit cela ; c'est Séneque Epitre 2.

¶ *Turpe est difficiles habere nugas*[a], *& stultus labor est ineptiarum* ... est un passage qu'on peut attribuer fort justement aux faiseurs d'anagrammes. Il faut avouer que

a Mart. 2. Epig. 86.

ceux qui s'appliquent à cela se tourmentent cruellement pour trouver des mots dans des mots. Je ne pourrois jamais me donner tant de fatigue. Voici ce qu'en dit M. de Valois (Adrien) dans cette Epigramme :

Quicumque nervis ingenî parum fisus ,
Doctumque carmen facere posse desperans
Evisceratis verba quærit in verbis.
Anagramma versu claudat ut salebroso,
Laboriosis occupatus in nugis ,
Non hic meretur usquequaque damnari :
Nam se ipse noscit ; & vetus probat verbum;
Citharœdus esse qui nequit , sit Aulœdus ;
Anagrammatista , qui Poëta non sperat.

M. Colletet a aussi très-bien exprimé dans des vers qu'il m'a adressez , le tems que l'on perd inutilement à faire des Anagrammes. Les voici :

J'aime mieux sans comparaison,
Ménage , tirer à la rame ,
Que d'aller chercher la raison
Dans les replis d'une Anagramme.
Cet exercice Monacal
Ne trouve son point vertical
Que dans une tête blessée :
Et sur Parnasse nous tenons ,
Que tous ces renverseurs de noms
Ont la cervelle renversée.

¶ Ce

¶ Ce ne ſont pas les pauvres & les miſerables qui aſpirent à la gloire & qui ont de l'émulation à qui ſe diſtinguera: Il n'y a que les riches & les gens qui ſont à leur aiſe, qui ſoient capables de ces ſentiemens; *Certamen virtutis & ambitio gloriæ, felicium hominum affectus*: & quoique l'ambition ſoit un vice, néanmoins à cauſe de cette émulation elle eſt la cauſe de beaucoup de vertus; *Licet ipſa ſit vitium ambitio, multarum tamen cauſa virtutum eſt*. Par exemple: ceux qui veulent être dans les charges de Judicature, ne doivent pas ſeulement avoir la capacité néceſſaire; mais il faut encore qu'ils aient de la probité; qu'ils ſoient juſtes, équitables, doux, accueillans, & pluſieurs autres qualitez; s'ils veulent avoir l'approbation de tout le monde, à laquelle il doivent aſpirer.

¶ Que ces deux vers de Petrone ſont beaux, pour marquer que Venus & Mars ſont amis!

Militis in galea nidum fecere columbæ.
Apparet Marti, quam ſit amica Venus.

☞ Ils ſont rapportez pag 153 du Recueil des Epig. anciennes imprimé *in* 12. à Paris 1590. par les ſoins du P. Pithou Mais ils ſont d'un Auteur inconnu.

¶ A, E, I, O, U: ces cinq voyel-

les font ainsi à la clef de la voute de la porte du Palais de l'Empereur à Vienne, où presque personne ne sait qu'elles y ont été mises pour signifier, *Austriacorum est imperare Orbi universo.* Vanité qu'ils ne doivent donc pas reprocher à d'autres. Ce Palais en 1569, à ce qu'on m'a dit, n'étoit que comme les plus laides maisons de la rue des Lombars à Paris: une porte de planches comme en une grange, une petite d'un seul côté; une cour à ne pouvoir tourner un carosse sans arc; un escalier *sub dio* de planches pourries; nulle suite de chambres; une salle sans tapisseries, où les tableaux des Empereurs n'étoient que sur la toile sans quadre & sans boise; une chambre à coucher servant de salle à manger; une petite antichambre avec de la bergame, &c.

¶ M. Corbin Avocat plaida à l'âge de quatorze ans. M. Martinet fit alors cette Epigramme sur lui.

Vidimus attonito puerum garrire senatu.
Bis pueri; puerum qui stupuere Senes.

☞ Voiez le 2. chap. des Aménitez de Droit de M. Ménage, il est parlé de ce Corbin en cet endroit de l'Epitre de Despréaux à l'Abbé des Roches.

Non, non tu n'iras point, ardent bénéficier,
Faire enrouer pour toi Corbin & le Mazier.

Il étoit fils de ce Corbin aussi Avocat, que le même Desprêaux, chant 4. de sa Poëtique v. 36. met au rang des mauvais Poëtes.

On ne lit guére plus Rampalle, & Mesnardiére,
Que Maignon, Du Souhait, Corbin, & la Morliére.

¶ On est toujours enfant dans sa langue quand on ne lit que les Auteurs de son tems, & que l'on ne parle que la langue de sa nourrice. On donne un tour plus net & plus sublime à son discours quand on sait la généalogie des termes dont on se sert; & comment la saura-t-on si l'on n'a point lu les Anciens dans leur langue? La République de Venise n'a jamais fait de loi plus sage que celle qui oblige les Nobles à se servir dans les affaires, du langage ancien, pour le conserver, & par ce moien conserver une infinité de pratiques qui en dépendent. Cela n'empêche pas que la langue ne se polisse d'ailleurs, & qu'on ne parle aussi bien à Venise dans les Conseils & le *Broglio*, que dans tout le reste de l'Italie: Je dis quelquefois qu'il n'y a que les Coquillarts de ce tems-ci qui puissent me reprocher d'avoir lu les Coquillarts d'un autre siécle. ☞ Guillaume Coquillart

Official de Reims écrivoit vers la fin du 15. siécle. Ses expressions ne sont pas trop antiques pour le tems. Je me souviens qu'en lisant ses Poësies, j'étois surpris de n'y pas trouver le mot de moult. Elles ont été imprimées *in* 4. en lettre Gotique : édition moins belle, & moins ample que celle qu'en donna *in* 12. Galiot du Pré l'ancien 1532. Clément Marot dans son imitation de l'Epigramme de Martial. *Verona docti syllabas amat vatis*, a mis Coquillart au rang des Poëtes ses prédecesseurs qui ont fait honneur à leur patrie, quand il a dit ;

De Coquillart s'éjouit la Champagne.

On peut voir ce que M. Ménage dans son Avis au devant de la 2. part. de ses Observations sur la langue Françoise a répondu au P. Bouhours qui lui reprochoit la lecture de Coquillart.

¶ M. de Cérisantes étoit un homme des plus bizares qui ait jamais été. Il fut d'abord Précepteur du Marquis de Fors, fils du Marquis du Vigean, & ensuite Capitaine dans le Régiment de son disciple. Après sa mort, il s'en alla en Suéde, où il y avoit alors quelque chose à faire pour les gens de lettres. On y fut si charmé de ses vers Latins, qu'on l'envoia en France en qualité d'Envoié de Suéde.

Mais on le rappella bientôt, parce que sa conduite ne faisoit pas d'honneur à la Couronne qui l'emploioit. M. de Cérisantes privé de son emploi, résolut de s'aller faire Turc, ne feignant point de dire à ses amis, qu'en moins de deux ans il seroit Grand Vizir, & trouveroit moien de se vanger des Suédois. Il fut véritablement jusqu'à Constantinople, mais comme il n'y avoit pas grande fortune a faire avec des Turcs, pour un homme dont le principal mérite consistoit à bien faire des vers Latins, il passa en Italie à dessein d'être Pape, n'aiant pu être Grand Vizir. Les révolutions de Naples arrivérent pour lors, M. de Cérisantes y alla joindre le Duc de Guise qui commandoit les mécontens, & un jour d'attaque y fut tué d'un coup de mousquet au talon. M. de Guise étant de retour en France, a raconté plusieurs fois que M. de Cérisantes avoit fait avant que de mourir un magnifique testament; qu'il laissoit à son frere aîné ses terres & ses pierreries, à un autre parent son argent comptant & ses meubles, & deux cens mille livres en legs pieux. Il eut le front d'en faire l'exécuteur testamentaire M. le Duc de Guise, quoiqu'il fût bien persuadé que ce Duc savoit qu'il n'avoit pas un sou.

☞ Baillet dans ses poësies, au chap. de Cérisantes, rapporte ces particularitez plus curieusement de beaucoup, & plus exactement. J'ai toujours oui parler de ce Poëte avec éloge, sans avoir cependant pu voir d'autres vers de sa façon que ceux qui ont été imprimez à la fin des Lettres Latines de Balzac. Ce sont deux petites Odes qui me font souhaiter avec passion, s'il en reste d'anecdotes, qu'on les publie incessamment. Les deux qui ont paru n'étant pas connues autant qu'elles le méritent, il est à propos d'en faire un nouveau présent au public. Dans la premiére, qui est fort courte, il témoigne à Balzac que le chagrin où il est de la mort de son disciple, le met hors d'état de s'appliquer à la composition.

AD JOANNEM LUDOVICUM BALZACIUM.

Frustra, maxime Balzaci,
Frustra nobilibus modis
Nostram sollicitas chelyn.
Heu nec mens mihi, nec vigor,
Ex quo mors gravis abstulit
Dulces delicias meo,
Ingentem puerum, sinu.
Ex quo flos patriæ & decus,

Duri gloria seculi,
Carus luce mihi magis
Eheu Forsius occidit,
Pro quo debueram mori,
Si nostra prece mobiles
Servassent puerum Dei;
Quem (ni sors nimis aspera
Nostros divideret dies)
Supremo comes halitu
Saltèm debueram sequi.

Dans la seconde il décrit la vie qu'il menoit à Stokolm. Voiture, à qui l'Ode s'adressoit, écrivit à Cérisantes le 15. Décembre 1640. une très-jolie lettre de remerciment. Voici l'Ode.

AD VINCENTEM VICTURUM.

Amice, nil me, sicut antea, juvat
Pulvere vel Cyprio
Comam nitentem pectere.
Vel quas Britannus texuit subtiliter
Mille modis varias
Jactare ventis tænias.
Vel quam perunxit Frangipanes ipsemet
Pelle, manum gracilem
Coram puellis promere.
Vel delibuto roribus jasmineis
Tergere linteolo
Nares, licet non humidas.

Hæc me beatum ditimbant omnia.
Cùm leviter furerem,
Jam Corcyrilla, jam Chloë.
Nunc militaris me cupido gloria,
Ingeniumque ferox,
Acerbus & mentis dolor.
Traxere mundi sub latus, quo candidum,
Nec Venus alma pedem,
Nec intulerunt Gratiæ.
Nunc est bibendum cum viris pugnacibus,
Quos, nisi te patera
Spumante totum proluas,
Statim frementes videris, nec desinant
Jurgia, dum cyathos
Effusus incestet cruor.
Nunc est bibendum, nunc decet ructu gravi
Tingere cum dapibus
Mixto pavimentum mero.

Marcus Duncanus Cerisantes.

¶ Le récit de la verité n'a point d'ornemens ; il est simple & sans détour.

¶ M. D.... qui avoit connu familiérement saint Charles Borromée de son vivant, se trouvant sur mer pendant une grande tempête, & en danger de périr, eut recours à son ami nouvellement canonisé, qu'il invoquoit en lui disant : *San-Carlo ajuta mi per che t'ho conosciuto vivo.*

¶ Une fois que je prenois du lait, je mandai à M. l'Abbé Bourdelot que j'étois du nombre des Galactophages * d'Homére qui ne vivoient que de cette nourriture: Γλακτοφάγων ἀβίων τε δικαιοτάτων ἀνθρώπων. Il me marqua qu'il faloit me contenter de la derniere moitié du vers ; dans laquelle les Galactophages sont appellez *très-justes* ; parce qu'il prenoit ἀβίων pour τὸν ἥμερον βίον ἐγνωκότων, pour des *gens qui n'étoient pas civilisez, & qui vivoient comme des sauvages* : mais que si par ce mot j'entendois des *gens qui étoient d'une longue vie*, il me rendoit l'autre moitié du vers, & souhaitoit que je vécusse plus longtems que lui. Ainsi il donnoit deux significations au mot d'ἀβίων. Mais il signifie encore des *gens qui ne se servent point d'arcs*, c'est-à-dire, *qui vivent sans guerre & sans se faire violence les uns aux autres* ; & c'est de cette maniere qu'il faut l'entendre en cet endroit avec les Anciens, comme on peut le voir dans Hesychius aux mots d' ἄβιοι & de Γαλακτοφάγοι ; parce que cette explication s'accorde avec le δικαιοτάτων qui suit. ☞ Le mot Γλακτοφάγων dans Homére n'est pas le nom, c'est l'épithete d'un peuple, savoir Ιππημολγῶν, mentionnez au vers précédent.

* Iliad n. 6.

¶ *Groot* en Flaman signifie *Grand*. Ce qui a fait dire à M. Vossius parlant de M. Grotius, qu'il étoit *re & nomine magnus*.

M. Grotius étoit Ambassadeur de Suéde en France, lorsque la Reine Christine vint à la Couronne. Quoiqu'elle se fût déclarée hautement la Protectrice des Savans, elle commença néanmoins son régne par révoquer M. Grotius de son emploi. Il se retira en Hollande, où il fut accusé de Socinianisme. Feu M. Bignon qui l'avoit vû à Paris fort particuliérement, ne pouvoit souffrir qu'on l'accusât de Socinianisme, il disoit le connoître entierement; & que bien loin que M. Grotius fût Socinien, il l'avoit vû quelquefois dans des dispositions fort prochaines à se faire Catholique. Dans le tems qu'il étoit à Paris, je le voiois fort souvent, & il m'invitoit quelquefois à manger avec lui. Après le repas il faisoit ordinairement apporter du beurre, & il faloit boire. Il n'appelloit jamais ses gens par leur nom, mais lorsqu'il vouloit leur parler, il crioit *Hop*. Au reste c'étoit le plus honnête homme du monde.

¶ Feu M. le Duc de Candal qui prétendoit être Prince à cause de sa mere qui étoit fille propre de Henry IV.

parlant un jour de ses parens, disoit en présence de feu M. le Prince : Monsieur mon pere, Madame ma mere, &c. M. le Prince qui s'en railloit, disoit : M. mon Ecuyer, allez dire à M. mon cocher qu'il mette Mrs mes chevaux à M. mon carosse. ☞ Tiré de M. de Calliéres pag. 127 & 128. de ses Mots à la mode.

¶ Lipse a fait ce jugement de Pétrone. Il dit que c'est *Pura impuritas*. *Pura* à cause du stile ; *impuritas*, à cause des obscénitez.

☞ Lipse sur Tacite l. 16. des Annal. n. 18. a dit que les fragmens de Pétrone étoient *purissima impuritatis* : on convient d'*impuritatis*, mais non pas de *purissima*, dont jamais les bons juges du style ne conviendront, quand même ils sauroient certainement que Pétrone a vécu sous Auguste, comme le P. Hardouin avoit promis de le prouver sur le 14e livre de son Pline, n. 10. & comme il le prouvera infailliblement dans une seconde édition, aiant oublié de le faire dans la premiére.

¶ On est aussi longtems à revenir de la santé que l'on obtient par les remedes des Médecins, que d'une maladie. C'est une pensée de M. d'Ablancourt dans une des lettres qu'il m'a écrites. Il me mandoit par la même lettre qu'on lui avoit

donné une assignation à la Cour des Aides comme au reste de la Noblesse de son payïs pour apporter ses titres, & qu'il étoit fort fâché de venir dépenser de l'argent pour un Arrêt dont il n'avoit que faire.

¶ Tous les beaux esprits qui fréquentoient l'Hôtel de Rambouillet formérent un jour le dessein de faire une Guirlande pour mettre sur la tête de Julie. C'étoit Mademoiselle de Rambouillet nommée Julie d'Angennes. Les uns prirent une fleur, les autres une autre, & chacun fit des vers sur la fleur qu'il avoit choisie. M. Desmarests choisit la violette, & fit ces vers ausquels je donnai le prix par dessus les autres.

Modeste en ma couleur, modeste en mon sejour,
Franche d'ambition, je me cache sous l'herbe:
Mais si sur votre front je puis me voir un jour:
La plus humble des fleurs sera la plus superbe.

M. Godeau qui venoit fort souvent à l'Hôtel de Rambouillet avoit aussi fait des vers pour Mademoiselle de Rambouillet qu'elle trouva beaux ; & parce qu'il étoit fort petit, on l'appela le Nain de Julie. Ce nom lui fut si agréable, que longtems aprés aiant été fait Evêque, & s'étant retiré à son Evêché, il m'é-

crivit pour me prier de lui écrire quelquefois & de ne pas oublier le Nain de Julie. Voici sa lettre du 27. Janvier 1653.

MONSIEUR,

Vous avez toute la mine de ne vous souvenir guéres de vos amis absens : & je pense qu'étant de ce nombre, il est fort à propos que je vous remette en mémoire ma petite personne. Car je ne veux point que vous me mettiez au nombre de vos pechez oubliez ; je serois embarassé dans une trop grande confusion, ou pour mieux parler, je serois trop oublié. Songez donc quelquefois qu'à deux cens lieues de Paris, il y a un Chartreux mitré qui vous estime, & qui vous aime, & à qui vous avez promis de l'amitié. Plaignez-le un peu d'être dans un pays, ou comme disoit Synesius du sien, il ne peut entendre une parole de literature, si l'écho ne répete ce qu'il marmote quelquefois tout seul. Faites-lui part de vos méditations sérieuses, ingénieuses, galantes, plaisantes. Envoiez-lui vos bouts-rimez qui valent mieux que ce qui coule de la veine des autres. Enfin ne vous souvenez ni de la croix ni de la mitre, mais seulement du Nain de Julie qui sera un géant quand il faudra vous servir, &c. Touchant la petite taille de M. Godeau voiez Maynard dans l'Epigramme qui commence

par *Le grand ventre de la nature*, Voiture lettre 52. dans ces deux Rondeaux, dont l'un a pour sa chute comme *un galant*, & l'autre *vous parlez*.

¶ M. l'Abbé Guichon Chanoine de N. D. beaufrere de M. Perrault, m'a donné un bel *Ite potiùs ad vendentes* [a] en lettres d'or pour mettre sur la porte de ma Bibliotheque.

¶ Dans une des cours du College des Jésuites de Paris qu'on nomme la cour des Peres, il y avoit un arbre sous lequel le Pere Sirmond, le Pere Saillan & d'autres s'entretenoient souvent. Cet arbre aiant été coupé, le Pere Cossart fit cette Epigramme.

Tot Patribus dilectam olim quæ præbuit umbram,
Quæ Sirmonde tibi, quæ Saliane tibi.
Heu! nimium ingratis invisa nepotibus arbos,
Icta gemit ferro, tractaque fune cadit.
Vestram secla fidem! ô mores! ô tempora! quantum
Deficimus, Patrum ne manet umbra quidem.

☞ Elle n'est pas dans le recueil imprimé *in* 12. à Paris 1675.

¶ On demandoit à M. Guiet dans la quinzaine de Pâques à qui il avoit été à confesse. Il fut quelque tems à songer;

[a] Matth. 25. 9.

puis il dit : A un Cordelier, ce me semble. Le même avoit commandé à son valet & à sa servante de l'avertir lorsque midi sonneroit afin d'aller à la Messe. Il arriva qu'ils l'oubliérent l'un & l'autre le jour de Pâques. M. Guiet demanda quelle heure il étoit. Ses domestiques, au lieu de lui répondre, parce qu'ils voioient que l'heure étoit passée, rejettoient l'un sur l'autre avec chaleur la faute qu'ils avoient faite. M. Guiet voiant cela leur dit : Ne faites pas tant de bruit, j'irai à Vespres. ☞ Le conte suivant est ou l'original, ou la copie de celui là.

BONTE'

DE L'ABBE' CÔME.

A midi sonné réglement
L'Abbé Côme alloit à la Messe.
De l'avertir à ce moment
Trois valets avoient charge expresse.
Avint cependant que tous trois
Ils y manquerent une fois
Le propre jour de Pentecôte.
Sur ce grand bruit entre eux s'émut.
Ah ! dit Côme, excusant leur faute,
Paix, j'irai ce soir au salut.

¶ Il y a des vers dans le petit Poëme de Léandre & d'Héro, de M. Scarron

qui valent autant que l'or & les pierreries qui y entrent :

Avec l'émail de nos prairies
Quand on le ſait bien façonner,
On peut auſſi-bien couronner
Qu'avec l'or & les pierreries.

☞ Il y a comme cela dans l'édition *in* 12. chez de Luyne 1668. Mais Montreuil pag. 247. de ſes lettres imprimées en 1666. rapporte ainſi les deux premiers vers de ce quatrain.

Avec les fleurs de nos prairies,
Quand on les ſait bien ordonner,
On &c.

¶ Le *Ne quid nimis* des Latins eſt bien parodié dans ce vers Grec.

Τὸ μηδὲν γὰρ ἄγαν, ἄγαν με τέρπει.

Rien de trop plaît trop, ſi cela ſe pouvoit dire ; parce que nôtre mot *de trop* outre ſa ſignification ne ſignifie pas *beaucoup*, comme le mot d'ἄγαν en Grec. ☞ Le Phaleuque Grec ici allégué eſt tiré de cette Epigramme d'Alphée ch. 12. l. 1. de l'Anthologie :

Οὐ στέργω βαθυλήϊους ἀρούρας,
Οὐκ ὄλβον πολύχρυσον οἷα Γύγης·
Αὐτάρκους ἔραμαι βίου, Μακρῖνε,
Τὸ μηδὲν γὰρ ἄγαν με τέρπει.

On peut, ce me ſemble, fort bien traduire cela, même le dernier vers à la lettre, non ſeulement en Latin, mais auſſi en François.

En Latin.

Non copioſa jugera,
Non apparatus Perſicos,
Aurum Gygis non ambio.
Ne quid nimis, placet nimis.

En François.

Imite qui voudra Gygès
Dans les habits, & pour la table;
Moi je ne puis aimer l'excès,
Rien de trop eſt trop agréable.

Ce n'eſt pas au reſte une licence à moi d'avoir fait bréve la premiére de Gygès, puiſqu'elle eſt telle en ce vers d'Anacréon, Poëte plus ancien, & d'une plus grande autorité qu'Alphée,

Οὔ μοι μέλει Γύγεω.

¶ Je gagerois bien qu'on ne s'attendroit pas de trouver dans Virgile des vers qui puiſſent s'appliquer au jour des Cendres. En voici pourtant, & de très-beaux. Ils ſont dans les Géorgiques l. 4. v. 86. & 87. *Hi motus animorum atque hæc certamina tanta,*
Pulveris exigui jactu compreſſa quieſcent.
Ne diroit-on pas que Virgile ſavoit que

les Cendres devoient succeder au Carnaval. A propos des Cendres, Mademoiselle Ninon disoit qu'au lieu des paroles dont on se sert en donnant les cendres il faloit dire : *Il faut quitter ses amours, il faut quitter ses amours.* ☞ Je me souviens avoir oui un Capucin prêchant à Dijon le jour des Cendres, citer gravement les deux vers de Virgile ci dessus rapportez, & les appliquer a la cérémonie qui se pratique à l'Eglise ce jour là, disant que la reflexion qu'on doit faire sur ce qu'étant poudre on retournera en poudre, est capable d'appaiser tous les mouvemens dereglez de l'ame, & tous les combats de la chair contre l'esprit. Faydit pag. 167. & 168. de ses Remarques sur Virgile n'a eu garde d'oublier cette application. Le conte est vulgaire de Boniface VIII. qui à pareil jour donnant des cendres à Porchetto Spinola Archevêque de Génes grand Gibelin, les lui jetta aux yeux, & changeant les paroles, lui dit : *Memento homo, quia Gibellinus es, & cum Gibellinis in cinerem reverteris.* A Rome le 1. jour de Carême, quand le Pape reçoit des cendres, le Cardinal qui les lui donne supprime par respect le *Memento homo quia pulvis es.* Surquoi l'on dit que du tems d'Alexandre VI.

le Cardinal Raimond Perauld qui n'ignoroit pas cela, feignit néanmoins donnant des cendres à ce Pape, de vouloir prononcer le *Memento*, & que le Maître des Cérémonies l'en aiant empêché, le Cardinal en riant à l'issue témoigna que son intention n'avoit été autre que de dire: *Memento Papa quia non habeo pecunias*. Le mot de Ninon l'Enclos, qu'en cette occasion il faloit dire au lieu des paroles ordinaires, *il faut quitter ses amours*, fait allusion à cet endroit d'une Stance de Malherbe.

Il faut aller tous nus où le destin commande,
Et de toutes douleurs la douleur la plus grande
C'est qu'il faut laisser nos amours.

Mais de toutes les observations sur le Mercredi des Cendres, rien n'est plus plaisant que ce qu'un Turc à son retour de France racontoit au grand Seigneur: qu'à certains jours de l'année (il entendoit le tems du Carnaval) les François devenoient fous; & qu'un peu de certaine poudre qu'on leur appliquoit sur le front, les faisoit rentrer dans leur bon sens.

¶ *Madame, je suis ravi de ce que Monsieur vôtre pere vient d'épouser Madame vôtre mere.* J'ai connu celui qui fit ce compliment à une Dame de qui la mere venoit de se marier en secondes nôces. Le

bruit commun étoit que la mere avoit eû cette Dame de ce second mari du vivant du premier.

¶ On m'envoioit tous les ans six poulardes de Mezerai. Au lieu de six, on ne m'en envoia que quatre; cela me fit souvenir aussitôt de ce mot de Martial, *Stare aut crescere debent munera.* Il faut que les présens soient toujours faits dans la même quantité, ou qu'ils augmentent; mais il ne faut pas qu'ils diminuent.

¶ J'ai fait des vers Latins sur la levée du siége de Vienne, sous le titre de *Vindobona liberata.* Je les fis voir à M. Bigot qui me dit qu'il croioit que j'avois été le premier en France à célébrer une si belle action, & qu'il s'étonnoit que si peu de personnes eussent composé des vers sur un si beau sujet.

¶ M. Bigot étoit Normand, fort honnête homme, & grand ennemi de la chicane & des procès. Après la mort de son frere en 1682, il me dit qu'il lui étoit arrivé le plus grand malheur qui pouvoit jamais lui arriver. C'est, me dit-il, que je suis chargé d'une tutelle très-longue & très-onereuse, qui renverse entierement l'ordre de ma vie. Une autre fois il m'écrivit : *N'y a t-il aucun Auteur qui ait fait quelque livre* de infelicitate

Tutorum? *Non*, ajoûtoit-il, *pour en bien écrire, il faudroit être tuteur; & quand on l'est, on n'a pas le loisir de composer. Je pense*, me disoit-il dans une autre lettre, *que si je ne suis bientôt dèchargé de ce fardeau, je deviendrai fou, & que j'aurai moi-même besoin de tuteur.*

¶ M. Bigot a voiagé en Italie sans néanmoins s'être appliqué à la langue Italienne, ce que je reconnus en le priant de m'envoier un livre Italien, dont je croiois que M. Magliabechi qui étoit son grand ami lui auroit fait présent. Il me fit réponse que M. Magliabechi connoissoit trop bien son peu de capacité dans la langue Italienne pour lui faire présent d'un livre Italien, puisqu'il étoit persuadé qu'il n'y auroit rien entendu. Après son retour d'Italie il se retira à la campagne pour s'appliquer davantage à l'étude. Cela n'empêcha pas que nous n'eussions toujours un commerce de lettres ensemble. Un jour il m'écrivit qu'aiant la goute, il avoit lû la traduction d'Oppien par Rittershusius, dont il n'étoit point du tout content: *Ce n'est pas*, ajoûta-t-il, *un si grand personnage que je croiois, c'est un vrai Allemand, laborieux, mais sans sagacité. Sa traduction est trop affectée, & il prend plaisir de chercher des*

mots hors du commun. C'est un vice qu'on doit éviter. Il faut se rendre intelligible quand on écrit.

☞ Ce qu'on rapporte en cet article touchant le peu d'intelligence que M. Bigot avoit de l'Italien, ne s'accorde pas avec ce que j'ai lu dans quelques-unes de ses lettres à M Ménage. Entre autres dans une qu'il lui écrivoit de Rome le 22 de Mars 1660. où sont ces mots: *Je me hazardai l'autre jour d'écrire une lettre Italienne à ces Mrs les Cruscans. Je les ai priez en même tems de m'envoier ma lettre corrigée. S'ils le font, je leur écrirai souvent.* Et dès 1659. il lui avoit écrit de Florence le 29. d'Octobre en ces termes: *Il faut que je vous écrive la plus haute impudence dont vous aiez jamais oui parler, & dont vous ne me croiriez pas capable, si je ne vous l'écrivois moi-même. Trois jours après mon débarquement, j'ai été saluer M. Carlo Dati, lui ai fait un compliment Italien, & l'ai entretenu en même langage pendant deux heures, sans y mêler aucun mot étranger, qu'au moins je n'habillasse à l'Italienne pour le faire passer. Je l'ai accoutumé à mon baragouinage, & présentement il y est tout fait.* On peut ce me semble conclure de là, qu'un homme qui au mois d'Octobre 1659, étoit capable de soutenir pendant deux heures la con-

versation d'un des plus éloquens Academiciens de la Crusca, pouvoit bien après avoir demeuré en Italie jusqu'au mois de Mai de l'année 1661, entendre la langue du payis. On sait d'ailleurs que sa Bibliotheque étoit pleine des meilleurs livres Italiens, & qu'il a été toute sa vie en commerce de lettres avec Magliabechi, & d'autres Florentins qui ne lui écrivoient qu'en leur langue.

¶ Les évantails à jour que les femmes portent quand elles vont à la Porte Saint Bernard pour prendre le frais sur le bord de la riviere, & par occasion pour voir les baigneurs, s'appellent des *Lorgnettes*. Ce tems de bain dans un certain almanach, se nomme la *Culaison*.

¶ J'admire ce beau vers du Tasse qui exprime un grand amour & une grande modestie. C'est Olinde amant de Sophronie de qui il parle :

Brama assai, poco spera, e nulla chiede :

Il desire beaucoup, il espere peu, il ne demande rien. ☞ Ce vers de la 16e stance du 2. chant de la Jérusalem delivrée.

¶ L'an 538. de N. S. fut le dernier auquel il y eut deux Consuls ensemble, qui furent Jean & Volusien. En 539,

Apion fils de Stratege, le fut seul. En 540, Justin le jeune le fut aussi seul. En 541, Basile qui le fut seul, fut le dernier de tous les Consuls. En 542, on comptoit, *post Consulatum Basilii anno* 10. En 543, *P. C. Basilii* 2. ainsi jusqu'en 566. auquel on compta *P. C. Basilii* 25. En 567, les Fastes ne font plus du tout mention du Consulat de Basile. ☞ Voiez la Dissertation Hypatique du P. Pagi chap. dernier de la 2. part. & chap. 2. de la troisiéme.

¶ Les mouvemens d'un amant au sujet de la maladie de sa maîtresse, sont bien marquez dans ces vers :

Interdum vovet, interdum quod langueat illa
Dicit in æternos aspera verba Deos.

Tantôt il fait des vœux pour sa santé, tantôt il se prend aux Dieux de ce qu'elle est malade.

¶ On n'imprime rien de considérable en Hollande, parce qu'il y a peu d'Auteurs du payis. Il faut que les Libraires Holandois aient recours aux payis étrangers pour avoir de bonnes copies. M. Bigot l'a remarqué aussi-bien que moi.

¶ Saavédra dit que Charlequint aiant signé un privilege injuste, se le fit rapporter & le dechira, en disant : J'aime mieux

mieux gâter ma signature que ma * conscience.

¶ *Gli penetrativi* chez les Italiens sont ceux qui font des refléxions sur les nouvelles d'Etat. Nous dirions fort bien de même, les Pénétratifs.

¶ M. Tarin Recteur de l'Université de Paris, assistant en Sorbonne à un Acte, quelqu'un voulut lui disputer quelque droit qu'il prétendoit lui être dû en qualité de Recteur. De quoi s'étant mis en grande colere, il lui dit d'un ton ferme & résolu : *Terra quam calcas mea est.* Voulant dire qu'étant chez lui, l'autre avoit mauvaise grace de lui disputer quelque chose.

¶ On dit d'un Conseiller ou d'un Avocat qu'il est reçu à deux fois, lorsque n'aiant pas été jugé capable par ses Examinateurs, il est renvoié pour étudier.

¶ Ce que la Reine Anne d'Autriche avoit de plus beau en sa personne, étoit les mains; M. de Mantouë étant venu à la Cour, fit des vers sur ce sujet qui

* Voila une conscience bien délicate pour un homme qui a tant fourbé pendant toute sa vie, & qui si l'on en croit l'Histoire secrette, ne faisoit pas scrupule de coucher avec sa propre sœur, pendant que Barbe Blomberg servoit de couverture à ce commerce infame, & se disoit la mere de Dom Juan d'Autriche. Voiez Bayle dans son Dictionnaire aux mots Autriche, & Blomberg.

donnérent occasion à M. Scarron de faire ceux-ci.

Elle avoit au bout de ses manches,
Une paire de mains si blanches,
Que je voudrois en verité,
En avoir été soufleté.

Les railleurs ont dit que ces vers avoient été imitez par M. Chapelain lorsque dans la peinture qu'il fait de la belle Agnès il s'exprime ainsi liv. 5. de la Pucelle.

On voit hors des deux bouts de ces deux courtes manches,
Sortir à découvert deux mains longues & blanches.

¶ Mes origines de la langue Italienne ont été longtems enclouées. Je les avois abandonnées pour travailler aux vies des Jurisconsultes; mais enfin je suis revenu aux Origines de langue Italienne, & j'ai laissé là les Jurisconsultes.

¶ Dès le tems de saint Bernard quelques Evêques avoient des pages & des laquais à grands cheveux bouclez; car voici ce qu'il en dit au Pape Eugene, au l. 4. de la Consideration: *Discant à te Coëpiscopi comatulos pueros & comptos adolescentes secum non habere: certè inter mitratos discurrere calamistratos non decet.*

¶ Le Poëte Maynard Président d'Aurillac, de qui nous avons les poësies, vint à Paris un peu avant sa mort. Dans les

conversations qu'il avoit avec ses amis, dès qu'il vouloit parler on lui disoit : *Ce mot là n'est plus en usage.* Cela lui arriva tant de fois, qu'à la fin il fit ces quatre vers.

En cheveux blancs il me faut donc aller,
Comme un enfant tous les jours à l'école.
Que je suis fou d'apprendre à bien parler,
Lorsque la mort vient m'ôter la parole !

J'avois autrefois ses *Priapées*, M. Conrart les a eues de moi. Je ne sais ce qu'il en aura fait. En voici des vers :

Muse, tréve de modestie,
Vous vous fâchez toutes les fois
Qu'on parle de cette partie,
Qui fait les Papes & les Rois,
Sachez &c.

Maynard réussissoit merveilleusement bien après les Originaux, comme après Martial, Catulle, & autres : mais il ne faisoit rien de bon lorsqu'il travailloit de lui même. C'est pour cela que j'ai porté de lui le même Jugement que Jules César Scaliger a porté d'Erasme dans sa Poëtique. *Homo ex alieno ingenio Poëta, ex suo versificator* : il étoit Poëte dans ce qu'il faisoit après les autres, & versificateur dans ce qu'il faisoit de son cru. ⁂ Le jugement qu'on fait ici de Maynard est presque généralement vrai. Ses stances à

Alcippe sont peutêtre le seul ouvrage de son invention où il ait réussi. On n'oseroit regretter ses Priapées, dont Conrart avoit, dit-on, le manuscrit que Richelet paroît avoir vû. Les quatre vers qu'on en rapporte ici, sont une imitation de cette tirade de l'Arétin dans sa lettre du XI. Décembre 1537. à M. Battista Zatti, où il dit : *A me parebbe che il cotale datoci da la natura per conservation di se stessa, si dovesse portare al collo, come pendente, e nella beretta per medaglia, per ciò che egliè la vena che scaturisce i fiumi de le genti, e l'ambrosia che beve il mondo ne i di solenni. Egli ha fatto voi che sete de i primi chirugici che vivano. A prodotti i Bembi, i Molzi, i Fortunii, i Varchi, gli Ugolin' Martelli, i Lorenzi Lenzi, i Dolci, i Fra Bastiani, i Sansovini, i Titiani, i Michelagnoli, e doppo loro i Papi, gl' Imperadori, ed i Rè &c.*

¶ Tout le monde n'avoit pas autant d'accès que moi auprès de M. Servien, M. Gombault s'en est plaint dans cette Epigramme.

Les honneurs forcent l'ascendant,
Côme étoit civil, accostable,
Genereux, franc & véritable;
Mais on le fit Surintendant.

¶ Cologne fut nommée premierement

Agrippina par Agrippa gendre d'Auguste; & lorsque Trajan la fit Colonie, elle en prit le nom de Cologne. Coulange vient aussi de *Colonia*, & encore Coulonge.

☞ Cet article n'est assurément pas de M. Ménage, qui ne pouvoit ignorer que Tacite l. 12. de ses Annales n. 27. dit précisément qu'*Agrippine*, petite fille d'Agrippa, & femme alors de l'Empereur Claude, *pour donner une grande idee de son autorité non seulement aux Romains, mais encore aux étrangers leurs alliez, obtint en faveur de la ville des Ubiens, lieu de sa naissance, qu'une Colonie de Vétérans y fût envoiée, d'où cette ville prit le nom de Colonie Agrippine.* Il est donc faux que ce soit d'Agrippa qu'elle ait été ainsi nommée. Ce qui suit de Trajan ne l'est pas moins. Il fut à la vérité salué Empereur à Cologne; mais cette ville étoit & s'appelloit *Colonia* cinquante ans auparavant.

¶ Ceux qui se font tenir à quatre quand le danger est passé, sont des gens de bon sens. Ils aiment à vivre. Cela me fait souvenir de ces vers, du Tassoni chant 3. de *la Secchia rapita*, Stance 12. où parlant du Comte de Coulagne il dit:

Ch'era fuor de perigli un Sacripante,
Mà né perigli avea cara la vita.

☞ Ces deux vers de la *Secchia rapita*

se lisent de la sorte dans la premiére édition, qui est de Paris 1622. où ils sont précédez de ces deux-ci.

Questi era un Cavalier tutto galante,
Filosofo, Poëta, e Gomorrita.

Toutes les autres portent:

Quest' era un Cavalier bravo, e galante,
Filosofo, Poëta, e Bacchettone,
Ch'era fuor de perigli un Sacripante.
Mà ne perigli un pezzo di polmone.

On avoit mis dans la premiére édition du *Ménagiana*, que ces vers étoient de l'Aristote. Les Origines Françoises *in fol.* au mot *Sacripan* les attribuent au Bernia dans son *Orlando innamorato*, ce qui est une des sept ou huit cens méprises de l'Auteur. Si le Tassoni au reste avoit lu Rabelais, je croirois qu'il l'auroit imité en ce qu'au l. 4. chap. 23. & 55. Panurge dit fiérement *qu'il ne craint que les dangers*; mot qu'il témoigne avoit emprunté du *Franc-archer de Bagnolet*, c'est-à-dire de la piéce qui a pour titre, *Monologue du Franc-archer de Bagnolet*, imprimée *in 16.* chez Galiot du Pré 1532. à la suite des œuvres de Villon, à qui de même que les *Repuës franches*, & le *Dialogue des Seigneurs de Malepaie, & de Baillevent*, elle a été faussement attribuée.

¶ Melin de saint Gelais fils naturel

d'Octavien de ſaint Gelais Evêque d'Angoulême a fait de bonnes Epigrammes dans ſon tems. En voi une qui n'eſt pas mauvaiſe.

Quelqu'un deſirant être Prêtre
A l'Evêque ſe préſenta :
Qui lui dit : Si tu le veux être,
Di moi : *Quot ſunt Sacramenta* ?
Tres, dit-il ; & l'Evêque, *Quæ* ?
Eſt ſpes, *Fides*, *& Charitas* :
Vraiment tu as bien répondu.
Greffier qu'on dépêche ſon cas ;
Digne eſt d'être Prêtre tondu.

☞ Elle eſt tirée d'un petit recueil de *Traductions & inventions* imprimé à Rouen *in* 16. l'an 1555. Le titre de l'Epigramme eſt ainſi conçu :

D'un qui vouloit être Prêtre.
Par G. C.

Ces deux lettres G. C. font voir que l'Epigramme n'eſt pas de Melin de S. Gelais. Auſſi ne ſe trouve-t-elle pas dans ſes Poëſies. C'eſt peuêtre de Germain Colin d'Angers, Poëte François, Secretaire de Philippe de l'Iſle-Adam, Grand Maître de Malte. Il étoit ami particulier de Jean Boucher de Poitiers, ſurnommé le Traverſeur des voies périlleuſes, parmi les Epitres familieres duquel, écri-

tes en vers, & imprimées chez Guillaume & Jacques Boucher *in fol.* à Paris 1545. il y en a deux de ce Colin, aussi en vers; l'une qui est la 64e datée de Nice le 7. juillet 1529: l'autre, qui est la 66e est de Syracuse. Il finit cette seconde lettre par sa devise *vela que c'est*, & par ces deux vers,

Cil qui a plus les Muses que l'or cher,
Ton serviteur Germain Colin Boucher.

Ce qui fait voir que la Croix du Maine n'a pas dû rapporter deux Germains Colins, comme différens, n'y en aiant eu qu'un. Les deux lettres G. C. pourroient aussi bien convenir à George Chatelain, Guillaume Coquillart, Guillaume Cretin, & autres Poëtes à peu près contemporains, dont le nom commenceroit par ces deux mêmes lettres, qu'à Germain Colin. Ce qu'il y a de plus vraisemblable est que l'Auteur quel qu'il soit a trouvé la matiére de son Epigramme dans ce passage de Barlette. *Diaconus ordinandus in sacerdotem ab Episcopo interrogatus de sufficientia. Quot sunt Sacramenta Ecclesiæ? Respondit tribus. Et Episcopus: Quibus? Crismus, Baptismus, & Missa pro defunctis.* C'est en son Sermon du Lundi de la 3e semaine de Carême. D'autres disent que ce Diacre répondit: *Tres, As-*

pergillum, thuribulum, & magnum altare.

¶ Les grands Vicaires d'un Diocese étoient fort difficiles pour les Ordinans, de sorte qu'ils en recevoient très peu, parce qu'en effet il ne se présentoit que des ignorans. On en fit plainte à l'Evêque, lequel en aiant demandé la raison aux Examinateurs, ils lui dirent : En vérité Monseigneur, nous croirions en répondre devant Dieu, si nous admettions aux Ordres ceux qui se présentent. Peutêtre, dit l'Evêque, que vous ne les interrogez pas bien. Venez-ça, dit-il à un jeune Clerc qui demandoit le Soudiaconat : Combien y a-t-il d'ici à une telle ville? Il y a tant, dit le Clerc. Par où faut-il y aller, ajoûta l'Evêque? Par un tel endroit, repliqua le Clerc. L'Evêque lui aiant fait plusieurs autres questions de cette nature ausquelles il satisfit pleinement, dit aux Examinateurs : Voilà comme il faut interroger, & ce n'est pas leur faute s'ils ne répondent pas bien.

David Evêque d'Utrecht, bâtard du Duc de Bourgogne Philippe le Bon, aiant voulu examiner lui-même ceux qui se présentoient aux Ordres, n'en trouva de trois cens que trois de capables, & eût renvoié tous les autres, n'eût été que ses Officiers lui remontrérent qu'il faloit

ou être plus indulgent, sans quoi il n'y avoit nul profit à faire pour eux, ou qu'il leur augmentât leurs gages. *Erasm. de ratione Concion. lib. 1.*

¶ Le Poëte Remi a bien réussi à décrire un coq au dessus d'un clocher :

.... Ubi summo in culmine Gallus
Æreus adverso stantem bibit aëra rostro.

¶ C'est de ce mot de David qui dit : *longè à peccatoribus salus*, que l'on a fait celui-ci : *Longè à parentibus cent lieues.* Pour marquer que pour être bien avec ses parens il faut en être éloigné au moins de cent lieues. On ne seroit pas encore en sureté à quatre-vingt-dix lieues d'eux.

¶ Sextus Empiricus * remarque que le mot Grec *ἰατρὸς* vient d'*ἰὸς* qui signifie *telum* un dard, parce que les premiers Médecins étoient Chirurgiens & Apothicaires : & une des premieres opérations de la Chirrugie à la guerre, a été de guérir les coups de dards & de flèches.

¶ Bacilly étoit toujours en habit long dans le tems qu'il montroit à chanter à Madame la Maréchale de la Ferté. Un jour M le Maréchal le trouvant en habit court, lui dit : Bacilly, es-tu toujours Prêtre ?

¶ Le Cardinal Bentivoglio dans les

* 1. adversus Mathem. l. 2.

Mémoire qu'il avoit faits de sa vie, dit qu'il avoit été fait Noble de Venise, & qu'en cette qualité, par un privilege des Nobles Venitiens, il ne fut pas interrogé à Padoue lorsqu'on l'y reçut Docteur en Droit. Il y a dans ses Mémoires une chose indigne de lui, lorsqu'il fait sur le nom de *Famianus Strada* cette fade allusion : *Che si era straviato d'alla strada.*

¶ Madame de C... L... avoit appris à sa petite fille à jouer *à la Madame.* Un jour que j'étois allé la voir, elle voulut bien la laisser jouer en ma présence. On fit venir les laquais à qui cette petite fille, entre plusieurs commandemens, fit celui-ci : *Si Monsieur Ménage vient, qu'on dise que je n'y suis pas.*

☞ Le Comte Baltasar de Châtillon dans l'endroit du second livre de son Courtisan où il traite des mensonges plaisamment imaginez, en apporte pour exemple le conte d'un marchand Luquois parti de son payis pour aller acheter en Moscovie des peaux de martres zibelines. Etant arrivé au bord de la riviére du Borysthéne, alors glacé, il crioit inutilement aux Moscovites qui étoient à l'autre bord, sans pouvoir ni les ouir, ni en être oui. Des Polonois qui avoient servi de guides à ce marchand aiant fait refléxion

qu'apparemment les paroles de part & d'autre, à cause du grand froid, se geloient à moitié chemin, s'aviserent d'un bon expédient. Ils firent au milieu de la riviére un grand feu, à la faveur duquel les paroles s'étant dégelées commencérent à devenir intelligibles, en coulant d'un côté & d'autre, à peu près comme la neige coule au mois de Mai, du haut des montagnes, quand elle fond. Mais les Moscovites las de prêter l'oreille sans rien entendre, s'étoient déja retirez; & le Luquois au son de leurs paroles dereglées aiant reconnu qu'ils vouloient vendre leur marchandise trop cher, s'en revint sans faire emplette. Rabelais l. 4. c. 56. a bien la mine d'avoir emprunté de là sa fiction des paroles gelées.

☞ Rabelais l. 1. c. 44. continuant le récit des prouesses de Frere Jean, dit qu'un Archer lui demandant la vie *crioit à haute voix: Ha monsieur le Priour, je me rens, monsieur le Priour mon ami, monsieur le Priour. Et le Moine crioit de même: Monsieur le Posteriour mon ami &c.* Il est visible que ce *Priour Posteriour* est pris d'Erasme, qui dans son colloque *Peregrinatio Religionis ergo*, dit qu'un Souprieur est un Πρῶτος ὕστερος, un *Prior Posterior*.

☞ Ce conte est le 92. des JOCI

d'Ottomarus Luſcinius, imprimez pour la premiére fois à Ausbourg l'an 1524.

D'un Barbier & d'un gueux.

Un gros coquin, veille de Fête-Dieu,
Chez un Barbier fut préſenter ſa face,
Le ſuppliant de lui vouloir par grace
Faire le poil pour l'amour du bon Dieu.
Fort volontiers, dit le Barbier honnête,
Vîte garçon en faveur de la fête
Dépéchez moi cette barbe gratis.
Auſſitôt dit, un de ſes apprentis
Charcute au gueux le menton, & la jouë.
Le patient faiſoit piteuſe mouë;
Et comme il vit paroître en ce moment
Certain barbet navré cruellement,
Pour vol par lui commis dans la cuiſine:
Ah! pauvre chien, que je vois en ce lieu,
S'écria-t-il, je connois à ta mine
Qu'on t'a raſé pour l'amour du bon Dieu.

George Valla de Plaiſance dont nous avons une eſpece d'Encyclopédie ſous le titre *de expetendis & fugiendis rebus* qui eſt un gros volume *in fol.* imprimé chez Alde à Veniſe l'an 1501. dit, mais ſans preuve, *l.* 33. c. 21. que le Muſée Auteur du petit Poëme des amours de Léandre & d'Héro, étoit de Sicile & vivoit du tems de Veſpaſien. Peutêtre croioit-il (comme Meurſius l'a depuis cru auſſi 2. Attic. lect. 19.) que ce pouvoit être ce Muſée dont Martial 12. Epigr. 97. a dit *Muſai*

pathicissimos libellos. Je me souviens avoir autrefois écrit ces six vers sur mon exemplaire du gros livre de George Valla.

Quem de expetendis atque fugiendis librum
Valla edidisti rebus, ingentem librum,
Non otiosa pervolutavi manu.
Quid ergo posthac expetiturus sim?
Quidve fugiturus? Si rogas, verba accipe;
Libros ego bonos expetam, fugiam tuum.

On trouvera dans la suite un article touchant Musée.

¶ Quoique Joseph Scaliger se vantât de descendre des Princes de Vérone; néanmoins Jules César Scaliger son pere, n'avoit point pris d'autre qualité que celle de Docteur en Médecine, & de Citoyen de Vérone, dans ses lettres de Naturalité expediées en 1528. du tems de François premier, qui m'ont été communiquées par M. Baluze. Il les avoit tirées du Trésor où l'original se trouve. Je les ai citées dans mes Origines de la langue Italienne sur le mot *Scala.* Il s'y nomme Jules César Scaliger de Burden, Docteur en Médecine de Vérone. Joseph Scaliger a cru que Scioppius a été le premier qui a contredit sa naissance par son *Scaliger Hypobolymæus.* Joseph fit imprimer cette Satire avec une réponse & une autre Satire contre Scioppius,

mais cela n'empêcha pas qu'il n'en mourût de chagrin. ☞ M. Ménage dans la *giunta* de ses Origines Italiennes col. 1. pag. 517. s'est contenté de citer les lettres de Naturalité accordées par François I. en 1528. à Jule Scaliger. Elles sont imprimées tout au long dans le Dictionnaire de Bayle au mot *Vérone*, & commencent ainsi : *François &c. Savoir faisons &c. nous avoir reçu l'humble supplication de notre cher & bien amé Julius Cæsar de l'Escale de Bordoms, Docteur en Médecine, natif de la ville de Vérone en Italie, contenant que depuis quatre ans en ça ou environ, il s'est retiré en cetui notre Roiaume en la ville d'Agen en Agenois, en intention & totale résolution d'y finir le reste de ses jours. En laquelle ville & ès environs ledit suppliant a acquis une maison, & plusieurs autres biens.* Lilius Gregorius Gyraldus dans l'Hist. des Poëtes de son tems l. 2. parlant de Jule Scaliger en 1551. a dit : *Julius Scaliger qui prius Burdonis cognomine fuit, Veronensis, apprimè eruditus.* Joseph fils de Jule a prétendu que *Burdonis*, au lieu de *Burdini*, étoit dans cet endroit de Gyraldus une faute de l'Auteur, ou de l'Imprimeur, parce que le surnom de Jule n'étoit pas, disoit-il, *Bordon*, mais *da Burden*, mot Esclavon signifiant *desert*, nom de Seigneurie, où

Jule avoit été nourri enfant, située aux confins de la Carniole. Joseph cependant auroit été fort embarrassé, si on lui avoit produit ces lettres de Naturalité, où il n'y a pas de *Burden*, comme l'a mal écrit le Collecteur de cet article, mais de *Bordoms*. C'est ce que reconnoît M. Ménage dans l'endroit cité de ses Origines Italiennes en ces termes: *Sono queste le parole formali delle dette lettere: JULIUS CÆSAR DE L'ESCALLE DE BORDOMS.* Pour moi je suis persuadé qu'il faut lire *de Bordonis*, & que l'omission d'un point sur l'i avant la derniére lettre, a fait lire *de Bordoms*. En tout cas de *Bordoms* ne revient nullement à *Burden*, & l'on voit bien que c'est une invention de Joseph pour se tirer d'affaire. Ce qu'on dit ici qu'il *a crû que Scioppius a été le premier qui a contredit sa naissance*, n'est rien moins que vrai. Joseph lui-même dans ses Epitres, dans sa Réfutation de la fable Burdonienne, & ailleurs, a dit que c'étoit Melchior Guillandin qui assisté d'Antoine Riccobon, avoit le premier cherché à chicaner sur sa race, & qu'ils avoient l'un & l'autre fourni là-dessus de faux mémoires à Robertus Titus. C'est proprement celui-ci qui le premier dans son *Assertio adversus Yvonem Villiomarum* im-

primée *in* 4. à Florence 1589. dix-huit ans avant le livre de Scioppius, a ouvertement attaqué la noblesse de Joseph Scaliger. Il est encore moins vrai que ce dernier ait jamais fait imprimer le *Scaliger hypobolymaus* avec sa réponse. Le *Scaliger hypobolymaus* est un gros *in* 4. qui a toujours paru séparément. La réponse est un médiocre *in* 12. accompagné seulement de deux satires de Daniel Heinsius, & d'une vie médisante de Scioppius. Enfin c'est une chimére de dire que Joseph Scaliger mort âgé de 69. ans, l'an 1609, deux ans tout au moins après avoir vû le livre de Scioppius, en soit mort de chagrin. Il est vrai que Scioppius s'en vantoit, mais on sait que sa coûtume étoit d'affecter, pour se rendre plus redoutable, de faire courir ces sortes de bruits, quoique faux.

¶ M. de la Chambre Médecin de M. le Chancelier Séguier, m'a dit qu'il ne citoit point d'autres Auteurs dans ses ouvrages, que Scaliger le pere, Hippocrate, & Aristote. C'est un excellent livre que le livre de Scaliger *De Subtilitate contra Cardanum*. Il semble que ce soit un autre Varron. Cela marque qu'il a beaucoup étudié; & je ne le crois point quand il écrit qu'il a été vingt ans à la guerre.

M. Petit m'a dit plusieurs fois, qu'une personne lui aiant prêté ce livre, la lecture qu'il en fit le mit tout-à-fait dans le goût des belles Lettres & du beau langage. ☞ Scaliger le pere mérite beaucoup de louanges, mais on lui en donne ici quelques unes qui ne lui sont point dues. Le style de son livre contre Cardan est mêlé de tous les styles, barbare en beaucoup d'endroits, affecté & bousi en d'autres. Bodin dans sa Méthode pour la connoissance de l'histoire. Naudé dans sa préface sur les œuvres de Cardan. Vossius le pere dans son ouvrage de l'origine de l'idolâtrie, & dans le 3. liv. *de Hist. Lat.* c. 12. & la Mothe le Vayer tom. IX. lettre 110. ont marqué une partie des défauts du livre de Scaliger contre Cardan.

¶ Il faut voir le monde avant que d'en sortir : c'est par là que j'excuse les voiageurs. Pour moi je n'ai point voiagé, parce que les incommoditez & les maladies dont j'ai été attaqué pendant le cours de ma vie, m'ont empêché de le faire.

¶ Un Avocat avançoit toujours hors de sa place en plaidant : un autre lui dit *Quot passus declamasti ?* ☞ Ce mot rapporté par Quintilien XI. Inst. 3. est de Flavius Virginius son contemporain.

¶ M. Conrart seroit mort de douleur

s'il avoit vécu jusqu'à la révolution qui est arrivée à sa Secte. Il étoit extrémement opiniâtre sur ce sujet ; néanmoins il n'en parloit jamais, à moins que l'on ne mît la conversation sur le chapitre. C'est lui qui donna M. Fléchier à M. de Montausier. M. Godeau Evêque de Grasse étoit son parent & logeoit chez lui. Il avoit aussi produit M. Pellisson.

¶ M. Pellisson n'est pas plus bel esprit, comme il étoit autrefois. Il avoit l'esprit agréable, il faisoit des vers sur le champ. Il étoit poli, divertissant. On étoit ravi de l'entendre. Il donna de la jalousie à M. Conrart au sujet de Mademoiselle de Scudéri, qui m'avoua elle-même en lui parlant un jour de leur mésintelligence, que c'en étoit la veritable cause. Enfin elle ne put s'empêcher de déclarer à M. Pellisson la passion qu'elle avoit pour lui par ces * vers qu'elle fit sur le champ.

Enfin Acanthe il se faut rendre,
Vôtre esprit a charmé le mien ;
Je vous fais Citoyen de Tendre,
Mais de grace n'en dites rien.

M. Pellisson y répondit par d'autres vers d'une grande beauté qu'il fit aussi sur le

* Il y a encore d'autres Madrigaux que l'on n'a pas, qui furent faits ce jour-là par Messieurs Sarazin, Pellisson & autres beaux esprits, ausquels on a donné le nom de *la journée des Madrigaux*. Il n'y a guére de Mademoiselle de Scudéry qui auroit pu les donner comme on les fit alors.

champ. Mademoiselle de Scudéri aimoit plus fortement que M. Pellisson.

¶ M. Morus déclara avant que de mourir, que personne ne l'avoit plus tenté que moi de changer de religion. Madame la Duchesse d'Aiguillon me donna ordre de lui offrir de sa part quatre mille livres de pension. Je fis parler de cette affaire à M. de Péréfixe alors Archevêque de Paris, par M. l'Abbé Gaudin, & M. de Péréfixe en parla au Roi. Sa Majesté dit là dessus qu'il n'étoit pas tems, & que cela feroit tort à M. Morus, parce qu'il étoit alors en procès avec ses confreres. M. Morus mettoit la division par tout où il se trouvoit. Il l'avoit mise en Hollande & ailleurs, de même qu'à Paris. Je le comparois à Helene, qui avoit excité la guerre par tout où elle avoit été.

¶ M. N... qui bégayoit en parlant au lieu de dire mere & tutrice naturelle, disoit *méretrice naturelle.*

¶ Il y a quelque tems que M. du Périer me fit voir une lettre très-bien écrite qui finissoit par *Vôtre très-humble & très-o'éissante servante.* Je lui dis que cela ne valoit rien, & que ce n'étoit point là le style d'une Dame, il prit le parti de la Dame, & je lui soutins le contraire. Le lendemain je reçus un billet de Madem.

de Scudéry qui finissoit par *Vôtre tres-humble servante*. Cela me surprit, & je fis voir ce billet à M. du Périer. J'en reçus un autre deux jours après avec la même souscription que je lui montrai aussi. M. du Périer alla voir Madem. de Scudéry, & lui fit récit de notre différend. Il est vrai, dit-elle, qu'on n'écrivoit pas ainsi autrefois ; mais aussi les Dames étoient plus fiéres & plus réservées qu'elles ne sont aujourd'hui.

¶ M. de G... avoit une maison à une lieue de Paris où des Dames de ses amies l'étoient allé voir. Après y avoir demeuré quelque tems, elles voulurent s'en retourner ; mais il les pria d'attendre, en disant qu'il avoit envoié son valet-de-chambre au galop querir des violons à Paris & qu'il seroit de retour avant cinq heures. Un peu après cinq heures ce valet entra. M. de G... lui dit : Où sont ces violons ? Monsieur, dit-il, je n'ai pu trouver la bride[a].

¶ Il me semble que cette façon de parler, *Il réussira un bon Capitaine*[b], qui se trouve dans le testament de M. Chapelain, pourroit être recevable, quoique l'Académie l'ait condannée.

a C'est un vieux conte qui se trouve parmi ceux du Sr d'Ouville pag. 74. de la 3. partie, bien mieux circonstantié.

b C'est un Italianisme.

¶ Eustathius dans son Commentaire sur *Dionysius Periegetes*, a dit que les Anciens appeloient agréablement la neige *ὕδωρ ἐριῶδες*, *aquam laneam*, à l'exemple de David qui a dit Ps. 147. 16. *διδόντος χιόνα αὐτοῦ ὡσεὶ ἔριον* : *Qui dat nivem sicut lanam.* Voici comme M. Godeau l'a traduit.

Lorsque la froidure inhumaine
De leur verd ornement dépouille les forests,
Sous une neige épaisse il couvre les guérets;
Et la neige a pour eux la chaleur de la laine.

☞ H. Etienne ennemi des Moines dit ch. 32. de son Apologie d'Hérodote que quelques-uns d'eux ont interprété, *Qui dat nivem sicut lanam* ; Qui donne le froid selon le drap.

¶ Un Suisse qui se portoit mal alla consulter un Médecin, qui lui ordonna un lavement le soir, le lendemain matin une saignée & un lavement, & le matin du jour suivant une médecine. Le Suisse étant retourné chez lui, & songeant qu'il avoit un voiage à faire le lendemain, prit à la même heure tout ce que le Médecin lui avoit ordonné, & partit sans en avoir depuis ressenti aucun mal.

¶ Le Pape Alexandre VII. alors Fabio Chigi, étant Internonce *, assista à la

* A Cologne, le 3. Juillet 1642.

mort la Reine Marie de Médicis. Il lui demanda, comme on fait ordinairement en pareil cas, si elle ne pardonnoit pas à ses ennemis, & particulierement au Cardinal de Richelieu. Elle dit qu'elle lui pardonnoit de bon cœur. Madame, ajouta t il, pour marque de réconciliation, ne voudriez-vous pas lui envoier ce brasselet que vous avez à vôtre bras ? Elle tourna la tête, & dit ; *Questo è pur troppo.* Je dis cela un jour à M. Bignon, le *grand Bignon*, en présence de M. de Morgues *, qui me demanda d'où je savois cette particularité, croiant qu'il n'y avoit que lui qui la sût. Je lui dis que je la savois de M. Servien, à qui le Pape l'avoit dit. M. Servien me dit aussi que le Pape lui avoua qu'il avoit trop exigé de la Reine. M. Bignon néanmoins, qui avoit autant de piété que de mérite & de savoir, ne convient pas de ce dernier sentiment du Pape. Il dit que cela tenoit un peu des adoucissemens que son élevation avoit opposez aux maximes qu'il suivoit auparavant, comme on le lui reproche dans le *Syndicat*.

Je dis toujours *le grand Bignon* : & cela a passé en usage de nommer ainsi le pere & l'ayeul de ceux que nous voions au-

* Mathieu de Morgues dit l'Abbé de S. Germain.

jourd'hui. Il faut avouer que pas un n'a encore dégéneré ; & qu'il y a peu de familles où le mérite & la capacité soient si universellement répandus. Dieu les récompense présentement de cette probité singuliere qu'on y a toujours remarquée. Quelle gloire, quand la faveur n'ajoute rien à la réputation, ou ne diminue pas celle qu'une maison s'est acquise !

¶ Michel de S. Martin natif de S. Lo mourut à Caën l'an 1687. On a de lui *Le Gouvernement de Rome*, & quelques autres petits livres. Dans un procès qu'il avoit, le Clerc de son Procureur trouvant dans ses qualitez *Protonotaire du saint Siege Apostolique*, & ne sachant ce que vouloit dire ce mot, mit dans ses écritures, au lieu de Protonotaire, *Propriétaire du saint Siege Apostolique*. Son Avocat, qui étoit Huguenot & homme d'esprit, bien loin de corriger cette bévue, la laissa exprès pour s'en divertir. Quelque peu de tems après, comme on plaidoit cette affaire, lorsqu'il fut question de décliner les qualitez de sa partie, il prit en main les écritures, & lut, *M. de S. Martin Ecuyer sieur de la Mare du Desert, Docteur en Théologie, & Propriétaire du saint Siege Apostolique*. En prononçant le mot de *Propriétaire*, il dit en regardant les Juges,

Nota, Messieurs, que le Pape n'est que son Fermier. Quelques-uns des Juges pensérent trouver cela mauvais à cause que cette raillerie sentoit un peu trop le Huguenot: mais aiant appris que ce n'étoit que le faux entendu d'un Clerc, ils n'en firent que rire. ☞ Ce Michel de S. Martin, vulgairement appelé l'Abbé de S. Martin, étoit un ridicule, dont l'Auteur du Furetieriana, & le tome 1. de Vigneul-Marville, raportent des particularitez fort plaisantes. Il demeuroit à Caen, & ne laissoit pas, quoique fou, d'avoir de bonnes qualitez, pour lesquelles il a été mis au rang des Illustres de cette ville par M. Huet, qui en a d'ailleurs fait un portrait fort comique dans la premiére de ses Epigrammes, toute tissue de mots burlesquement composez.

¶ M. de... qui avoit toujours une épée à garde noire, voulant passer pour Gentilhomme, lorsqu'il affirmoit quelque chose, au lieu de dire, *Je veux être pendu si* &c. s'étoit accoutumé à dire, *Je veux être décapité si* &c. ☞ Il y a eu des Gentilshommes qui étant recherchez sur leur noblesse n'en ont pu produire d'autre titre que la condamnation de quelqu'un de leurs ancêtres à perdre la tête sur un échafaut.

¶ Madame de la Fayette étant âgée de vingt-neuf ans, disoit : Je compte encore par vingt.

¶ Dans le tems que l'on parloit de marier Mademoiselle de Rohan avec M. le Duc de Weimar, ce Duc l'alloit voir, & l'on remarquoit qu'il trembloit en l'abordant. Cela donna lieu à M. Gombaud de faire de très-beaux vers.

¶ Un Harangueur Italien qui avoit très-peu d'auditeurs, apostrophoit l'assemblée par *Pochissimi signori*.

¶ M. S.... Archidiacre d'Auxerre, qui crie toujours en chaire, disoit en parlant du P. Bourdalouë : Il prêche *fort bien*, & moi *bien fort*.

¶ M. de la Motte Aigron Conseiller au Présidial de la Rochelle, étoit fils d'un Apothicaire qui s'étoit fait Elu. Ce qui donna occasion à M. de Malleville de faire ces vers contre lui :

Objet du mépris de Goulu,
Que ton insolence est publique,
Depuis que ton pere est Elu
Et qu'il a fermé sa boutique !
Mais bien que cette qualité,
Si l'on en croit ta vanité,
Ne trouve rien qui la seconde ;

Il n'en eſt pourtant pas ainſi ;
C'eſt un beau titre en l'autre monde ,
Mais on s'en moque en celui-ci.

¶ C'eſt M. de la Motte Aigron, qui fait la préface des premieres lettres de M. de Balzac. Cela n'a pas empêché que depuis ils n'aient été brouillez enſemble. Le P. Goulu Feuillant a écrit contre lui, & c'eſt ce qui doit ſervir à faire entendre ce premier Vers de Malleville.

¶ J'avois beaucoup de choſes à ajouter à mes *Origines de la Langue Italienne*, & particulierement aux *Modi di dire*: mais on en fit l'impreſſion pendaut que j'étois malade, après m'avoir mené dix années entieres.

¶ La Poëſie eſt au bas. Comme il n'y a plus de récompenſe, il n'y a plus auſſi d'émulation.

Sint Mæcenates, non deerunt, Flacce, Marones *.

La gloire ne ſauroit toujours faire aux habiles
Embraſſer d'illuſtres travaux,
S'il naiſſoit aujourd'hui des Mécénas nouveaux,
Il ſe trouveroit des Virgiles.

On ne les trouve plus que dans les enſeignes, diſoit une fois M. du Périer en parlant de celle d'Hortemels ; & ce

* Martial 8. Epigr. 56.

Libraire étant mort, j'ajoutai qu'on en verroit périr jusqu'aux plus légers monumens. On a beau être couronné de laurier, dit le proverbe Grec, si l'on meurt de faim & de soif, Δελφος ἀνὴρ σέφανον μὲν ἔχει δίψει δὲ ἀπόλωλεν, que l'on a traduit ainsi dans le sens historique :

C'est en vain que l'on porte une illustre couronne,
Si la faim ou la soif vient troubler ce bonheur :
Quand la misere nous talonne,
On ne se souvient plus d'avoir été vainqueur.

M. Colbert s'étoit érigé en bienfacteur des gens de lettres au commencement de son Ministére. Il n'avoit point là dessus d'acceptation de personne, *Græcis & Barbaris*; tous avoient quelque part aux libéralitez du Roi, & il n'a pas moins contribué par là à la gloire & au bonheur de Sa Majesté que par ses autres actions.

On dit que le Roi a plus donné lui seul que tous les autres Rois ses predécesseurs. Dieu qui s'est reservé la vengeance a laissé la liberalité aux Princes : Je ne sais qui a fait ces vers sur ce sujet.

Cette vertu sans doute a beaucoup de crédit,
Elle est du sexe & du peuple chérie ;

Et peut beaucoup ſans contredit,
En réputation, comme en galanterie.

M. de Fontenelle ne l'a pas moins célébrée dans ce Sonnet qui eſt fin tout enſemble & naturel. Le voici.

Je ſuis, crioit jadis Apollon à Daphné,
Lorſque tout hors d'haleine il couroit après elle
Et lui contoit pourtant la longue kyrielle
Des rares qualitez dont il étoit orné,
Je ſuis le Dieu des vers, je ſuis bel eſprit né.
Mais les vers n'étoient point le charme de la belle,
Je ſais jouer du luth, arreſtez; bagatelle:
Le luth ne pouvoit rien ſur ce cœur obſtiné.
Je connois la vertu de la moindre racine;
Je ſuis, n'en doutez pas, Dieu de la Médecine:
Daphné couroit plus fort à ce nom ſi fatal.
Mais s'il eût dit, Voiez quelle eſt vôtre conquête,
Je ſuis un jeune dieu, beau, galant, liberal;
Daphné ſur ma parole auroit tourné la tête.

☞ M. l'Abbé Régnier Deſmarais en a fait un Sonnet Italien *alla Berneſca.*

¶ M. E... depuis Evêque d'A... à qui perſonne de l'Egliſe où il prêchoit n'avoit donné à dîner pendant tout le

Carême, dit dans son Adieu : J'ai prêché contre tous les vices excepté contre la bonne chére, car je ne sais pas comment l'on traite en ce payis-ci.

¶ Sengébére Docteur en Droit à Angers, aiant accusé & convaincu d'adultere sa femme qui étoit fort belle, il la fit enfermer dans un Couvent, & prit une concubine en sa place. Un railleur se trouvant dans une compagnie où l'on parloit de l'affaire de ce Docteur, dit assez plaisamment : Putain pour putain il auroit aussi bien fait de garder sa femme.

¶ J'ai eu l'avantage d'avoir eu la connoissance des plus savans hommes de l'Europe, & d'avoir frequenté ce qu'il y avoit de plus poli à Paris & à la Cour. J'ai vû les Saumaises, les Bignons, les Du Puys, les Grotius, les Fabrots, les Sirmonds, les Petits, les Bigots, & tant d'autres qui m'honoroient autrefois de leur amitié & me dédioient des Livres. M. de Saumaise m'a dédié son Traité *de Mutuo*, & sa Dissertation touchant l'*Herodes Infanticida* de Heinsius. M. Fabrot, le Prince des Jurisconsultes de son tems, m'a dédié aussi deux de ses Ouvrages, l'un *de Numero puerperii*, & l'autre *de Tempore puerperii*; M. de Balzac, son *Barbon*. M. Petit m'a aussi dédié son Com-

mentaire sur Arétée, &c. M. le Moine avoit raison de me dire que tous les savans me recherchoient lorsque j'étois dans la belle érudition, & que j'écrivois en Latin & en Grec; on a commencé, me disoit-il, à écrire contre vous dès que vous avez écrit en François. En effet on n'a écrit contre moi que depuis ce tems là, & aujourd'hui il n'y a point d'homme de qui on ait dit tant de bien & tant de mal. Je n'ai point de fiel cependant, & personne ne se reconcilie si aisément que je l'ai fait avec tous ceux qui m'ont maltraité. ☞ Ce qu'on fait dire ici à M. Ménage n'est pas tout à fait conforme à la vérité. Sa Requête pour les Dictionaires qui parut en 1635. est le premier ouvrage qu'on ait vû de lui, & celui qui lui a le plus fait d'ennemis Ses Origines Françoises sont de 1650. avant qu'il eût publié aucun ouvrage Latin. Ses Poësies Françoises, Latines, & Grecques furent l'an 1652. imprimées en même tems sous le titre de *Miscellanea*.

¶ Le Pere Vavasseur n'aiant trouvé qu'une faute dans un de ses ouvrages, consulta s'il faloit mettre *Errata* ou *Erratum*. Le Pere Sirmond lui dit: donnez-le moi, j'en trouverai encore une, & on mettra *Errata*.

¶ M. de Racan alla voir un jour Mademoiſelle de Gournai, qui lui fit voir des Epigrammes qu'elle avoit faites, & lui en demanda ſon ſentiment. M. de Racan lui dit qu'il n'y avoit rien de bon, & qu'elles n'avoient pas de pointe. Mademoiſelle de Gournay lui dit, qu'il ne faloit pas prendre garde à cela, que c'étoient des Epigrammes à la Grecque. Ils allerent enſuite dîner enſemble chez M. de Lorme Médecin des eaux de Bourbon. M. de Lorme leur aiant fait ſervir un potage qui n'étoit pas fort bon, Mademoiſelle de Gournay ſe tourna du côté de M. de Racan & lui dit: Monſieur, voila une méchante ſoupe. Mademoiſelle, repartit Monſieur de Racan, c'eſt une ſoupe à la Grecque. Cela ſe répandit tellement, qu'on ne parloit en pluſieurs endroits que de *ſoupe à la Grecque*, pour dire, un méchant potage: & pour marquer un méchant Cuiſinier, on diſoit; Il fait de la ſoupe à la Grecque. ☞ Voiez Coſtar pag. 274. de ſa ſuite de la Défenſe de Voiture, & Perrault pag. 35. du tom. 1. de ſon Paralelle des Anciens & des Modernes.

¶ Ce n'eſt pas à cauſe que les chiens aiment le *chiendent* que l'on a donné ce nom-là à cette plante; mais parce que la

racine de la plante a un rejetton ressemblant à une dent de chien. On appelle de même *dens leonis* la plante qui a quelque chose de ressemblant à une dent de lion.

¶ M. A. .. qui vouloit être Chevalier de Malte, s'étoit un jour enfermé dans son cabinet. Quelqu'un vint pour le voir & demanda où il étoit. M. C.... qui se trouva là, dit : Il fait ses preuves. Cela étoit vrai en tout sens, car il les inventoit.

¶ M... aimoit une femme fort maigre, comme on lui demandoit la raison pourquoi il avoit plus d'attachement pour cette maîtresse que pour une autre qui auroit de l'embonpoint. C'est, disoit-il, que comme elle est maigre, je suis plus près de son cœur, & ainsi j'ai moins de chemin à faire pour y parvenir.

¶ On appelle Euripide le Philosophe du Théatre [a], parce qu'il est tout rempli de morale & de sentences. Quintus frere de Ciceron [b], écrivant à Tiron, en a porté le même Jugement : *Cui tu quantum credas*, dit-il, *nescio*.: *ego certe singulos ejus versus singula testimonia puto.* M. Costar disoit la même chose de Publius Syrus. Il avoit raison, car tous ses vers sont des sentences.

a ὁ σκηνικὸς φιλόσοφος. Athen. l. 4. c. 15.
b Lib. c. 16. Cicer. ad famil. Epist. 8.

¶ Ce Gentilhomme Hongrois qui a introduit la mode & la devotion des sentences à la Cour, a fait une chose qui est du goût de son payis, & du voisinage des Scythes où il est. Ces peuples ont occupé longtems toutes ces contrées, & y ont laissé le génie sententieux qu'ils avoient, comme on le remarque dans Justin, Quinte-Curce & les autres. Ce Gentilhomme s'appelle Bodmanitsky. Le *Ky* de son nom est l'article que les gens de qualité prennent en ce payis là, comme le *de* en celui-ci, & qu'ils mettent toujours après; d'où viennent tant de noms qui se terminent en *Ky*. Il y a une infinité de gens aujourd'huy qui ont la sotise de vouloir dépayïser leur origine, en ajoutant à leur nom l'article *de*. J'ai connu un Avocat de nôtre ville d'Angers qui s'appelloit *Loyauté*, qui se seroit bien gardé de mettre cet article devant son nom qui auroit fait *de Loyauté*, [a]. C'est une folie; ce *de* ne marque la noblesse que dans les Maisons qualifiées, & qui possedent des Terres de conséquence; & en ce cas-là le terme *de* suppose toujours celui de *Seigneur*, & le nom propre, comme Robert, Charles, Diane &c. Mais

a Le même inconvénient arriveroit si l'on vouloit exprimer en François le nom de famille du Cardinal Pierre Damien *Petrus de Honestis*.

parmi les gens du commun, à moins qu'il ne ſoit joint à des noms de choſes naturelles, comme de plantes, arbres, fleurs, &c. il ne ſignifie rien que de bas; comme que l'on vient de quelque village, ou de quelque endroit obſcur, comme *Huon de Mery*; *Jean de Mêhun*, *&c.* Enfin cela tient plus de l'origine du valet que de l'homme de qualité; à moins qu'on ne ſe ſoit rendu illuſtre par quelque action digne de mémoire qui releve dans les deſcendans la naiſſance médiocre des ancêtres. ☞ Voiez le 258. chap. du tom. I. des Obſervat. de M. Ménage ſur la L. F.

¶ M. de Santeuil reprochoit un jour à M. du Périer qu'il étoit réduit au lait des Muſes. Cela ne peut pas être, lui répondit M. du Périer, les Muſes ſont vierges & n'ont point de lait, à moins que vous ne les aiez proſtituées. ☞ Cette penſée me fait ſouvenir de cette Epigramme.

AD GALATEAM.

Laudans Thyrſis heri tuas papillas,
Nivi, Cygno, eborique, marmorique
Illas, o Galatea, comparavit.
Quin candore nivi anteire dixit,
Et cygnis, eborique, marmorique;
At cum marmor, ebur, nives, olores

Tuis cedere dixerit papillis,
Qui lac exciderit? jocosa quæris.
Sanè nescio, dicat ipse Thyrsis,
Error si tamen hîc tibi videtur,
Emendabo libens, tuisque per me
Non deerit, Galatea, lac papillis.

¶ Si M. Nublé vivoit, il auroit bien de la joie de voir les petits Ouvrages du P. Sirmond imprimez en un seul corps. C'étoit son bon ami.

M. Nublé étoit grand Legiste. Dans un repas qu'il fit avec M. de Bellièvre & d'autres de leurs amis, M. Nublé se mit en devoir de couper une Perdrix, & ne pouvoit trouver le joint de l'aîle. M. de Bellièvre qui le voioit embarrassé, lui dit: N'est-il pas vrai, Monsieur, que vous aimeriez mieux savoir une loi de moins?

¶ J'étois un jour aux Chartreux où l'on me fit voir un Tableau de saint Bruno très-bien fait. On me demanda ce que j'en pensois. Je dis sur le champ: Sans sa Regle il parleroit. ☞ Ce bon mot, qu'on prétend avoir été dit sur le champ par M. Ménage, est dû à deux Epigrammes Latines, l'une d'André Nauger sur Pythagore, l'autre du Comte Emmanuel Tesoro sur un Tableau de S. Bruno. Voici la premiere.

Quem toties vixisse anima redeunte renatum
Mutato fama est corpore Pythagoram :
Cerne iterum ut docti cœlo generatus Asyla
Vivat? ut antiquum servet in ore decus?
Dignum aliquid certè volvit : sic fronte severa est :
Sic in se magno pectore totus abit.
Posset & ille altos animi depromere sensus :
Sed veteri obstrictus relligione silet.

Voici la seconde :

Non fucata levi minio te ludit imago.
Nil ficti lepida hac forma, nec artis habet.
Aspicit ac spirat, sed rara modestia vultum
Supprimit, & circum lumina ferre vetat.
Rumperet ore sonos etiam, sed sancta silendi
Regula composito non sinit ore loqui.

De ces deux Epigrammes M. Ménage a composé cette troisiéme :

Sic oculos, sic Bruno manus, sic ora ferebat,
Allebrogum rupes nudas, & inhospita saxa
Dum coleret, sed plena Deo, sed Numine plenus,
Æternoque sacras leges inscriberet æri.
Adspicis ut viva spirant in imagine vultus?
Ut movet inde manus placidas, movet inde lacertos.
Dulcis in adstantes ut dulcia lumina flectit?
Et nisi nunc Christo jurata silentia servet,
Promentem audires imo de pectore sensus.

¶ Un jour que nous nous entrete-

nions sur les effets du mois de Mai, qui réchaufe non seulement la terre & ce qui est dessus, mais même va rallumer l'amour jusqu'au fond des eaux. Après avoir longtems parlé sur cette matiere, Mad. la Marquise de C... L... mere de Mad. la Marquise de S... me dit, Je répons de ma chasteté dans tous les autres mois de l'année, mais dans le mois de Mai je n'en répons pas. C'étoit une Dame d'un grand mérite, & qui étoit la plus agréable du monde dans la conversation. Mais pendant que nous sommes sur le mois de Mai, il faut que je vous dise un Triolet si joli, qu'on peut l'appeller le Roi des Triolets. C'est M. Ranchin qui en est l'auteur. Ecoutez:

Le premier jour du mois de Mai
Fut le plus heureux de ma vie.
Le beau dessein que je formai,
Le premier jour du mois de Mai.
Je vous vis, & je vous aimai.
Et ce dessein vous plut, Sylvie.
Le premier jour du mois de Mai
Fut le plus heureux de ma vie.

☞ On croit que celui-ci le vaut bien. Le sujet en est assez singulier.

Pindare étoit homme d'esprit.
En faut-il d'autres témoignages ?
Profond dans tout ce qu'il écrit,
Pindare étoit homme d'esprit.
A qui jamais rien n'y comprit,
Il sut bien vendre ses ouvrages.
Pindare étoit homme d'esprit,
En faut-il d'autres témoignages ?

¶ M. Lambert battoit son cheval qui lui donnoit des ruades, & ne vouloit pas avoir le dernier. M. de Bautru qui étoit présent, dit à M. Lambert, Monsieur, montrez-vous le plus sage. Comme on racontoit cela devant M. Talon, il dit : Je sais mieux l'histoire que vous ; ce n'étoit pas à M. Lambert, mais au cheval, à qui Bautru disoit cela. Voici une Epigramme du Chevalier de Cailly sur ce sujet :

Sur son cheval Jean se ruoit,
Contre Jean le cheval ruoit,
Et tous deux écumoient de rage.
Maturin qui pour lors passoit,
Dit à l'homme qu'il connoissoit :
Eh ! Jean, montrez-vous le plus sage.

¶ On imprime en un seul corps tous les petits Traitez du Pere Sirmond. C'étoit un habile Critique. Il avoit toujours

sur sa Table *Yvo Villiomarus* & le *Variæ lectiones* de Muret, dont il faisoit beaucoup de cas. ☞ Le style de Muret dans ses *variæ lectiones* est très Romain & très-net. Celui de Joseph Scaliger, vif par tout, ne l'est tant nulle part que dans le livre écrit sous le nom d'Yvo Villiomarus contre Robert Titius. Le Pere Sirmond, dont on admire le style, a su joindre la pureté & la netteté de celui de Muret, à toute la vivacité de celui de Joseph Scaliger.

¶ Quand on demandoit devant le Pere Sirmond, quoique fort sobre, combien il falloit boire de coups dans un repas, il répondoit toujours :

Si bene commemini, causæ sunt quinque bibendi:
Hospitis adventus, præsens sitis, atque futura;
Et vini bonitas, & qualibet altera causa.

¶ Petrus Gallandius Chanoine de Nôtre-Dame & Professeur Roial, a écrit la vie de Petrus Castellanus, favori de François Premier. Elle est très-belle, & bien écrite*. M. Galland, il faut que vous lisiez cela. Petrus Gallandius avoit des envieux, & ces envieux vouloient faire venir de Normandie un nommé Bigot,

* M. Baluze l'a fait imprimer avec des Notes curieuses.

grand Philosophe Aristotelicien, pour le supplanter par son moien. François Premier à qui l'on en avoit parlé, demanda à Petrus Castellanus quel homme c'étoit. Il répondit, que c'étoit un Philosophe qui suivoit les sentimens d'Aristote. Et quels sont les sentimens d'Aristote, ajouta François Premier? Sire, repartit Petrus Castellanus, Aristote préfere les Républiques à l'Etat Monarchique. Cela fit une telle impression sur l'esprit de François Premier, qu'il ne voulut plus entendre parler de ce M. Bigot. Ainsi Petrus Castellanus servit son ami fort adroitement. On dit que Petrus Castellanus ne s'appelloit point Chastelain; mais, du Castel, ou du Châtel. ☞ Le fait, de la maniére dont il est ici raporté, est extrémement brouillé. Le voici au vrai. On avoit proposé à François I. de mander Guillaume Bigot de Laval, pour lui donner place parmi les hommes de lettres avec lesquels il prenoit plaisir quelquefois de s'entretenir. Bigot sçut cela, & voiant que le Roi ne le mandoit pas, publia que c'étoit Pierre du Châtel qui en étoit cause, parce que S. M. aiant demandé quel homme c'étoit que ce Bigot, il avoit répondu que c'étoit un Philosophe qui suivoit les sentimens d'Aristote, sur

quoi le Roi aiant voulu entendre quels étoient ces sentimens, du Châtel avoit affecté de dire, qu'Aristote préféroit les Républiques à l'Etat Monarchique; ce qui avoit suffi pour décrier entierement Aristote & ses sectateurs dans l'esprit du Roi. Bigot aiant donné ce tour à la chose, ne manqua pas de l'écrire de la sorte à son ami Mélanchthon, qui depuis en fit mention dans un écrit public dont M. Baluze rapporte l'endroit tout au long en sa note sur le ch. 74. de la Vie de Pierre du Châtel écrite par Pierre Galland. Il est clair que ce fait ne regarde Pierre Galland ni près ni loin, & que quand même la chose auroit été telle que Bigot la donnoit à entendre, du Châtel n'auroit en cela rendu service qu'à lui-même, n'aiant, comme quelques-uns l'ont cru, éloigné Bigot que dans l'appréhension d'avoir un si docte censeur des discours qu'il avoit coutume de faire à la table du Roi. J'ajoute encore ici par occasion que ce Bigot n'est pas, comme l'écrit M. Baluze, le même à qui Calvin par une lettre du 29. Décembre 1557. reproche son trop long attachement à l'Eglise Romaine. Celui-ci s'appeloit Pierre, & l'autre Guillaume. On trouve deux Epitres en vers de Joachim Came-

rarius écrites de Tubingue à P. Bigot, la premiére en 1535. la seconde en 1538. l'une & l'autre imprimées à Nuremberg *in* 8° 1553.

¶ J'étois chez M. de N.... dans le tems que l'on vint à sonner le souper avec une grosse cloche; je dis : Le souper, répond-il à la cloche. On appelle cela dans les Convents, *Sonus epulantis.*

¶ M. Bigot conservoit toutes les Lettres de M. Magliabechi, & de tous les autres Savans qui lui écrivoient. Mais elles sont présentement entre les mains de ses parens. Je ne verrai jamais cela.

¶ J'avois mis dans mon Histoire de Sablé : *J'avertis ici mes lecteurs.* M. le Controlleur Parfait me dit; Mettez *mon lecteur*: car il n'y aura jamais que M. l'Abbé Châtelain qui lise vôtre Livre.

¶ Lorsque l'*Histoire des Hérésies* par M. Varillas vint à paroître, plusieurs de mes amis me dirent qu'ils y avoient trouvé beaucoup de fautes & plusieurs faits dont on doutoit. Peu de tems après rencontrant M. Varillas, je lui dis : Monsieur, vous venez de faire un Livre plein d'hérésies.

¶ M. de la Chambre disoit que la plume inspire, que souvent il ne savoit ce qu'il alloit écrire quand il la prenoit,

qu'une période produisoit une autre période. Je ne savois de même ce que j'allois faire quand je faisois des Vers. J'assemblois premierement mes rimes : & j'étois quelquefois trois ou quatre mois à les remplir. J'en montrai un jour à M. de Gombaud, où j'avois fait entrer *Amaryllis* & *Phyllis*, *Marne* & *Arne*, & le priai de m'en dire son sentiment. Ces Vers ne valent rien, me dit-il. Pour quelle raison, lui repartis-je ? Ne voiez-vous pas, me dit-il, que ces rimes sont trop communes? cela est trop aisé. Me voila, lui dis-je, bien récompensé de mon travail. Cependant nonobstant sa critique rigoureuse, les Vers étoient bons.

¶ J'ai vû de mon tems que la Poësie Françoise étoit infectée de burlesque. Je ne sais même si l'on n'auroit point un jour travesti l'Ecriture sainte sans Gueret *. Les bouts rimez ensuite pensérent l'inonder, jusqu'à proposer ridiculement en public des prix aux Vainqueurs dans de pareils travaux. Les Contes gras y firent de-

* Gueret dans son Parnasse réformé n'a parlé avec mépris que du mauvais burlesque, tel que celui d'Assouci, mais il a fait hautement l'éloge du naïf & agréable burlesque tel que celui de Scarron. Ces contes gras mal enveloppez ne peuvent manquer de déplaire. Ceux de la Fontaine plairont toujours. Thierry, qui au commencement faisoit scrupule de les imprimer, y a gagné des sommes immenses. Tel Sonnet en bours-rimez vaut mieux que telle Ode Pindarique. C'est la façon qui donne le tour à la bagatelle.

puis une dangereuse irruption ; & si M. Boileau n'avoit donné que sur ces misérables Auteurs, il n'auroit fait qu'une chose digne de lui, & je n'aurois pas eu tant sujet de m'en plaindre, car je n'ai rien fait d'approchant. Enfin le dernier âge du Parnasse d'aujourd'hui, est revenu au premier, qui est celui des Fables, & ces dernieres s'en sont emparées.

¶ On ne fait jamais rien au Parlement qu'on n'ait crié *Le Roi boit*.

¶ La Reine Christine de Suéde étoit toujours en justaucorps & en perruque d'homme. Lorsqu'elle vint à Fontainebleau, plusieurs Dames de la Cour en l'allant saluer, s'avancérent pour la baiser : elle y trouva un peu à redire ; toutefois sans en rien témoigner, elle se contenta de dire ; Quelle fureur ont ces Dames à me baiser ! est-ce à cause que je ressemble à un homme ?

¶ On parloit de mes *Origines* devant la Reine de Suéde. Elle dit : Non seulement M. Ménage veut savoir d'où vient un mot, mais encore où il va.

¶ Ce n'est pas une épreuve suffisante que la dispute, pour juger si une personne est capable. Une personne qui sera médiocrement savante avec un peu d'éloquence l'emportera toujours sur celui qui aura du fond & du solide, mais qui

n'aura pas l'autre talent.

¶ M. l'Evêque de Rennes de la maison de la Vieuville me devoit trois mille francs. Nous nous rencontrâmes dans la campagne en un beau chemin, où nos carosses alloient fort vîte. M. de Rennes mettant la tête hors la portiere, me cria: Monsieur, mille excuses. Je lui criai dans l'instant même: Monsieur, mille écus.

¶ Après la mort de M. Servien Surintendant des Finances, M. de Bois-Robert fit des Vers contre lui. Un de ses amis les aiant lus, lui demanda de quoi il s'étoit avisé d'écrire contre ce Ministre. C'est, lui répondit M. de Bois-Robert, parce qu'il est mort. Il étoit *Triorchis*.

¶ Nicolo Franco Poëte satirique qui fut pendu à Rome l'an 1569. avoit fait ce Distique pour être mis à Rome au dessus des lieux commodes du Palais de Latran, dans lequel ce Poëte a fait une faute en abregeant la troisiéme syllabe de *Cacatorium*.

Papa Pius Quintus ventres miseratus onustos,
Hocce cacatorium nobile fecit opus.

☞ Des gens mieux instruits m'ont dit qu'il n'avoit point fait de faute, aiant mis à l'Italienne *Hocce cacatoium*.

¶ J'avois un Juif nommé Cohen, qui m'apprenoit l'Hébreu pendant les guerres de Paris. Le Pere Cyrille, Caloyer

Grec, le fit mettre en prison pour une dette. Pour l'en tirer, je quêtai jusqu'à cent écus des personnes qui vinrent me voir en une matinée. Je lui donnois trois Louis d'or par mois, encore avoit-il bien de la peine à subsister. Il étoit fort aimé des Dames, & passoit auprès d'elles pour un très-habile homme. Il se disoit fils d'un Juif Portugais, qui exerçoit la Médecine à Constantinople. A Paris il se fit Catholique. Il passa en Hollande, où il se fit Huguenot.

¶ Un Poëte avoit envie de faire imprimer un Poëme qu'il avoit composé. Il alla voir M. de Bautru Prieur des Matras, à qui il le laissa pour le lire, & lui en dire ensuite son sentiment en ami. M. de Bautru le lut tout du long, & le Poëte étant allé quelques jours après pour le retirer, il lui dit: Monsieur, vôtre Poëme me paroît trop long. Vous me feriez plaisir, reprit le Poëte, de me dire ce qu'il faudroit faire à cela. C'est, lui repliqua M. des Matras, d'en retrancher la moitié, & de supprimer l'autre.

Le même pour se défaire d'un Auteur qui lui apportoit un Ouvrage fort ennuyeux, lui dit en lui montrant le feu, auprès duquel ils étoient tous deux: Monsieur, si vous me croiez, vous mettrez cet ouvrage en lumiere, le public vous

en sera obligé. ☞ C'est le sens de cette Epigramme d'Owen :

Edidit indignos in lucem luce libellos
Baldinus, dignos attamen igne libros.

¶ Un Avocat qui s'appelloit L.... fit une grosse bévue en défendant une cause de conséquence. Son Adversaire avoit cité contre lui beaucoup d'Auteurs étrangers. En y répondant, il dit : Messieurs, on ne vous a rapporté contre ma cause que des autoritez de Docteurs Ultramontains, que je tiens inutiles par cette qualité ; mais moi je ne vous en citerai qu'une seule du payis, & qui doit être décisive par là ; c'est de *Flaminius Parisius.* Il prenoit cet Auteur pour un Parisien à cause de son nom.

¶ Appeller un Victorin, *Moine* ; c'est comme qui auroit appellé M. de Turenne Maréchal de France.

¶ Mad. C... qui n'avoit pas les dents belles, demandoit à M. de Santeuil combien ils étoient de Moines à Saint-Victor : Autant, lui dit-il, que vous avez de cloux-girofles dans la bouche.

¶ On peut dire des ouvrages de feu M. Catherinot, ce que Martial dit des siens dans ce Distique :

Sunt bona, sunt quædam mediocria, sunt mala plura,

Quæ

Quæ legis heic, aliter non fit, Avite, liber.
Mais avec cette différence, que celui-là parloit contre la verité, au lieu qu'en l'attribuant à celui-ci, personne n'en disconvient. M. Catherinot étoit un parfaitement honnête homme, & qui savoit quelque chose. Il y a de bons morceaux dans ses Ecrits, mais il y en a un bien plus grand nombre de mauvais, & de choses plates. Aussi ses Ouvrages n'ont-ils jamais été imprimez que sur de vilain papier; & pour montrer qu'on n'en faisoit pas grand cas, c'est qu'ils ne sont jamais parvenus à l'honneur de la reliure. Comme ils n'étoient donc pas d'un grand debit, & qu'aucun Libraire n'eût voulu s'en charger, M. Catherinot quand il venoit à Paris, se chargeoit de quantité de ses exemplaires en blanc (car jamais on n'en a vû autrement): & passant par dessus les Quais, il faisoit semblant de regarder les vieux Livres qu'on y étale; & tirant de sa poche cinq ou six de ses exemplaires, il les fourroit adroitement parmi ces vieux Livres. C'est la méthode qu'il avoit inventée dès qu'il commença d'écrire, & qu'il a continuée jusqu'à sa mort pour immortaliser son nom.

¶ M. le Nonce Nicolini m'envoia hier un Auditeur pour me complimenter de

sa part, & me dire qu'il me viendroit voir dès qu'il n'auroit plus la goutte. Je dis à l'Auditeur, en lui faisant remarquer que je ne pouvois prévenir M. le Nonce : *Spiritus quidem promptus est, pedes autem sunt poltroni.* ☞ C'est un mot du Cardinal Madruccio, dans le *Thuana* au mot *Este.*

¶ Le P. Hercule de la Doctrine Chrétienne avoit fait un sermon pour M. l'Evêque d'. . . Une personne qui le savoit venant du sermon de ce Prélat, dit : Je viens d'entendre prêcher les travaux d'Hercule. Le Pere Hercule étoit oncle de M. Flêchier Evêque de Nimes, c'est lui qui prit soin de le faire étudier.

¶ Quelqu'un étant venu dire à Mad. la Duchesse de Bouillon que M. . . venoit d'être fait Gentilhomme ordinaire chez le Roi, elle dit : Vous vous trompez ; ce n'est pas Gentilhomme ordinaire, mais Gentilhomme extraordinaire.

¶ Nous sommes de grands parieurs à Angers. Je dis souvent, *Il faut parier ou se taire*, & c'est une façon de parler commune parmi nous. Je disois un jour à M. le premier President de Lamoignon, ces paroles de Marc Aurele : ὗσον, ὗσον ὦ φίλε Ζεῦ κατὰ τῆς ἀρούρας τῶν Ἀθηναίων καὶ τῶν πεδίων. *Plue, plue Jupiter super arva, & prata Atheniensium.* Il me dit qu'au lieu de ὗσον, ὗσον,

il y avoit ὗε, ὗε. Il y a, lui dis-je, plus de vingt ans que je n'ai lû cet endroit, & je n'ai pas la memoire assez fraiche pour assurer positivement qu'il y a ὗσον, ὗσον, au lieu de ὗε, ὗε. Néanmoins, ajoûtai-je, *il faut parier, ou se taire*. Je me servis de ces propres mots. Il paria un livre; & moi, lui dis-je, je parie une audience. Ce pari d'audience lui fit de la peine. Huit jours après je lui portai la vie de Marc-Aurele, & lui fis voir l'endroit où il y avoit ὗσον, ὗσον *. J'ai perdu, me dit-il, mais il faut attendre que la compagnie soit plus nombreuse, afin que je vous fasse une réparation qui vous satisfasse entierement. La compagnie s'assembla, mais il ne parla plus de la gageure. Il traita un jour M. l'Evêque de Strasbourg à Basville & fit venir M. de Montauban qui étoit un bon beuveur; & qui soûtint fort bien l'honneur de sa nation.

¶ Un Jacobin devoit faire le Panégyrique de saint Augustin dans un Diocese de Gascogne: l'Evêque l'envoia querir; & voulant lui dire de ne point parler de la Grace, il lui dit: Je veux bannir la Grace de mon Diocese.

¶ Ce fut moi qui introduisis le Chevalier de Méré chez feue Madame de Lesdiguieres. Pour y parvenir, je dis à Mad.

* L. 5. §. 7.

de Lesdiguiéres, que j'avois bien lû des Panégyriques, des Oraisons funebres, & autres piéces de louanges : mais que je n'avois encore rien vû, qui valût toutes les louanges dont M. le Chev. de Méré m'avoit entretenu en parlant de sa personne. Elle voulut bien souffrir qu'il l'allât voir. Il la vit jusqu'à sa mort; & après elle, il passa à Mad. la Maréchale de Clérambaut. Les Ouvrages de M. le Chevalier de Méré, sont : *Conversations*, & *Traité de la Justesse*. *Discours des agrémens de la conversation & de l'esprit*, & un recueil de *ses Lettres* en deux volumes, surquoi vous remarquerez que dans la 164e de ses Lettres qui m'est adressée, il faut entendre que c'est du Livre des *Dialogues touchant l'éducation de M. le Dauphin*, dont il veut parler. M. le Chevalier de Méré croioit qu'il n'y avoit que lui qui écrivît bien dans nôtre langue. Il est rempli de beaucoup de paroles dans ses Lettres. Je lui ai dédié mes *Observations sur la langue Françoise*. M. de Plassac Méré son frere ainé a fait un traité *de l'Honnêteté*, & un autre *de la Delicatesse*, qui n'ont pas été trop bien reçus du public.

¶ L'Ebreu est très-malaisé à prononcer, comme on le peut conjecturer par ce qu'en rapporte S. Jerôme dans une de ses Epitres, où il dit, qu'il s'étoit fait limer

les dents tout exprès pour le bien prononcer. ☞ Rien n'est plus faux que ce qu'on fait dire ici à M. Ménage de S. Jérôme. Ce Saint n'a écrit nulle part, qu'il se fut fait exprès limer les dents pour mieux prononcer l'Ebreu. Il convient dans sa préface sur Daniel, de la peine qu'il eut à se rendre habile en cette langue, & à la bien prononcer. *Cum me*, dit-il, *in lingua hujus pistrinum reclusissem, & multo sudore multoque tempore vix cœpissem anhelantia stridentiaque verba resonare.* Mais bien loin de se faciliter cette prononciation en se faisant limer les dents, il se la feroit rendue au contraire plus difficile, par rapport aux lettres appellées *dentales*, dont le son aigre & sifflant demande, pour être bien articulé, cette conformation diverse que la nature donne aux dents, & que la limure en les applanissant, leur ôteroit. Le R. P. Dom Jean Martianay savant Bénédictin, & célebre éditeur de S. Jérôme, qu'il posséde à fond, estime avec assez d'apparence que cette fable de la limure des dents de ce Saint pourroit bien venir de ce qu'en son commentaire sur l'Epitre à Tite ch. 3. à l'occasion de l'air railleur dont les Juifs se moquoient des Chrétiens qui se mêloient de vouloir prononcer l'Ebreu, il use de ces paroles:

Solent irridere nos imperitia, maximè in aspirationibus, & quibusdam cum rasura gulæ literis proferendis. Et un peu plus bas, parlant d'Origéne. *Hac immortale illud ingenium suo nobis labore donavit, ut non magnopere pertimescamus supercilium Judæorum, salutis labiis, & obtorta lingua, & stridente saliva, & rasa fauce gaudentium.* Surquoi, dit le P. Martianay, il peut fort bien être arrivé que des Lecteurs superficiels frapez de ces mots *rasura gulæ*, & *rasa fauce*, auront brouillé dans leur idée les lettres gutturales avec les dentales; & comme si *radere gulam* ou *fauces*, signifioit *limer les dents*, se seront imaginé que l'Ebreu étant très-malaisé à prononcer, S. Jérôme pour y parvenir se fit exprès limer les dents.

¶ MONSEIGNEUR, M. le Prince de Conty, M. le Prince de la Roche-sur-Yon, M. le Duc de Vermandois & plusieurs autres Seigneurs se promenoient un jour au bord du grand canal de Versailles, d'où je n'étois pas fort éloigné: quelqu'un vint à dire à M. le Duc de Vermandois en lui montrant le navire qui est sur le canal; Allons, Monsieur l'Amiral, montez sur ce vaisseau, & nous faites voir ce que vous savez faire. M. le Duc de Vermandois se défendit en disant qu'il n'avoit pas encore assez d'habileté pour

cela. Je m'approchai alors & dis: Messieurs, Monsieur le Duc de Vermandois n'est pas un Amiral d'eau douce. ☞ Ce mot revient à celui qu'on rapporte de feu M. le Maréchal de Vivonne. L'an 1672. au passage du Rhin le cheval sur lequel il étoit monté, appellé à cause de sa couleur Jean le blanc, fit à moitié chemin un faux pas qui faillit à jetter son maître dans la riviere. M. de Vivonne sans s'allarmer, lui donnant des deux: Allons, dit-il, Jean le blanc, courage, voudrois-tu faire mourir en eau douce un Général des galéres?

¶ Nous avons eu dans ces derniers tems un Poëte qui mérite bien d'être lû. C'est Jean Bonnefons Auvergnac qui vivoit sous Henry III. Il nous a laissé un petit recueil de poësie intitulé, *Pancharis Joannis Bonefonii*, imprimé à Paris en 1587. Ce recueil ne contient presque autre chose que les louanges de sa maîtresse, la plûpart en vers Hendécasyllabes qui sont d'un aussi beau Latin que celui du régne d'Auguste. Depuis Catulle, peu de Poëtes ont si bien réussi que Bonnefons dans les *Hendécasyllabes*. Son seul défaut est que ses vers sont un peu trop mous & efféminez; au lieu que ceux de Catulle respirent une vivacité plus mâle,

qu'on appelleroit effronterie dans un siècle aussi retenu que le nôtre. Deux des plus belles piéces de ce petit livre, sont: Celle qui se plaint de l'aiguille qui au lieu de piquer la main de sa maîtresse, devoit plûtôt lui piquer le cœur, qui étoit insensible aux traits de l'amour. La voici:

Dic Acus mihi, quid mea puella
Illa candidula, illa delicata
Albis candidior manus ligustris?
Quid leves digiti, tenellulique
Tantum commeruisse vel patrasse
Possunt, ut totiès & hos & illam
Configas stimulo ferociente?
Ah! ne molliculas manus inepta,
Ne leves digitos & immerentes,
At pectus stimulo acriore punge,
Pectus durius omnibus lapillis,
Durius scopulisque rupibusque,
Hîc stylum altius altiusque fige,
Hîc acuminis experire vires.
Quod si mollieris meam puellam,
Dii, quantam hinc referes superba laudem!
Hac te cuspide vulnerasse pectus,
Quod nullis potuit Cupido telis.

L'autre est une Epigramme qui n'est pas moins belle, où il se plaint qu'elle s'est rendue maîtresse de son cœur.

Errabam in sylvis, erranti retia mille,
Mille puella plagas insidiosa parat.

Occupat incautum, corque in sua retia tandem
Trudit, & æterna compede dura premit.
Hei mihi! sic casses, sic vincula nectis amanti;
Hei mihi! sic misero cor violenta rapis?
Non queror esse tuum: sed eram quod sponte daturus,
Cor mihi te furto surripuisse queror.

La pensée de l'un & de l'autre de ces deux pieces m'a semblé si belle & si agréable, que j'en ai fait deux traductions qui sont parmi mes poësies Italiennes, l'une intitulée *Ferita d'Ago*, l'autre *Ladra d'Amore*.

☞ Jean Bonnefons né à Clermont en Auvergne, s'étant fait recevoir Avocat au Parlement de Paris, fut ensuite Lieutenant général à Bar sur Seine: il s'acquit beaucoup de réputation par sa *Pancharis*. Gilles Durant Sr de la Bergerie aussi Avocat au Parlement de Paris, & Poëte, la traduisit en vers François, qui ont été ordinairement imprimez avec les Latins de Bonnefons. Les Poësies de Durant furent depuis recueillies en un volume separé, où, pour le dire en passant, se trouve à la page 214. l'Epitaphe de l'Asne Ligueur insérée dans le Catholicon, de laquelle par conséquent est auteur Gilles Durant; ce qui jusqu'ici n'a pas été remarqué. Le même Durant dans une Ode

à Antoine Mornac, dit que Bonnefons étant marié cessa de faire des vers. Voici ses termes.

Notre Bonnefons, Poëte
Des vieux Latins envié,
Eut soudain l'ame muette
Quand il se vit marié.
Pour le vil soin d'un ménage
Il quitta le voisinage
Qu'il avoit avec les Dieux.
Et nonchalant de sa gloire,
Des neufs Filles de Mémoire
Cessa d'être soucieux.

Bonnefons à la verité cessa de faire des vers d'amour, mais il en faisoit dans l'occasion sur d'autres sujets. Il mourut, non pas sous Henri IV. comme l'écrit Baillet dans l'article de Bonnefons, mais sous Louis XIII. comme nous l'apprenons de la 2e édition des Poësies Latines de Jacques Pinon Conseiller au Parlement de Paris, parmi lesquelles sont quelques Hendecasyllabes de Bonnefons, & l'Epitaphe que Jacques Pinon lui fit, datée de 1614. Il n'a au reste jamais paru aucuns vers François de Bonnefons. Ceux de Gilles Durant imprimez avec les siens lui ont été attribuez par quelques Lecteurs peu attentifs, entre autres par le Pere Rapin,

à qui Baillet s'en est fié sans l'avoir même bien entendu. A l'égard de la *Pancharis* tant vantée, je n'ai garde de convenir que ce soit un chef-d'œuvre, ni que le Latin en soit aussi beau que celui du régne d'Auguste. Bonnefons pense & parle plûtôt comme les modernes Poëtes Italiens que comme les Latins du bon siécle, du style & du caractére desquels il est entiérement éloigné. Est-il rien de moins judicieux que ces Phaleuques contre l'éguille qui avoit piqué la main de sa Maîtresse? Ce n'étoit pas, ce me semble, vouloir trop de bien à sa Belle, que de souhaiter qu'une éguille lui piquât le cœur. Il valoit autant lui souhaiter la mort. Mais examinons un peu sa Latinité, je pose en fait qu'il y pêche en plus d'un endroit.

Pag. 5. de l'édition ici marquée. *Anxior requiris.*] L'adjectif *anxius* n'a point de comparatif.

P. 10. *Quod sperare licet Diis nec ipsis*] *Diis* n'est que d'une syllabe, il falloit ici *Deis*, comme dans ce vers de Lucain, *Victrix causa Deis placuit, sed victa Catoni.*

Ibid. Pancharidès] χάρις faisant au génitif χάριτος, il est sûr que si *Charis* se declinoit en Latin, c'est *Charis Charitis*,

Pancharis Pancharitis, qu'il faudroit dire, & non pas *Charis Charidis*, ni *Pancharis Pancharidis* : Ce qui n'est pas moins irrégulier que si au lieu de *Charites* on disoit *Charides*.

Pag. 17. *Albedine*] *Albedo* ne se trouve dans aucun Auteur Classique.

Pag. 20. *Et diduco avidus tuæ Puellæ.*

Flosculos animæ suaveolentes] On voit bien qu'il a voulu imiter ces vers rapportez par Aulu-Gelle. l. 19. c. XI.

Dulcemque florem spiritus
Duco ex aperto tramite.

Mais si *ducere florem spiritus* pour *trahere*, *haurire florem spiritus*, est élégant, il n'en est pas de même de *diducere* qui est ici très-impropre.

Pag. 23. *Humum repente corrui*] Qui a jamais dit *humum corruere* pour *humi?*

Pag. 26. *Rubedo*] C'est pis qu'*albedo* qui tout au moins se trouve dans les Glosses, au lieu que *rubedo* n'y est pas.

Pag. 30. *Tot mentem illecebræ meam titillant.*] Il fait breve la premiére de *titillant* qui est longue.

Pag. 31. *Geminis pares pyropis.*] Il a cru que *pyropus* signifioit une escarboucle, Mais Onuphre Panvin c. 17. de son livre *de Ludis Circensibus*, a observé que c'est *pyropum* au neutre qu'il faut dire par rap-

port à *Metallum*, parce que c'eſt un mélange de trois parts d'airain & d'une d'or. Ce vers du 4. livre de Properce, Elég. xi. *Picta nec inducto fulgebat parma pyropo*, & le paſſage de Pline l. 34. de ſon Hiſt. nat. c. 8. ſur la fin, prouvent manifeſtement que c'eſt une compoſition métallique.

Pag. 32. *Nexuoſa.*] *Nexuoſus* eſt un adjectif inconnu dans la bonne & pure Latinité.

P. 34. *Miſcuo furore.*] *Miſcuus* eſt un mot barbare.

Pag. 35. *Salaciaſque.*] *Salacia*, qu'il prend ici pour un ſynonyme de *ſalacitas*, ſignifioit parmi les anciens Romains la Déeſſe qui préſidoit au reflux de la mer, & ſouvent la mer elle-même. *Salacia* n'a d'ailleurs point de plurier.

Ibid. *Faventiaſque.*] Vieux mot hors d'uſage.

Ibid. *Morſicationes.*] Quoique Varron ait dit *Morſicatim*, qu'Apulée ait hazardé *morſicat* & *morſicantibus oculis*, ils n'ont dit cependant ni l'un ni l'autre *Morſicatio*, & ce mot ne ſe trouve nulle part.

Ibid. *Lingulationes.*] Autre mot pire que *morſicatio*, & de fabrique toute nouvelle pour ſignifier ce que les Grecs

appellent *κατεγλωττίσματα*.

J'aurois pû alleguer *suave* & ses derivez dont il divise presque toujours les deux premiéres syllabes contre l'usage des Anciens; *te te*, répété jusqu'à l'excès, quoique sans grace; *beatitas*, emploié hardiment, & que Ciceron n'a proposé qu'en tremblant; *suspiciosus*, la seconde breve que les meilleurs Grammairiens tiennent longue, parce qu'elle est telle dans le substantif feminin *suspicio*, d'où cet adjectif descend; *melliculum* diminutif qu'il a mal lû dans Plaute, au lieu de *melculum* qu'il devoit y lire avec Priscien; *evibras*, verbe furanné dont il a mal pris le sens; *fruiscor*, autre verbe furanné; *Cypris*, que nul ancien Poëte Latin, avant Ausone, n'a dit pour *Venus*; *despicaris* pour *spernis*; *deinceps* de trois syllabes, & *tractat* dans la signification de *vellicat*. Mais je lui fais grace de ces remarques & de quelques autres; les précédentes, si je ne me trompe, suffisant pour faire voir que les louanges données si libéralement jusqu'ici à ce Poëte, sont fort au dessus de son mérite.

Henri IV. pour rabatre l'orgueil d'un Ambassadeur Espagnol, lui dit que s'il lui prenoit envie de monter à cheval, il iroit ouir la Messe à Milan, déjeuner à Rome, & diner à Naples. Sire, lui ré-

pondit l'Ambassadeur, votre Majesté allant de ce pas pourroit le même jour aller ouir Vêpres en Sicile.

¶ Dans le tems qu'on faisoit les présens des Métamorphoses d'Ovide en Rondeaux, nouvellement imprimées au Louvre, M. de Benserade qui en est l'auteur en envoia un exemplaire très-bien relié à un de ses amis avec une lettre où il le prioit de lui en écrire son sentiment. Cet ami lui envoia quelques jours après ce Rondeau.

* A la Fontaine où l'on puise cette eau,
Qui fait rimer & Racine & Boileau,

* Ce Rondeau qu'on attribue à feu M. Chapelle, est irrégulier. Il n'est pas *clos & ouvert*, & les Rimes n'y sont pas dans leur ordre au troisiéme couplet; mais le sens des vers y est d'une grande finesse. Tout ce qu'on pourroit dire, c'est que la maitresse pensée en paroit empruntée de cet endroit du Roman Bourgeois de Furetiére pag. 14. *Cela seroit bien aussi nécessaire que tant de figures de combats, de temples, & de navires, qui ne servent de rien qu'à faire acheter plus cher les livres. Ce n'est pas que je veuille blâmer les Images, car on diroit que je voudrois reprendre les plus beaux endroits de nos ouvrages modernes.* L'Epigramme Latine suivante contre les Poëtes Italiens dont les vers sont tout pleins de lis, de roses, d'émeraudes, de diamans, d'astres &c. est à peu près dans ce sens.

IN ITALOS POETAS RECENTIORES.

Vatibus hic mos est Italis, ut mille smaragdos,
Ut mille intexant versibus astra suis.
Nil præter flores, aurum, marmorque loquuntur:
Nil radios præter Luna-ve, Sol-ve tuos.
Denique versiculis in Tuscis omnia bella,
Excipias ipsos si modo versiculos.

Je ne bois point, ou bien je ne bois guére ;
Dans un besoin, si j'en avois affaire,
J'en boirois moins que ne fait un moineau.

Je tirerai pourtant de mon cerveau
Plus aisément, s'il le faut, un Rondeau,
Que je n'avale un plein verre d'eau claire
A la fontaine.

De ces Rondeaux un livre tout nouveau
A bien des gens n'a pas eu l'art de plaire ;
Mais quant à moi, j'en trouve tout fort beau,
Papier, dorure, images, caractere,
Hormis les vers, qu'il faloit laisser faire
A la Fontaine.

¶ On dit de M. de la M.... Archidiacre de J.... qu'à la mort des Curez il veut tout avoir hors la Bibliotheque.

¶ Mad. Cornuel avoit apris que M. de Langez étoit impuissant, & ne le connoissoit pas de vûe : c'étoit un fort bel homme. L'aiant rencontré chez M. de Rambouillet, elle demanda qui c'étoit ; on lui dit : C'est le Marquis de Langez. Ah ! dit-elle, qui n'y seroit attrapé ? ☞ On a fait autrefois cette Epigramme sur le Marquis de Langez.

Un bon Pere de l'Oratoire
Préchant un jour posoit en fait,
Que les corps là haut dans la gloire
Seroient en un état parfait ;
La chose, disoit-il, est sure,
Nulle infirmité de nature,
Nul défaut dans les bienheureux.
Hélas! dit Langez à l'issuë,
Si la loi du congrès au Ciel n'est point reçue,
Que me servira-t-il d'être alors vigoureux ?

Le Marquis avoit en vûe ces paroles de l'Evangile : *neque nubent neque nubentur.*

¶ Pollion a repris autrefois Tite-Live de *Patavinité*, dont le mot est devenu célebre depuis, & d'où vient assurement celui de nôtre langue *Patois*. J'ai vû un traité de *Morhosius* imprimé depuis peu sur la *Patavinité* de Tite Live, où il explique très-savamment ce que c'est que *l'Urbanité* & la *Péregrinité* de la langue Latine. Cet ouvrage est plein d'érudition, & de mille choses curieuses sur cette matiere.

☞ Il est ridicule de croire que *patois* vient de *Patavinité*. Tel n'a jamais été le sentiment de M. Ménage qui dérive bien plus naturellement ce mot de *patrensis*. Du Cange donne des exemples de *patriensis*,

d'où *patrensis* a pu aisément être formé. Je n'ai point vû le traité de Morhof *de Patavinitate Liviana*; mais d'autres ouvrages de sa façon, entre autres son *Polyhistor*, ne me donnent pas une grande opinion de celui-là. On a donné bien des significations à cette Patavinité reprochée par Asinius Pollio à Tite-Live. La Mothe le Vayer, dans son jugement sur cet Historien, les a en peu de mots très-nettement & très-curieusement recueillies.

¶ M. du Périer rencontrant un jour le Valet de M. de Santeuil, lui demanda comment se portoit son Maître. Ce Valet lui répondit froidement : Monsieur, il est indisposé depuis cinq ou six jours, d'une fluxion qui lui est tombée sur l'esprit. ☞ Santeuil, le Théodas de la Bruyére, étoit un mélange de sage & de fou. On a pendant qu'il étoit en Bourgogne, parlé là dessus pour & contre. M. Moreau, Avocat Général à la Chambre des Comptes de Dijon, le maintenoit sage, & fit ces vers pour le prouver.

Santeuil est un fou, ce dit-on;
On le dit à Paris, on le dit à Dijon.
Santeuil a cependant l'amitié d'un grand Prince,
Il a par ses vers effacé

Les Poëtes nouveaux, & ceux du tems passé,
Et nous voions enfin une illustre Province
D'argent, de vin, d'honneur le combler aujourd'hui.
Traite qui le voudra, de fou, ce personnage.
Ma foi, c'est être sage
Qu'être sage comme lui.

On y fit cette réponse.

Santeuil est un fou, ce dit-on,
Il ne l'est pas sur ma parole.
La Bourgogne à genoux le traitant d'Apollon
Pour chaque demi-vers lui compte une pistole.
Non, Santeuil n'est pas un fou; non:
Mais la Province est une fole.

Ces derniers vers le mirent bien fort en colere, mais il fut aisé de le radoucir à la faveur de cette explication.

Oui, je l'ai dit de bonne foi,
La Bourgogne t'adore: elle en fait son Idole.
Mais lorsqu'elle est fole de toi,
O qu'elle a raison d'être fole!

Les piéces qui suivent, Grecques Latines, Françoises, sont encore pour ou contre lui, & à deux ou trois près, n'ont jamais été publiées.

SANTEUIL SOUFLETE'.

Santeuil n'étoit que Jodelet,
Mais depuis le fameux souflet
Dont l'a regalé son Altesse,
Il augmente de qualité.
Grace à Madame la Duchesse,
Il est Jodelet soufleté.

SANTEUIL CONFESSEUR.

Santeuil un jour au fond d'une Chapelle,
Surplis au dos, à l'écart se plaça :
Le voiant seul, une femme assez belle
Qui le crut Prêtre, à lui se confessa.
Sans s'émouvoir le drole lui laissa
Détruire au long toute la Kyrielle,
Puis se levant : Madame, excusez-moi,
Prêtre, dit-il, ne suis, ni prêt à l'être.
Tu ne l'es pas, s'écria-t-elle, traitre !
Eh pourquoi donc méchant homme, pourquoi
Ne me l'avoir pas plûtôt fait connoître ?
Oh ton Prieur le saura sur ma foi,
Tu dois t'attendre à de griéves peines.
Bien, dit Santeuil, allez conter le cas
A mon Prieur. Moi, je vais de ce pas
A votre Epoux révéler vos fredaines.

Santeuil étant en Bourgogne s'avisa de faire une promenade à Citeaux, où étant arrivé, il demanda d'un air goguenard où étoit l'appartement de la Molesse si bien décrit dans le Lutrin. La réponse que lui fit là dessus un des Moines est contenue dans ce Sizain.

SANTEUIL A CITEAUX.

Santeuil cherchoit la Molesse à Citeaux,
C'est, disoit-il, sa maison ; Despréaux
Dans son Lutrin hautement le publie.
Oui, répondit un Moine vieux matois,
Dame Molesse y logeoit autrefois ;
Mais aujourd'hui, Monsieur, c'est la Folie.

Περὶ Σαντολίου.

Ἀθανάτοις ὕμνοις τείσας καλὸς ἀοιδὸς
Αὐτὸς Σαντολιεὺς ἀθάνατος γένετο.

Latinè.

Hos dùm Santolius canit immortalibus Hymnos,
Unà immortalis factus & ipse quoque est.

Περὶ τοῦ αὐτοῦ.

Ἤνεσε τοὺς ἀγοὺς, ἀλλ' οὐ μιμήσατο καινοὺς.
Ὕδατα Σαντολιεὺς ᾔνεσεν, οὐκ ἔπιεν.

En François.

Santeuil qui loua tant les eaux,

Ne but rien moins que de l'eau claire,
Et fit des cantiques fort beaux
Pour les Saints qu'il n'imita guére.

CAROLUS ROLLINUS
de eodem.

Quem Superi præconem, habuit quem sancta Poëtam
Relligio: latet hoc marmore Santolius.
Ille etiam Heroas, fontesque, & flumina, & hortos
Dixerat: At cineres quid juvat iste labor?
Fama hominum merces sit versibus æqua profanis,
Mercedem poscunt carmina sacra Deum.

Ἑλληνιστί.

Ὃν μάκαρες λάχον ὑμνοθέτην, ὃν Χριστὸς ἀοιδὸν,
Ἐν τούτῳ κεῖται μνήματι Σαντολιεύς.
Αὐτὸς ἔπι κρήνας ποτὲ καὶ Ἥρωας ἄεισεν.
Ἀλλὰ τίς οὐκ τούτου μισθὸς ἀποφθιμένῳ.
Τὸ κλέος ἐξ ἀνδρῶν, τῆς μὲν γέρας ἄρκιον εἴη
Μολπῆς οὐχ ἱερῆς, τῆς ἱερῆς δὲ Θεός.

En François.

Ci gît que la France regrette
Du Parnasse Chrétien le célebre Poëte
Santeuil, qui sut d'une autre voix
Chanter les fontaines, les bois,
Les Héros . . . . : Mais que sert ce travail à ses Manes?

L'estime des humains de son mérite épris
Peut suffire à ses vers profanes :
Dieu de ses vers sacrez seul est le digne prix.

La nuit qu'il mourut [a], m'étant éveillé à mon ordinaire, entre trois ou quatre du matin, je fis la petite Elégie suivante, sans pourtant croire veritablement qu'il fût mort, & espérant même la lui montrer pour le divertir, en lui faisant voir comme je m'occupois de lui.

Santolius Moriens.

Ille suo vates cantu super athera notus,
Qui superos magno dixerat ore choros.
Qui Cantilliaci celebrarat ruris honores,
Et tria Condaa sidera clara domus,
Santolides, veniens Burgundas rursus in oras,
Immortale tibi, Divio, fudit opus [b].
Quo patria oblitus, patriam te deligit unam,
Se-que tuum inscribit, qui Parisinus erat,
Sed laudum nimio succensus amore tuarum,
Dum cultos reficit nocte dieque modos,
Hei mihi! correptus fatali viscera morbo
Pracipitem in venas sentit abire luem.
Cumque miser jam jam palleret morte futura
Et peteret nigrum, non rediturus, iter.
Carminibus victura meis, ah Divio, dixit,

a Il mourut le 5. d'Aoust 1697. à 2. heures après minuit, à Dijon.
b Poëmatium inscriptum *Santolius Burgundus*.

Siccine pro vita reddis iniqua necem?

J'appris, helas ! deux heures après, dans le tems que je mettois ces vers sur le papier, qu'ils lui convenoient beaucoup mieux que je n'aurois voulu : je lui fis depuis encore cette Epitaphe.

Sidereas, ævi nondum maturus, ad arces
Cœlo Santolides hospite dignus abit,
Olli certatim properant occurrere Divi,
Præconi-que ferunt oscula mille suo.
Aligeri pulsant citharas, & carmina quærunt
Vatis in adventu quæ meliora canant.
Parcite Cœlestes nova quærere carmina, dixit
Rex Superûm, decet hîc Santoliana cani.
Audiat æthereos, qui condidit, audiat Hymnos,
Hæc aliis nunquam personet aula modis.

¶ On disoit du Cardinal de Richelieu qu'il faisoit fuir tout le monde. Quelqu'un dit, que c'étoit par cette régle de Droit, *Panno rubro fugantur armenta*, l. 50. §. ult. D. de furt & ibi Gothofred.

¶ La Vie de M. Piétre qui se trouve parmi les Vies des Hommes illustres de *Papirius Masso*, n'est point de *Papirius Masso*. Elle est de Gui Patin, qui rapporte, que M. Piétre défendit par son testament qu'on l'enterrât dans l'Eglise de peur de nuire à la santé des vivans par les

exhalaisons de son corps mort. Philippe Pierre son Fils, Avocat, lui fit cette Epitaphe qui se voit dans le cimetiere de saint Etienne du Mont.

Simo Pietreus Doctor Medicus Par. vir pius & probus hîc sub dio sepeliri voluit, ne mortuus cuiquam noceret, qui vivus omnibus profuerat.

¶ Sannazar dit dans le Distique suivant, que la raison pour quoi Léon X. n'eut pas les Sacremens en mourant, c'est parce qu'il les avoit vendus:

Sacra sub extremâ si forte requiritis horâ,
Cur Leo *non potuit sumere? vendiderat.*

Léon sans Sacremens expire;
Comment les auroit-il reçus?
Avant sa mort le maître Sire
Dès longtems les avoit vendus.

¶ M. le Controleur Parfait dit, qu'en ce monde on ne sait de qui on se moque. Et le *Pastor Fido* *, sur Encelade foudroié jusqu'au fond de l'*Etna*, & qui ne laisse pas d'en faire sortir des flammes, dit: *Non so se fulminato o fulminante.*

¶ Un Cavalier & une Dame aiant été longtems brouillez, après avoir été bien ensemble, se trouvérent un jour

* Au Prologue.

dans un même endroit & s'engagérent insensiblement à jouer. Que jouerons-nous, dit le Cavalier? Jouons, ajouta la Dame, une reprise d'amitié.

¶ C'est la coutume aux Actes de Licence de traiter les Docteurs. M. Grandin dit un jour sur la fin du repas: Messieurs, vous êtes remplis en vertu de vos degrez.

¶ M. Langlois célebre Avocat, étant un jour chez M. (Henri) de Valois, il passa pardevant la porte un Crieur d'Almanacs qui avoit bonne voix. M. Langlois dit à M. de Valois: Monsieur, voilà une voix qui accommoderoit bien un honnête homme.

¶ Vettius avoit fait enterrer son pere dans un champ près de Rome, & avoit fait labourer par dessus. C'est-là, dit Auguste, *verè monumentum patris colere* *.

¶ On disoit à Madame Cornuel qu'un Prieuré considérable que M. de... avoit donné à un de ses neveux, lui avoit donné tant de joie, que cela lui avoit causé la guérison d'une grande maladie qu'il avoit. Elle dit; Cela est louable en cet enfant, de se porter au bien de si bonne heure.

¶ Je menai un jour Mad. de Sevigny chez M. le premier Président de Bellié-

* Macrob. 2. Saturn. 4.

vre, à qui elle avoit une affaire à recommander. Elle l'aborda avec un air aisé, & après lui avoir fait ses révérences, elle lui parla de son procès. Mais comme elle s'apperçut qu'elle s'embarrassoit dans les termes: du moins, Monsieur, lui dit-elle, je sais bien l'air, mais je ne sais pas les paroles.

¶ La premiere fois que Casaubon vint en Sorbonne (elle n'avoit pas encore été rebâtie), on lui dit: Voila une sale où il y a quatre cens ans qu'on dispute. Il dit: Qu'a-t-on décidé?

¶ J'ai remercié Messieurs de l'Académie Françoise de la bonne volonté qu'ils m'ont témoignée de me recevoir dans leur Corps. Ils ont reçu un autre sujet que je ne connois pas. Encore s'ils avoient choisi M. Cousin, qui a tant de mérite & tant de belles qualitez, je leur en aurois su bon gré. M. Ménage chap. 82. de son Anti-Baillet conte tout au long l'histoire de la disposition favorable où étoient pour lui en 1685, sans qu'il eût postulé, Messieurs de l'Académie Françoise; & ajoute que la raison seule qui l'empêcha d'être reçu, fut le grand crédit des patrons de Monsieur Bergeret son Competiteur, M. Cousin dont on fait parler en cet article si obligeamment. M. Ménage ne fut de

l'Académie que douze ans après: ils étoient alors amis, mais la plaisanterie suivante de M. Ménage sur l'impuissance de M. Cousin les brouilla depuis irréconciliablement.

Le grand Traducteur de Procope
Faillit à tomber en syncope
Au moment qu'il fut ajourné
Pour consommer son mariage:
Ah, dit-il, le pénible ouvrage,
Et que je suis infortuné !
Moi qui fais de belles harangues,
Moi qui traduis en toutes langues,
A quoi sert mon vaste savoir,
Puisque par tout on me diffame
Pour n'avoir pas eu le pouvoir
De traduire une fille en femme ?

☞ Les Phaleuques de Bonnefons sur la beauté desquels on s'est récrié jusqu'à l'excès, me donnent l'occasion de mettre ici trois petites piéces en ce genre de vers, lesquelles n'ont point encore paru, & que j'espere qui ne deplairont pas. La premiére est sur une Demoiselle qui aiant été surprise du sommeil en lisant, dans un verger au pied d'un arbre, fut réveillée par la piquure d'un moucheron.

Culex Lycoridem pungens.

Nuper ſub viridi Lycoris umbra,
Senſim, dum legit, occupante ſomno,
Molli ceſpite fuſa dormiebat.
Preſſo tunc Zephyrus ſilebat ore,
Una totus & hortulus ſilebat,
Tantum proxima garriebat unda
Grato murmure, ſed minus loquaci;
Cum circumvolitans & huc, & illuc
Dum quærit violas culex, roſaſque,
Os Lycoridis involare cœpit.
Et tum, ſe ratus inſidere flori,
Fallebat ſiquidem venuſtiorum
Certans purpura purpura roſarum,
Dulcem ſedulus ebibebat auram.
Infixa tamen altius beatum
Dum probaſcide colligit ſaporem,
Expergiſcitur ilicet puella
Teſtata applicita manu dolorem.
At ſuavi interea fruens rapina,
Volucris fugit improba, & jocoſo
Applaudit ſibi per vireta bombo.
Tu-ne id ergo ſcelus feres Cupido?

Impune ut culicis minuta cuſpis

Turbarit domina mea quietem,

Quam turbare tua faci, tuiſque

Negatum fuit hactenus ſagittis.

La ſeconde eſt un remerciment au P. Oudin Jéſuite, excellent Poëte Latin, d'un fort joli couteau de Langres, dont il m'avoit fait preſent.

FRANCISCO ODINO

Euchariſticon.

Quàm bellum mihi das, Odine, cultrum!
Quàm ſcitè artifici manu politum!
Ut pellucidus hîc chalybs renidet!
Ut teſtudineo ligatur aptè
Inſertus capulo! Quid hîc decentis
Lamellas eboris venuſtiores?
Quid argenteolos notabo clavos?
Nunquam Lingonicis, Odine, nunquam
Culter pulchrior exiit caminis.
Non hoc Mulciber elegantiorem
Uxori, puto, fingeret roganti.
At cur hunc mihi das, Odine, cultrum

Qui navare operam tibi fidelem
Vescenti poterat, tuos minuta
In frustilla cibos secare promptus?
Ah, rem jam videor mihi tenere.
Novi cur mihi des, Odene, cultrum.
Scindendis nihil hoc cibis egebas.

Vatem scilicet æmulum Maroni,
Jugem culminis incolam bicornis,
Mandunt nil ubi, quod sciam, Poëtæ,
Unam Pegasidem bibunt sed undam,
Ecquid te poterat juvare culter!

La troisiéme est un conte assez connu, qui est le 230e de Poge, qui se trouve dans Barlette au Sermon du 1. Dimanche de Carême, que Melin de S. Gelais a rimé en François, & qu'enfin d'Ouville rapporte en prose tome 1. pag. 46.

Cantor lacrymas eliciens.

Pagi non vafer admodum Sacerdos
Solemnes operans sacris ad aras,
Festum Gargilius canebat hymnum,
Et quantum poterat, placere dum se
Amatæ putat auribus Lubinæ,
Tollebat resonans ad astra vocem,

Felix præcipuè, sibique plaudens,
Quod certi velut indices amoris
Quasdam lacrymulas canens videret
Labi de teneris Lubinæ ocellis.
Hanc ergo rogitans, ut alloquendi
Data est copia: Dic, age, ô venusta;
Quid flebas modo, me canente, quæso?
Parce ah quærere, parce, dixit illa,
Extinctus mihi nuper est asellus,
Qui non dissimilem tuæ subinde
Tollebat resonans ad astra vocem.

☞ Si l'on réimprime jamais les œuvres de Lilius Gregorius Gyraldus, il ne faudra pas manquer d'y ajouter ses petits poëmes dédiez à Symphorien Champier, & imprimez à Lyon *in* 4° chez Sébastien Gryphe 1536. lesquels n'ont paru ni dans l'édition de Bâle 1580. ni dans celle de Leyde 1696.

☞ Le Hollandois nommé Bekker qui a écrit en sa langue l'ouvrage traduit en François, & intitulé *le monde enchanté*, où il s'efforce d'ôter aux hommes la crainte qu'ils ont des Diables, & s'inscrit en faux contre la créance générale sur cette matiére, ne devoit pas faire met-

tre ſon portrait au devant de ſon livre par la raiſon contenue en ce quatrain.

Oui, par toi de Satan la puiſſance eſt bridée,
Mais tu n'as cependant pas encore aſſez fait.
Pour nous ôter du Diable entiérement l'idée,
Bekker, ſupprime ton portrait.

Il eſt en effet d'une laideur ſi affreuſe que la repréſentation de Lucifer tel qu'on dit que le peignit autrefois Spinello, ne l'étoit pas., je penſe, davantage.

Il arrive quelquefois aux hommes de lettres des abſences d'eſprit qui les font tomber en des fautes plus que puériles. A quoi par exemple Naudé ſongeoit-il, lorſque pag. 298. de ſon Addition à l'Hiſtoire de Louis XI. il a pris le mot *Melanchthon* pour le vrai ſurnom Aleman de Philippe *Melanchthon*? Perſonne n'ignore que c'étoit Schwartzed, en François *Terre-noire*, en Grec Μελάγχθων. Voici, car on auroit peutêtre peine à croire la choſe autrement, le paſſage de Naudé au long. *Je retrancherai toutefois librement cet Uldaricus de notre Nation Françoiſe, pour deférer quelque choſe à ceux qui maintiennent que ſon propre ſurnom étoit HAN, lequel ſignifie en Alleman un coq, comme MELANCTHON terre noire, HUS une oie, REUCHLIN de la fumée, & FUSCH un re-*

nard. On pardonneroit à Naudé de n'avoir pas dit que Hus en Bohéme signifie une oie, & *Rauch* en Aleman de la fumée. On lui pardonneroit d'avoir écrit *Fusch* pour *Fuchs*, & *Mélancthon* pour *Mélanchthon*, mais il est difficile de lui pardonner d'avoir cru Aleman ce dernier mot. La bévue de M. Ménage, qui a tant cité de Grec dans ses livres, n'est pas moins surprenante pag. 225. de ses observations sur l'Amynte du Tasse, où citant l'Idyle de Théocrite intitulée κηριοκλέπτης, il rend ce mot en Italien par *ladro di cera*, & prend κηρίον pour κηρὸς, c'est-à-dire du *miel* pour de la *cire*. Voiez Jacques le Paumier pag. 809. de ses *Exercitationes in optimos fere Auctores Græcos*.

☞ On est en peine de savoir qui est *le docte Villanovanus François* que Rabelais son contemporain chap. 13. du 3e livre, dit n'avoir jamais fait de songe. Ce ne peut être Arnauld de Villeneuve, nulle des trois circonstances, de *docte*, de *François*, de *contemporain de Rabelais*, ne lui convenant. Il n'étoit, ni ne pouvoit même être docte dans le tems de barbarie & d'ignorance où il a vêcu, savoir dans une bonne partie du 13e siécle jusqu'au commencement du 14e. Il y a de plus fortes preuves pour le croire Espagnol que

François, recherchées & déduites fort exactement par Dom Nicolas Antoine au tom. 2. de sa *Bibliotheca vetus Hispania*. Il n'a pu enfin être du tems de Rabelais, étant mort en 1310. ou au plus tard en 1313. & quand même, ce qui est très-faux, il auroit vécu jusqu'en 1350, on auroit toujours raison de conclure qu'il seroit mort 120 ans au moins avant que Rabelais fût au monde. Je suis donc très persuadé que le *Villanovanus* ici designé, n'est autre que ce Simon de Villeneuve, jeune homme d'une grande espérance pour les lettres, mort âgé de 35 ans au plus, à Padoue l'an 1530. soit de peste, soit de poison. Les témoignages qu'ont rendus de lui Christophle Longueil, Pierre Bunel, Etienne Dolet, & Salmon Macrain, étant connus de peu de personnes, j'en rapporterai ici quelques-uns. Longueil dans la 26e Epitre du 3^e livre, écrivant l'an 1521. à Baptiste Egnace lui recommande Simon de Villeneuve en ces termes. *Audio rationibus ejus duo plurimum adhuc offuisse, ætatem & nationem. Atqui ea hominis ætas est quæ, mea quidem sententia, sit huic muneri maximè idonea, sextum enim supra vigesimum egit annum; ea jam prudentia atque moderatione præditus, ut hisce virtutibus senectus ipsa non magnum pondus alla-*

tura videatur. De altero, non me quidem fugit quam male Galli in Italia audiant. Sed ego tibi Villanovanum præstabo, cum ab omnibus Gallicis vitiis ineptiisque liberum, tum plane Italica & gravitate & lingua, (quod maximè ad rem pertinet) pronuntiatione inprimis ornatum. Nam quibus potissimum gens illa virtutibus commendatur; fide, probitate, religione; has quidem nemo in eo desiderarit, non sanè magis quam ingenium, judicium, studium, literas, excellentem denique in jure civili prudentiam atque memoriam. Sex enim ipsos annos sub optimis præceptoribus Ticini in eo studio evigilavit, atque ita profecit, ut æquales suos omnes longè vicerit. Pierre Bunel au bas de sa 4e Épitre adressée à Emile Perrot lui envoie six vers sur la mort de Simon de Villeneuve avec cette inscription au dessus. *Simoni Villanovano Belgæ, Græcè Latinèque doctissimo, cùm bonis omnibus disciplinis, tum sinceræ philosophiæ inprimis dedito, ob mirificam scribendi elegantiam, & subtilitatem, quam etiam suis scriptis, quæ à nonnullis premuntur, expressam reliquerat, testimonio Longolii toti Italiæ præclarè commendato, Galli, in demortui, patriæque commendationem, placata Italia, posuere.* Ces mots *quæ à nonnullis premuntur* semblent regarder Etienne Dolet, qui étant alors à Padoue fut accusé d'avoir détourné les

écrits de Simon de Villeneuve, & de se les être appropriez. Dolet avoit demeuré trois ans avec lui à Padoue, & le reconnoît en plusieurs endroits de ses ouvrages pour son maitre en éloquence. L'Epitaphe qu'il lui fit à Padoue, y fut par ses soins gravée sur une table d'airain. Salmon Macrin pag. 77. du l. 3. de ses Hymnes choisies, dans une Ode Sapphique à Guillaume du Bellai, Seigneur de Langé, met Simon de Villeneuve au rang des hommes illustres qui avoient fait honneur à sa France par leur érudition.

Illa (il entend *Gallia*) *Italorum nam studii æmula*
Te, Lazarumque *, *& Longolium tulit,*
Magnumque Budæum, ac Simonem
Villa cui nova nomen indit.

C'est donc avec justice que Rabelais l'a nommé *le docte Villanovanus*, & même *le docte Villanovanus François*, de peur, s'il avoit dit simplement *le docte Villanovanus*, qu'on ne le confondît avec Servet Espagnol qui du tems de Rabelais a publié divers ouvrages sous le nom de *Villanovanus*. Il me reste à répondre à une conjecture du Commentateur de Rabelais, touchant

* Il entend Lazare de Baïf.

Arnauld de Villeneuve qui peutêtre, dit-il, dans le traité qu'il fait des songes, a declaré lui-même qu'il n'avoit jamais songé. Il n'avoit qu'à consulter le livre, il y auroit trouvé la solution suivante de son doute pag. 637. de l'édition *in fol.* des œuvres d'Arnauld de Villeneuve à Bâle 1585. *Est igitur advertendum quod sub quacumque specie animal aliquod insultum faciens, secundum conditiones, & modos insultus, & defensiones utriusque, debet visio judicari. Ita* recolo in somno me vidisse *lupos quatuor quadam nocte, qui ore aperto insultum in me videbantur facere. Ego autem ense evaginato in ipsos irruebam, & majorem eorum eviscerabam ad mortem. Infra triduum in quadam causa vidi me quatuor inimicorum meorum victoriam habuisse.*

☞ Ceux qui citent de mémoire sont sujets à s'équivoquer. Saumaise qui sur Solin pag. 5. de la 2e édit. a cité comme d'Horace cet hexamétre,

Nulla dies abeat, quin linea ducta supersit.

auroit été bien étonné si on lui eût fait voir que c'est un vers de l'Hécatodistichon de Faustus Andrelinus Poëte moderne trivial, transplanté sous Charles VIII. d'Italie en France, où il mourut sous François I. l'an 1518.

☞ Deux Peintres célebres Rigaud &

de Troyes, ont peint M. Despréaux. Ces portraits sont estimez. Les estampes faites d'après sont très-belles, & les inscriptions mises au bas, l'une en prose Latine, l'autre en vers François, sont très-justes. Voici la premiere, *Nicolaus Boileau Despreaux morum lenitate, & versuum dicacitate æquè insignis.* Feu M. Lainez qui se piquoit, en matiére de Latinité, d'une grande delicatesse, trouvoit quelque chose à redire à *versuum dicacitate*; ce qui me donna lieu de lui écrire cette lettre, le 9. Septembre 1709.

Il y a quelque tems, Monsieur, que dans la rencontre vous me parlâtes de l'inscription Latine mise au bas du portrait de l'illustre M. Despreaux, je la trouve d'une justesse sans égale, & le pinceau à mon sens ni le burin n'ont pas mieux attrapé la ressemblance du Poëte, que l'inscription l'a caractérisé. *Morum lenitas*, & *versuum dicacitas* ne laissent rien à dire. Cet heureux contraste remplit admirablement l'idée que nous devons nous faire de ce grand homme. Vous n'en disconvenez pas. Vous doutez seulement que dans l'exacte Latinité *dicacitas* puisse quadrer avec *versuum*, parce qu'il ne vous revient pas que *dicax* se dise de *versus*, ni d'*oratio*, comme de *Poëta*

& d'*Orator*. Vous me demandez du moins, pour vous convaincre du contraire, un exemple tiré de quelqu'un de ces Auteurs vulgairement nommez Classiques, je n'ai garde sur ce pied là de vous alléguer cet endroit de Sidonius Apollinaris dans son Poëme intitulé Narbo.

Quid multos varii styli retexam,
Arguti, teneri, gravis, dicacis?

Car c'est constamment ainsi qu'il faut lire, & non pas *graves*, *dicaces*, avec le P. Sirmond sans necessité, & contre l'ordre naturel de la construction, je vous alléguerai bien moins le Hollandois Gaspar Barlæus qui dans ses préfaces sur les poësies de Constantin Huggens a donné l'épithéte de *dicax* à *cuspis*, je ne vous citerai pas même Aulu-Gelle qui chap. 2. du l. 12. des Nuits Attiques n'a fait nulle difficulté de dire *levi & quasi dicaci argutia*, sur la foi peutêtre de quelqu'un de ces Anciens, dont on sait qu'il a été grand imitateur; je me réduirai seulement à deux témoignages, l'un d'Horace, l'autre de Seneque le Tragique. Horace vers 225. de son Epitre aux Pisons a dit,

Verum ita risores, ita commendare dicaces
Conveniet Satyros.

Où *Satyros*, non plus que dans le vers 235. *Satyrorum scriptor*, ne doit pas s'en-

tendre de ces Dieux *chevrepieds* nommez *Satyres*, mais des Tragicomedies Satyriques des Grecs, telles que le Cyclope d'Euripide, l'unique piéce de ce genre qui nous soit restée entiére. Comme les Grecs disoient σάτυρον γράφειν, les Latins *Satyrum scribere*, écrit un *Satyre*, Casaubon prétend avec raison que l'épithéte *dicaces* n'est appliquée à *Satyros*, que dans le sens de ces sortes de piéces satyriques. Le passage de Seneque le Tragique n'est pas moins formel. Ce Poëte, dont Muret bon connoisseur estimoit la diction, a dit sur la fin du Chœur du premier Acte de sa Medée,

Festa dicax fundat convicia Fescenninus;

Vers que le Portugais Achille Staco sur cet endroit de Catulle

Neu diu taceat procax
Fescennina locutio.

cite exprès pour faire voir que *procax Fescennina locutio*, & *dicax versus Fescenninus* sont expressions équivalentes; d'où il s'ensuit que *dicax* convient aussi bien à *versus*, que *procax* à *locutio*. Je pourrois encore vous opposer plusieurs doctes modernes aujourd'hui vivans; entre autres un qui, s'il avoit vécu du tems d'Auguste, n'auroit pas été moins digne de la

qualité d'Académicien Latin, qu'il l'est de celle qu'il a d'Académicien François. Vous le reconnoîtrez quand je vous dirai que c'est celui qui dans de beaux vers faits l'an 1701. sur le rétablissement de la santé de notre illustre Satyrique a dit.

..... quique dicaci
Perversos hominum distringunt carmine mores.

Mais je pense, Monsieur, que ces autoritez vous suffiront, & que vous n'hésiterez plus desormais à recevoir la décision suivante d'un habile Grammairien du quinziéme siécle.

Quemadmodum autem urbanum & dicacem hominem dicimus, ita urbanum & dicacem sermonem, unde urbanitas, & dicactias tam de homine, quàm de oratione dicitur. Eodem modo venustus homo, & venusta oratio; lepidus homo, & lepida oratio; salsus homo, & salsa oratio: jocosus homo, & jocosa oratio. Et venustas, lepor, sales, insulsitas, facetiæ, joci, tam de homine quàm de oratione dicuntur. Nicol. Perottus Cornucopiæ pag. 132. edit. Basileensis 1526. Il me paroît que les critiques les plus obstinez doivent se rendre à ces raisons. Celui du moins à qui j'avois affaire *, ne put y répondre en sept mois entiers qu'il vécut depuis ma

* Il mourut à Paris le 18. Avril 1710.

lettre. Voila pour ce qui regarde l'inſcription Latine. La Françoiſe, miſe au bas de l'autre eſtampe, conſiſte en quatre vers les plus beaux du monde. Ils viennent de paroître dans la nouvelle édition des œuvres de M. Deſpreaux, & méritent d'être imprimez par tout. Les voici.

Au joug de la raiſon aſſerviſſant la rime,
Et même en imitant toujours original,
J'ai ſu, dans mes écrits docte, enjoué, ſublime,
Raſſembler en moi Perſe, Horace & Juvénal.

Quoique ces vers n'aient pas beſoin de luſtre, je ne laiſſerai pas d'y ajouter ceux-ci, dont le tour eſt moins pompeux, mais qui ont quelque choſe d'aſſez vif.

Tel fut notre grand Satirique,
Quiconque à la rime s'applique
Doit avoir un portrait ſi beau,
Et pour mieux ſe tenir en garde
Ecrire au deſſus du tombeau :
Rimeur, Deſpreaux te regarde.

¶ M. le premier Préſident demandoit à M. Langlois pourquoi il ne ſe chargeoit plus que de méchantes Cauſes, étant ſi bon Avocat. M. Langlois lui dit : C'eſt que j'en ai tant perdu de bonnes & tant gagné de méchantes, que je ne ſais tantôt

plus lesquelles prendre.

¶ On avoit trouvé à redire que M. Coquelin Chancelier de Nôtre-Dame, & Promoteur de l'Assemblée de 1682, y avoit trop parlé de Gerson. M. G... dit : Dès qu'un homme est Chancelier, il croit la Metempsycose ; & le prouvoit par feu M. de saint Jean en Greve qui, à ce que disoit M. G.... croioit avoir l'ame de Gerson.

¶ M. Blanchet Curé de S. Jean le Rond, aiant donné le Viatique & l'Extrême-onction à M. Cachet son confrere, qui avoit quatre-vingt-dix ans ; M. Cachet lui dit : A la pareille, mon confrere, à la pareille.

¶ *Homo non periit, sed periit artifex.* M. le Prince de Guemené me disoit cela autrefois, en parlant de Mondory dans le tems qu'il vivoit encore, & qu'il ne paroissoit plus sur le Théatre. Je ne sais de quel Auteur * ces paroles sont prises.

On en peut dire autant de Scaramouche, qui ne paroît plus sur le Théatre, *Homo non periit, sed periit artifex.* C'étoit le plus parfait Pantomime que nous aions vû de nos jours. Moliere Original François, n'a jamais perdu une representation de cet Original Italien. La Comédie

* C'est apparemment une allusion à ces paroles de Neron, *Qualis artifex pereo*, Sueton, in Neron. 49.

Italienne va tomber, aussi bien que la Françoise qui n'a plus ni d'Auteur ni d'Acteur, à ce qu'on dit, qui vaille la peine d'y aller entendre une piéce entiere.

¶ Un Ecclesiastique de Poitou achetoit un *Jansenius* sept francs chez Petit: & trouvant qu'il étoit cher, il disoit: Mais est-il bien entier? Le Garçon de Petit dit: Il s'en faut peu. Hé quoi, dit le Poitevin, les cinq Propositions n'y sont-elles pas? Ah! vraiment si elles y étoient, répondit le Garçon, vous ne l'auriez pas pour deux cens francs.

¶ Le Pere Jacob étoit Bibliothecaire de M. le Cardinal de Rets, & de mes amis. Il a fait un livre des anciennes éditions de tous les livres qui ont été imprimez depuis l'an 1440. que commença l'impression jusqu'en 1500. inclusivement.

☞ M. Chevillier Docteur & Bibliothecaire de la maison de Sorbonne, qui a recherché avec beaucoup d'exactitude & de curiosité le tems du commencement de l'impression, dit page 13. de son traité de l'origine de l'Imprimerie de Paris, que le plus ancien livre imprimé est un Psautier qui se voit en la Bibliotheque Impériale à Vienne, mis sous la presse *in* 4° en velin à Mayence l'an 1457, par Jean Faust & Pierre Schoeffer. Sur quoi il cite le témoignage de Pierre Lam-

bec l. 2. Bibl. Vindob. pag. 989. Ceux qui ont cru que de toutes les impressions la plus ancienne étoit celle des Sermons de Léonard d'Udine, prétendue faite l'année 1446. se sont trompez. Cette année est la date de la compilation de ces Sermons, mais la date de l'impression est de 1473. j'ai vû le livre dans la Bibliotheque des Carmes de Dijon. C'est un volume *in* 4°, épais de 4. doigts, imprimé à Venise en lettre Gothique à 2. colonnes avec cette inscription à la fin, où le tems de la compilation est nettement distingué de celui de l'impression en ces termes copiez ici fidelement. *Expliciunt sermones aurei de Sanctis per totum annum, quos compilavit Magister Leonardus de Utino, Sacræ Theologiæ Doctor, Ordinis Fratrum Prædicatorum, ad instantiam, & complacentiam magnificæ Communitatis Utinensis, ac nobilium virorum ejusdem.* MCCCCXLVI. *in vigilia beatissimi Patris nostri Dominici confessoris, ad laudem & gloriam Dei omnipotentis, & totius Curiæ triumphantis.*

Impressi quoque sunt hi sermones Venetiis per magistrum Franciscum de Hailbrun, & magistrum Nicolaum de Francfordia socios. Laus Deo. MCCCCLXXIII.

Cette édition a été vûe par le P. Labbe qui la rapporte pag. 355. de sa nouvelle Bibliotheque de MSS. mais par une fau-

te de l'Auteur, ou de l'Imprimeur, l'année qui devoit être marquée 1473. a été marquée 1475.

¶ Le Pere Jacob ne pouvoit souffrir le mépris que l'on fait des anciens livres dont on fait, disoit-il, des fusées, & dont les charcutiers parent leurs boutiques, au lieu qu'on devroit les considerer comme des originaux. Il avoit un logement chez Monsieur Achille de Harlay, mais il ne s'y plaisoit pas; & il se plaignoit de ce qu'on le méprisoit, quoiqu'il mangeât à la table de M. de Harlay, Il mourut chez M. de Harlay; & il ne fut pas plûtôt expiré que l'on mit son corps dans un carosse avec ses livres pour être porté à son Couvent des Billettes.

¶ M. le premier Président demandoit à M. de Fourcroy célebre Avocat, ce qu'il prétendoit faire de son neveu. M. de Fourcroy lui dit: Monsieur, si je vois qu'il devienne joli garçon, j'ai dessein d'en faire un Avocat; mais s'il ne veut rien apprendre, je le ferai Conseiller, ☞ On a fait de cela un petit quatrain en dialogue.

Votre neveu paroît docile,
Qu'esperez vous le faire un jour ?
Resp.
Avocat, s'il se rend habile;
Sinon, Conseiller à la Cour.

Le P. Garasse pag. 707. de sa Recherche des recherches de Pâquier, imprimée dès l'an 1622. fait tenir ce discours à un jeune fat : *J'en sais trop pour n'être que Procureur ; je n'en sais pas assez pour être Avocat ; je vois bien qu'il faudra que je me fasse Conseiller, ou Président.*

¶ Un des plus illustres Magistrats disoit un jour : Je voudrois que mon fils fût assez honnête homme pour en pouvoir faire un bon Avocat ; je le tiendrois fort heureux. Ce fils néanmoins a tout le mérite possible : mais l'Etat en a besoin pour des emplois plus politiques.

¶ Quand M. de Bragelogne Chanoine de Notre-Dame éternuoit, Marigny lui disoit ; Monsieur, Dieu vous croisse votre Gros.

¶ Le Cardinal du Perron parlant de *la réponse de Coëffeteau*, dit : Il l'auroit faite plus courte *, s'il eût eu plus de tems.

¶ M. avoit fait un gros livre contre un Auteur qui en avoit fait un petit. Un de ses amis entrant chez lui, trouva ces deux livres sur sa table, il dit en mettant le gros sur le petit : Il ne s'en relevera jamais.

* Tiré du Socrate Chrétien de Balzac, discours 10. M. Pascal à dit de même à la fin de sa seiziéme lettre Provinciale : Je n'ai fait celle-ci plus longue que parce que je n'ai pas eu le loisir de la faire plus courte.

C'est

¶ C'est une chose étrange, disoit M. de Bautru, que les Minimes ne mangent que du poisson, & ne laissent pas de sentir l'épaule de mouton.

¶ M. Despreaux étant dans une compagnie de Dames où l'on parloit de la prise de Mons : comme il se levoit pour sortir, une de ces Dames l'arrêta par son manteau, & lui dit : Monsieur, vous ne sortirez point d'ici, que vous ne nous aiez fait un petit quatrain sur cette nouvelle conquête de notre grand Monarque. M. D... fit ce qu'il put pour s'en défendre ; mais voiant qu'il n'y gagnoit rien, il lui demanda quartier pour un moment. Et voici de quoi il la paia sur l'heure :

Mons étoit, disoit-on, pucelle
Qu'un Roi gardoit avec le dernier soin.
Louis le Grand en eut besoin,
Mons se rendit. Vous auriez fait comme elle.

¶ Au sacre de M. le Cardinal de Rets qui se faisoit en Sorbonne, il y avoit un grand nombre d'Evêques en demi cercle sous le dôme. Une Dame qui avoit été invitée à cette céremonie, dit : Que je trouve cela beau de voir tous ces Evêques arrangez de la sorte ! Il me semble que je suis en Paradis. Un Gentilhomme qui

étoit près d'elle, lui dit : En Paradis, Madame ? En Paradis, il n'y en a pas tant que cela.

¶ On trouve dans Suidas ce passage Grec qui ne peut être que d'un Ancien, Ἀριστοτέλης τῆς φύσεως γραμματεὺς ἦν, τὸν κάλαμον ἀποβρέχων εἰς νοῦν, qui marque qu'*Aristote étoit le Secretaire de la nature*, & qu'il *avoit trempé sa plume dans le bon sens*. J'ai appliqué cet éloge à Monsieur de Sorbiere dans mes observations sur Diogene Laërce. 1. *édit. pag.* 13. *& de la* 2. *pag.* 21.

¶ P. Fournier Avocat étoit borgne. Plaidant un jour à la Grand' Chambre avec ses lunettes, il dit : Je n'avancerai aucune piece qui ne soit necessaire. L'averse partie lui dit : Retranchez donc un des verres de vos lunettes. ☞ Pierre Fournier étoit appelé Pefournier par les gens de Palais pour abréger. Il est fort bien remarqué pag. 217. & 218. du *Furetiriana* que ce Péfournier étoit Procureur, & non pas Avocat. C'est de lui que parle Boileau, *sat.* 1.

☞ Messieurs de l'Académie Françoise aiant déliberé au commencement de l'année 1635. que chacun d'entre eux seroit obligé de faire à son tour un discours sur telle matiere, & de telle longueur qu'il

lui plairoit, Claude Gaspar Bachet sieur de Méziriac, qui étoit alors absent, fut averti de la délibération & n'aiant pu, après avoir composé son discours, se rendre à l'Académie pour l'y prononcer, il l'envoia de Bourg en Bresse à M. de Vaugelas qui le lut à l'Assemblée le 10. de Decembre suivant. Il étoit intitulé *de la Traduction*, où par rapport au dessein qu'il avoit d'en entreprendre une toute nouvelle des œuvres entiéres de Plutarque, il se proposoit de faire voir en combien de maniéres Amiot si célebre par sa version du même Auteur, a manqué à l'éxactitude que demande une bonne traduction. Ce discours étant très-curieux, & très-digne d'être imprimé, on se fait un plaisir de le donner copié fidélement sur l'original, on y a seulement ajouté quelques petites notes marquées par des astérisques.

MESSIEURS,

Je tiens si cher l'honneur que vous m'avez fait de me recevoir en cette célebre compagnie, où vous n'avez admis personne qui ne me surpasse infiniment en mérite, que je m'estime obligé par dessus tous d'obéir exactement à vos commandemens. C'est pour m'acquiter de ce de-

voir, que je vous présente ce discours mal poli, dont la rudesse vous fera bien connoître que je l'ai enfanté dans un payis barbare, avec un esprit rempli d'inquiétudes, & qui n'a pu s'empêcher de compatir à un corps travaillé de cruelles & continuelles douleurs [a]. Mais quand je jouirois d'une santé plus heureuse, que pourriez-vous espérer d'un homme qui ne se pique point de bien dire, & n'a jamais aspiré à la gloire de l'Eloquence? Si j'ai pris quelque peine pour acquerir une médiocre connoissance des langues étrangeres, ç'a été avec dessein de contenter mon esprit, plûtôt que d'en faire parade. J'ai toujours fait plus d'état des choses que des paroles, ne me proposant autre but en mes études que de parvenir à l'intelligence des anciens Auteurs, afin de puiser les sciences dans leur source, sans m'amuser à l'agencement des mots, ni à l'élégance du style. Il est vrai que j'ai appris les préceptes de Rhétorique [b], non seulement dans les Ecoles, mais encore dans les écrits des plus grands Maîtres de l'Art, mais jamais

a De la goute.

b Colomiez dans son recueil des particularitez dit avoir appris de Gui Patin que M. de Meziriac avoit à l'âge de 20. ans étant Jésuite régenté la Rhétorique à Milan, où étant tombé malade il sortit de la Societé. Voiez le Patiniana pag. 14.

je ne les ai mis en pratique, & me ſuis contenté de la ſeule théorie.

C'eſt pourquoi, Meſſieurs, j'ai bien de la peine de me perſuader que je puiſſe tenir aucun rang en cette illuſtre Académie, où l'on fait profeſſion de l'Eloquence, & l'on prétend de conduire notre langue à ſa perfection. Toutefois pour ne démentir pas le jugement que vous avez fait de moi, je veux croire que je puis coutribuer quelque choſe à votre deſſein, ſi l'on m'avoue qu'un des meilleurs moiens d'enrichir notre langue, eſt de la faire parler aux plus doctes & plus fameux Auteurs de l'antiquité, principalement aux Grecs qui nous ont donné tous les arts, & toutes les ſciences en un ſi haut degré de perfection, que les médiocres eſprits de ce tems ne comprennent qu'avec difficulté, ce qu'ils nous ont laiſſé par écrit, & les plus excellens ont bien de la peine d'ajouter quelque choſe à leurs inventions.

Cette vérité qu'on ne peut contredire étant perſuadée à pluſieurs habiles hommes qui ont fleuri depuis cent ans en ça, ils ont mis la main à la plume, & par leurs doctes & laborieuſes traductions ont tranſporté en France les tréſors de la Grèce avec tant de ſuccès, que nous

voions par expérience qu'il n'eſt plus néceſſaire d'apprendre les langues étrangéres pour devenir ſavant. Mais entre tous ceux qui ont acquis quelque gloire par un ſi louable travail, Amiot a emporté le prix, & a ſi bien mérité l'approbation générale, qu'il eſt tenu de tous pour le meilleur & le plus judicieux traducteur que nous aions, tant à cauſe qu'il a choiſi un Auteur excellent, & dont les écrits ſont remplis de toute ſorte d'érudition, que parce qu'il l'a traduite en un fort beau ſtyle, & qui approche de la perfection autant qu'il étoit poſſible, en un ſiécle où les eſprits n'étoient point encore parfaitement polis. Et à dire le vrai, ſans nous montrer entachez d'ingratitude & de malignité, nous ne pouvons nier que lui ſeul n'ait mis notre langue hors d'enfance, ne l'ait délivrée de la barbarie, & ne l'ait fait paroître avec tant d'ornemens, que toutes les nations de l'Europe ont admiré ſa douceur, & ſa majeſté.

Toutefois j'eſtime que nul ne révoque en doute qu'il n'y ait beaucoup à redire au ſtyle d'Amiot, & qu'il ne ſoit encore bien éloigné de la pureté du langage, qui ſe voit aux ouvrages de ceux qui ſont en réputation de bien écrire aujourd'hui: ſoit que l'on conſidére les mots inuſitez

qu'il emploie bien souvent ; soit qu'on prenne garde à plusieurs de ses façons de parler, qui ne sont pas tolérables, tant s'en faut qu'elles aient bonne grace, & qu'elles contentent l'oreille. Cela est cause que ceux qui recherchent curieusement les belles paroles plûtôt que la doctrine solide, se dégoûtent de la doctrine de Plutarque ; & ceux qui sont capables de connoître le fruit qu'on en peut tirer, souhaitent avec passion que cette traduction soit réformée, & qu'on accoutume cet admirable Auteur à parler notre langue plus nettement, & plus élégamment, afin qu'on le puisse lire avec plus de plaisir.

Mais la seule beauté du langage ne suffit pas pour faire estimer une traduction excellente. Il n'y a personne qui n'avoue que la qualité la plus essentielle à un bon traducteur, c'est la fidelité, si bien que celui qui manque de cette partie, quoiqu'il ait la premiére, ne merite pas plus de louange que le peintre qui voulant tirer un pourtrait * au vif, donne à son ouvrage un fort beau coloris, mais au reste n'observe pas les proportions, & représente mal tous les traits

* Bien des gens alors disoient *pourtrait* au lieu de *portrait*.

du visage. Et les Italiens ont fort bonne grace, quand ils disent que s'écarter du sens de l'Auteur, n'est pas le traduire; mais le trahir [a].

Or je sais bien qu'il n'est pas facile de persuader à plusieurs que la version d'Amiot soit défectueuse de ce côté, parce que ceux qui n'entendent pas le Grec, ne sont pas capables de découvrir ses manquemens; & ceux qui ont quelque connoissance de cette langue, n'ont jamais pris la peine de conférer la traduction avec l'original. Si est-ce pourtant que j'ose bien assurer que j'ai remarqué plus de deux mille [b] passages dans le Plutarque François, où non seulement le sens de l'Auteur n'est pas fidélement exprimé, mais il est entiérement perverti, comme je le ferai voir quelque jour, si le Ciel m'est si favorable, que je puisse venir à bout du dessein, que j'ai de corriger la traduction d'Amiot, & montrer au doigt les fautes qu'il a faites.

Cependant, Messieurs, permettez-moi, s'il vous plaît, que je vous déclare ici la sincérité de mon intention, & que j'aille au devant de la calomnie qu'on

a Non *tradurre* mà *tradire*.

b Et non pas 8000, comme le marque le Patiniana *pag.* 14.

me pourroit imposer d'avoir entrepris cette correction par un vain désir de gloire, & pour acquerir quelque réputation aux dépens de celle d'Amiot. Ceux qui me connoissent familiérement, savent assez que l'ambition n'a pas beaucoup de pouvoir sur moi, & que l'envie ne trouva jamais place dans mon ame, si bien qu'ils se persuaderont facilement que s'il m'arrive quelquefois de reprendre les hommes doctes qui ont écrit devant moi, je le fais sans passion, & que le seul désir que j'ai de proufiter * au public me met en main la plume avec dessein de faire éclater la vérité, plûtôt que d'obscurcir la réputation d'autrui. Mais pour me justifier auprès de ceux qui ne peuvent juger de mon intérieur par mes actions qui leur sont inconnues, il ne me reste autre moien sinon de publier les justes sujets que j'ai de censurer Amiot, montrant en combien de maniéres il a violé les loix que se doit prescrire un fidele traducteur.

Pour cet effet je veux vous proposer un abregé de toutes les fautes que j'ai réduites à certains chefs, tant pour éviter la confusion mére de l'obscurité, que

* Bien des gens aussi disoient alors *proufit* pour *profit*.

pour comprendre plusieurs choses en peu de paroles. Aussi je proteste que je ne ferai que toucher ici l'origine de ses manquemens, sans rapporter les preuves entiéres de mes corrections qui sont reservées pour une œuvre de plus longue haléne, je ne m'écarterai point pourtant du but que je me suis proposé en ce discours, où je prétens de déduire les devoirs d'un bon traducteur : car outre que le plus souvent les exemples instruisent mieux que les préceptes, j'estime encore que faisant remarquer les défauts qui se rencontrent en la traduction qui est reputée la meilleure de toutes, j'enseignerai le vrai moien d'arriver à la perfection qui n'est autre que s'empêcher de commettre de semblables fautes.

Je suppose donc comme une maxime que nul homme de bon jugement ne peut révoquer en doute, que si quelqu'un aspire à la louange que mérite une fidelle traduction, il faut qu'il observe exactement ces trois points; qu'il n'ajoute rien à ce que dit son Auteur, qu'il n'en retranche rien, & qu'il n'y rapporte aucun changement qui puisse altérer le sens. Ceux qui faillent contre quelqu'un de ces trois préceptes méritent d'être blâmez, quoique différemment.

Car celui qui péche par omiſſion, témoigne de la négligence ou de l'inadvertance, plûtôt que de la malice. Celui qui change, & met une choſe pour une autre, fait voir ſon ignorance, & qu'il n'entend pas bien la matiére dont ſon Auteur traite, ou la langue en laquelle il écrit. Mais celui qui ajoute quelque choſe mal à propos, ſe montre plein d'arrogance & de témérité.

Si nous examinons par ces regles le Plutarque d'Amiot, nous trouverons d'abord qu'il contrevient à la premiere en diverſes façons; car il ajoute par tout aux texte de l'Auteur, avec tant de licence, qu'à peine pourroit-on coter une page de ſa traduction, qui ne ſoit remplie d'additions ſuperflues, ou impertinentes: j'appelle addition ſuperflue, celle qui véritablement ne gâte pas le ſens, mais ne ſert de rien auſſi, & n'apporte au diſcours ni plus d'ornement, ni plus de clarté. J'eſtime impertinente celle qui contient une choſe manifeſtement fauſſe, ou qui n'a pas un fondement aſſuré, & qu'on ne peut attribuer à l'Auteur qu'avec témerité. Et bien que je ſache que le plus & le moins ne changent pas l'eſpece, ſi eſt-ce que pour mieux éclaircir ce point, & produire avec meilleur

ordre les passages que je veux alléguer, je divise encore l'une & l'autre de ces deux sortes d'additions en celles qui sont fort courtes, & consistent en un mot ou deux, & en celles qui sont plus longues, & contiennent des lignes & des clauses entiéres. Aussi je crois qu'on m'accordera facilement, que comme on dit des folies, que les plus courtes sont les meilleures; aussi de ces additions vitieuses, les plus bréves sont le moins à blâmer. Or Amiot ajoute des mots inutiles à tout propos, s'étant imaginé, comme j'estime, que par le fréquent usage des synonymes il enrichiroit merveilleusement son langage; car il abonde en synonymes, & en use avec si peu de moderation, que toutes ses périodes en sont enflées, comme on peut voir à l'ouverture du livre. C'est avec cette licence qu'il dit sans rougir: *La haine & la malveillance, l'heur & la prosperité, serf & esclave, dommageable & nuisible, regir & gouverner.* Et enfile ainsi plusieurs mots qui ont une même signification tout-à-fait, & dont un seul suffiroit pour exprimer parfaitement le Grec. Quoique cette faute soit légére, & facile à corriger, & qu'elle semble ne contrevenir pas tant aux loix de la fidelité, qu'à celles de la netteté du langage, si n'est-elle pas par-

donnable, non ſeulement parce que c'eſt un défaut de ſtyle qui ne ſe peut tolérer, mais encore parce qu'en quelque façon elle tient de la perfidie, donnant beaucoup de ſujet au lecteur qui ne peut lire Plutarque en ſa propre langue, de faire un ſiniſtre jugement de ce judicieux Auteur, conjecturant par la traduction Françoiſe, que le texte Grec eſt auſſi rempli de ſynonymes. Et néanmoins tous les doctes ſavent que le ſtyle de Plutarque eſt fort ſerré & ne tient rien de l'Aſiatique.

Mais de quel nom qualifierons-nous le crime que commet Amiot quand il inſére dans le texte de Plutarque des mots qui intereſſent le ſens, & le plus ſouvent contiennent une fauſſe doctrine ? Pour moi qui honore fort particuliérement ce fameux traducteur, je me contente de l'accuſer de trop de hardieſſe. Mais peut-être qu'un cenſeur plus ſévére appellera cela inſolence, & témérité. Certes il fait ſi peu de ſcrupule d'ajouter à ſon Auteur tout ce qui lui vient en fantaiſie, que j'ai de la peine de choiſir les exemples que je veux alléguer, parmi une ſi grande multitude. Voici pourtant les premiers qui me ſont venus à la main.

Lorſque Plutarque dit qu'Androgeos

étoit fils de Minos, Amiot ajoûte qu'il étoit fils *aîné* [a] de Minos, où j'admire également son audace, & son inadvertence. Son audace d'avoir ajouté ce mot *aîné* au texte de Plutarque, sans être assûré que cela fût conforme à son intention. Son inadvertence de n'avoir pas pris garde que tant s'en faut qu'Androgeos fût l'aîné de ses freres, qu'au contraire il y a de l'apparence de croire qu'il étoit le cadet, si nous ajoutons foi aux plus célebres Auteurs de l'antiquité, de qui nous pouvons apprendre l'histoire fabuleuse, qui faisant un dénombrement des fils de Minos [b], mettent toujours Androgeos au dernier rang.

Semblablement quand Plutarque parlant de la suite de la bataille de Munda, dit que le jeune Pompée se sauva, mais que la tête de l'aîné fut apportée à César peu de jours après, Amiot ne se contente pas de dire avec son Auteur, que le jeune Pompée se sauva, mais ajoute *de la bataille* : dont il faudroit conclure nécessairement que le jeune Pompée fut en ce combat, ce qui est faux, si nous voulons croire les plus assurez, & plus fidéles Historiens, & particuliérement

a Vie de Thésée. b Apollod. liv. 3. Diod. liv. 4.

Hirtius[a], témoin oculaire de cette guerre, qui écrit que le jeune Pompée ne fut point à la bataille, mais demeura dans Cordoue, dont il se sauva prenant la fuite au premier vent qu'il eut de la victoire de César, & de la défaite de son frere.

En un autre endroit où Plutarque représente la magnanimité de [b] Thémistocle, qui rencontrant sur le rivage de la mer un corps mort chargé de carquans, & de chaînes d'or, passa outre sans y vouloir toucher, mais avertit un de ses amis qui le suivoit d'en faire son profit, parce, dit il, que tu n'es pas Thémistocle ; & voulant désigner le tems à peu près, dit que ce fut après la bataille, sans spécifier quelle bataille. Amiot ajoute hardiment, *après la bataille de Marathon*, ne prenant pas garde que son Auteur même le [c] dément, qui dit ailleurs fort clairement que ce fut après la bataille de Salamine.

Quand Plutarque [d] voulant louer la taciturnité, propose l'exemple du Philosophe Zénon qui pratiqua parfaitement cette vertu en un célebre festin où il fut convié avec plusieurs autres Philosophes,

a L. de la guerre d'Espagne. b Aux Préceptes politiques. c. Vie de Thémistocle. d. L. du trop parler.

& avec certains Ambaſſadeurs, il appelle ces Ambaſſadeurs Πρέσβεις βασιλικοὺς, Ambaſſadeurs Royaux. Mais Amiot traduit *Ambaſſadeurs du Roi de Perſe*, qui eſt une extravagance que je ne puis aſſez admirer : car s'il eût eu une médiocre connoiſſance de la chronologie & de l'hiſtoire, il n'eût pû ignorer qu'au tems de Zénon il n'y avoit aucun Prince au monde qui portât le titre de Roi de Perſe, parce que Zénon floriſſoit au tems des ſeconds & troiſiémes Succeſſeurs d'Alexandre, lorſque la Monarchie des Perſes étant tout-à-fait éteinte, bien que les Seigneurs qui partagerent entre eux ce vaſte empire priſſent la qualité de Rois, pas uns d'eux néanmoins ne s'attribua le titre de Roi de Perſe. Mais certes ſi Amiot eût été mieux inſtruit par la lecture des anciens Auteurs, il ſe fût empêché facilement de tomber en cette erreur. Car il eût trouvé la même hiſtoire rapportée plus diſtinctement par Laërtius [a], qui dit que ces Ambaſſadeurs étoient venus de la part de Ptolomée Roi d'Egypte : ou s'il eût voulu ſuivre un autre bon Auteur [b], il eût pu dire que c'étoient des Ambaſſadeurs d'Antigonus Roi de Macédoine.

a Vie de Zénon. b Stobée ſerm. 51.

C'eſt donc avec trop de liberalité qu'Amiot ajoute ainſi certains mots à ſon Auteur, qui ne ſervent de rien ou qui endommagent fort le ſens. Mais il n'eſt pas moins prodigue à lui prêter des lignes, & des périodes entiéres qui le plus ſouvent auſſi ſont ſuperflues, ou qui pis eſt, contiennent une fauſſeté manifeſte. On pourra remarquer une bonne partie de ces additions, ſi l'on tient pour régle générale, que preſque par tout où l'on rencontre dans Amiot, un *c'eſt-à-dire*, ou *comme qui diroit*, ou quelque phraſe ſemblable, cela eſt une gloſe du traducteur, dont il n'y a nul veſtige dans le texte Grec.

Je ne veux pas nier pourtant que de ces gloſes-là il n'y en ait quelques-unes qui ſont utiles, & preſque néceſſaires, parce qu'elles contiennent une explication veritable de quelques mots Grecs, ou de quelque paſſage obſcur. Comme quand il eſt contraint de retenir ces mots en ſa traduction, *Pityocamptes*, *Cybernefia*, *Dipnophores*, je trouve fort bon qu'il les explique ainſi : *C'eſt-à-dire ployeur de pins* : *C'eſt-à-dire la fête des patrons de navires*. *C'eſt-à-dire portans à ſouper*. Semblablement lorſque Plutarque touche la coutume des Athéniens de ſe ſervir de ba-

lotes pour donner leurs ſuffrages au jugement, j'approuve la gloſe d'Amiot qui enſeigne que la balote percée étoit marque de condamnation, & voudrois qu'il eût encore ajouté que la balote entiére étoit marque d'abſolution.

Mais certes quelque utilité qu'on puiſſe tirer de ſemblables gloſes, je ne puis ſouffrir qu'on leur donne place dans le texte. Il ſuffit à mon avis qu'on le mette à la marge, ou qu'on les range à part en quelque autre lieu pour ſervir de notes, ou pour le moins il eſt néceſſaire que par un caractére different on les diſtingue des propres & légitimes paroles de l'Auteur. Car nous devons manier diſcretement, & religieuſement les écrits de la vénérable Antiquité, afin de les tranſmettre purs & ſincéres à nos ſucceſſeurs, comme nous les avons reçus de nos devanciers. Et les doctes ſavent qu'il ne s'eſt jamais ouvert une plus large porte à la dépravation des bons livres anciens, qne quand on s'eſt licentié d'inſérer la gloſe dans le texte ſans aucune diſtinction.

Que ſi les explications de cette nature, quoique bonnes & néceſſaires, doivent être bannies du texte, que dirons-nous de celles qui ſont ſuperflues,

ou puériles, ou entiérement fausses ? Je ne fais nul doute qu'on ne doive les retrancher, & abolir tout-à-fait, parce que les unes ne peuvent qu'ennuier & dégoûter le lecteur, & les autres le plongent dans l'ignorance. Mais j'aurois crainte d'être repris de la même faute que je reprens en Amiot, si je grossissois inutilement mes discours des gloses inutiles dont il a rempli sa traduction. Toutefois afin qu'on ne croie pas que je le censure à crédit, j'en proposerai trois ou quatre, qui sont les premiéres que ma mémoire m'a présentées.

Lorsque Plutarque [a] parle du vent Zéphyr, Amiot ajoute, *qui est celui du Ponent*. Quand le même Auteur fait mention de Plutus, incontinent Amiot lui attache cette glose : *C'est-à-dire le Dieu des richesses*. Si Plutarque [b] dit qu'on célebroit à Rome la fête de Bacchus, Amiot tient son lecteur pour si peu savant, qu'il croit être obligé de l'avertir qu'on appelle cette fête les Bacchanales. Là où Plutarque [c] nous apprend que la monnoie des Trézéniens avoit pour marque le trident, Amiot nous instruit par cette belle note : C'est une fourche à

a L. 5. q 7. des propos de table. b Vie de Lycurgue. c Hist. parall. 19.

troisfourchons, l'enseigne de Neptune[a]. Ces remarques, & toutes leurs semblables dont la plus subtile n'excéde pas la capacité d'un petit écolier de grammaire, tiennent du ridicule quand elles osent paroître dans les écrits d'un si grave & si docte Philosophe.

Mais il n'y a pas moins d'impertinence en une autre sorte d'additions superflues qui ne contiennent qu'une redite importune, dont je n'alleguerai qu'un seul exemple sans rien changer aux paroles d'Amiot, qui dit ainsi : *Mais pour autant qu'en toutes choses la varieté plait, & la nature s'éjouit en la diversité, & au contraire la simple uniformité toujours même soule, & fâche incontinent, comme à l'opposite la mélange de varieté appliquée opportunément en tems & lieu ôte ce qui offense le plaisir, & qui contriste le profit &c.* Où l'on voit une redite manifeste, en ce que par deux fois, quoiqu'en paroles un peu différentes, il oppose l'uniformité à la varieté, & à la mélange[b], contre l'autorité du texte Grec, où cette opposition n'est faite qu'une fois.

Or ce défaut d'Amiot, quoiqu'il mérite d'être corrigé, semble néanmoins

a Vie de Thésée. b Remarquez *melange* dans Méziriac au féminin en 1635, comme dans Amiot en 1560.

digne d'excuſe, parce que peutêtre le zéle qu'il avoit de proufiter au public, lui a fait inſérer ſes notes dans le texte, & violer le reſpect qu'il devoit porter à ſon Auteur. Mais quand il y ajoute des gloſes fauſſes, & qui ne peuvent engendrer que de l'ignorance dans l'eſprit du lecteur, ou qui attribuent à Plutarque une opinion douteuſe, & dont on n'a point de preuve qu'il l'ait tenue, alors on ne peut l'excuſer qu'il n'ait témoigné ſon ignorance, ou pour le moins ſa témérité. Voici un exemple remarquable de cette ſeconde eſpece d'additions vitieuſes. Plutarque en un paſſage dit ainſi en ſuivant le Grec de fort près : *Théſée * du côté de ſon pere deſcendoit d'Erechtée, & des premiers nez de la terre même.* Et pour exprimer ce peu de mots, Amiot mêlant & confondant ſa gloſe avec le texte, emploie plus de cinq lignes, s'efforçant de rendre raiſon de ce que les Athéniens ſe vantoient d'être *Autochthones*, c'eſt-à-dire nez de la terre même. Mais encore que j'avoue que la raiſon qu'il en apporte ſoit vraiſemblable, & ſe puiſſe fonder en bonne autorité, ſi eſt-ce pourtant qu'attendu que divers Auteurs alléguent d'autres raiſons de cette

* Vie de Théſée.

vaine vanterie des Athéniens, Amiot à tort d'en attribuer à Plutarque l'une plûtôt que l'autre, & je me promets de faire voir en son lieu, qu'en ce passage il ne songeoit point à ce qu'Amiot lui impose, si bien qu'à p ine cette longue glose mérite d'être rejettée à la marge, puisqu'elle n'est pas conforme à l'attention de l'Auteur.

A plus fortes raisons faut-il retrancher tout-à-fait les gloses impertinentes qui ne sont fondées qu'en l'ignorance, & ne nous abbreuvent que de faussetez, dont la traduction d'Amiot nous fournit un assez bon nombre. Mais je me contenterai de vous faire remarquer celle-ci. En un endroit où Plutarque [a] fait mention d'une fête des Athéniens qui s'appelloit *Choës*, Amiot ajoute : *c'est-à-dire la fête des morts, où l'on fait des effusions & des sacrifices pour les trépassez.* Mais il est assuré que cette fête ne se faisoit point en mémoire des trépassez, & qu'on la célebroit pour un sujet fort différent, comme je ferai voir en son lieu par bonnes autoritez : & un homme docte [b] de ce tems m'a relevé de cette peine en son livre des fêtes des Grecs.

Plutarque dit ailleurs que les poissons,

a Vie de Marc-Antoine. b Il désigne Castellanus ou Meursius.

que les Grecs appellent *amies* [a], tirent leur nom de ce qu'ils vont en troupe, & Amiot croiant d'en donner la vraie étymologie ajoute, *pour ce que hama signifie ensemble*, en quoi il se trompe fort, d'autant que si ce mot prenoit son origine de *hama*, il s'écriroit avec une aspiration; & néanmoins dans Plutarque, dans Aristote, & dans divers autres Auteurs il se treuve [b] toujours écrit sans aspiration. Nous aprenons même d'Athénée [c] que ce nom se dérive de la particule privative *ἀ* & *μια* qui signifie une ou seule, parce que ce poisson ne va jamais seul.

Enfin quoique Plutarque [d] raconte que Crassus qui étoit compagnon de Scipion l'Africain au Consulat, demeura en Italie parce qu'il étoit souverain Pontife, Amiot voulant enchérir pardessus son Auteur, ajoute: *qui par loi de leur Religion est contraint de demeurer en la ville.* Mais certes cela est faux. Car encore qu'on ne permît pas facilement aux Pontifes ni aux autres Prêtres d'aller hors de l'Italie, si est-ce qu'ils n'étoient pas tellement gênez, qu'ils ne pussent sortir de la ville de Rome, lorsqu'ils n'étoient point occupez actuellement aux exerci-

a L. de l'industrie des animaux. b On disoit alors *trouver* & *treuver*. Mais il y a longtems qu'on ne dit plus *treuver*, même en vers, non plus que *preuver* dont Ménagiac use plus bas. c. L. c. 21. d. Vie de Fabius.

ces de leurs charges, dont je ne veux point alléguer d'autre exemple que celui que nous avons entre les mains de Licinius Craſſus, qui paſſa preſque tout le tems de ſon Conſulat au payis des Brutiens, faiſant la guerre à Annibal, & encore demeura là une partie de l'année ſuivante en qualité de Proconſul comme Tite-Live [a] raconte.

Voilà en combien de maniéres Amiot a contrevenu à la premiére régle des trois que doit obſerver un fidele traducteur. Mais comme il n'eſt pas poſſible qu'un homme ſoit également entaché de deux vices contraires, & qu'il ſoit en même tems lourdaut & ruſé, avaritieux & prodigue, audacieux & poltron. Ainſi Amiot de qui l'humeur étoit d'ajouter à propos, plûtôt que de retrancher, n'a pas fait beaucoup de fautes par obmiſſion [b]. Encore oſerois-je aſſurer que le plus ſouvent, quand il a failli de cette ſorte, ça été par mégarde plûtôt que par malice, & peutêtre auſſi que les Imprimeurs lui ont fait tort, & n'ont pas bien ſuivi ſa copie. J'apporte ces excuſes en ſa faveur en tous les endroits où le Grec eſt

a L. 28. & 29. b Il faut toujours dire *omettre*, & *omiſſion*, quoique Furetiére ait écrit *obmettre* & *obmiſſion*.

clair-

clair & facile, si bien qu'il n'y avoit rien qui l'arrêtat ni qui le mît en doute.

On trouve une obmission de cette nature en la vie de Numa, là où Plutarque parle des ponts de bois & de pierre qui étoient bâtis sur le Tybre à Rome, car Amiot saute toute cette clause : *Quant au pont de pierre, il fut bâti longtems après par le Questeur Æmilius.* Puis il applique au pont de pierre ce que Plutarque dit du pont de bois.

Ainsi dans le premier livre de la fortune d'Alexandre il se trouve un manquement de plusieurs lignes de la traduction d'Amiot, à l'endroit où Plutarque décrit les blessures qu'Alexandre reçut au payis des Maracadartes, & des Gangarides*, & en diverses autres contrées des Indes.

De même au livre du feu & de l'eau, Amiot a sauté plus d'une période, & une partie des raisons que Plutarque allégue pour prouver que les animaux meurent par défaut de chaleur, plûtôt que par défaut d'humidité.

J'estime néanmoins, comme j'ai dit, que ce n'est point par fraude qu'Amiot

* Amiot a *Gandrides* conformement au texte de Plutarque ἐν δὲ Γανδρείδαις, & Meziriac n'a pas dû dire autrement.

a tronqué ces passages-là, & quelques autres semblables, parce qu'ils sont fort aisez à traduire, mais j'ai quelque sujet de soupçonner qu'il ait fait quelques obmissions malicieusement, lorsqu'il a rencontré dans le Grec des mots difficiles, & dont il n'avoit pas une parfaite intelligence. Car il est vraisemblable qu'il a mieux aimé les supprimer en sa traduction, que se mettre en danger de faillir.

Il semble qu'il ait usé de cette ruse, ou pour mieux dire, dissimulation, en un passage où Plutarque [a] fait mention du jeune garçon qui étoit ministre au temple de Jupiter à Rome, & s'appeloit *Camillus*, car il a mis simplement en sa traduction que c'étoit un jeune garçon. Mais le Grec ajoûte *un jeune garçon aiant son pere & sa mere vivans*, que les Romains appelloient *patrimus & matrimus*. Si bien qu'on a sujet de croire que c'est par ignorance qu'Amiot a laissé de traduire le mot ἀμφιθαλής.

Il a fait une obmission de même nature à l'endroit où Plutarque [b] voulant alléguer certains vers qui font mention de la finesse du hérisson, dit en sa langue suivant les livres imprimez :

a Vie de Numa. b Liv. de la finesse des animaux.

ὥς φησιν οἶον, car à cauſe que ces mots ſont dépravez, & qu'on n'en ſauroit tirer un bon ſens, Amiot les a ſautez, pour n'avoir pas compris qu'il faloit corriger ὥς φησιν Ἴων *, qui ſignifie, *comme dit le Poëte Ion.* Et véritablement les vers qui ſuivent dans Plutarque ſont du Poëte Ion de Chios, comme je le pourrois prouver par le témoignage de deux graves Auteurs ¶.

On doit rapporter à cette ſorte d'obmiſſions affectées, celles qu'Amiot fait lorſqu'il ſemble bien qu'il eſtime en gros le ſens de ſon Auteur; mais il obmet une petite circonſtance qui néanmoins importe beaucoup, comme quand Plutarque raconte qu'Alcibiades ſe voulant juſtifier des crimes qu'on lui impoſoit, avant que d'aller à la guerre de Sicile, ſes ennemis ſuſcitérent des Orateurs qui remontrérent au peuple qu'il n'y avoit point d'apparence qu'un Capitaine Général d'une ſi puiſſante flotte s'arrêtât, & perdît l'occaſion de bien faire, pendant qu'on lui choiſiroit des Juges, *& qu'on lui meſureroit l'eau*; Amiot traduit ainſi cette derniere clauſe: *Et qu'on lui*

* Meziriac devoit lire ὁ Ἴων, ce qui auroit plus approché du mot corrompu οἶον. ¶ Zenob. cent. 5. proverb. 68. Athen. l. 3. c. 13.

mesureroit les heures dedans lesquelles il auroit à répondre. Mais on voit que cette traduction est imparfaite, & que pour n'avoir pas exprimé la façon de mesurer les heures, elle nous cache une belle antiquité, à savoir qu'aux jugemens d'importance les Athéniens mesuroient les heures avec de l'eau, & ordonnoient un certain nombre de clepsydres pour l'accusateur, & un certain nombre pour l'accusé.

Reste à voir en combien de façons Amiot s'est dispensé de la regle qui défend de ne rien changer, & de ne mettre point une chose pour une autre. Mais il a contrevenu si fréquemment, & en tant de maniéres à ce précepte, qu'il est malaisé de représenter briévement toutes les fautes qu'il a faites sur ce sujet. J'estime néanmoins qu'on les peut réduire commodément à quatre chefs. Car ou son erreur procéde de n'avoir pas entendu la signification de quelque mot, ou de n'avoir pas compris le sens d'une phrase entiére, ou d'avoir mal distingué les paroles de Plutarque, ou finalement d'avoir manqué en la liaison, & en la suite du discours.

Qu'il n'ait pas entendu plusieurs mots, on ne le peut nier, si l'on a une médio-

ctre connoiſſance de la langue Grecque. Car auroit-il mis en ſa traduction [a] qu'Ægée reconnut, & avoua Théſée pour ſon fils, au lieu de dire qu'il l'adopta, s'il eût compris la force du verbe Grec qui ſignifie adopter? Et s'il eût ſû la ſignification du mot ἀδιάθετος, eût-il écrit qu'une des trois choſes dont Caton le Cenſeur [b] ſe repentoit, étoit d'avoir laiſſé paſſer un ſeul jour ſans rien faire; au lieu que Plutarque veut dire qu'il ſe repentoit d'avoir laiſſé paſſer un ſeul jour ſans avoir fait ſon teſtament? Mais n'a-t-il pas bonne grace de dire que le Roi Numac [c] par deux de ſes Ordonnances voulut recommander aux Romains la clémence & la douceur, encore que le texte Grec [d] diſe clairement que Numa voulût enſeigner aux Romains le ſoin qu'ils devoient avoir de défricher la terre? Et ne ſemble-t-il pas extravaguer, lorſqu'il dit qu'Iſis accoucha d'Harpocrate & d'Helitomenus [e]? Car d'un ſeul enfant il en fait deux, faute de ſavoir que ἠλιτόμηνος n'eſt pas un nom propre, mais ſignifie qu'Harpocrate étoit né dans le terme de neuf mois.

a Vie de Théſée. b Vie de Caton le Cenſeur. c Vie de Numa. d γῆς ἐξημέρωσιν. e L. d'Iſis & d'Oſiris. Meziriac devoit auſſi reprendre Amiot d'avoir écrit Hélitoménus au lieu d'Elitoménus.

Mais s'il a mal rencontré en l'explication de plusieurs mots, il n'a pas été plus heureux à rendre fidelement des phrases entiéres. Ainsi quand Plutarque parlant des Athéniens qui étoient réduits à l'extrémité [a], ajoûte suivant le Grec : *Alors voiant que tout étoit perdu, ils entrérent en des considérations qu'ils n'avoient pas sû faire pendant qu'ils étoient encore en état de pouvoir subsister.* Amiot traduit en cette sorte : *Alors voiant que tout étoit perdu, là où ils eussent pu encore se resoudre, s'ils eussent été sages*, s'éloignant fort du vrai sens de l'Auteur.

Semblablement lorsque Plutarque [b] parlant du Philosophe Callisthéne, dit qu'au rapport de Charès il fut gardé aux fers sept mois durant, à dessein de le faire juger en plein conseil en présence d'Aristote. Amiot ne se contente pas de retrancher une bonne partie de ces paroles, mais traduit encore fort mal les autres en cette maniére : *Charès écrit qu'il fut jugé en plein Conseil, présent Aristote même.* Où il met pour fait ce qu'Aristote projettoit seulement. Et en effet ce qu'il fait dire à Charès ne peut subsister, sinon qu'on suppose que Callisthéne fut renvoié en Gréce vers Aristote, & qu'Aristote passa en Asie vers Alexandre, dont l'un &

a Vie d'Alcibiades. b Vie d'Alexandre.

l'autre eſt contre la verité de l'hiſtoire.

Encore ces fautes d'Amiot ſeulement légeres, ſi on les compare à celles qu'il commet lorſqu'il traduit Plutarque à contre-ſens. Comme quand Plutarque parlant[a] de la bataille du Granique, dit que Parmenion n'étoit pas d'avis qu'on donnât bataille, parçe qu'il étoit trop tard : Amiot prenant le matin pour le ſoir, traduit : *à cauſe qu'il étoit déja jour.*

De même lorſque Plutarque [b] rapporte cette ſentence d'Héraclite : *Si le Soleil n'étoit point, certes il ſeroit nuit.* Amiot eſt ſi aveugle qu'il ne voit pas une vérité ſi manifeſte, & tourne : *Si le Soleil n'étoit, la nuit ne ſeroit point,* donnant hardiment un démenti à ſon Auteur.

Mais certes je ſerois trop long, ſi je voulois toujours alléguer pluſieurs exemples de chaque eſpece de faute. C'eſt pourquoi pour abréger mon diſcours, je me contenterai d'en rapporter un de la diſtinction vitieuſe, & un autre de la mauvaiſe liaiſon.

Plutarque remarque qu'Epicharmus ne fit pas ſagement quand il répondit au Roi Hiéron qui l'invitoit à un feſtin : *Mais, Sire, l'autre jour que tu immolois tes amis, tu ne m'y appellas pas.* Où

a Vie d'Alexandre. b L. du feu & de l'eau.

Amiot transſpoſant une virgule, exprime un ſens bien différent, & fait dire à Epicharmus : *Mais n'a guére quand tu ſacrifiois, tu n'y appellas pas tes amis.* Cependant il eſt certain qu'il s'éloigne de l'intention d'Epicharmus, qui vouloit pincer Hiéron de ce que quelques jours auparavant il avoit fait mourir quelques-uns de ſes amis.

Il n'altére pas moins le ſens lorſqu'il change la liaiſon, mettant par exemple une conjonctive, au lieu d'une cauſative. Car alors il ſemble que le diſcours ſoit interrompu, & que l'Auteur raiſonne mal ; comme quand Plutarque raconte que Théſée * inſtitua la fête qui s'appelloit *Oſchophoria*, il rend raiſon de ſon dire incontinent, ſe ſervant de la cauſative, & ajoutant : *Car on dit qu'il ne mena pas toutes les filles &c.* Au lieu qu'Amiot recommence une autre période en cette ſorte : *On dit davantage qu'il ne mena pas toutes les filles &c.* Et par là renverſe tout le raiſonnement de Plutarque.

Mais de toutes les fautes qui concernent le changement, les plus inſupportables, & qui témoignent plus de témérité, ſont celles qu'Amiot fait quand

* Vie de Théſée.

il entreprend de corriger le texte Grec ſans neceſſité, & au lieu de le corriger le gâte & le falſifie. Comme quand il change ἀπαθὴς en ἀμαθὴς, & traduit *ignorant* [a], au lieu de *ſtupide*. Et lorſque ſe figurant qu'il faut lire κακῶς au lieu de καλῶς, il fait dire à Plutar que *que le commencement de bien vivre c'eſt être moqué & blâmé*. Et cependant il veut dire *que le commencement de bien vivre, c'eſt de bien écouter*. Avec la même hardieſſe, ajoûtant une lettre au mot δάκτυλον il le change en δακτύλιον, & dit qu'Harpocrate [b] tenoit un anneau au devant de ſa bouche, au lieu de dire qu'il tenoit un doigt ſur ſa bouche.

Certes Amiot eût travaillé beaucoup plus utilement s'il eût reſtitué un bon nombre de paſſages qui veritablement ſont dépravez, & dont néanmoins la correction étoit facile à un homme qui eût été conſommé en la lecture des bons livres. Mais il a ſuivi trop fidelement en ſa traduction les fautes du texte Grec, mettant *Hecateus* [1] *Abaritain*, au lieu d'*Abdèritain*. Phanias [2] *Ephéſien*, au lieu d'*Eréſien*. Le divin *Thémiſteas* [3] au lieu *de Mégiſtias*. *Philodemus* [4].

a L. comme il faut ouir. b L. d'Iſis & d'Oſiris.
1. L. 4. q. 3. des prop. de table. 2. Vie de Solon
3. Apophth. 4. Vie de Timoleon.

le Phocien, au lieu de *Philomélus*. Le vin de *Calydoine* 1, au lieu du vin *Chalybonien*. La riviére de *Pindarus* 2, au lieu de *Pinarus*. Et la ville de *Thapsaque* 3, au lieu de *Thapsus*.

Il me semble donc que j'ai fait voir fort clairement qu'en toutes les maniéres, qu'on peut imaginer, Amiot a péché contre les régles qu'un fidele traducteur doit observer ponctuellement, si bien que pour m'acquiter entiérement de ma promesse, je n'ai plus rien à faire, sinon de rechercher la cause, & découvrir la source de tant de manquemens. Mais il ne faut pas emploier une trop profonde spéculation pour la trouver. Car je m'assure que tout homme de bon esprit tombera d'accord avec moi, que la seule ignorance a été l'origine de toutes ses erreurs. Je ne veux pas dire qu'Amiot fût tout-à-fait ignorant, mais je soutiens qu'il n'avoit pas un fond de doctrine suffisant pour sortir heureusement d'une si difficile & si laborieuse traduction. Car les écrits de Plutarque sont remplis de tant d'érudition, que pour les biens traduire, il faut être à peu près aussi savant que lui, & n'ignorer aucune science. Or

1. L. 2. de la fort. d'Alex. 2. Vie d'Alex. 3. Vie de César.

j'avoue qu'Amiot avoit une médiocre connoissance de la langue Grecque, & quelque légére teinture des bonnes lettres. Mais comme la plûpart des fautes que j'ai déja remarquées en sa traduction me servent de preuve qu'il n'entendoit pas le Grec à la perfection. Ainsi je veux faire voir maintenant qu'il n'étoit guéres plus savant aux lettres humaines qu'un bon Ecolier de Rhétorique, pour n'avoir jamais lû qu'avec beaucoup de négligence les Anciens Poëtes, Historiens, Orateurs, & Grammairiens; & que tant s'en faut qu'il eût pénétré à fond les plus hautes & les plus solides sciences, que même il n'en savoit pas bien les principes.

Ne témoigne t-il pas évidemment qu'il avoit emploié fort peu de tems à la lecture des Poëtes Grecs, & qu'il avoit fort peu de goût de la poësie quand il laisse passer plusieurs vers que Plutarque entrelace parmi son discours sans les reconnoître, & les traduit en prose sans aucune distinction? Et certes je lui pardonne s'il ne prend pas garde aux vers ïambiques, parce que cette sorte de vers approche fort de la prose, si bien qu'il échape souvent aux Orateurs mêmes d'en faire sans y penser, & l'on s'en sert ordinairement aux Comédies, & Tragé-

dies, pour exprimer plus naïvement la commune façon de parler des hommes.

Mais il n'est pas digne d'excuser lorsque son oreille n'est point touchée de la cadence des vers hexamétres & pentamêtres, & qu'il ne témoigne point de s'en appercevoir. Comme quand en divers endroits de sa traduction il nous cache des vers hexamêtres d'Empedocle 1, d'Aratus 2, d'Homére même 3. Un pentamêtre du Poëte Evenus 4, & des distiques presque tous entiers du Poëte Théocrite de Chios 5, & du Poëte Butès 6.

Au contraire aussi quand il se figure des vers où il n'y en a point, & d'une bonne prose fait une méchante poësie, il nous donne bien sujet de croire qu'il n'entend pas la mesure des vers, ni la quantité des syllabes. Car comme pourrions-nous juger autrement, quand nous voions qu'il réduit en vers la prose de Plutarque, & qu'il mêle des paroles de Platon * avec un passage de Pindare, contraignant ce grave Philosophe de devenir Poëte malgré qu'il en ait?

Encore peut-on conjecturer qu'il ne

1 L. du bannissement. 2. L. d'Isis & d'Osiris. 3. L. du flateur & de l'ami. Et L. de la superst. 4 Contre Epicure. 5. L. du bannissement. 6. Vie de Romulus.

* Consolat. à Apollonius. L. contre Epicure.

s'étoit pas rendu trop familiers les Poëtes [a] Grecs, de ce qu'il en allégue les uns pour les autres, quelquefois tout ouvertement, comme quand il attribue des vers d'Euripide à Sophocle, ou bien au Poëte Ion. Quelquefois tacitement comme lorsqu'aiant rapporté un vers d'Æschyle, il y ajoute un vers d'Euripide sans aucune distinction ; & quand après avoir allégué des vers d'Euripide, il y joint plusieurs paroles de la prose de Plutarque mises en rymes [b], & encore des vers de Menandre, comme si tout cela étoit d'Euripide.

Par une semblable inadvertance, après un vers des Phéniciennes d'Euripide [c]; il en enfile d'autres du même Auteur qui sont d'une autre tragédie, & par là fait accroire au Lecteur que c'est une suite des vers tirez d'une même piéce de ce Poëte. Comme au contraire maniant un passage [d] des Aleuades de Sophocle, il le distingue en trois, & par ce moien nous veut persuader que ce sont trois divers passages, empruntez de trois différentes tragédies de cet Auteur.

Je n'examine pas maintenant si les vers

a L. Si un homme d'âge &c. L. du repos de l'esprit. Consol. à Apoll. b Méziriac écrit ryme à cause de ῥυθμὸς. L'usage est pour *rime*. c Consol. d'Apoll. d Comme il faut lire les Poëtes.

d'Amiot ſont bons ou mauvais, rudes ou coulans, groſſiers ou polis, ni s'ils ſont tolérables, ou s'ils méritent d'être refondus entiérement. Ceci eſt un point que tous ceux qui ont quelque connoiſſance des délicateſſes de notre langue, & de la fluidité de nos vers, peuvent décider facilement. Je ne m'attache en ce diſcours qu'à ce qui eſt le plus eſſentiel en une traduction, & ne blâme Amiot que d'avoir traduit peu fidelement un grand nombre de vers, comme je ferois voir par pluſieurs exemples, ſi je n'apprehendois d'être trop long. Et pourtant je l'excuſe encore de ce qu'il n'a pas bien exprimé le ſens de quelques fragmens de divers Poëtes, dont par l'injure du tems nous avons perdu les piéces entiéres; parce qu'ordinairement ils ſont obſcurs, & les doctes mêmes ont de la peine de les entendre, à cauſe qu'ils ne voient point ce qui précéde, ni ce qui ſuit, dont ils pourroient tirer beaucoup d'éclairciſſement. Mais je ne lui pardonne pas d'avoir failli en l'interprétation de pluſieurs vers des Poëtes les plus célebres dont nous avons les œuvres qu'on lit tous les jours dans les Ecoles, comme d'Homére, d'Héſiode, d'Euripide, & de Pindare, auſquels il fait dire bien

ſouvent ce qui ne leur vint jamais à la penſée, & même les traduit quelquefois à contre-ſens.

Que s'il n'a pas lû diligemment les écrits des Poëtes, il n'a pas pris plus de peine à feuilleter les livres des Orateurs, dont je n'allégue point d'autre preuve, ſinon qu'il témoigne n'avoir jamais entendu ni le titre, ni le ſujet de pluſieurs de leurs oraiſons. Car s'il eût lû celles de Démoſthéne [a] pour Conon, & pour Aréthuſius, eût-il écrit qu'elles ont été faites pour Cimon, & pour Amathuſius? S'il eût jetté les yeux ſur celle d'Iſocrate, faite pour le fils d'Alcibiade [b], eût-il dit qu'elle fut compoſée pour Alcibiade étant encore enfant? Et s'il eût compris le ſujet de celle d'Æſchine [c] contre Timarchus, qu'il accuſoit d'avoir proſtitué ſa pudicité, eût-il pû l'exprimer avec tant d'extravagance comme il a fait, traduiſant ainſi: *Celle d'Æſchinès contre Timarchus accuſé de conſpiration, ou ligue conſpirée?*

Mais peutêtre qu'Amiot mépriſant les Poëtes, & les Orateurs, s'eſt addonné plus ſérieuſement à la lecture de l'hiſtoire. Certes j'eſtime qu'à peine ſera-

a L. de la gloire des Athéniens. b Vie d'Alcibiade. c. L. de la gloire des Athéniens.

t-on ce jugement, si l'on prend garde à plusieurs passages du Prince des Historiens, alléguez presque mot à mot par Plutarque; qu'il traduit si mal, qu'il en pervertit le sens entiérement, & fait voir qu'il ne les a point cherchez dans Herodote même. J'en dis autant d'Arrian [a], de Q. Curce, de Diodore, & de tous les autres qui ont écrit l'histoire d'Alexandre, qu'il n'a jamais lûs qu'avec beaucoup de négligence, comme font foi les fautes signalées qu'il a faites en la traduction qu'il a faite de la vie de ce grand Prince.

Je ne dis rien de l'histoire fabuleuse, dont il témoigne par tout une grande ignorance, comme j'ai déja remarqué en divers endroits de mes commentaires sur les Epitres d'Ovide, & je n'ajouterai rien ici sur ce sujet, sinon qu'il se rend ici fort ridicule [b] quand il metamorphose le géant Typhon en un serpent, & Nessus [c] le Centaure en une riviere.

Au reste il s'est rendu fort peu familier un bon nombre d'Auteurs qui ont rempli leurs livres de beaucoup de doctrine, avec une grande variété, com-

a On dit aujourd'hui, & même il y a longtems *Quinte-Curce*. On dit aussi: *Elien* & *Arrien* assez distingué d'*Arien* par le double r. b L. Contre Colotès. c L. des choses Grecques, q. 15.

me Suïdas, Athénée, Pausanias, Ælian, & infinis autres de semblable étofe, qui lui pouvoient servir à l'intelligence de Plutarque. Car s'il eût bien feuilleté leurs écrits, il n'eût pas mis dans Athénes le temple des Muses [a], au lieu de Musée, parce qu'il eût appris que ce lieu-là n'avoit pas emprunté son nom des Muses, mais du Poëte Musée. Il n'eût pas forgé le temple des jumeaux, pour le mettre en la place de celui d'Apollon [b] Didymulus qu'il confond encore avec celui du même Dieu, qui étoit en la ville de *Claros*; ni le temple de la Terre en la ville d'Hermione, au lieu du temple de Cérès; ni le temple de Junon Chalciœcos dans Sparte, au lieu du temple de Minerve. Il n'eût pas écrit [c] qu'Aristophon peignit la Courtisane Nemea, quand il peignoit la célebrité des yeux de Némée. Il n'eût pas dit que ce sur quoi les Athéniens écrivoient le nom de celui qu'ils

a Vie de Thésée. b Vie de Pompée. Vies de Lycurgue, d'Agis, d'Alcibiade, d'Aristide. c C'est Méziriac lui-même qui se trompe lourdement. *Nemée* est surement ici le nom de cette courtisane joueuse de flute, nommée Νεμεὰς dans Athénée l. 13. pag. 587. & Νεμέα dans Suidas. Quel sens y auroit-il à dire qu'Aristophon peignit la fête des jeux de Némée qui tenoit entre ses bras Alcibiade assis sur elle? Voici les termes de Plutarque. Ἀριστοφῶντος δὲ Νεμέαν γεγραφότος ἐν ταῖς ἀγκάλαις αὐτῆς καθήμενον Ἀλκιβιάδην ἔχουσαν.

vouloient bannir par l'ostracisme, étoit une côquille, au lieu que c'étoit une petite piéce d'un pot de terre cassé. Bref il n'eût pas fait mille fautes qui portent autant de préjudice à son honneur, qu'à celui de Plutarque, & jettent l'esprit du lecteur dans l'erreur & dans l'ignorance.

Si nous examinons aussi sa capacité sur le sujet de la Chronologie qui fait la plus difficile & la plus nécessaire partie des lettres humaines, nous découvrirons incontinent sa foiblesse de ce côté-là. Car sans lui imputer à blâme de n'avoir pas sû corriger un grand nombre de fautes du texte Grec où les nombres sont falsifiez par la négligence des Copistes, ou des Imprimeurs: peut-on soûtenir avec raison qu'il ait appris les premiers rudimens de cette science, quand on voit qu'il met cinq ans pour l'espace d'une Olympiade *, & en compte quinze pour trois Olympiades? Et comment peut-on croire qu'il suppute les tems exactement, lorsqu'il manie l'histoire de la Grece, puisqu'il ignore l'ordre & la suite des mois des Athéniens, & en chasse quelques-uns du Printems, pour les loger dans l'Hiver & dans l'Autonne?

* L. de la gloire des Athéniens.

En veut-on des exemples ? Voila qu'il met Thargelion tantôt en Septembre [1], & tantôt en Février [2] ; & qu'il fait sauter Anthesterion dans Novembre [3], Gamèlion dans Mai [4], & Scirrophorion dans Septembre [5].

Etant tout évident qu'Amiot n'avoit qu'une fort légere teinture des lettres humaines, il est mal-aisé de se persuader qu'il ait possedé parfaitement les plus hautes & les plus difficiles sciences. Certes on peut conjecturer qu'il n'entendoit guéres en la partie de la Physique qui considére la nature des animaux, puisqu'il prend une [6] fourmi pour une cigale ; & confond la musaraigne avec le serpent qu'on appelloit Scytale [7] ; & traduit [8] à rebours le passage où Plutarque parle des colombes & des perdrix, attribuant aux unes ce qui convient aux autres, outre qu'il commet encore plusieurs fautes en la traduction du livre de l'industrie des animaux de la terre & des eaux, comme je ferai voir en mes notes.

Mais il se montre encore plus ignorant dans l'histoire des plantes, dont il

1 Vie d'Alcibiade. 2. L. 8. q. 1. des propos de table. 3. Vie d'Aratus. 4. Vie d'Hyperide. 5. De la gloire des Athéniens.
6. De l'industrie des animaux. 7. Vie de Crassus. 8 De l'industrie des animaux.

avoit une connoiſſance ſi confuſe, qu'il ſuppoſa à tous coups une eſpece pour une autre. Car il met un pommier [1] pour un poirier, un cormier [2] pour un cornoilier, un olivier [3] ſauvage pour une yeuſe, le ſouchet [4] pour l'arbre nommé Cyprus, le lierre blanc pour le ſmilax [5] d'Arcadie, le pêcher [6] pour l'arbre appellé Perſea qui ne croît qu'en Egypte, & en Orient; & ce qui eſt de plus merveilleux, il prend des poires [7] pour des grenades, & une figue pour un concombre, ou pour un melon.

Nous ne lui ferons point de tort quand nous aſſurerons auſſi qu'il n'étoit guéres ſavant aux Mathématiques. Car il nous donne beaucoup de ſujets de croire qu'il entendoit à peine les principes de la Géométrie, quand nous voions qu'il met un cone [8] pour un cylindre, les angles [9] droits au lieu des rectangles, un rectangle [10] plus long que large pour un quarré, & prend le verbe Grec παραβάλλειν [11] pour comparer,

1 Vie de Fabius. 2. Vies de Romulus & d'Alexandre. 3. q. 4. des choſes Grecques. 4. L. 3. q. 1. des propos de table. 5. Ibid. 6. D'Iſis & d'Oſiris. 7. L. 5. q. 8. des propos de table.

8. L. 2. c. 27. des opin. de Philoſ. 9. Du flateur & de l'ami. 10. Vie de Démétrius. 11. L. 8. q. 2. des propos de table.

qui en termes de Géométrie signifie appliquer, comme on voit en plusieurs propositions d'Euclide [1]. Si bien que ce n'est pas de merveille s'il témoigne de n'avoir aucune connoissance de matiéres beaucoup plus difficiles, comme sont les traitez des quantitez irrationelles, & des sections coniques qui semblent avoir élevé la Géométrie au plus haut degré de subtilité. Partant je lui pardonne, s'il s'est embarassé traduisant deux ou trois périodes où Plutarque [2] fait mention des quantitez & proportions irrationnelles, & s'il n'a pas bien exprimé la description de la parabole, & du miroir parabolique qui est la vie de Numa.

On ne s'imaginera jamais non plus qu'il ait pénétré, les secrets de l'Aritméthique, si l'on remarque qu'il n'a pas entendu comme le nombre 17. tombant entre 16. & 18. partage la proportion sesquioctave en deux portions inégales, & n'a pu comprendre que le nombre 4 quarré 4 a 2 pour son côté, & que le mot συντιθέμενος [5], en termes d'Arithmétique signifie *ajouté*, non pas composé. Voire qu'il semble qu'il ait ignoré la façon de comp-

1 L. 6. prop. 27. 28. 29. 2 L. de la Musique. 3 L. D'Isis & d'Osiris. 4 Ibid. 5 Q. 102. des choses Romaines.

ter des Grecs par myriades, attendu qu'en deux endroits où Plutarque parle de l'armée [1] de Xerxès, qu'il fait monter à 500. myriades, qui ſont cinq millions, il traduit toujours cinq cens mille hommes.

Et parce que la Muſique rend hommages à l'Arithemétique de tout ce qu'elle enſeigne avec demonſtration, il ne faut pas s'étonner ſi Amiot aiant eu peu d'accès avec la ſcience maîtreſſe, n'a pu ſe rendre familiére celle qui lui eſt ſubordonnée. Mais je ſerois trop long ſi je cottois ici les fautes qu'il a faites ſur ce ſujet au traité de la Muſique, où il a ſi mal réuſſi, que ſuivant ſa traduction une bonne partie de ce livre-là n'eſt pas intelligible. Je me contenterai de remarquer un autre paſſage où Plutarque [2] rapporte que l'opinion des Pythagoriens étoit que la cinquiéme partie du ton eſt le premier de ſes intervalles qu'on peut entonner. Ce qu'Amiot n'entendant pas, dit fort extravagamment que l'opinion de ces Philoſophes étoit *que le cinq eſt la premier parlant & ſonnant des intervalles du ton.*

1. Hiſtoire Parall. 2. & 3. 2. L. de la Création de l'ame.

Que si quelqu'un estime qu'il avoit une médiocre connoissance de l'Astrologie, il se peut facilement desabuser s'il prend garde à la faute trop grossiére qu'il a faite contre les maximes de cette science, traduisant un passage de la vie de Romulus. Car encore que Plutarque dit clairement que la ville de Rome fut fondée le trentiéme jour de la Lune, & que le même jour il se fit une conjonction écliptique de la Lune avec le Soleil, Amiot néanmoins écrit avec une merveilleuse assurance que ce jour là il y eut éclipse de Lune, témoignant de ne savoir pas ce que personne n'ignore, que la Lune étant au défaut, & en conjonction avec le Soleil, il est impossible qu'elle s'éclipse, mais elle peut bien causer un * éclipse de Soleil.

Il n'y a pas moins d'apparence de croire qu'il n'emploia jamais beaucoup de tems à l'étude de la Géographie, attendu qu'il a bronché si souvent en cette matiére, qu'il semble qu'il n'ait vû que par le dehors les livres des Géographes anciens. Peut-on juger au-

* Remarquez *un* éclipse pour *une* éclipse. Rabelais dans son Almanac de 1533. a fait aussi *éclipse* masculin.

trement, si l'on remarque qu'il met la Calabre [1] pour l'Isle de Calaurie ? Qu'il prend les Massiliens [2], qui sont les habitans de Marseille, pour les Masesyliens peuple de l'Afrique ? Qu'il fait un bourg de l'Attique [3], de la ville d'Eleuthéres ? Et au contraire change le bourg de Mélite en la ville de Malte ; la ville de la Troade qui s'appelloit Parium, en l'Isle de Paros [5] ; le fort de Pyle, en l'Isle imaginaire de Pylos [6] ; Et finalement transforme la montagne d'Helicon en une ville [7], sans crainte d'offenser les Muses qu'il chasse outrageusement de leur solitude.

Je ne m'amuserai pas davantage à censurer Amiot, parce qu'il me semble que j'ai fait voir suffisamment son insuffisance, & qu'il n'avoit pas fait les provisions nécessaires pour s'embarquer sur un si vaste Océan sans s'exposer au danger de faire naufrage. Aussi j'estime que ceux qui prendront la peine de considerer attentivement tout ce que j'ai dit, en tireront facilement cette conséquence, qu'il ne peut être qu'il n'ait fait une infinité de fautes en sa traduc-

1 Vie de Pompée. 2. L. des Vertus des femmes. 3. Vie de Thésée. 4. L. de la malignité d'Hérodote. 5. L. des Vertus des femmes. 6. L. de la gloire des Atheniens. 7. L. de l'amour.

tion

tion, & que les corriger toutes pour effacer tant de taches dont il a defiguré le Plutarque, n'eſt pas un moindre travail que celui qu'Hercule ſoûtint, quand il nettoya les étables d'Augie.

Or je n'oſe pas m'aſſurer que je puiſſe venir à bout heureuſement d'une entrepriſe ſi difficile, tant parce que je me défie extrémement des forces de mon eſprit, & de ce peu d'érudition que mes longues veilles m'ont acquiſe; qu'à cauſe que le lieu, où ma fortune m'attache, ne me permettant pas de communiquer avec des hommes doctes, & me privant de l'uſage de pluſieurs livres rares, principalement de ceux qui ſont écrits à la main, qu'on ne peut trouver que dans les célebres bibliotheques, je ſuis deſtitué de tout ſecours. A quoi ſi l'on ajoute les incommoditez que je ſouffre en ma ſanté, qui me dérobent la meilleure partie de mon loiſir, & font que je laiſſe écouler beaucoup de tems inutilement, je crois qu'on m'avouera que je n'ai pas grand ſujet de me promettre d'avoir aſſez de vie pour achever un ſi long ouvrage.

Toutefois, Meſſieurs, encore que

tant d'obſtacles s'oppoſent à mon deſſein, & peu s'en faut me faſſent perdre courage, ſi eſt-ce que d'autre côté l'honneur que vous m'avez fait de me recevoir en votre compagnie, me hauſſe le cœur, & releve mes eſpérances. Il me ſemble que mes travaux ne peuvent faillir d'être ſuivis d'un heureux ſuccès ſi vous daignez les favoriſer, & j'eſtime que mes écrits réſiſteront à l'injure du tems, & ne craindront point les atteintes de l'envie, ſi s'étant ſoumis à votre judicieuſe cenſure, ils peuvent paroître en public avec votre approbation.

Que ſi j'oſois me perſuader que les aſtres qui préſidérent à ma naiſſance me promirent tant de bonheur, qu'un jour ce grand & inimitable Cardinal, qui par ſes glorieuſes actions attire à ſoi les yeux de tout le monde, regardera mon Plutarque d'un œil favorable, & que quand il aura quelques momens de loiſir, & voudra décharger ſon eſprit de tant de ſoins dont il eſt continuellement occupé, pendant qu'il travaille à faire conſpirer toute l'Europe au bien, & à l'honneur de la France, il ſe donnera un agréable divertiſſement par la lecture de ce divin Auteur, & prendra plai-

ſir de voir dans ſes œuvres les exemples, & les préceptes de toutes les vertus morales & politiques qu'il poſſéde lui-même au ſuprême degré de perfection. O que cette conſideration m'enfleroit le courage, & me feroit incontinent ſurmonter toutes les difficultez que je rencontre en un ſi long & ſi pénible travail! Mais j'aurois trop de témérité, ſi j'aſpirois à une ſi grande gloire, & je crains de m'être déja rendu coupable de ce crime ſeulement pour m'être flaté d'une ſi haute penſée. Il me doit ſuffire de participer aux douces influences que ce bel aſtre répand généralement ſur toute la France, qu'il fait joüir d'une profonde paix, pendant que le fer & la flâme ravagent tout le reſte de l'Europe. Auſſi je proteſte que je ne ſouhaite point d'autre récompenſe de tous mes labeurs, que de pouvoir laiſſer quelque marque à la poſterité d'avoir vécu en un ſiécle qui a produit tant de merveilles, & de m'être mis en devoir d'enrichir la France des plus rares dépouilles de la Grèce, au même tems que notre invincible Monarque ſe chargeant de celles qu'il arrache tous les jours à ſes ennemis, tant par ſes fidèles conſeils

de cet incomparable Miniſtre, que par l'effort de ſes armes victorieuſes, va étendant ſon empire juſqu'aux limites de l'ancienne Gaule.

Fin du ſecond Volume.

ADDITIONS & CHANGEMENS.

PAge 74. ligne 7. après ce mot *femininum*, ajoutez : Cette maniere d'interroger est attribuée au Prince Maurice de Nassau, dans le *Sorberiana* au mot *Moine*.

Page 111. ligne 13. *après ce mot* d'Allemagne, *ajoutez*, ☞ M. le Cardinal d'Estrées est mort le 18. de Décembre 1714. La vigueur de son esprit, la netteté de son jugement, & la présence de sa mémoire dans un âge de 87 ans presque accomplis, sembloient lui promettre une aussi longue vie que ce quatrain la lui avoit souhaitée quelques mois auparavant.

Conserve, grand Prélat, ornement de notre âge,
La santé dont toujours, grace au ciel, tu jouis,
Et donne l'exemple à LOUIS
De vivre un siécle & davantage.

Il a cependant falu que ces quatre vers François aient fait place aux huit Latins qui composent son Epitaphe.

EMINENTISSIMI CARDINALIS

CÆSARIS ESTRÆI

EPITAPHIUM.

Hîc situs est CÆSAR, Sacri pars magna Senatus,
Estraæque domus, Palladiique chori.
Gallia felicem tanto se jactat alumno,
Quem simul est Italus, quem veneratus Iber.
Sæpe virum Reges, experti recta monentem,
Sæpe & Pontifices consuluere pii.

Adjunxit comitem virtus huic semper honorem :
Semper at huic virtus major honore fuit.

Je rappellerai ici par occasion l'éloge mis au bas de son portrait dans la belle édition que le docte & laborieux Pere Dom Bèrnard de Montfaucon donna des Hexaples d'Origéne en 1713.

Hic ille est Latio CÆSAR decus additus ostro,
Heroa de gente satus non degener Heros,
Quem Tiberis, Batisque colunt, cui Sequana plaudit,
Consiliis Reges doctus, populosque juvare,
Immensaque omnem complexus mente Minervam,
Et calamo, & mente magnus, sed pectore major.

Page 147. ligne 12. *lisez* πᾶσαν.
Même page ligne 28. *lisez* ἑορτᾷ.
Page 167. ligne 2. *lisez* ποθῶ.
Page 224. ligne 23. *lisez* voiez page 283 du IV. vol.
Page 233. ligne 1. *lisez* Ἀύτης.
Page 285. ligne 13. *lisez* antres.
Page 437. ligne 25. *lisez* ἀλιθόμενος.

in 16. de Pierre Rigaud 1604.

De la Sorbonne un Docteur amoureux
Disoit un jour à sa Dame rebelle,
Ainsi que font tous autres langoureux :
Je ne peux rien meriter de vous, belle.
Puis nous prêcha que la vie éternelle
Nous meritons par œuvres, & par dits.
Arguo sic : Si Magister Lourdis
De sa Catin meriter ne peut rien ;
Ergo ne peut meriter Paradis,
Car pour le moins Paradis la vaut bien.

M. Bossuet Evêque de Meaux, donnant dès son enfance des présages de ce qu'il deviendroit un jour, récitoit dès l'âge de sept à huit ans des sermons qu'il apprenoit par cœur, & qu'il prononçoit de fort bonne grace. Madame la Marquise de Rambouillet en aiant oui parler, souhaita l'entendre, & fit naitre la même envie aux personnes d'esprit & de qualité qui s'assembloient chez elle les soirs. Le jeune Bossuet, qu'on y mena entre onze heures & minuit, prêcha avec beaucoup d'agrément, & d'assurance. Toute l'assemblée en fut très contente. Voiture y étoit, qui au sujet de l'âge du Prédicateur, & de l'heure de la prédication : En verité, dit-il, je n'ai jamais oui prêcher si tôt, ni si tard.

Un homme, à qui une Dame,

dont il étoit passionnément amoureux, avoit demandé l'histoire de la Matrone d'Ephese, la lui envoia, & mit ces six vers à la fin :

Ce que d'Ephese la Matrone
Fait à son mari dans Pétrone
Ne m'épouvanteroit par fort.
Caressez-moi toute ma vie,
Et pendez moi, belle Sylvie,
Si vous voulez après ma mort.

¶ M. de Racan étoit tout plein de bons mots : mais il avoit la voix fort basse & ne parloit pas distinctement. Un jour que la compagnie étoit nombreuse, on vint à parler de quelque sujet, qui lui donna occasion de nous faire un conte fort agréable. Après qu'il l'eut achevé, voiant que la compagnie n'en rioit point, parcequ'on ne l'avoit pas entendu, il s'adressa à moi, qui étois à côté de lui, & me dit : Je vois bien que ces Messieurs ne m'ont pas entendu : traduisez-moi, s'il vous plaît, en langue vulgaire.

¶ J'ai toujours été dans l'amitié de M. le Duc de Montausier. M. de Balzac n'étoit pas bien avec lui. M. de Balzac m'avoit envoié ses ouvrages en Latin, me laissant en même tems la liberté de les dédier à qui je voudrois. J'en fis la dédicace pour M. de Montausier. M. de Balzac ne l'approuva point, & me man-

¶ La vision Italienne que voici m'a toujours plu. Trivelin s'endormit un jour aiant la bride de son cheval passée dans son bras. Pendant cela, un autre vint débrider le cheval & l'emmena. Trivelin s'étant éveillé, & ne trouvant plus son cheval, se tâtoit, en disant: *O io son Trivelino, ò nò: se io son Trivelino, ho perso un cavallo; se io non son Trivelino, ho guadagnato una briglia.* ☞ Je me souviens que M. Ménage, à la premiere visite que je lui rendis, me fit ce conte. Je lui dis qu'il étoit dans le Do-

mais cette expression Χοίρειλον ἄχι διὰ στόματος cache un sens impur, à cause de χοίρειλος diminutif de χοῖρος pris quelquefois pour αἰδοῖον γυναικεῖον. Le κατὰ γλῶττ' ἐποίει τὰ ποιήματα fait aussi d'un côté allusion aux Poësies d'Euphorion qui avoient besoin de gloses pour être entendues, & d'un autre au vice honteux auquel il étoit sujet. Ces derniers mots

καὶ τὰ φίλητρα
Ἀτρεκέως ᾔδει, καὶ γὰρ Ὁμηρικὸς ἦν

ne presentent pas un sens moins équivoque; ἀτρεκέως, pouvant également signifier ou *vraiment*; comme, au figuré, il le signifie toûjours dans Homére, ou *avec intrepidité*, au propre comme venant d'α & de τρέω. Dans le premier sens, Euphorion amateur de la diction Homèrique sera pris ici pour un homme qui *savoit au vrai* ἀτρεκέως ᾔδει, ce que c'est que τὰ φίλητρα, les baisers. Dans le second sens on dira que c'étoit un intrépide baiseur, parce qu'il étoit, non pas ὁμηρικὸς, mais ὁ μηρικος, *quia nempe inter τοὺς μηροὺς, ubi situs est* χοῖρος *sive* χοίρειλος, *libenter demisso capite versabatur.* La pudeur ne me permet pas de m'expliquer plus clairement.

ménichi, comme effectivement il y est l. 4. M. Ménage n'a pourtant pas laissé de continuer à le débiter pour original.

¶ M. Pellisson aimoit autrefois les belles Lettres, & se plaisoit à faire du bien à ceux qui les possédoient. Il le pouvoit, étant premier Commis des Finances. Outre qu'il trouva le moien de faire exempter de tailles M. le Févre de Saumur, il lui fit aussi une pension de cent écus; mais parce qu'il ne vouloit pas que M. le Févre sût de quelle part elle lui venoit, il m'envoioit tous les ans les cent écus, que je faisois tenir à M. le Févre, en lui mandant que ce n'étoit pas moi qui lui faisois cette liberalité, mais une personne qui ne vouloit pas être connue. Cela dura quatre ans jusqu'à l'emprisonnement de M. Pellisson. Comme je vis que M. Pellisson n'étoit plus en état de continuer la pension, je ne crus pas devoir cacher davantage à M. le Févre celui qui avoit été son bienfaiteur. Je lui mandai que c'étoit M. Pellisson, & que dans l'état où il étoit il ne devoit plus attendre les cent écus qu'il touchoit de sa part par mon moien. Nonobstant la disgrace de M. Pellisson, M. le Févre ne laissa pas de lui débiter son Lucrece. Quelques-uns, entre autres

¶ Suivant la définition du Docteur Faber *, qui vivoit il y a environ trois cens ans ; un Procureur du Roi est *Diabolus Regis* : par la comparaison de ce que Dieu se sert des Démons pour tourmenter les hommes.

☞ Deux habiles joueurs de dez jouérent une fois cent écus à deux dez au premier coup, étant convenus que celui qui auroit le moins de points gagneroit. Le premier aiant fait deux as vouloit se jetter sur l'argent ; mais le second l'arrêta, & aiant jetté les deux dez, de sorte que l'un étant monté sur l'autre ne découvroit qu'un seul as, prétendit que les cent écus lui appartenoient, de quoi il falut que l'autre, en dépit qu'il en eut, demeurât d'accord. Voici un miracle, mais vrai miracle, tout opposé. Des gens dignes de foi m'ont assuré avoir vû en Hainault dans l'Abbayie de S. Guilein le tableau où l'histoire est représentée.

Astarot & Guilein, l'un Diable, l'autre
Moine,
Disputoient un jour fortement.
Ce cas arrive rarement,
Car il n'est plus de saint Antoine
Qu'un Démon tentoit vainement.

* Joan. Faber.

Le ſujet du procès étoit une Macette,
Une vieille Dariolette
Giſante ſur un méchant lit,
Toute prête à rendre l'eſprit.
Le Diable prétendoit qu'on lui livrât cette ame,
Digne, ce diſoit-il, d'une éternelle flamme,
Il alléguoit mille forfaits,
Pucelages vendus, revendus, puis refaits;
Cent & cent femmes débauchées,
Autant avant termes accouchées.
Guilein répondoit là deſſus:
La vieille a dit ſon *in manus*,
Et meurt en bonne pénitente.
Partant, je la maintiens de tes griffes exemte.
Après avoir bien diſputé,
Et longtems envain conteſté;
Le Diable ſe fiant en ſon adreſſe extrême
Raflons, dit-il, à qui l'aura,
La fortune en décidera;
Pourquoi tous les plaideurs n'en font-ils pas de même?
Guilein dit, Je le veux; tirons la primauté.
Chacun tira de ſon côté.
Par malheur elle échut au Diable,
Qui jette trois ſix ſur la table,
Et dit d'un ton railleur: Guilein, j'en ai beaucoup.

Malgré ſon *in manus* la vieille ſera nôtre.
Guilein lui répondit : Il faut finir le coup.
Peutêtre qu'à ce jeu j'en ſais autant qu'un autre.
Il ramaſſe les dez, les met dans le cornet,
Il tire, & fait rafle de ſept.
Cette rafle a dequoi ſurprendre.
Mais rien n'eſt impoſſible aux Elus du Seigneur.
Dans le ſombre manoir la vieille alloit deſcendre
Sans un miracle en ſa faveur.
Guilein l'obtint. Le reſte eſt facile à comprendre.
Depuis ce tems Guilein fut fort priſé
Pendant le cours d'une aſſez longue vie.
Après ſa mort il fut canoniſé,
Et l'on donna ſon nom à l'Abbayie.
Là ſe voit un tableau d'un Gothique deſſein,
Repréſentant le Diable appuié ſur ſa main,
Qui regarde trois ſept avec une lunette.
En habit monacal on a peint Saint Guilein,
Et la vieille en ſale cornette.

¶ Les Arbitres doivent être toujours en nombre impair, *Propter*, dit le Digeſte, *naturalem hominum ad diſſentiendum facilitatem*.

¶ J'ai entendu dire à M. l'Evêque de Noyon d'aujourd'hui, fait depuis peu Conseiller d'Etat, qu'il avoit été fait Evêque comme un Moine, à force de prêcher. Il vouloit dire qu'il pouvoit l'être encore par sa qualité.

¶ Apulée appelle ces mouchoirs si déliez, qui laissent voir la gorge des femmes, [a] *ventum textilem.*

¶ On disoit de Marie Stuart, dans le tems qu'elle étoit femme de François II. *Jure Scotos, Gallos thalamo, spe possidet Anglos.*

¶ Il manque une chose aux plaidoyers de M. Patru, c'est que l'Arrêt devroit être à la fin de chaque plaidoyer. Il est vrai qu'il y en a quelques-uns dont les causes ont été appointées. Ses plaidoyers sont secs, en comparaison de ceux de M. le Maître, qui sont fleuris. Néanmoins les plaidoyers de M. le Maître seroient plus beaux, s'il les avoit laissez comme il les avoit prononcez, & que depuis il ne les eût pas remplis de tant de passages des Peres. M. Patru étoit beau & bien fait, mais il n'avoit pas la prononciation belle. Il étoit opiniâtre dans ses sentimens. Il a parodié un vers

a Cette expression est de Publius Syrus dans Petrone, mais il ne s'agit pas là de mouchoirs.

par quelques-uns à Racine, & par d'autres à la Fontaine, fut faite à l'occasion de la dispute qu'il y avoit entre Leclerc & Coras sur le sujet *d'Iphigénie*, Tragédie dont ils se disoient auteurs tous deux, & qu'ils desavouérent ensuite, dès qu'ils virent que le public lui refusoit son approbation. La voici:

Enrre Leclerc & son ami Coras,
Tous deux Auteurs rimans de compagnie,
N'a pas longtems sourdirent grands debats
Sur le propos de leur *Iphigénie*.
Coras lui dit, La piece est de mon crud,
Le clerc répond, Elle est mienne, & non vôtre:
Mais aussitôt que l'ouvrage parut,
Plus n'ont voulu l'avoir fait l'un ni l'autre.

Voila le cas où les Epigrammes sans pointes sont excellentes, lorsque le sens en est beau, que le fait y est naïvement exposé, & qu'une simplicité apparente en fait la finesse.

LA RAGE D'AMOUR.

Conte.

A Cupidon la belle & jeune Amynte,
Malgré l'Hymen sacrifioit toujours.
Son pauvre Epoux toujours étoit en crainte

Qu'elle ne fît de nouvelles amours.
Il ne pouvoit en siller la paupiere,
Veilles, soucis l'eurent tôt emporté.
Lui mort, Amynte en pleine liberté
A son humeur donna belle carriére.
On en jasa. Son Curé crut devoir
L'en avertir : Vous vous perdez, Madame,
Changez de vie, ou c'est fait de votre ame.
Hélas, Monsieur, je voudrois le pouvoir,
Lui répondit la trop fringante Veuve ;
Mais plaignez-moi, tel est mon ascendant
Que je ne puis avoir l'esprit content,
Si chaque mois je n'ai pratique neuve.
Cela me vient d'un accident fatal ;
A quatorze ans d'un chien je fus mordue,
Chien enragé. Pour prévenir le mal
L'avis commun fut qu'il me faloit nue,
Plonger en mer. Nue on me dépouilla.
Honteuse alors de me voir sans chemise,
Incontinent je portai la main là
Où vous savez, sans jamais lâcher prise.
On me plongea. Mais qu'est-il arrivé ?
C'est que mon corps, ô pudeur trop funeste !
Par tout ailleurs du mal fut preservé,
Hors cet endroit où la rage me reste.

¶ Que j'aime cette pensée de M Pascal : *Ceux qui sont capables d'inventer, sont*

Mémoires qu'il a faits de sa vie, dit qu'il avoit été fait Noble de Venise, & qu'en cette qualité, par un privilége des Nobles Venitiens, il ne fut pas interrogé à Padoue lorsqu'on l'y reçut Docteur en Droit. Il y a dans ses Mémoires une chose indigne de lui, lorsqu'il fait sur le nom de *Famianus Strada* cette fade allusion : *che si era straviato d'alla strada.*

¶ Madame de C. . . . L. . . avoit apris à sa petite fille à jouer *à la Madame.* Un jour que j'étois allé la voir, elle voulut bien la laisser joüer en ma présence. On fit venir les laquais à qui cette petite fille, entre plusieurs commandemens, fit celui-ci : *Si Monsieur Ménage vient, qu'on dise que je n'y suis pas.*

☞ Le Comte Baltasar de Châtillon dans l'endroit du second livre de son Courtisan où il traite des mensonges plaisamment imaginez, en apporte pour exemple le conte d'un marchand Luquois parti de son payis pour aller acheter en Moscovie des peaux de martres zibelines. Etant arrivé au bord de la riviere du Borysthéne, alors glacé, il crioit inutilement aux Moscovites qui étoient à l'autre bord, sans pouvoir ni les ouïr, ni en être oui. Des Polonois qui avoient servi de guides à ce marchand aiant fait refléxion

qu'apparemment les paroles de part & d'autre, à cause du grand froid, se geloient à moitié chemin, s'aviserent d'un bon expédient. Ils firent au milieu de la riviére un grand feu, à la faveur duquel les paroles s'étant dégelées commencérent à devenir intelligibles, en coulant d'un côté & d'autre, à peu près comme la neige coule au mois de Mai, quand elle fond du haut des montagnes. Mais les Moscovites las de prêter l'oreille sans rien entendre, s'étoient déja retirez, & le Luquois au son de leurs paroles dégelées aiant reconnu qu'ils vouloient vendre leur marchandise trop cher, s'en revint sans faire emplette. Rabelais l. 4. c. 56. a bien la mine d'avoir emprunté de là sa fiction des paroles gelées.

☞ Rabelais l. 1. c. 44. continuant le récit des prouesses de Frere Jean, dit qu'un Archer lui demandant la vie *crioit à haute voix : Ha monsieur le Priour, je me rens, monsieur le Priour mon ami, monsieur le Priour. Et le Moine crioit de même : Monsieur le Posteriour mon ami &c.* Il est visible que ce *Priour Postériour* est pris d'Erasme, qui dans son colloque *Peregrinatio Religionis ergo* dit qu'un Souprieur est un *πρῶτος, ὕστερος* un *Prior Posterior.*

☞ *Le serpent qui tenta Eve*, dit Rabelais l. 4. c. 38. *étoit andouillique &c. En-*

cort maintient-on en certaines Académies que ce tentateur étoit l'andouille, nommée Ithyphalle en laquelle fut jadis transformé le bon meßer Priapus, grand tentateur des femmes par les Paradis en Grec, ce sont jardins en François. Cela paroît manifestement tiré d'Agrippa, dont voici les mots pag. 556. du 2. tom. de la derniére édition. *Hunc serpentem non alium arbitramur quam sensibilem, carnalemque affectum, imò quem rectè dixerimus ipsum carnalis concupiscentiæ genitale viri membrum, membrum reptile, membrum serpens, membrum lubricum, variisque anfractibus tortuosum, quod Evam tentavit, & decepit, cui rectè serpentis nomen, similitudoque congruit.* On peut voir le même Agrippa 2. Ep. 19, & le 4. Entretien du Comte de Gabalis.

☞ George Valla de Plaisance dont nous avons une espece d'Encyclopédie sous le titre *de expetendis & fugiendis rebus*, est un gros volume *in fol.* imprimé chez Alde à Venise l'an 1501. dit, mais sans preuve, l. 33. c. 21. que le Musée Auteur du petit Poëme des amours de Léandre & d'Héro, étoit de Sicile & vivoit du tems de Vespasien. Peutêtre croioit-il (comme Meursius l'a depuis cru aussi 2. Attic. lect. 19.) que ce pouvoit être ce Musée dont Martial 12. Epigr. 97. a dit *Musæi pathicissimos li-*

bellos. Je me souviens avoir autrefois écrit ces six vers sur mon exemplaire du gros livre de George Valla.

Quem de expetendis atque fugiendis librum
Valla edidisti rebus, ingentem librum.
Non otiosa pervolutavi manu,
Quid ergo posthac expetiturus siem.
Quidve fugiturus? si rogas, verbo accipe:
Libros ego bonos expetam, fugiam tuum.

On trouvera dans la suite un article touchant Musée.

¶ Quoique Joseph Scaliger se vantât de descendre des Princes de Vérone; néanmoins Jules César Scaliger son pere, n'avoit point pris d'autre qualité que celle de Docteur en Médecine, & de Citoyen de Vérone, dans ses lettres de Naturalité expediées en 1528, du tems de François premier, qui m'ont été communiquées par M. Baluze. Il les avoit tirées du Trésor où l'original se trouve. Je les ai citées dans mes Origines de la langue Italienne sur le mot *Scala*. Il s'y nomme Jules César Scaliger de Burden, Docteur en Médecine de Vérone. Joseph Scaliger a cru que Scioppius a été le premier qui a contredit sa naissance par son *Scaliger Hypobolymæus*. Joseph fit imprimer cette Satire avec une réponse & une autre Satire contre Scioppius,

Errata de la seconde Partie.

PAge 7. ligne 30. *lisez* ἑσπρ. P. 11. l. 7. & 10. *lisez* Ebraïque, Ebreu. P. 30. l. 13. *lisez* retenus. P. 93. l. 19. *lisez* χαρις. P. 106. l. 3. *lisez* θεὸς σχέσι. P. 106. l. 8. *lisez* αὐτ. P. 112. l. 17. *lisez* comme dit Pline. P. 134. l. 25. *lisez* ταχύτατι θέρος. P. 137. l. 7. *lisez* ce vers a été depuis mieux tourné par M. Ménage dans la dernière édition, où il se lit ainsi :

Α'λλήλοις ἄμφω πεφιλαιδέοι. ἄμφω ἀοιδοί.

P. 139. l. 8. *lisez* ἔργα. P. 141. l. 23. *lisez* γλυκὺν. P. 145. l 9. *lisez* ναρκίσσους. P. 146. l. 26. lisez *Eurymedontis*. P. 147. l. 28. *lisez* ἑορτᾷ. P. 203. l. 33. lisez *impiccato*. P. 205. l. 8. *lisez*, ce proverbe tiré de quelque Poëte, étoit. P. 216. l. 5. *lisez* Sambucus. Lig. 20. *lisez* Valincour. P. 224. l. 23. *lisez* pag. 283. du 4. vol. P. 226. l. 33. *lisez* de son Histoire. P. 229. l. 1. *ôtez* Caius. P. 229. l. 6. *mettez* Ciceron *à la ligne*. P. 230. l. 13. *lisez* Messieurs Boyer. P. 231. l. 29. *lisez* pag. 313. du 4. vol. P. 233. l. 1. *lisez* A'ιπη. Lig. 9. *lisez* Hypsipyle. Lig. 11. lisez *Æëtes* ou *Æëta*. Lig. 14. *lisez* bannie. P. 239. l. 7. *lisez* d'Emery. P. 248. l. 8. *lisez* de Nogent. P. 267. Lig. 20. *apr.s* jugo *ajoutez* peut subsister. P. 281. l. 29. *lisez* voyez pag. 152. du Tome 4. P. 312. l. 15. *lisez* vers de Tibulle l. 4. Eleg. 4. P. 314. l. 11. *lisez* de ses deux. P. 318. l. 24. lisez *in* 12. P. 319. l. 27. *lisez* Bouchet. P. 325. l. 21. *lisez* en un gros. P. 326. l. 10. *au lieu de ces mots* dans la suite, *mettez* pag. 6. & 7. de ce vol. P. 328. l. 28. *lisez* Titius. P. 340. l. 17. *lisez* il ne faisoit là-dessus acception de personne. P. 343. l. 17. *lisez* qui courut manuscrite dès 1640. ou 41. est le. P. 366. l. 6. lisez *solutis*.